

PREMIER CONGRÈS SIONISTE
Bâle, 29-31 août 1897
PROTOCOLE OFFICIEL
Première édition française

PREMIER CONGRÈS SIONISTE. Bâle, 29-31 août 1897. PROTOCOLE OFFICIEL. Première édition française.



COLLECTION «TEZCATLIPOCA» N°2



« Si je devais résumer le Congrès de Bâle en un mot – ce que je me garderais bien de faire publiquement – ce serait celui-ci : à Bâle, j'ai fondé l'État des Juifs. Si je le disais aujourd'hui, je récolterais un rire universel. Peut-être dans cinq ans, en tout cas dans cinquante, chacun s'en rendra compte. »

Theodor Herzl, 3 septembre 1897

Le premier congrès sioniste tenu au Casino municipal de Bâle, en Suisse, du dimanche 29 août au mardi 31 août 1897, est un événement historique. Les 204 participants, dont 162 délégués avec droit de vote (les femmes présentes n'avaient pas ce droit) y ont réalisé l'acte fondateur du mouvement qui débouchera, cinquante ans plus tard, sur la proclamation de l'État d'Israël. Cet acte, censé mettre fin aux souffrances des Juifs en Europe, qu'antisémites et sionistes s'accordent à considérer comme un peuple, ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire et marque le début officiel des souffrances d'un autre peuple, celui de Palestine, qui voit ses droits naturels niés depuis 66 ans.

Les actes du congrès, intitulés "Protocole officiel" furent publiés à Vienne en 1898 et réédités à Prague en 1911.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, il aura fallu attendre 116 ans pour que ce document historique soit accessible à un public francophone. Il n'était à ce jour disponible qu'en allemand et dans une traduction en hébreu parue en 1947.

Prix
Papier 21,20e
Ebook 6,36€

ISBN 978-9938-862-51-5



9 789938 862515



PREMIER CONGRÈS SIONISTE

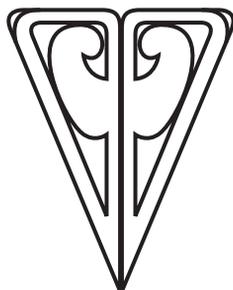
Bâle,

29-31 août 1897

PROTOCOLE OFFICIEL

Traduit de l'allemand (Europe centrale) par Michèle Mialane

Édition établie et annotée par Fausto Giudice



PREMIER CONGRES SIONISTE

Bâle, 29-31 août 1897 - PROTOCOLE OFFICIEL

© Éditions workshop 19 دار النشر وَرَشَّة , Octobre 2013

ISBN Papier 978-9938-862- 08-9

Ebook L'Atelier Glocal, mai 2022

ISBN 978-9938-862- 51-5

Original: ZIONISTEN-CONGRESS IN BASEL (29. 30 UND 31.AUGUST1897)

OFFICIELLES PROTOCOLL, WIEN, 1898, VERLAG DES VEREINES «EREZ

ISRAEL».

The Glocal Workshop/L'Atelier Glocal/El Taller Glocal

<https://glocalworkshop.com> contact@glocalworkshop.com

Une initiative commune de...

Éditions workshop19, Tunis

Tlaxcala, le réseau international des traducteurs pour la diversité linguistique

tlaxcala-int.blogspot.com/

Promosaik - Dialogue entre cultures et religions

promosaik.org/

La Pluma, site ouèbe franco-colombien non-aligné

lapluma.net

...et de nombreux individus et groupes associés

Vous avez un manuscrit à nous proposer ?

drafts@glocalworkshop.com

COLLECTION « TEZCATLIPOCA »

Tezcatlipoca (nom nahuatl signifiant littéralement « Miroir fumant ») est un dieu de la mythologie aztèque. C'est la plus crainte de toutes les divinités aztèques. C'est le second des quatre fils d'Ometecuhtli et Omecihuatl, les parents des quatre Tezcatlipoca : Xipe Totec (le Tezcatlipoca rouge), Tezcatlipoca (le Tezcatlipoca noir), Quetzalcoatl (le Tezcatlipoca blanc) et Huitzilopochtli (le Tezcatlipoca bleu). Tezcatlipoca est associé à la nuit, la discorde, la guerre, la chasse, la royauté, le temps, la providence, les sorciers et la mémoire. En un mot l'histoire, à laquelle cette collection est consacrée.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, il aura fallu attendre 116 ans pour que ce document historique soit accessible à un public francophone. Il n'était à ce jour disponible qu'en allemand et dans une traduction en hébreu parue en 1947. Le premier congrès sioniste tenu au Casino municipal de Bâle, en Suisse, du dimanche 29 août au mardi 31 août 1897, est un événement historique. Les 204 participants, dont 162 délégués avec droit de vote (les femmes présentes n'avaient pas ce droit) y ont réalisé l'acte fondateur du mouvement qui débouchera, cinquante ans plus tard, sur la proclamation de l'État d'Israël. Cet acte, censé mettre fin aux souffrances des Juifs en Europe, qu'antisémites et sionistes s'accordent à considérer comme un peuple, ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire et marque le début officiel des souffrances d'un autre peuple, celui de Palestine, qui voit ses droits naturels niés depuis 75 ans.

Qu'avaient exactement en tête ces hommes ? La meilleure manière de le savoir est de lire leurs discours consignés dans ce protocole authentique, qui en disent beaucoup plus long que tous les faux protocoles.

Les deux hommes-orchestre de ce congrès fondateur auront été sans conteste Theodor Herzl, qu'on ne présente plus – l'année précédant le congrès, il publie *L'État des Juifs*, manifeste programmatique du sionisme politique moderne -, et Max Nordau, qui gagne à être connu.

Max Nordau

Né en 1849 à Budapest, Simon Miksa Südfeld change son nom en Max Nordau lorsqu'il s'installe à Berlin en 1873. Journaliste, il est envoyé par la *Die Neue Freie Presse* à Paris, où il passera la majeure partie de sa vie et mourra en 1923. Alors que l'histoire a retenu le nom de Theodor Herzl comme fondateur du sionisme moderne, c'est de fait Nordau qui fut à l'origine de l'organisation du Congrès fondateur, tenu au casino de Bâle, après le refus de la communauté juive de Munich de l'héberger. Nordau, connu pour ses œuvres *Les mensonges conventionnels de notre civilisation* (1883), *Dégénérescence* (1892) et *Paradoxes sociologiques* (1896), est l'inventeur du terme *Entartung* (dégénérescence), qui connaîtra plus tard le succès que l'on sait, avec les nazis, qui décréteront le combat contre l'art dégénéré (cubisme, fauvisme, expressionnisme etc.).

Tout comme Herzl, Nordau était parfaitement assimilé à la culture européenne et totalement athée. Comme Herzl, il s'est redécouvert juif lors de l'Affaire Dreyfus, concluant de cette affaire que l'assimilation des Juifs était un leurre et que la seule solution qui s'offrait à eux était la création d'un État-nation, fondé sur les notions héritées du romantisme allemand et dans la foulée des nationalismes européens du XIXème siècle. Les termes utilisés par Nordau

dans son discours sont explicites : il parle des Juifs comme « Rasse » (race) et comme « Stamm » (tribu).

Le second concept inventé par Nordau est celui de *Muskeljudentum*, littéralement « judaïsme musculaire », qu'il lancera au congrès sioniste de 1904, appelant les militants sionistes à redresser l'échine et à cultiver leur corps, pour en faire une arme de combat au service de leur cause. Stimulés par cette exhortation, des jeunes militants à travers toute l'Europe lanceront des activités sportives, allant même jusqu'à inventer un art martial « juif », le *Krav Maga*, aujourd'hui enseigné par des spécialistes israéliens aux forces de sécurité aux quatre coins de la planète.

La naissance du sionisme étatique moderne marque une défaite de la pensée rationaliste héritée des Lumières et de la révolution française chez des intellectuels qui en étaient fortement imprégnés. La conception romantique allemande de la nation, qui débouchera sur l'idéologie *Völkisch* (national-populaire) du *Blut und Boden* (le sang et le sol), commune au sionisme et au nazisme, était en opposition flagrante avec la conception héritée de la révolution française et résumée dans une formule souveraine par Ernest Renan : « La nation est un plébiscite quotidien », autrement dit elle ne relève pas de facteurs « naturels », mais d'un acte de volonté.

Nordau, Herzl et leurs camarades ont réussi l'énigmatique coup de poker consistant à tenter de concilier ces deux conceptions opposées, en donnant un aspect « naturel » à leur acte volontariste.

Coup de poker

Il y a un *avant* et un *après* le Congrès de Bâle.

Avant ce congrès, Theodor Herzl écrit le 24 août dans son Journal :

« Il y a un fait, que je tais, à savoir que je ne dispose que d'une armée de Schnorrer (parasites, escrocs en yiddish). Je ne suis qu'à la tête de petits garçons, de mendiants et de schmock (têtes de nœuds, en yiddish). Beaucoup m'exploitent. D'autres sont déjà envieux ou déloyaux. Les troisièmes se défilent dès qu'une petite carrière s'offre à eux. Peu d'entre eux sont des enthousiastes désintéressés. Pourtant cette armée pourrait amplement suffire, pour peu que nous ayons du succès. Alors là, ça pourrait devenir une solide armée régulière. On verra bien ce qu'apportera le proche avenir. »*

Au soir du deuxième jour du Congrès, le 30 août, Herzl écrit :

« Je n'ai plus besoin d'écrire l'histoire de la journée d'hier, d'autres sont déjà en train de le faire. »

Quatre jours après le Congrès, Herzl écrit :

« Si je devais résumer le Congrès de Bâle en un mot – ce que je me garderais

* Citations extraites de Theodor Herzl, *Briefe und Tagebücher*. Bd. 2: *Zionistisches Tagebuch 1895—1899*. Berlin 1984, p. 535 et suivantes.

bien de faire publiquement – ce serait celui-ci : à Bâle, j’ai fondé l’État des Juifs. Si je le disais aujourd’hui, je récolterais un rire universel. Peut-être dans cinq ans, en tout cas dans cinquante, chacun s’en rendra compte. L’État est essentiel dans la volonté étatique du peuple, il peut même se fonder sur la seule volonté d’un individu suffisamment puissant (*l’État c’est moi*, Louis XIV). Le territoire n’est que le sous-main concret, l’État a toujours, même là où il dispose d’un territoire, quelque chose d’abstrait. L’État de l’Église existe même sans territoire, sinon le Pape ne serait pas souverain. À Bâle j’ai donc créé cette abstraction, invisible aux yeux de la plupart des gens. Et de fait, avec des moyens infinitésimaux. J’ai chauffé les gens progressivement en créant une ambiance étatique et j’ai produit en eux le sentiment qu’ils étaient l’Assemblée nationale. »

Herzl et Nordau avaient réussi leur coup. 50 ans plus tard, «l’abstraction» allait se réaliser. 116 ans plus tard, on est en droit de se demander si le projet sioniste a été une réussite ou un échec. Il y a là matière à débat.

Pour réaliser cette édition française, nous nous sommes appuyés sur la première édition originale, publiée en 1898 par l’association *Eretz Israel* à Vienne, et sur la réédition, publiée en 1911 à Prague par *Barissia*, «Association techno-universitaire national-juive de Prague» dont nous avons repris la préface de Max Nordau et la liste des présents au congrès, qui ne figurait pas dans la première édition. Y figurent 195 noms, dont 3 invités, 10 dames et 3 demoiselles.

Les notes indiquées par des chiffres sont celles de l’édition originale. Les notes indiquées par un astérisque (*) sont de l’éditeur de la version française.

Les noms de lieux sont mentionnés dans la variante et la graphie actuelle de la langue des pays où ils se trouvent. Les noms de personnes ont été généralement maintenus dans leur graphie germanique. Les mots hébreux et yiddish ont été transcrits selon l’usage français (*heder* quand l’allemand écrit *cheder*). Nous avons choisi de traduire *Judentum* (*Judenthum*) et *Judenheit* par «communauté juive» ou «les Juifs» et non *juiverie*, comme on le faisait encore aux XIXème et XXème siècles, ce terme ayant désormais acquis une forte connotation judéophobe. De manière générale, nous avons adapté les tournures vieillottes à un français actuel. Nous nous sommes enfin permis de rectifier certaines erreurs manifestes de transcription sténographique.

Fausto Giudice, septembre 2013

PRÉFACE DE MAX NORDAU À LA DEUXIÈME ÉDITION (PRAGUE, 1911)

« Que la République était belle - sous l'Empire ! », soupirait l'un des fondateurs de la Troisième République vingt ans après son avènement. Ce soupir à demi ironique, mais franchement mélancolique, est plein du regret de l'idéaliste déçu de ne pas reconnaître son idéal, une fois celui-ci devenu réalité.

Ce n'est pas tout à fait ainsi qu'il en va de notre sionisme, mais cela y ressemble. Qu'il était magnifique à ses débuts ! Quel merveilleux enthousiasme il éveillait, en particulier durant ces journées d'août 1897, lourdes d'espoirs et de promesses, où nous nous étions réunis pour la première fois à Bâle à l'appel de Theodor Herzl et annoncions, animés de sentiments élevés, la renaissance du peuple juif !

Et non seulement nous l'annoncions, mais nous la ressentions en chacune de nos fibres. Nous autres, les 204 présents au premier Congrès sioniste ne pouvions en aucune manière douter que nous étions l'avant-garde d'un peuple, que nous étions un peuple. Quelle était la force de ce peuple ? Nous ne le savions pas encore à ce moment-là et nous ne nous posions pas la question. Le comptage viendrait plus tard. Mais à l'époque nous ressentions, nous voyions, nous touchions de nos mains la capacité qu'en nous une émotion, une volonté, une pulsion communes nous insufflait de nous constituer en peuple et de vivre désormais comme un seul peuple.

Depuis, quatorze ans ont passé. La déception suscitée par la République chez le politicien français, nous ne l'avons pas connue. La distance entre nos rêves et notre idéal une fois réalisés ne peut nous attrister, car notre idéal sioniste n'est toujours pas devenu réalité. C'est toujours un rêve, comme il y a quatorze ans. Mais même ainsi d'étranges changements sont survenus dans les esprits et les cœurs, sans même l'excuse de l'effet réducteur et dégrisant de la réalité.

Que voulait Herzl et en faveur de quoi nous sommes-nous engagés avec lui ? Nous rêvions, lui et nous, de quelque chose de total et de radical, d'une véritable palingénésie. Le peuple juif allait être libéré, il allait voir la fin de ses dix-huit siècles de souffrance, être délivré de l'opprobre et des chaînes de l'esclavage, l'éternel errant allait retrouver son foyer, l'étranger toléré à contrecœur sa patrie, le peuple juif calomnié, persécuté, honni, détesté, dans le meilleur des cas méconnu et incompris allait retrouver la gloire et l'honneur de créer de nouvelles valeurs civilisatrices et intellectuelles. Tel était notre but, la tâche que nous nous étions donnée en prêtant notre « serment du Rütli »¹. Celui qui se satisfaisait à moins n'était à nos yeux qu'un tiède, un opportuniste, un homme du compromis et de la demi-mesure, et nous le rejetions. Nous ne partions pas en campagne pour créer une association de plus, un slogan de plus, mais pour poser un acte historique qui consumerait ses auteurs mais constituerait ensuite et pour des millénaires un monument témoignant de leur force et de leur vertu.

Sur la nouvelle voie où nous nous étions engagés, nous avons rencontré des difficultés indicibles. Les meilleurs d'entre nous ont succombé. Des tombes sacrées jalonnent notre chemin, portant les noms de Theodor Herzl, O. Kokesch, Oskar Marmorek, Bernard Lazare, Marcou Baruch, Leopold

1- Serment du Rütli : mythe fondateur de la Suisse, censé avoir été fait sur la prairie du Grütli dominant le lac des Quatre-Cantons par les hommes libres des vallées d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald en 1307, généralement associé au pacte de 1291 entre les 3 cantons, qui, lui, est historique.

Kahn. Beaucoup se sont lassés ou ont pris peur, sont restés en arrière et ont été perdus de vue. Beaucoup d'autres aussi ont poursuivi vaillamment leur route, mais se sont écartés de la direction que nous indiquaient notre boussole et son étoile et ont cru parvenir plus vite ou plus facilement au but en empruntant des chemins de traverse. Notre idéal leur semblait trop élevé, trop rigide. Ils l'ont retaillé, détaillé, passé au tour, lissé jusqu'à le rendre plaisant et maniable, de manière à trouver place dans de petites âmes. Les uns voulaient aider les Juifs maltraités à quitter les États de leurs persécuteurs, les autres éduquer politiquement les Juifs afin d'obtenir des succès parlementaires dans les pays où ils résidaient, d'autres procéder à l'acquisition de petites propriétés foncières en Palestine et y installer plusieurs centaines de familles de nouveaux colons, initier un secteur d'entreprises juif dans les villes de Terre Sainte, d'autres encore faire de la langue hébraïque une langue vivante parlée en Israël et à partir de là en faire un instrument de rayonnement d'une nouvelle culture juive en direction de la diaspora. Les uns assuraient qu'ils n'agiraient ainsi qu'à titre transitoire ; les autres n'ajoutaient pas même cette restriction, qui préservait du moins l'avenir. Tous ces efforts, toutes ces initiatives et projets sont utiles et louables ; plusieurs sont aussi sionistes au sens large ; mais ce n'est pas «le» sionisme.

Nous sommes pourtant quelques-uns à nous cramponner à notre sionisme, le sionisme total, original, celui de 1897. Et comme lui seul nous semble libérateur et porteur d'une renaissance, c'est pour nous une consolation et une grande joie de voir une jeune génération, agacée par le sionisme à l'eau de rose actuellement de mise, s'intéresser aux débuts du sionisme, revenir à ses sources, le découvrir sous sa vraie forme. L'association *Barissia* s'est acquis un grand mérite en rééditant le protocole du premier Congrès sioniste, devenu introuvable. Dans ce livre flamboient toutes nos espérances ; là se lèvent tous nos pressentiments et visions du futur, notre ardent désir, notre confiance ; là toutes les promesses que nous nous sommes faites, tous nos vœux trouvent leur expression. Que ceux pour qui l'idéal sioniste s'est terni lisent ce livre, ils l'y retrouveront rayonnant de son premier éclat.

Des sceptiques nous objecteront peut-être qu'en quatorze ans nous ne nous sommes guère rapprochés de notre but. Qu'en savent-ils ? Nous avons conforté notre foi dans le peuple juif et c'est déjà un premier pas essentiel vers la mise en œuvre du sionisme. Herzl l'a formulé de manière lapidaire : « Le retour à la judéité est le postulat nécessaire au retour dans la patrie juive. » Ce postulat, nous l'avons appliqué. Nous avons retrouvé le chemin vers notre peuple, nous avons renoué avec son histoire, nous avons fait germer en nous ses espoirs d'exister enfin. Dans notre conscience, son passé, son présent et son avenir se sont fondus en une unique réalité vivante. D'elle-même elle engendrera la forme qu'elle doit revêtir. Tout ce qui vit crée ses propres organes et sa forme extérieure.

Cette réédition du protocole du premier Congrès est le manuel du sionisme non falsifié. Toute évolution qui ne se situerait pas dans les lignes directrices ébauchées ici, mais au contraire en détournerait, éloignerait du sionisme. Voilà ce qui donne à ce livre sa place dans l'histoire de notre mouvement. Aux hésitants il apporte l'assurance, à ceux qui s'interrogent une réponse fiable. C'est le nouveau « dux perplexorum », le « Moré Névoukhim »

PREMIÈRE JOURNEE
29 AOÛT 1897

SÉANCE DU MATIN

Le Doyen, Dr Karl Lippe (Jassy-Iași/Iach) : Il y a 17 ans environ, j'ai reçu d'un homme de lettres juif nommé Akiwa Chaschmal un écrit m'avisant qu'un certain Lazare Rokeach, de Safed, en Palestine, s'était rendu en Roumanie pour y faire de la propagande en faveur de l'établissement de colonies juives en Palestine. Peu après j'ai été chargé, dans une modeste chambre d'une banlieue de Iași, de préparer les esprits à cette cause par ma parole et mes écrits. Bientôt 27 comités ont été formés, dans 27 villes du pays, ainsi qu'un Comité central à Galata (Galați/Galatz) dont Monsieur Samuel Pineles et moi-même sommes membres, ce qui a abouti à la fondation des deux premières colonies roumaines en Palestine, Zikhron Yaakov et Rosh Pina. Lorsque ces colonies sont passées en de meilleures mains, notre comité s'est dissous. Mais Monsieur Pineles et moi-même n'avons pas pour autant cessé d'agir en faveur de cette cause. J'ai assisté à la Conférence de Katowice; deux autres participants, Messieurs Jasinowski et Moses se trouvent également parmi nous. Cette assemblée a sûrement été fondamentale pour les visées sionistes, mais elle ne représentait qu'une infime partie de la communauté juive. Ce Congrès en revanche en représente la totalité. Quel grand bond en avant depuis cette modeste petite pièce de la banlieue de Iași jusqu'à cette salle bâloise, quelle avancée inattendue de Chaschmal et Rokeach à Herzl et Nordau !

Cette assemblée de Juifs enthousiastes et d'ambassadeurs des associations juives est la première de ce genre au cours des dix-huit siècles du troisième exil. Elle est l'expression d'un mouvement international qui touche toutes les couches d'Israël en faveur de la mise en œuvre d'une idée nationale qui durant le long exil, le Golus Edom* , est restée cachée au cœur de la judéité, luttant en vain pour sa réalisation. Ô quel grand et beau jour que celui-ci, en vérité, dans l'histoire d'Israël !

L'ordre du jour de notre assemblée d'aujourd'hui n'est rien de moins que le retour des Juifs au pays de leurs pères, cette Terre Sainte que notre Dieu, l'Unique, a promis à Abraham et à nous, ses descendants.

* Golus : de l'hébreu galit, exil. Edom : ancien peuple mythique de Palestine

Depuis des siècles nous attendons qu'un miracle divin, surnaturel, nous délivre de ce dur Golus, et maintenant, fatigués de cette longue attente, pressés de toutes parts par nos ennemis, nous voulons tenter de nous en délivrer en cherchant des moyens naturels de rentrer dans notre antique patrie, à l'instar de nos ancêtres à Misrahim* puis à Babylone. Eux aussi sont rentrés en possession de leur patrie par la voie de l'évolution historique. Après avoir quitté l'Égypte, nos pères ont conquis la terre des patriarches par le moyen naturel de la guerre, sous la conduite de Moïse, de Josué, des Juges et des Rois. Les exilés à Babylone en sont revenus au terme de négociations diplomatiques avec Cyrus, roi des Perses, conclues par un traité international conservé mot pour mot dans nos Saintes Écritures. Certes le prophète Zacharie a promis une délivrance surnaturelle, consolant ses coreligionnaires par ces mots : « Ton Roi (le Messie) viendra vers toi, humblement monté sur un âne ». Mais nos ancêtres n'ont pas attendu que cette prophétie se réalise et sont rentrés chez eux à la première occasion qui s'est présentée. Le prophète Isaïe n'hésite pas à accorder au roi de Perses, un païen, le titre de Messie. Nous non plus - à l'instar de nos ancêtres, il y a 2509 ans - n'attendrons pas notre Messie babylonien monté sur son âne et rentrerons en Eretz Israël aux termes d'un traité international. Nos orthodoxes qui attendent toujours le roi monté sur un âne, peuvent rester en exil et attendre son arrivée; mais s'ils autorisent des mendiants, des fainéants et des vieillards à s'installer en Terre Sainte et leur donnent une petite pièce pour les y aider, il ne devrait pas nous être interdit, à nous, d'y envoyer de jeunes gens pleins de vie et de cœur à l'ouvrage, dont le travail et l'ardeur changeront en Eden notre pays dévasté. Et si un jour notre humble roi fait vraiment son apparition, nos travailleurs sauront lui réserver un accueil plus digne que tous ces *schnorrer**.

Mais nous ne nous dissimulons pas que notre position est beaucoup plus difficile que celles des exilés à Babylone. À l'époque de l'exil à Babylone, cette ville comme la Palestine étaient des provinces de l'empire perse, Zorobabel, Esdras et Néhémie n'avaient qu'à obtenir du gouvernement perse l'autorisation pour les Juifs d'émigrer d'une province de l'empire dans une autre. La tâche de nos futurs émigrants n'est pas aussi simple. Ce sont des habitants de pays étrangers qui demandent à pouvoir s'établir dans une province de l'empire ottoman. Seule la bienveillance du sultan régnant, sa conviction que ses sujets juifs lui seront fidèles, que les Juifs sont une bénédiction pour toute terre où ils s'installent pourra convaincre Sa Majesté le sultan d'incorporer à son empire un nombre important de ces éléments industriels et civilisateurs.

À nos assimilationnistes, qui ne veulent pas se joindre à nous, et dans une

* Misrahim : l'Égypte.

** Schnorrer: mot yiddish entré dans les langues allemande et anglaise désignant un quémendeur insolent et un tant soit peu escroc, dont la caractéristique principale est la « chutzpah », le culot.

autonégation bien malvenue renoncent à l'honneur d'être une « nation » et voient dans le mouvement sioniste un danger pour leur situation bourgeoise, qui ne voient pas de salut hors de leur dissolution complète au sein d'autres nations, nous lançons l'admonestation rituelle des commandants d'armée juive à leurs soldats avant la bataille : « Que les timides et les pusillanimes restent chez eux ! » Une nation comme Israël, qui depuis 3000 ans et sans obligation scolaire, ignore l'analphabétisme, une nation à laquelle les puissances infernales elles-mêmes n'ont pu ravir sa conscience nationale au fil des millénaires a encore suffisamment de vitalité pour devenir une nation indépendante et ne peut pas se renoncer elle-même. L'histoire active de notre nation montre ses hauts faits et son influence et la première lutte de libération de l'histoire universelle a été la fuite hors d'Égypte de nos pères, qui marque le début de l'histoire des peuples. Mais l'histoire d'Israël est l'histoire d'une pensée qui a conquis le monde. La première législation humaine cohérente est celle des Juifs.

Notre littérature classique ancestrale - la Bible- est traduite dans toutes les langues civilisées ou semi-civilisées, et c'est le livre de chevet et d'édification de centaines - non, de millions - de familles. Des prêtres de toutes confessions utilisent nos chants (psaumes).

Une seule chose manque à la nation juive : une patrie. Et c'est de cela que nous allons maintenant discuter. Nous ne comprenons pas bien la peur qu'inspire aux assimilationnistes la colonisation juive en Palestine. En quoi pourrait-elle nuire à ceux de nos congénères restés dans les nations ? Il existe déjà 32 colonies juives en Palestine et nous ne nous en sentons nullement affectés ; de même l'exposition sur la Palestine à Berlin, Cologne et Breslau (>Wroclaw) ne nous a nui en rien. Pas plus que les nombreux autres immigrants juifs entreprenants et dynamiques à Jérusalem et autres villes de Terre Sainte.

Mais le Congrès, oui, le Congrès ! Abstraction faite de ce qui fait son objet, ce Congrès n'est rien d'autre qu'un rassemblement public populaire pour protester contre 1800 ans de persécution et d'oppression, à l'image de toute autre minorité lésée et spoliée de ses droits. Tandis qu'on restreint partout nos droits humains, faut-il nous dépouiller nous-mêmes du seul qui nous reste, celui de nous plaindre ? Nous autres Juifs n'avons jamais désespéré de l'humanité, en dépit du cortège sans fin d'inexprimables injustices que nous avons subies, et dans l'espoir que ni l'antisémitisme, ni l'amour christique mal compris et perverti n'ont anéanti en Europe la conscience publique, nous en appelons à elle. Nous avons à nous plaindre des gouvernements, des peuples et du clergé.

Pendant un certain temps nous avons cru trouver notre salut dans la civilisation aryenne que nous nous étions mis à aimer. Mais elle nous a trahis. Jérémie disait

déjà : « J'ai fait appel à mes bien chers amis et ils m'ont trahi. » Lorsque nos ancêtres ont quitté l'Égypte, de nombreux assimilés se sont joints à eux. Mais ils n'ont pas eu le courage de supporter les traverses et se sont écriés à la première occasion : « Choisissons-nous un chef et retournons à Misrahim ! » Nous, nous disons : « Choisissons-nous un chef et retournons à Jérusalem. » Il nous faut échapper à une domination brutale et rentrer dans la patrie de nos ancêtres, et si véritablement notre mission parmi les nations n'est pas encore achevée, nous la terminerons de là-bas. « Car la loi sortira de Sion seul, et de Yerushalaïm seule la parole du Seigneur. » (Vifs applaudissements)

La proposition du Dr Lippe d'envoyer au Sultan une adresse de reconnaissance et de soumission est adoptée par acclamation, sans débat.

Le doyen: Je donne la parole au Docteur Theodor Herzl pour le discours de bienvenue.

DISCOURS DE BIENVENUE

Docteur Theodor Herzl (Vienne): Chers congressistes! En ma qualité de coorganisateur de ce Congrès, il m'est échu l'honneur de vous saluer. Je serai bref, car chacun de nous sert au mieux notre cause en se montrant économe des précieuses minutes de ce Congrès. En trois jours, nous devons venir à bout de tâches importantes. Nous poserons la première pierre de la maison qui doit accueillir un jour la nation juive. Une si grande cause, que nous ne pouvons l'aborder que dans les termes les plus simples. À première vue ces trois jours doivent nous permettre de donner un aperçu de la question juive telle qu'elle se présente actuellement. Ce vaste sujet est réparti entre nos différents intervenants. Ils nous rendront compte de la situation des Juifs dans les divers pays. Vous savez tous, tout au moins de manière un peu vague, que dans la majorité des pays cette situation est peu enviable. Nous ne serions sûrement pas réunis ici s'il en allait autrement. Notre communauté de destin a vécu une longue éclipse, même si les fragments dispersés du peuple juif ont connu partout un sort analogue. Ce n'est qu'à notre époque que les nouveaux miracles du transport ont permis de rétablir contact et communication entre ce qui était séparé. Et dans ce temps par ailleurs si sublime, nous nous sentons partout cernés par la vieille haine. L'antisémitisme en est le nom moderne et trop connu. La première impression des Juifs contemporains a été la surprise, à laquelle ont succédé la douleur et la colère. Nos adversaires ignorent peut-être à quel point ils ont blessé au plus profond d'eux-mêmes précisément ceux d'entre nous qu'ils ne visaient sans doute pas au premier chef. La communauté juive moderne, cultivée, sortie du ghetto, désaccoutumée du marchandage, a été atteinte en plein cœur. Nous pouvons aujourd'hui le dire tranquillement sans nous rendre suspects de vouloir tirer les

larmes à nos adversaires. Nous sommes au clair avec nous-mêmes.

Le monde nous a toujours mal connus. On nous reprochait si souvent et avec tant de fureur de nous serrer les coudes - nous étions justement en train de nous en déshabituer, lorsque l'antisémitisme s'est abattu sur nous. Cela nous a donné des forces. Nous sommes pour ainsi dire rentrés à la maison. Le sionisme, c'est le retour à la judéité avant le retour au pays des Juifs. Nous, fils prodiges, trouvons dans la demeure paternelle bien des choses à améliorer ; car nous avons des frères qui vivent dans la misère la plus extrême. Mais nous sommes les bienvenus dans la demeure ancestrale, car de notoriété publique nous ne nourrissons pas la pensée téméraire d'ébranler ce qui est respectable. On le verra lorsque nous exposerons le programme sioniste.

Le sionisme a déjà à son actif une réussite étonnante, jugée impossible jusqu'ici: unir les éléments les plus modernes de la communauté juive avec les plus conservateurs. Que cela ait pu se faire sans indignes concessions de part et d'autres ni sacrifice de l'intelligence est une preuve de plus, s'il en était besoin, que les Juifs forment un peuple. Une telle union n'est possible que sur la base d'une nation commune.

On débattrait aussi d'une organisation dont chacun voit la nécessité. L'organisation est la preuve qu'un mouvement est raisonnable. Mais là nous touchons un point qui ne peut être assez clairement ni assez énergiquement établi. Nous autres sionistes ne souhaitons pas résoudre la question juive sur la base d'une organisation, mais d'une discussion internationale. La différence est d'une importance capitale à nos yeux, je n'ai pas besoin de vous le dire. C'est précisément ce qui donne sa légitimité à la réunion de ce Congrès. Il ne peut s'agir pour nous de complotisme, de tractations secrètes et de chemins détournés, mais d'un débat volontaire sous le contrôle permanent et avisé de l'opinion publique. L'un des prochains succès de notre mouvement - on en distingue déjà les grands traits - sera de transformer la question juive en question sioniste.

Un mouvement populaire aussi vaste ne peut être appréhendé que sous tous ses aspects. Le Congrès se préoccupera donc aussi des moyens intellectuels de redonner vie et de développer la conscience nationale juive. Sur ce point aussi il nous faut écarter tout malentendu. Nous n'envisageons pas d'abandonner un pouce de la culture acquise, mais voulons au contraire l'approfondir, comme tout savoir l'exige.

Du reste les Juifs ont toujours mieux cultivé leur esprit que leur corps, c'est bien connu. Les précurseurs pratiques du sionisme actuel s'en sont aperçus lorsqu'ils ont commencé à développer une agriculture juive. Nous ne voulons ni ne pouvons jamais parler de ces essais de colonisation, en Argentine et Palestine, qu'avec une

sincère gratitude. Mais c'étaient les premiers balbutiements, et non le dernier mot, du mouvement sioniste. Il doit être beaucoup plus étendu s'il veut devenir une réalité. Un peuple doit se prendre en charge lui-même ; s'il en est incapable, personne ne peut rien pour lui. Or nous autres sionistes voulons pousser le peuple à se prendre en charge. Ce faisant il ne faut pas éveiller des espoirs prématurés et malsains. C'est également pour cette raison que des négociations publiques comme les recherche notre Congrès sont si importantes. En y réfléchissant à tête reposée, chacun devra bien admettre que le sionisme ne peut atteindre son but qu'en affrontant sans réserve aucune les facteurs politiques en jeu. Les difficultés à obtenir l'autorisation de créer des colonies ne sont certes pas le fruit du sionisme sous sa forme actuelle. Il faut se demander quel intérêt trouvent à ces contes ceux qui les répandent. La confiance du gouvernement avec lequel on doit négocier l'installation à grande échelle de masses juives ne peut être obtenue qu'ouvertement et au prix d'un comportement loyal. Les avantages qu'un peuple peut apporter en échange sont si importants que les négociations ne peuvent que présenter d'emblée un grand sérieux. Ce serait une entreprise oiseuse que de discuter dès maintenant de la forme juridique que devra revêtir l'accord définitif. Une seule chose est non négociable: il doit être assis sur une base juridique et non sur la tolérance. Nous avons fait vraiment assez de mauvaises expériences avec la tolérance et le statut protégé des Juifs.

Par conséquent notre mouvement n'est rationnel que s'il recherche des garanties publiques et juridiques. La colonisation actuelle a obtenu ce que sa nature lui permettait d'atteindre. Elle a confirmé l'aptitude très contestée des Juifs à l'agriculture. Elle a établi cette preuve « *in perpetuum rei memoriam* » pour employer un terme juridique. Mais elle ne fournit ni ne peut fournir la réponse à la question juive. Et, avouons-le clairement, elle n'a pas rencontré beaucoup d'écho. Pourquoi ? Parce que les juifs savent compter- on prétend même souvent qu'ils savent trop bien le faire. Si l'on suppose maintenant qu'il y a neuf millions de Juifs et que la colonisation réussirait à installer dix mille personnes par an en Palestine, la solution de la question juive demanderait 900 ans. Ça n'a pas l'air très pratique.

Mais vous savez bien que ce chiffre de dix mille colons par an est déjà fantastique, dans les conditions actuelles. Avec un tel chiffre, le gouvernement turc s'empresserait de remettre en vigueur les anciennes d'interdictions d'immigration, et cela ferait notre affaire. Car celui qui croit que les Juifs peuvent se glisser en douce dans le pays de leurs pères, se leurre ou trompe les autres. Nulle part l'apparition de Juifs n'est signalée plus rapidement que dans la patrie historique de ce peuple, justement parce que c'est leur patrie historique. Et il ne serait pas non plus dans notre intérêt d'y aller de manière prématurée. L'immigration des Juifs apporterait un afflux de main-d'œuvre d'une ampleur

inespérée à ce pays aujourd'hui pauvre et même à tout l'empire ottoman. Sa Majesté le Sultan n'a du reste fait que de bonnes expériences avec ses sujets juifs, de même qu'il a été pour eux un souverain plein de bonté. Les conditions sont donc favorables pour mener à bien toute l'affaire au terme d'une sage et heureuse négociation. Le soutien financier que les Juifs peuvent offrir à la Turquie n'est pas insignifiant et pourrait servir à soulager divers maux dont souffre ce pays. Si la solution à la question juive était en même temps une partie de la solution à la question d'Orient, tous les peuples civilisés en tireraient avantage. L'arrivée des Juifs améliorerait sans doute aussi la situation des chrétiens d'Orient.

Mais ce n'est pas la seule chose qui attirerait au sionisme la sympathie des peuples. Vous savez que les problèmes avec les Juifs sont devenus une calamité pour nombre de gouvernements. Si l'on prend parti pour les Juifs, on dresse contre soi des masses excitées. Si l'on prend parti contre les Juifs, ceci entraîne de lourdes conséquences économiques en raison de l'influence particulière qu'exercent les Juifs sur le commerce mondial. La Russie en offre des exemples. Si le gouvernement reste neutre, les Juifs se trouvent sans défense devant l'ordre établi et ne voient d'autre recours que la subversion. Le sionisme, cette prise en charge des Juifs par eux-mêmes, offre une issue à ces difficultés particulières. Le sionisme, c'est tout simplement la paix. Et il connaît le sort ordinaire des artisans de paix : il doit se battre pour parvenir à ses fins. Mais quand des arguments plus ou moins honnêtes, hostiles à notre mouvement, en arrivent à nous accuser de manquer de patriotisme, cette objection douteuse tombe d'elle-même. Quel meilleur service rendre en effet à son pays que de l'aider à restaurer la paix intérieure ? On n'assistera sans doute nulle part au départ de tous les Juifs. Ceux qui peuvent ou veulent s'assimiler resteront et seront absorbés. Si après un accord convenable avec les facteurs politiques pertinents une émigration juive ordonnée commence, elle ne durera qu'autant que chaque pays concerné acceptera leur départ. Comment arrêter cette hémorragie ? Simplement en faisant reculer progressivement l'antisémitisme jusqu'à sa totale extinction. Voilà, selon nous, la solution à la question juive, celle que nous espérons.

Tout cela, mes amis et moi-même l'avons dit. Nous ne nous lasserons jamais de le redire encore et encore, jusqu'à ce qu'on nous comprenne. En cette occasion solennelle, alors que des Juifs de tant de pays sont ici rassemblés, à notre appel, l'appel antique de la nation, nous répétons solennellement notre profession de foi. Pourrions-nous ne pas nous sentir frôlés par l'aile d'un grand événement de l'Histoire lorsque nous pensons qu'en cet instant notre assemblée porte les espoirs et attentes de centaines de milliers de gens de notre peuple ? Très bientôt la nouvelle de nos débats et décisions s'envolera vers de lointains pays et jusqu'au-delà des mers. C'est pourquoi ce congrès doit apporter apaisement et lumières. Partout l'on doit apprendre ce que le sionisme, que l'on tenait pour une

sorte d'épouvantail apocalyptique, est en réalité : un mouvement civilisé, légal, humaniste pour atteindre le but auquel aspire depuis toujours notre peuple. Ce que certains d'entre nous ont dit ou écrit, on pouvait l'ignorer, c'était le droit de tous - mais ce n'est plus le cas pour les conclusions de ce congrès. Que, désormais maître de ses débats, il sache les gérer en toute sagesse.

Pour terminer : le Congrès veillera à sa propre durée, afin qu'après sa dispersion il ne soit pas oublié et inutile. Ce congrès crée pour le peuple juif un organisme dont il ne disposait pas jusqu'ici, mais dont il a un besoin urgent, un besoin vital. Notre cause est trop grande pour la remettre à l'ambition et à l'arbitraire de quelques individus. Si elle veut avoir une chance de succès, elle doit s'élever au-dessus de l'individuel. Et notre Congrès doit durer éternellement, et pas seulement jusqu'à ce que nous soyons délivrés de notre détresse ancestrale; c'est après qu'il sera plus que jamais nécessaire. Aujourd'hui nous sommes ici, sur le sol accueillant de cette ville libre ; mais où serons-nous dans un an?

Mais où que nous soyons et quel que soit le temps nécessaire à l'accomplissement de notre œuvre, vive notre Congrès, qu'il soit de haute tenue, qu'il vienne en aide aux malheureux et ne lèse personne, qu'il fasse honneur aux Juifs et soit digne d'un passé certes déjà lointain mais impérissable ! (Applaudissements enthousiastes)

Mandaté par la conférence préparatoire, Monsieur Pineles propose d'élire comme bureau :

1. Président : Dr Herzl
2. Vice-président: Dr Max Nordau
3. Vice-président: Dr Abraham Salz
4. Vice-président : Samuel Pineles

Secrétaires de séance : pour l'hébreu, M. Ussischkin, ingénieur ; pour l'allemand, le Dr Schauer ; pour le russe W. Temkin; pour l'anglais, J. de Haas.

Assistants : Dr M. Ehrenpreis, rabbin, Dr Alexander Mintz, Dr. M. T. Schnirer, David Wolfsohn.

Tous sont élus par acclamation.

Le Dr Herzl prend la présidence.

Le Président: Nous avons reçu une telle masse de contributions venues du monde entier que le bureau n'a pas encore réussi à les classer. Nous reportons donc provisoirement ce point de l'ordre du jour jusqu'à ce que le problème soit à peu près réglé et nous passons au point suivant :

« SITUATION GÉNÉRALE DES JUIFS »

La parole est au Dr Max Nordau.

Dr Max Nordau (Paris): Les différents rapporteurs vous décriront en détail la situation de nos frères dans leurs pays respectifs. J'ai eu entre les mains certains rapports, d'autres non. Mais même des pays sur lesquels mes collaborateurs ne m'ont pas fourni de renseignements, j'ai quelque connaissance, soit personnelle, soit provenant d'autres sources, si bien que je peux peut-être essayer sans me surestimer d'ébaucher un panorama de la communauté juive en cette fin du 19^{ème} siècle.

Ce panorama est assez uniforme. Partout où les Juifs forment un groupe relativement important au sein d'un peuple, ils sont malheureux. Il ne s'agit pas du malheur ordinaire qui est sans doute ici-bas le lot inévitable de notre race humaine. C'est un malheur particulier auquel les Juifs sont exposés en tant que Juifs et non en tant qu'êtres humains et qui leur seraient épargné s'ils n'étaient pas juifs.

Cette détresse juive prend deux formes : objective et morale. En Europe centrale et orientale, Afrique du Nord, au Proche et Moyen-Orient, précisément dans les régions qui abritent l'immense majorité - sans doute les neuf dixièmes - des Juifs, cette détresse doit être comprise au pied de la lettre. C'est un tourment physique quotidien ; l'angoisse du lendemain ; une lutte insupportable pour la simple survie. En Europe occidentale, les Juifs ont la vie un peu plus facile, même si une tendance à la leur rendre à nouveau plus difficile se fait jour récemment. La question du gîte et du couvert, celle de la sécurité physique, sont moins pressantes. Ici leur malheur est d'ordre moral. C'est une atteinte quotidienne à leur personnalité et à leur sens de l'honneur. C'est une répression brutale de leur aspiration à ces satisfactions spirituelles, auxquelles aucun non-Juif n'a jamais besoin de renoncer.

En Russie, où vivent plus de 5 millions de Juifs et qui est la patrie de plus de la moitié d'entre eux, nos frères sont soumis à plusieurs réglementations. Seule une secte juive peu nombreuse, celle des Karaïtes* jouit des mêmes droits que les sujets chrétiens du tsar. Les autres Juifs sont interdits de séjour dans de vastes pans de l'État. Seules quelques catégories de Juifs - par exemple les marchands de la première guilde, les titulaires de diplômes universitaires etc. sont traités avec libéralité. Mais pour être marchand de la première guilde, il faut

* Karaïtes : Secte juive remontant au VIII^{ème} siècle - voire beaucoup plus loin- et qui ne reconnaît que la « Miqra » ou « Tanakh » (Bible hébraïque) et non la tradition orale.

être riche, ce qui n'est pas le cas de beaucoup de Juifs russes, et peu nombreux sont également les titulaires de diplômes universitaires, car en Russie les Juifs sont soumis à un *numerus clausus* très restrictif pour l'accès à l'enseignement public secondaire et supérieur, et les diplômes étrangers ne donnent aucun droit. Certaines professions sont interdites aux Juifs, alors que tous les Russes chrétiens y ont accès. Ces malheureux sont cantonnés à quelques gouvernements* où il leur est impossible de mettre en œuvre leurs capacités et leur bonne volonté. Les formations offertes par l'État leur sont accordées avec parcimonie et certaines leur sont interdites en raison de leur pauvreté. Ceux qui le peuvent émigrent et vont chercher ailleurs le grand air et le soleil que leur patrie leur refuse; ceux qui n'en ont pas la jeunesse ou le courage restent dans leur misère et dépérissent sur tous les plans : intellectuel, physique et moral.

À notre connaissance, nos 250 000 frères juifs de Roumanie ne sont pas mieux traités. Ils sont tenus d'habiter en ville, livrés à l'arbitraire total des autorités et même des petits fonctionnaires, régulièrement exposés aux sanglantes exactions de la populace et subsistent dans des conditions économiques désastreuses. Notre rapporteur pour la Roumanie estime que la moitié des Juifs roumains vit dans un dénuement total.

Ce qui se passe en Galicie fait dresser les cheveux. Selon notre rapporteur, le Dr Salz, 70% des 772 000 Juifs galiciens sont littéralement des mendiants, des pauvres de profession ; ils demandent l'aumône, naturellement le plus souvent sans la recevoir. Je n'anticiperai pas sur les autres détails contenus dans son rapport. Vous n'avez pas à entendre deux fois ces horreurs.

Pour les 400 000 Juifs qui habitent la partie occidentale de l'Autriche, il suffit de savoir que, sur les 25 000 Juifs viennois, 15 000 sont trop pauvres pour être soumis à l'impôt cultuel. Sur les 10 000 qui restent, 90% sont dans la tranche inférieure. Mais même dans cette catégorie, les trois quarts sont dans l'impossibilité d'acquitter leur impôt. Contrairement ce qui se passe en Russie et Roumanie, la loi autrichienne, ne fait pas de distinction entre Juifs et chrétiens. Mais pour les pouvoirs publics la loi reste lettre morte, et dans les mœurs la mise au ban des Juifs, supprimée dans la loi, existe toujours. La discrimination sociale rend difficile aux Juifs de gagner leur pain et risque dans bien des cas, de les en empêcher tout à fait dans un avenir proche.

Les mêmes plaintes nous parviennent de Bulgarie : une loi hypocrite qui ne reconnaît pas de distinction fondée sur la religion, mais dont les autorités se soucient fort peu ; une hostilité présente dans tous les milieux, et qui tient les

* **Gouvernement : division administrative de l'Empire russe.**

Juifs à l'écart; détresse et misère sans issue pour une très large majorité des Juifs.

En Hongrie les Juifs ne se plaignent pas. Ils jouissent pleinement de leurs droits civils; ils peuvent travailler, acquérir des biens et leur situation économique s'améliore. Bien sûr, cet heureux état de choses n'est pas assez ancien pour avoir permis à la majorité des Juifs de sortir de la grande misère et en Hongrie non plus la plupart des Juifs ne sont pas encore parvenus même à un début d'aisance. En outre des gens bien renseignés disent que la haine des Juifs continue à couver en Hongrie aussi et n'attend qu'une occasion pour se déchaîner à nouveau.

Je me vois contraint de laisser de côté les 150 000 Juifs du Maroc, ainsi que les Juifs de Perse, dont le nombre est inconnu. Ces misérables n'ont même plus la force de se révolter contre leur indigence. Ils la supportent avec une résignation passive, sans se plaindre, et n'attirent l'attention que lorsque la populace envahit leurs ghettos, pille, viole et assassine.

Les pays dont j'ai parlé décident en maîtres du destin de plus de 7 millions de Juifs. Tous, à l'exception de la Hongrie, restreignent les droits les Juifs et les désavantagent au plan administratif ou social, les réduisant ainsi au statut de prolétaire ou à l'exercice de petits métiers sans leur laisser même un espoir de l'élever au-dessus de cette condition économique, quels que soient les efforts individuels ou collectifs qu'ils déploient.

Certains esprits « pratiques » qui s'interdisent toute « rêverie stérile » et cherchent à obtenir ce qui leur semble le plus à leur portée, pensent que la suppression des discriminations juridiques et légales permettrait de remédier à la misère des Juifs d'Europe centrale et orientale. Mais la Galicie apporte un démenti à cette opinion. Et elle n'est pas la seule. Tous les pays les plus civilisés ont tenté ce remède de l'émancipation juridique. Voyons les leçons à tirer de cette expérience.

Les Juifs d'Europe occidentale ne subissent aucune discrimination juridique. Ils peuvent circuler et s'épanouir librement. Exactement comme leurs compatriotes chrétiens. Cette liberté de mouvement a eu indubitablement des retombées économiques des plus favorables. Les qualités de la race juive - industrielle, persévérante, sobre, économe - ont conduit à un recul rapide du prolétariat juif, qui aurait même tout à fait disparu dans bien des pays sans l'immigration juive venue de l'Est du continent. Les Juifs émancipés d'Europe occidentale acquièrent relativement vite une aisance modeste. En tout cas la lutte pour le pain quotidien ne prend pas chez eux les formes effrayantes que nous avons rencontrées en Russie, Roumanie ou Galicie. Mais chez ces Juifs une autre forme de misère se fait jour : la misère morale.

En Europe occidentale, le Juif ne manque pas de pain, mais l'homme ne vit pas que de pain. En Europe occidentale, le Juif n'a pas à craindre qu'une populace haineuse attente à son intégrité physique ou sa vie, mais les blessures du corps ne sont pas les seules à faire souffrir et saigner. En Europe occidentale, le Juif a interprété son émancipation comme une véritable libération et s'est hâté d'en tirer toutes les conséquences. Les peuples lui font bien voir qu'il a tort de pratiquer cette logique ingénue. La loi institue avec magnanimité la théorie de l'égalité en droits. Mais en pratique les gouvernements et la société tournent en dérision cette égalité - c'est Sancho Pança promu vice-roi de l'île de Barataria. Le Juif dit naïvement : « Je suis un homme et comme tel rien d'humain ne m'est étranger. » On lui répond : « Doucement. Ton humanité est à utiliser avec modération ; il te manque le véritable sens de l'honneur, celui du devoir, la moralité, l'amour de la patrie, les idéaux, et donc nous devons t'exclure de toute activité qui exige ces qualités. »

Aucun fait n'a jamais corroboré ces terribles accusations. Tout au plus tel ou tel Juif, rebut de sa race et de l'humanité, est-il exhibé triomphalement de temps en temps et, au mépris de toute rigueur de pensée et de raisonnement, son cas fait l'objet d'une généralisation téméraire. Mais cette attitude possède un fondement psychologique : l'habitude, chez les êtres humains, de chercher à leurs préjugés affectifs des justifications *a posteriori* et d'apparence sensée. La vieille sagesse des peuples connaît depuis longtemps cette loi psychologique, qu'elle formule de manière très imagée dans le proverbe « Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage. » On prête aux Juifs tous les vices pour se prouver à soi-même que l'on a raison de les abhorrer. Mais l'abhorration est première.

Je dois le reconnaître avec douleur : les peuples qui ont émancipé les Juifs se sont trompés sur leurs propres sentiments. Pour avoir sa pleine efficacité, il aurait fallu que cette émancipation soit accomplie dans les cœurs avant d'être gravée dans la loi. Or ce n'a pas été le cas. Au contraire. L'histoire de l'émancipation des Juifs est l'un des chapitres les plus singuliers de l'histoire de la pensée européenne. Cette émancipation n'a pas reposé sur la reconnaissance des graves torts causés à un peuple, des traitements effroyables qu'on lui a infligés, si bien qu'il est temps de réparer des fautes millénaires ; elle n'est que la conséquence de la pensée géométrique linéaire du rationalisme français du 18^{ème} siècle. Ce rationalisme s'est élaboré, au moyen de la pure logique et sans référence au sentiment vivant, des principes aussi rigides que des axiomes mathématiques et s'est obstiné à mettre en application dans le monde réel ce système de raison pure. On connaît l'exclamation qui signe l'application à la politique de la méthode rationaliste : « Périrent les colonies plutôt qu'un principe ! »* L'émancipation des Juifs offre

* Phrase attribuée à Maximilien Robespierre lors du débat de mai 1791 à l'Assemblée constituante sur l'éligibilité des hommes libres de couleur aux assemblées coloniales, à laquelle il était favorable.

un autre exemple d'application pratiquement automatique de cette méthode. La philosophie de Rousseau et des Encyclopédistes avait abouti à la Déclaration des Droits de l'Homme. De cette dernière, la rigide logique des hommes du grand chambardement a fait dériver l'émancipation des Juifs. C'est un véritable syllogisme: Les hommes ont des droits de par leur nature ; or les Juifs sont des hommes ; donc les Juifs ont des droits de par leur nature. Et donc les Juifs furent déclarés égaux en droit sur le sol de France, non en raison d'un sentiment de fraternité envers eux, mais parce que la logique l'exigeait. Le sentiment populaire s'y opposait, mais la philosophie du grand chambardement plaçait les principes au-dessus des sentiments. Qu'on me pardonne cette expression, et qu'on n'y voie aucune ingratitude : les hommes de 1792 nous ont émancipés pour rester à cheval sur leurs principes.

Toute l'Europe occidentale a suivi l'exemple français, comme là non parce qu'elle écoutait son cœur, mais parce que, peuples civilisés, ils se sentaient obligés en tant que tels de s'appropriier les conquêtes du grand chambardement. De même que la Révolution française a imposé au monde le système métrique, elle a créé une sorte de mètre-étalon intellectuel, que les autres peuples ont intégré à leur corps consentant ou défendant pour mesurer leur degré de civilisation. Un pays qui prétendait être à la pointe de la civilisation se devait de posséder certaines institutions que le grand chambardement avait créées, adoptées ou développées, comme la démocratie représentative, la liberté de la presse, les jurés populaires, la séparation des pouvoirs etc. L'émancipation des Juifs faisait obligatoirement partie de cette panoplie des nations hautement civilisées, comme le piano fait partie du mobilier du salon, même si personne n'en joue dans la famille. Les Juifs d'Europe occidentale furent donc émancipés, non pour répondre à un désir profond, mais pour suivre une mode politique, non parce que les peuples avaient décidé dans leur cœur de tendre aux Juifs une main fraternelle, mais parce que les élites intellectuelles s'étaient ralliées à un certain idéal européen de civilisation qui exigeait entre autres que l'émancipation des Juifs figurât dans la loi. Un seul pays fait exception. Je veux parler de l'Angleterre. Le peuple anglais ne se laisse pas imposer quoi que ce soit de l'extérieur. Il met ses progrès en place de l'intérieur. En Angleterre, l'émancipation des Juifs est une réalité. Elle n'existe pas seulement dans les textes, mais aussi dans la vie. Elle était depuis longtemps réellement établie dans les esprits avant d'être expressément confirmée par le législateur. En Angleterre, le respect de la tradition est tel qu'on hésite toujours à supprimer formellement les restrictions juridiques appliquées aux non-conformistes* alors que les Anglais ne font depuis une génération plus

* Non-conformistes : appelés aussi dissenters (dissidents), ils refusaient de suivre la doctrine de l'Église anglicane. Parmi eux les Puritains, les Presbytériens, les Anabaptistes et les Calvinistes. Apparus vers 1566, sous Élisabeth Ire, lorsque l'archevêque de Cantorbéry, Matthew Parker, voulut forcer les ecclésiastiques à porter des ornements liturgiques. Les non-conformistes étaient tenus éloignés des emplois publics, civils ou militaires, par des lois appelées Test Acts.

aucune différence entre Juifs et chrétiens.

Bien sûr un grand peuple jouissant d'une vie intellectuelle intense ne se tient à l'écart ni des courants intellectuels, ni non plus des dévoiements intellectuels de son temps, et l'on observe en Angleterre aussi des cas isolés d'antisémitisme. Mais ce n'est rien d'autre, dans ce pays, que l'imitation d'une mode continentale que des imbéciles arborent par snobisme et fatuité, parce que c'est le dernier cri à l'étranger et donc prétendument le dernier chic. Au total, vous verrez que le rapport de M. Haas - étayé sur des faits et chiffres abondants - montre que la situation des Juifs est, en Angleterre, la meilleure de toutes celles qui vous seront présentées.

L'émancipation a complètement transformé la nature du Juif, le métamorphosant en un nouvel être. Le Juif d'avant l'émancipation était un étranger parmi les nations, mais il ne songeait pas un instant à se révolter contre cet état de choses. Il avait conscience d'appartenir à une autre race et de n'avoir rien en commun avec les autochtones. Il n'aimait pas la rouelle jaune cousue à son manteau, parce qu'elle invitait la populace à le malmenier sans avoir à craindre les tribunaux, mais de son propre chef il affichait sa différence beaucoup plus fortement que ne le faisait le petit morceau de tissu jaune. Si les autorités ne l'enfermaient pas dans un ghetto, il s'en construisait un lui-même. Il voulait vivre avec les siens et n'avoir avec les chrétiens du pays que des relations économiques. Au mot de « ghetto », on associe aujourd'hui des relents de honte et d'humiliation. Mais la psychologie des peuples et l'histoire des mœurs nous enseignent que le ghetto, quelles qu'aient pu être les intentions des peuples d'accueil, n'était pas, pour les Juifs d'autrefois, une prison, mais un refuge. On ne fait pas mentir l'histoire en disant que seul le ghetto a permis aux Juifs de survivre aux terribles persécutions médiévales. Le ghetto était l'univers propre du Juif, un refuge sûr, il était pour lui une patrie intellectuelle et spirituelle; c'est là qu'il trouvait les compagnons aux yeux desquels il voulait et pouvait faire reconnaître sa valeur ; une société au sein de laquelle être reconnu constituait l'ambition suprême, être méprisé ou mal vu la punition pour votre indignité; là que toutes les qualités spécifiques de la judéité étaient en honneur et que les cultiver vous valait cette admiration qui est pour toute âme humaine le meilleur aiguillon. Si ce qui était prisé dans le ghetto était méprisé hors du ghetto, quelle importance ? L'opinion du monde extérieur au ghetto ne comptait pas, c'était celle d'ennemis ignorants. On s'efforçait de plaire à ses frères, et cela suffisait à donner sens à votre vie. On peut en ce sens considérer que les Juifs des ghettos menaient une vie pleinement satisfaisante au sens spirituel. Leur situation dans le monde était peu sûre, souvent très menacée, mais à l'intérieur du ghetto ils parvenaient à déployer toutes les dimensions de leur particularisme et leur âme n'était en rien tiraillée. Ils étaient en harmonie avec eux-mêmes, et aucun des éléments normaux de la vie en société ne leur

faisait défaut. Ils pressentaient aussi obscurément toute la signification du ghetto pour leur vie intérieure et leur seul souci était de le protéger par un rempart invisible beaucoup plus haut et plus épais que les murs de pierre bien palpables qui l'entouraient. Tous les us et coutumes juifs n'avaient en fait d'autre but, d'ailleurs inconscient, que de préserver la judéité en se démarquant des peuples, d'entretenir la communauté juive, de rappeler sans cesse à l'individu juif qu'en abandonnant sa spécificité il se perdait lui-même. Ce besoin de se démarquer était à l'origine de la plupart des rituels, qui chez le Juif moyen ne se dissociaient pas de la notion même de foi; et bien d'autres signes distinctifs dans le vêtement ou le comportement, purement superficiels et souvent fortuits, dès qu'ils avaient acquis droit de cité chez les Juifs, étaient sacralisés, afin d'assurer leur observance. Le caftan, les papillotes, le bonnet de fourrure, l'argot juif n'ont de toute évidence rien de religieux. Mais aux yeux méfiants des Juifs orientaux, s'habiller à l'européenne et parler correctement une quelconque langue semble déjà un pas en direction de l'apostasie. Car celui qui agit ainsi a déjà rompu les liens qui le rattachent à ses congénères, et ces derniers sentent que seuls ces liens garantissent cette appartenance à une communauté sans laquelle l'individu ne peut, à terme, s'affirmer sur le plan moral et spirituel et finalement en tant qu'être humain.

Telle était la psychologie du Juif du ghetto. Puis vint l'émancipation. La loi assura aux Juifs qu'ils étaient citoyens à part entière du pays où ils étaient nés. Ce qui eut un effet suggestif sur ceux qui l'avaient proclamée et pour le temps d'une lune de miel, les chrétiens agrémentèrent cette loi de gloses chaleureuses. Le Juif, pris d'une sorte d'ivresse, se hâta de couper tous les ponts derrière lui. Maintenant qu'il avait une nouvelle patrie, il n'avait plus besoin du ghetto ; la possibilité de nouer d'autres relations rendait superflu son attachement à ses coreligionnaires. Son instinct de conservation s'adapta aussitôt totalement à ses nouvelles conditions de vie. Naguère cet instinct lui dictait de se démarquer strictement, maintenant il l'invitait à se rapprocher des autres et à leur ressembler le plus possible. Le contraste salvateur faisait place à un profitable mimétisme. Pour une ou deux générations, suivant le pays, et avec un étonnant succès. Le Juif pouvait se croire seulement un Français, un Allemand, un Italien comme les autres - et il puisait à la même source culturelle que ses compatriotes cette communauté de vie indispensable à l'être humain pour s'épanouir complètement. Et voilà qu'après avoir été en sommeil durant 30 à 60 ans en Europe occidentale, l'antisémitisme remonte depuis 20 ans environ des profondeurs de l'âme populaire et dévoile aux yeux du Juif horrifié sa véritable situation, qu'il ne percevait plus. Certes il était toujours électeur, mais on l'excluait avec ou sans douceur des assemblées et associations de ses compatriotes chrétiens. Il pouvait toujours aller où bon lui semblait, mais partout il se heurtait à des panneaux qui lui signifiaient « Entrée interdite aux Juifs ». Il avait toujours le droit d'exercer toutes les charges qui sont l'apanage d'un citoyen, mais les autres droits que celui

de voter, les droits plus nobles, ceux qui récompensent les dons et compétences, lui étaient brutalement déniés.

Voilà quelle est la situation actuelle du Juif émancipé d'Europe occidentale. Il a abandonné son identité juive particulière et les peuples au sein desquels il vit lui déclarent qu'il n'a pas pour autant acquis la leur. Ses congénères, il les fuit, car l'antisémitisme les lui a rendus odieux, ses compatriotes le repoussent quand il veut se mêler à eux. Il a perdu le ghetto, son ancienne patrie, et sa nouvelle patrie - son pays natal - se dérobe à lui. Plus de sol ferme sous ses pieds, et plus de communauté où il pourrait s'intégrer, où il serait le bienvenu et jouirait de tous les droits. De ses compatriotes chrétiens, il ne peut attendre de justice, encore moins de bienveillance, ni pour son être ni ses actes. Il a le sentiment que le monde entier lui en veut et ne voit pas où il pourrait trouver de la chaleur humaine, quand il en a besoin et la recherche.

Voilà ce que j'appelle la misère morale des Juifs, et elle est plus amère que la misère physique, car elle s'attaque à des êtres plus nuancés, plus fiers, plus sensibles. Le Juif émancipé est fragilisé, peu sûr de lui dans ses relations avec les autres, anxieux lorsqu'il entre en contact avec des inconnus, méfiant envers les sentiments secrets de ses amis eux-mêmes. Il consacre le meilleur de ses forces à réprimer et anéantir, ou tout du moins à dissimuler péniblement le plus intime de lui-même, car il craint de révéler que cette part est juive, et il n'a jamais le plaisir de se montrer tout entier tel qu'il est, d'être lui-même dans toutes ses pensées, tous ses sentiments, toutes les inflexions de sa voix, tous les battements de ses paupières, tous les mouvements de ses doigts. Intérieurement il est mutilé, extérieurement inauthentique, et donc toujours ridicule, et tous les esprits élevés, tous les esthètes le rejettent, comme ils le font pour tout ce qui est « en toc ».

En Europe occidentale, tous les Juifs de quelque valeur souffrent de cette peine et cherchent à l'adoucir, à en être sauvés. Ils n'ont plus la foi qui donne la patience de supporter tous les maux parce qu'on y voit la main de la Providence, d'un Dieu qui vous aime même s'il vous châtie. Ils n'attendent plus le Messie et son avènement qui viendra un jour les combler. Plusieurs cherchent leur salut dans l'abandon du judaïsme. Certes l'antisémitisme raciste, qui nie la vertu rédemptrice du baptême, laisse à ce plan de salut peu de chances de succès. Et il n'est pas non plus vraiment recommandé d'entrer dans la communauté des chrétiens au prix d'un mensonge et d'un blasphème (car il s'agit la plupart du temps d'incroyants ; je ne parle pas, bien sûr, de la minorité qui a vraiment la foi.) Quoi qu'il en soit, nous assistons à la naissance d'une nouvelle communauté de marranes*, incomparablement pire que l'ancienne. Cette dernière avait un caractère idéaliste : quête intime de la vérité, sentiment de culpabilité et de remords, et très souvent elle cherchait expiation et purification dans un martyre très consciemment accepté. Les nouveaux marranes abjurent le judaïsme avec colère et amertume,

* Marranes : Juifs espagnols et portugais convertis au christianisme pour échapper à l'Inquisition et restés secrètement juifs, du moins aux yeux des catholiques.

et tout au fond d'eux-mêmes, même s'ils ne se l'avouent pas, ils conservent à l'égard du christianisme une rancune pour l'humiliation et le mensonge qu'ils s'imposent, la haine qui les a poussés à mentir. Ce que deviendront à l'avenir ces nouveaux marranes, qu'aucune tradition morale ne protège, dont l'âme est empoisonnée par la haine du sang étranger et de leur propre sang, et qui ont perdu toute estime de soi en fondant leur vie sur un mensonge sans cesse présent à leur esprit me donne le frisson. D'autres attendent leur salut du sionisme, qui à leurs yeux n'est pas l'accomplissement d'une promesse mythique de l'Écriture, mais la voie qui permettra aux Juifs d'accéder enfin à une existence qui pour un non-Juif va de soi, aussi bien dans l'Ancien que dans le Nouveau monde, en lui fournissant les plus simples et les plus immédiates des conditions : un environnement social sûr, une communauté bienveillante, la possibilité de mettre toutes ses forces au service de la réalisation de son être profond, au lieu de les détourner pour le réprimer, le falsifier ou le déguiser, et se détruire ainsi soi-même. D'autres encore, que le mensonge du marrane indigné, mais qui, attachés à leur patrie par trop de fibres, trouvent trop dur et trop cruel le renoncement que le sionisme implique, se jettent dans les bras de la subversion la plus effrénée avec une arrière-pensée confuse : après avoir fait du monde présent un tas de décombres sur lequel édifier un nouveau monde, peut-être ne comptera-t-on pas l'antisémitisme au nombre des éléments de valeur à sauver de l'ancien.

Voilà la physionomie qu'offre Israël en cette fin du 19^{ème} siècle. En un mot : les Juifs sont en majorité une tribu de mendiants mis au ban de la société. Plus industriels et inventifs que la moyenne des Européens, pour ne rien dire des peuples indolents d'Asie et d'Afrique, les Juifs sont condamnés à la pire misère prolétarienne, parce qu'on leur interdit le libre usage de leurs capacités. Possédés d'une faim, d'une fringale irrépressible de savoir, ils se voient refuser l'accès aux lieux où l'on diffuse le savoir - véritables Tantale du savoir dans nos temps privés de mythes. Doués d'une immense puissance créatrice, dont la force les propulse sans cesse hors des profondeurs boueuses dans lesquelles on les plonge et où l'on cherche à les ensevelir, ils se brisent le crâne contre l'épais couvercle de glace que la haine et le mépris ont posé au-dessus de leur tête. Êtres sociaux par excellence, à tel point que leur foi elle-même leur recommande d'être au moins trois à table pour manger et dix pour prier si l'on veut accomplir une action méritoire et agréable à Dieu, se retrouvent exclus de la société normale, celle de leurs compatriotes, et condamnés à une tragique solitude. On leur reproche de toujours vouloir être les premiers et pourtant s'ils veulent être meilleurs, c'est qu'on leur refuse l'égalité. On leur reproche de se sentir solidaires de tous les Juifs du monde et leur malheur, c'est justement d'avoir, au premier serment amical d'émancipation, fait disparaître de leur cœur toute trace de solidarité avec les autres Juifs pour laisser toute la place à l'amour pour leurs compatriotes. Abrutis par les accusations que font pleuvoir sur eux les antisémites, ils finissent par douter d'eux-mêmes et par être bien près de s'identifier à l'épouvantail

physique et intellectuel que leurs ennemis mortels font d'eux. Il n'est pas rare de les entendre murmurer qu'ils devraient tirer profit des critiques de l'ennemi et tenter de guérir les défauts qu'on leur reproche ; ils ne pensent pas une minute que ces reproches ne leur sont d'aucune aide, parce qu'ils ne correspondent en rien à des manques véritables, mais ne sont que le résultat de cette loi psychologique qui amène les enfants, les sauvages et les fous malveillants à rendre responsables de leurs souffrances des êtres et des choses qui leur inspirent de la répulsion. À l'époque de la Peste Noire on les accusait d'empoisonner les sources ; aujourd'hui les paysans les accusent de faire baisser le prix des céréales ; les artisans, de démolir la petite entreprise ; les conservateurs, d'être des opposants de principe. Quand on n'a pas de Juifs sous la main, on rend responsables de ces maux d'autres groupes de population, le plus souvent des étrangers, parfois aussi des minorités autochtones, des sectes ou des sociétés secrètes. Cet anthropomorphisme du ressentiment à l'égard des responsables supposés des maux publics ne prouve rien contre ceux qu'on en accuse, si ce n'est que leurs accusateurs les haïssaient déjà lorsque ces maux se sont abattus sur eux et qu'ils ont cherché un bouc émissaire.

Le tableau ne serait pas complet si je n'ajoutais pas une dernière touche. Une légende à laquelle jusqu'à des gens sérieux et cultivés, et même pas forcément antisémites, ajoutent crédit, c'est que les Juifs dominent le monde et possèdent toutes les richesses de la terre. Eux, qui ne sont même pas en mesure de protéger leurs congénères contre les violences de la misérable racaille arabe, marocaine et perse, tireraient les ficelles du pouvoir ? Eux, dont plus de la moitié n'a pas une pierre où reposer sa tête ni un vêtement pour se couvrir, incarneraient Mammon ? Une dérision qui vient s'ajouter à la haine et verser son venin sur les blessures que celle-ci a causées. Certes, il y a quelques centaines de Juifs riches comme Crésus, dont la fortune tapageuse s'exhibe aux yeux de tous. Mais qu'a Israël de commun avec ces gens-là ? La plupart d'entre eux - je fais bien volontiers quelques exceptions - sont parmi les natures les plus basses de toute la communauté juive, qu'une sélection naturelle a destinées aux professions où l'on gagne rapidement des millions, voire des milliards - ne me demandez pas comment ! Dans une société juive normale, intégralement juive, ces gens seraient en raison de leur nature innée les plus méprisés par le peuple et en tout cas ne recevraient jamais les distinctions honorifiques et titres nobiliaires que leur accorde la société chrétienne. Le judaïsme des Prophètes et des Tannaïms, le judaïsme d'Hillel et de Philon, d'Ibn Gabirol, de Yehouda Halévy et de Maïmonide*, de Spinoza et de Heine est totalement étranger à ces richards qui dédaignent ce que nous vénérons et adorent ce que nous méprisons. Ces gens fournissent le principal

* Tannaïms : lignées de sages dispensant l'enseignement talmudique. Hillel et Philon : respectivement rabbin et philosophe juif autour du début de l'ère chrétienne. Ibn Gabirol, Yehouda Halévy et Maïmonide : philosophes juifs andalous des 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} siècles, adeptes de la tolérance et de l'ouverture aux autres.

prétexte à la nouvelle haine des Juifs, dont les fondements ne sont plus religieux, mais économiques. Et ils n'ont jamais rien fait d'autre pour la communauté juive – qui souffre de leur fait - que de lui jeter quelques aumônes, qui pour eux ne représentent rien, et ne servent qu'à nourrir ce cancer typiquement juif qu'est le *schmorrer*. Jamais ils n'ont été au service d'aucun idéal et ils ne le seront sans doute jamais. D'ailleurs beaucoup s'éloignent du judaïsme, et nous leur souhaitons bonne route, nous contentant de regretter qu'ils soient tout de même de sang juif, même s'ils en sont la lie.

Personne n'a le droit de rester indifférent devant la détresse des Juifs, ni les peuples chrétiens, ni nous-mêmes, les Juifs. C'est un grand péché que de réduire à la misère physique et intellectuelle une tribu dont même ses pires ennemis n'ont pas dénié les dons : c'est un péché contre elle et contre l'œuvre de civilisation, à laquelle les Juifs pourraient et voudraient collaborer de façon significative. Et il peut y avoir danger pour tous les peuples à maltraiter des hommes résolus, supérieurs à la moyenne dans le bien comme dans le mal et à susciter ainsi chez eux une rancœur qui pourrait en faire des ennemis de l'ordre établi. La microbiologie nous apprend que de petits organismes, inoffensifs tant qu'ils vivent à l'air libre, deviennent des agents effroyablement pathogènes dès qu'on les prive d'oxygène, qu'on fait d'eux, pour parler comme les spécialistes, des êtres anaérobies. Peuples et gouvernements devraient se garder de transformer les Juifs en organismes anaérobies ! Ils pourraient avoir à le payer cher, quels que soient alors leurs efforts pour se débarrasser du Juif devenu par leur faute un nuisible.

La détresse des Juifs crie à l'aide, nous l'avons vu. Ce sera la première tâche de ce Congrès que de la secourir. Je laisse maintenant la parole à mes co-rapporteurs, qui compléteront le tableau que j'ai esquissé à grands traits et dont les exposés vous donneront le plus souvent l'impression d'écouter des « Kinnoth »*. (Applaudissements, ovations enthousiastes)

Le Président : La parole est à Monsieur Oscar Marmorek, architecte.

Oscar Marmorek : Mes chers frères ! Ce jour est un miracle pour notre peuple, qui ne s'est pas exprimé durant 18 siècles et qui aujourd'hui envoie ici des représentants du monde entier pour tenir conseil à son propre sujet. Même si le Congrès s'était borné aux deux discours que vous avez applaudis avec tant de ferveur, il aurait déjà valu la peine de l'organiser.

Mes chers frères, les mots que nous venons d'entendre ne s'effaceront jamais, ni dans l'histoire de l'humanité, ni dans celle des Juifs. Ce que nous avons entendu, jamais nous ne pourrions l'oublier, et nous n'en avons pas le droit. Mais il ne suffit pas de les avoir entendus, il faut aussi qu'ils soient lus. Tous doivent savoir ce que nous sommes, ce que nous voulons et ce que nous allons faire. Nous entendrons d'autres exposés que celui du Dr Nordau au sujet de la triste situation

** Kinnoth : élégies déplorant les diverses catastrophes qu'a connues le peuple juif au cours de sa longue histoire, depuis la destruction du Temple de Jérusalem par les Romains en 70.

des Juifs. Mais je ne crois trahir personne en affirmant que les deux discours précédents méritent d'être imprimés à part. Avant de poursuivre nos débats, nous nous acquittons donc d'un devoir important en exprimant à Monsieur le Dr Herzl et Monsieur le Dr Nordau notre très profonde reconnaissance pour ce qu'ils nous ont déjà offert. (Immenses ovations)

Le Président : Il a été décidé que tous les comptes-rendus sténographiés seraient publiés. Je juge inapproprié de publier à part les deux premiers discours, car en agissant ainsi nous dévaloriserions les contributions des orateurs que nous n'avons pas encore entendus ; je mettrai toutefois aux voix la proposition Marmorek. Je ne crois pas utile de débattre plus longtemps à ce sujet. Que ceux qui sont pour une publication à part lèvent la main. (La proposition est votée à l'unanimité.)

INTERRUPTION DE SÉANCE

Le Président : Quelques codicilles ont été ajoutés à la proposition Marmorek ; comme il ne s'agit que des détails techniques de l'application d'une décision, je crois que vous laisserez à la Commission du Congrès le soin d'en terminer avec cette question; en revanche j'aimerais vous demander de remettre désormais toute nouvelle proposition par écrit à moi ou à un membre du bureau.

Je donne la parole à Monsieur le Docteur Salz, rapporteur pour la

SITUATION DES JUIFS DE GALICIE

Dr A.Salz (Tarnov) :

Dans un premier temps j'exposerai la situation intellectuelle, morale et économique des Juifs galiciens. La Galicie, peuplée de Polonais dans sa partie occidentale et de Ruthènes dans sa partie orientale, et dont les habitants, pour des raisons qui n'ont pas à être évoquées ici, présentent, par rapport aux peuples d'Europe occidentale, une arriération économique et culturelle, abrite comme les autres pays d'Europe orientale où les Juifs se sont installés depuis des siècles un type spécifique de Juifs - le Juif galicien, dont on a déjà beaucoup parlé mais qui a aussi fait l'objet, de manière tout à fait injuste, des pires attaques. Son costume très particulier et son dialecte judéo-allemand datant de son séjour en Allemagne du Sud et auquel, par conservatisme mal compris, il est resté jalousement attaché, ont dressé entre ses frères occidentaux et lui un mur qui a rendu la compréhension mutuelle difficile. Mais en dépit de ces caractères tout extérieurs les Juifs galiciens ont conservé un cœur sincèrement juif qui n'attend que la plus petite étincelle pour brûler à nouveau avec ardeur pour le bien de la communauté juive. Je dis « à nouveau », car c'est tout récemment que les

Juifs galiciens sont tombés dans leur apathie et leur inculture actuelles. Dans la première moitié de ce siècle, la Galicie était encore un milieu où prospéraient le savoir et le sens communautaire juifs. À l'époque, en Galicie, on trouvait encore des gens comme Oerter, Krochmal et Rappaport* pour écrire et agir.

Mais la période de l'assimilation, qui commença à sévir dans la seconde moitié du siècle, provoqua malheureusement un changement en ce sens car elle éloigna une partie des Juifs de Galice de leur culture propre sans leur en proposer de meilleure, tandis que la très grande majorité de ces Juifs, les orthodoxes « hassidim », se sont marginalisés et enfermés dans une bigoterie d'un ritualisme sclérosant.

Jusque-là les deux camps - les assimilationnistes et leur indifférence à toute forme de judaïsme et les hassidim avec leur intolérance - s'opposaient frontalement, mais la montée de l'antisémitisme d'une part et le lien unificateur de la pensée sioniste de l'autre ont commencé à rapprocher peu à peu les hommes clairvoyants des deux camps et à arrondir les angles. Le degré moyen de culture des Juifs de Galicie ne diffère pas sensiblement de celui des autres Juifs d'Europe orientale, même s'il faut bien avouer que les Juifs galiciens n'ont pas beaucoup tiré parti de la liberté qu'accorde la loi aux Juifs d'Autriche pour élever leur niveau de culture autant qu'ils auraient pu et dû le faire.

Malgré tout, en Galicie, les analphabètes sont nettement moins nombreux chez les Juifs que chez les autochtones, et si nous songeons que les Juifs galiciens progressistes envoient désormais leurs enfants à l'école publique et les conservateurs au « heder » (l'école hébraïque), qui apprend aux enfants à lire et écrire l'hébreu, on peut considérer qu'il n'y a aucun véritable analphabète dans la jeunesse juive galicienne. Je vais vous présenter maintenant quelques statistiques sur la fréquentation des écoles publiques par les jeunes Juifs. Nous ne disposons malheureusement pas de données sur le nombre d'enfants scolarisés en primaire.

Dans les lycées de Galicie, les élèves juifs représentaient

en 1877 15,5% du nombre total

en 1890 18,5% " " "

Dans les collèges

en 1877 19% du nombre total

en 1890 14,5% " " "

Dans les instituts de formation des maîtres

en 1875 0,24% (1 seul Juif)

en 1880 6% des hommes (58 élèves) et 13% des femmes (94

* Nachman Krochmal : philosophe, théologien et historien juif galicien, 1785-1840. Solomon Judah Löb Rapoport : rabbin juif galicien, élève du précédent, 1790-1867. Tous deux des maskilim, des adeptes de la Haskala, mouvement de pensée juif inspiré des Lumières, et de la « science du judaïsme » née à Berlin en 1819 sous l'influence du philosophe Hegel.

élèves)

en 1890 3% des hommes (27) et 8% des femmes (45)

Cette régression s'explique par le fait que maintenant les Juifs sont exclus des postes d'enseignement public, sauf l'enseignement religieux juif.

Les écoles professionnelles comptaient

en 1882 39 Juifs pour 1325 chrétiens

en 1886 294 Juifs pour 2015 chrétiens.

À l'Université de Lemberg le pourcentage d'étudiants juifs s'élevait

en 1871, à 7,2%

en 1880, à 9,4%

en 1890, à 20%

À l'École technique supérieure de Lemberg on comptait

en 1894 25 Juifs pour 254 chrétiens

en 1895 21 Juifs pour 248 chrétiens

en 1896 31 Juifs pour 324 chrétiens

Lorsqu'ils interprètent la morale très décriée des Juifs galiciens, leurs adversaires oublient sagement de choisir un bon angle d'approche. Je ne nierai pas que les Juifs de Galicie commettent davantage de délits crapuleux que la population locale - les statistiques le prouvent. Mais il faut bien faire remarquer que les Juifs ne commettent presque aucun autre délit et que ceci compense cela, et que de plus leur métier - ils sont exclusivement commerçants - favorise ce type de délit.

Politiquement les Juifs jouent un rôle assez lamentable, puisqu'ils servent d'hommes de main à la noblesse polonaise, qui opprime les autres groupes, et sont par contrecoup copieusement pillés par les mineurs et cheminots de Masurie rameutés contre eux. Chodorów, Schodnica et les excès de soldats à Tarnów ont récompensé à juste titre la servilité dont ont fait preuve les Juifs galiciens envers le gouvernement et la noblesse polonaise lors des dernières élections, au mépris frappant de leurs intérêts les mieux compris.

Mais on cultive dans les communautés culturelles galiciennes la corruption la plus épouvantable et le pire despotisme, et si le sens et la fermeté politique s'éveillent - des signes encourageants se font jour çà et là - c'est là, dans ce secteur de l'organisation du culte qui est la clé des élections générales galiciennes, qu'il faut commencer le nettoyage.

J'en arrive au deuxième point de mon exposé :

SITUATION ÉCONOMIQUE DES JUIFS GALICIENS

Je m'appuie ici sur les sources suivantes : A. Kerkis : Données statistiques (Manuscrits) ; T. Rutowski : Annales statistiques de Galicie, Lemberg, 1887, 1893, 1894 ; Enquête auprès des comités de district, Conseils des communautés israélites et personnes privées sur la situation économique des Juifs galiciens, menée par le Comité d'aide aux Juifs galiciens indigents (Président : Dr Arnold de Porada Rapoport; Rapporteur : Hermann Feldstein, 1895) ; Pilat : Données statistiques du Bureau régional des statistiques, 1895 ; Rapports annuels de l'Université impériale et royale de Lemberg; Rapports annuels de l'École technique supérieure de Lemberg ; E. Kietz : Revue mensuelle de statistiques, 1883 ; Dr Alfred Nossig : « Hygiène sociale des Juifs (page 134). En outre : « Matériel statistique relatif à la tribu juive » et « Tentative de solution de la question juive ».

La Galicie est un des pays européens où la densité de la population juive est la plus forte. Dans ce pays de 78 497 km² et de 6 529 626 habitants vivent d'après le recensement de 1890 772 213 Juifs - dont la majorité s'entasse toutefois dans des villes et gros villages. En Galicie il n'y a pas de régions réservées, comme en Russie, et les lois autrichiennes autorisent les Juifs à s'installer où ils veulent ; mais de fait les Juifs ont été contraints de vivre dans les villes et gros villages. Près de 71% des Juifs de Galicie y habitent, ils peuvent former 60% et plus de la population totale dans plusieurs villes, alors qu'en moyenne les Juifs ne représentent que 38,4% de la population citadine galicienne.

Le reste de la population juive vit en familles isolées ou groupées à quelques-unes en rase campagne et forme à peine 3,28% de l'ensemble des ruraux. Il y a 630 propriétaires fonciers juifs, une très petite fraction des exploitants agricoles inscrits au cadastre, d'autres sont métayers ou meuniers, tous les autres Juifs ruraux sont de petits commerçants, des aubergistes, des domestiques ou des ouvriers agricoles. C'est pourquoi l'essentiel des Juifs galiciens vit en ville. Cette absence de propriété foncière est en dépit de la libéralité de la loi autrichienne depuis 1867 une conséquence de la situation factuelle.

Les Juifs qui, écartés durant des siècles de l'accès à la propriété foncière par des règlements restrictifs, ont déjà développé une certaine timidité devant l'agriculture et un penchant pour le commerce et la boutique, se voient maintenant encore, après la suppression des restrictions légales, gênés par l'hostilité de la population autochtone et les chicaneries des administrations autonomes de district et communales quand ils veulent s'installer à la campagne.

La fermeture consécutive aux élèves juifs des deux écoles d'agronomie et des écoles d'horticulture galiciennes, pourtant financées par les contribuables juifs, en est l'illustration.

Ruthènes et Polonais sont avares du moindre arpent de terre et l'indignation se déchaîne dans la presse, dès qu'un Juif acquiert une superficie de terre agricole un peu importante. Lorsque le domaine Podhajce fut acheté il y a plusieurs années par un Juif de Lemberg, une telle excitation s'empara de la presse locale et de vastes pans de la population que le Juif se hâta de renoncer à son acquisition.

Dans ces conditions le gros des Juifs galiciens se voit contraint de vivre dans les villes et les bourgs. Les 70% de Juifs galiciens qui vivent entassés dans les villes y sont forcés, par manque d'autres possibilités professionnelles, de vivre du commerce et de l'artisanat. En l'absence de statistiques autrichiennes sur la répartition des professions citadines chez les Juifs et la proportion de Juifs et de chrétiens exerçant un métier donné, la compilation de données qui suit permettra peut-être cependant de se faire une idée approximative de la situation où se trouve cette majorité de la population juive galicienne. Parmi les professions dites libérales, seules celles de médecin et d'avocat sont ouvertes aux Juifs, les autres leur étant presque inaccessibles, tout comme le fonctionariat. Car jusqu'à ces dernières années, quand on manquait de candidats chrétiens aux chemins de fer, postes et télégraphes, les Juifs pouvaient être admis et promus au moins aux grades inférieurs dans ces branches des administrations publiques, mais maintenant que, depuis un certain temps déjà, on ne manque plus de chrétiens éligibles à ces postes publics, on perçoit dans ce domaine aussi un rejet patent de l'élément juif. On en est au point de voir opposer ouvertement un refus aux candidats à un emploi, si modeste qu'il soit, dans l'administration du pays ou de la province uniquement en raison de leur confession.

Quant à la grande entreprise, les Juifs recherchent bien sûr aussi une activité dans ce secteur, mais dans ce pays pauvre en capitaux et peu entreprenant la grosse industrie est peu développée et n'en est qu'à ses débuts ; les capitalistes juifs n'ont donc qu'une faible part dans ce domaine.

Le gros de la population juive citadine se répartit donc entre artisans, marchands, boutiquiers, courtiers, agents d'affaires, aubergistes, travailleurs intermittents et mendiants. À partir d'une enquête établie par le « Comité d'aide aux Juifs galiciens indigents », créé il y a quelques années par le député au Conseil de l'Empire Dr Rappaport, nous pouvons nous faire une idée approximative de la situation et de la répartition entre diverses catégories professionnelles

Cette enquête n'a concerné que 126 localités. Ces localités abritent 45 000

marchands, boutiquiers et courtiers juifs, 14 000 artisans, 12 000 aubergistes juifs, 36 000 Juifs qui n'occupent que des emplois provisoires et occasionnels, et 38 000 qui vivent de la charité publique.

Comme on ne peut vraiment pas classer les 36 000 travailleurs occasionnels dans une quelconque catégorie professionnelle et qu'ils font plutôt partie des sans-emploi, on en arrive à la triste conclusion que sur 145 000 Juifs, 74 000 sont des sans-emploi ou des mendiants avérés.

Et si l'on y ajoute que les réponses à cette enquête ne parlent que par euphémisme de 45 000 marchands, boutiquiers et courtiers, 14000 artisans et 12 000 aubergistes, car celui qui a séjourné dans une petite ville de Galicie a pu s'assurer rapidement que près de la moitié de ces prétendus artisans sont de pauvres cordonniers, que la moitié des aubergistes sont indigents et presque la moitié des prétendus marchands ne sont en réalité que de malheureux colporteurs et des camelots misérables, on peut sans risque d'erreur en conclure que sur les 145 000 Juifs qui vivent dans ces 126 localités, à peine 35 ou 40 000 vivent dans des conditions matérielles à peu près correctes et atteignent ou dépassent le niveau de vie moyen du pays, alors que les 100 000 qui restent sont déjà des mendiants ou à coup sûr en passe de le devenir.

Et l'existence des Juifs est la même que dans ces 126 localités partout ailleurs en Galicie.

Voilà quelle est la situation, ou plutôt la détresse matérielle des Juifs dans les villes de Galicie. Et il n'y a actuellement ou dans un avenir proche aucun espoir d'amélioration ; bien au contraire, plusieurs indices incitent à penser que les Juifs galiciens vont être soumis à une très dure concurrence, qui devrait inmanquablement tourner à leur désavantage, car ils sont les plus faibles. La population autochtone, qui jusqu'ici ne faisait pas de commerce et n'entraînait en concurrence avec les Juifs que dans le domaine de l'artisanat, a ces dernières années non seulement cessé de boudier la carrière commerciale, mais entamé un véritable combat visant à supplanter le commerce juif.

Ce mouvement est soutenu très activement, matériellement par l'administration et les institutions de crédit les plus notables de la province et moralement par la propagande antijuive du clergé. On utilise les impôts payés par les Juifs pour fonder partout des associations, les « Kólka roliccze » qui ont pour but d'ouvrir dans les villes et villages de Galicie des « boutiques chrétiennes » (sklepiki chrezecienskie) pour voler aux marchands juifs leur clientèle et les réduire à la mendicité ou les contraindre à l'exil. Il existe déjà 2 600 de ces boutiques chrétiennes ; elles ont privé de moyens d'existence des milliers de Juifs, et leur nombre croît sans cesse. Les Ruthènes font de même, même si les autorités locales

ne les soutiennent pas et qu'ils ne peuvent compter que sur leurs associations nationales. Ce combat pour l'élimination systématique du commerce juif est désormais vigoureusement appuyé par la tendance dominante de la législation autrichienne.

Cette législation - repos du dimanche, lois sur le colportage, la vente à crédit et bien d'autres - portent le sceau indéniable des réformes chrétiennes sociales et sont, consciemment ou non, dirigées contre les petits marchands et boutiquiers juifs.

Ceux qui ont le plus à souffrir de ces lois sont les grossistes juifs galiciens, car ce sont les plus touchés par les restrictions d'inspiration chrétienne sociale et ils s'acheminent lentement mais sûrement vers leur ruine.

Donc le commerce, qui était depuis des décennies presque exclusivement aux mains des Juifs galiciens, et dont ils savaient tirer un revenu sinon confortable, du moins à peu près suffisant, leur est maintenant arraché. Rien d'étonnant dans ces conditions - impossibilité de pratiquer l'agriculture, interdiction d'entrer dans l'administration et obstacles à faire du commerce - si les masses juives galiciennes sont en voie de prolétarianisation et de dépérissement rapides, et que de plus en plus de Juifs émigrent. Nous n'avons pas de statistiques précises sur l'émigration juive de Galicie, mais un calcul approximatif permet de constater qu'entre 1880 et 1890 environ 44 000 Juifs ont quitté la province. Le flux migratoire se déverse principalement en Basse-Autriche (Vienne), Angleterre, Amérique, Allemagne, Hongrie, etc., où il met en péril la situation déjà précarisée des Juifs qui y vivent et nourrit largement un antisémitisme déjà présent ou émergent.

La lourde question des Juifs galiciens et de leur misère sans fond se pose avec acuité et impacte gravement non seulement les Juifs de Galicie, mais tous ceux d'Europe occidentale. De ce fait la situation précaire des 772 000 Juifs galiciens, qui appelle une aide urgente, interagit fortement et pour l'instant irrévocablement avec celle des Juifs vivant dans les pays occidentaux ; et si ces derniers, en dépit d'une situation pour le moment meilleure et plus confortable, apportent leur aide pour résoudre de façon heureuse et radicale la question juive en général et celle des Juifs galiciens en particulier, ils n'agiront pas seulement dans l'intérêt de toute la nation juive, mais aussi, pour une part non négligeable, dans leur propre intérêt bien compris. (Vifs applaudissements)

Le Président : La parole est à Monsieur le Rédacteur J. de Haas qui va nous parler de la

SITUATION DES JUIFS EN ANGLETERRE

Jakob de Haas (Londres, s'exprime en anglais): Divers facteurs contribuent à rendre impossible une synthèse vraiment précise de la situation des Juifs en Grande-Bretagne et en Irlande. Premièrement il n'existe pas de recensement par confessions, ce qui réduit les données chiffrées à des conjectures, deuxièmement il n'existe pas de Bureau central juif qui pourrait collecter et comparer les chiffres. Troisièmement la majorité des organisations caritatives juives ne publie pas de tableaux statistiques ni de rapports qui permettraient d'établir cette synthèse. Les chiffres fournis ici (sauf s'ils se réfèrent à des sociétés commerciales ou à des associations de profit mutuel) sont extraits en majorité de l'annuaire de Josef Jacob pour 1896-1897 et ont été améliorés ou enrichis grâce à ma propre connaissance des conditions des communautés juives anglaises.

La communauté juive anglaise a été fondée à Londres lorsque les Juifs sépharades ont été de nouveau autorisés à entrer. Leurs chefs étaient alors Menasse ben Israel et Antonio Carvajal, qui s'était installé au début de l'ère Cromwell. Mais le nombre d'éléments séfarades n'a pas augmenté. Ce furent plutôt des marchands allemands ou hollandais qui, au XVII^{ème} siècle, vinrent renforcer cette communauté. Toutefois ce sont seulement les troubles politiques sur le continent, qui débutèrent à la fin du XVIII^{ème} siècle et perdurèrent jusqu'à la moitié du nôtre qui ont amené sur nos côtes un grand nombre de Juifs ; ils s'installèrent progressivement dans les grands centres commerçants des provinces anglaises et dans les capitales d'Écosse et d'Irlande. Enfin les persécutions antijuives en Russie, en 1880, provoquèrent une émigration qui sans nul doute doubla en dix ans la population juive des Iles britanniques.

L'auteur de l'annuaire dont j'ai parlé a établi ses chiffres sur la base d'une théorie selon laquelle les mariages représentent 10‰ et les décès 25‰ de la population. Il en conclut

qu'à Londres vivent	64 280 Juifs
au Pays de Galles et dans les provinces	33 070 "
en Écosse	2 060 "
en Irlande	1 779 "
	soit au total 101 189 Juifs

Les tableaux établis sur les données des pratiquants dans les synagogues, de diverses sociétés, associations commerciales etc. permettent de corriger ces

chiffres dans une certaine mesure ; pour ma part je veux éviter toute théorie et je dirai simplement que 150 000 me paraît être une bonne estimation.

En fonction de leur pays d'origine on peut répartir les Juifs de Grande-Bretagne dans les catégories suivantes :

a/ Autochtones	vraisemblablement	20%
b/ Allemands	” ”	7%
c/ Hollandais	” ”	5%
d/ Russo-polonais	” ”	58%
e/ Autres	” ”	10%
	soit au total	100%

Appartenance religieuse : Les Juifs anglais se divisent en a/ ashkénazes orthodoxes, b/ séfarades, c/ réformés.

a/ Il existe une différence entre l'orthodoxie autochtone et celle des immigrants. Théoriquement aussi bien les communautés juives du « Royaume-Uni » (à l'exception de b/ et c/) que celle des autres parties de l'Empire britannique sont placés sous l'autorité spirituelle du Grand rabbin des communautés unies.

Il n'existe pas de consistoire ou de comité rabbinique, bien qu'une Conférence des ministres du culte puisse être convoquée par le Grand Rabbin pour régler des questions rituelles sur lesquelles il revient cependant au Grand Rabbin, obligatoirement orthodoxe, de trancher.

L'institution des « villes pastorales » maintient une unité à l'échelle de la Grande-Bretagne, mais il faut souligner que 1/ le Grand Rabbin est payé presque exclusivement par la « synagogue unie » et que 2/ aussi bien à Londres que dans les provinces les diverses communautés se soumettent à la juridiction des rabbins.

La direction religieuse a très largement fait place à une supervision financière. À Londres, les 13 principales synagogues forment d'un point de vue financier la « Synagogue unie ». Les synagogues plus modestes se sont elles aussi unies en « Association des petites synagogues », car elles y trouvaient un avantage financier. Dans les provinces il n'existe pas de telles organisations et chaque communauté subvient à ses propres besoins. Les responsables anglophones du culte (peu sont rabbins) ont été formés dans des collèges juifs et aryens. Les chantres et sacrificateurs sont des étrangers. Toutes les communautés ne peuvent se permettre d'employer tant de gens, et c'est pourquoi toutes ces charges sont

souvent assumées par un seul homme. Les affaires, par exemple la shehita* sont administrées par un comité financier composé de laïcs, et les questions religieuses sont du ressort de Messieurs les Dr Adler et Gaster et de Monsieur Dajan Spiers. La communauté séfarade a trois synagogues à Londres et une à Manchester et entretient elle-même ses institutions communautaires indépendantes. Il y a trois synagogues réformées en Angleterre, à Londres, Manchester et Bradford, sans aucun lien entre elles autre que leurs conceptions communes. Le gouvernement ne subventionne ni les synagogues, ni ceux qui assurent le culte.

L'éducation religieuse des enfants est assurée par six moyens : 1. des écoles « indépendantes » ; 2. des cours de religion en lien avec des internats ; 3. des cours de religion en lien avec les synagogues ; 4. des écoles d'enseignement du Talmud et de la Torah, fondées et payées par des Juifs étrangers ; 5. des heder ou écoles privées dans les districts les plus peuplés ; 6. Les cours privés.

- **Éducation**: quelques données viennent d'être données, mais il faut y ajouter que la loi anglaise garantit à tous les enfants une éducation gratuite et il est même question depuis peu de subventions aux écoles « indépendantes ». (Il s'agit d'institutions qui, bien que placées sous le contrôle du gouvernement, ne sont pas des établissements publics et doivent compenser leurs éventuels déficits au moyen de collectes, dons etc.)

La majorité des enfants juifs reçoit un enseignement dans des internats, uniquement dans les matières profanes, mais la communauté juive veille à leur donner en plus une éducation religieuse après l'école, le jour du sabbat et le dimanche. Les moyens sont très insuffisants, dans les plus petites communautés c'est la personne chargée du culte qui dispense aux enfants un enseignement privé, une coutume que l'on rencontre aussi çà et là à Londres.

Il y a certes des internats privés juifs, mais les deux grandes universités ne possèdent pas de « maison juive » (*bâtiment dédié aux pratiques religieuses des élèves*) comme c'est le cas pour l'une des écoles publiques supérieures.

L'Université de Londres est un centre important pour les étudiants juifs, mais dans l'ensemble on ne peut pas dire qu'en Angleterre les Juifs aspirent autant aux professions universitaires que sur le continent. Il n'y a pas de séminaire juif, bien que le collège de théologie « Jew's College » enseigne la littérature juive de haut niveau ; les étudiants viennent en général des couches modestes.

Il faut noter, au sujet des chiffres qui suivent, que le goût pour les noms ronflants

* Shehita : « occision » en hébreu. Rite juif d'abattage par jugulation qui rend les animaux (bétail, gibier et volaille) purs propres à la consommation alimentaire et, anciennement, à être offerts devant Dieu. L'acte est accompli par un shohet.

rend souvent difficile de distinguer entre une école et un simple cours. La plupart des collectivités de province ne publient pas de rapports et il faut souvent recourir au petit mot *environ*, mais je ne crois pas m'écarter beaucoup du véritable bilan.

	Nombre	Revenu
Collèges	25	5478
Écoles londoniennes	7 906	31 452
Cours de religion londoniens	9 000	2 500
Centres d'enseignement Talmud/Torah	1 200	2 000
Heder	6 000	6 250
Enseignement général en province	5 601	9 075
TOTAL	29 732	56 755

- **Bienfaisance** : Les tableaux nous apprennent que de grosses sommes lui sont consacrées. Les Juifs anglais disent avec fierté « qu'aucun Juif n'est obligé d'aller à la distribution ou à la soupe populaire », autrement dit, que les Juifs ne sont pas tributaires de la charité publique, bien que les impôts des Juifs y contribuent. C'est certes vrai dans l'ensemble, mais dans les quartiers Est de Londres un pourcentage élevé de Juifs va se faire soigner dans les établissements municipaux pour indigents.

Comme ailleurs, on veut en Angleterre que la *kehilla** assume ses pauvres. L'idée de la *rahmanout*, l'aumône inconditionnelle, est presque de l'histoire ancienne, et même les synagogues administrent les dons aux pauvres par le biais d'institutions très strictes. L'une des principales est le « Comité juif de Londres des gardiens (guardians) pour l'aide aux Juifs pauvres ». Celui-ci sert de modèle aux Comités provinciaux de soutien et son aptitude à venir en aide aux pauvres lui a valu une grande réputation. Les fonds proviennent de capitaux investis, de collectes et surtout de dons.

Le principe de fond de ces institutions est de ne pas inciter à la mendicité, et c'est pourquoi elles accordent des prêts. Nous avons le plaisir de dire que les Juifs pauvres sont si honnêtes qu'il est rare que ces prêts, bien qu'accordés sans garantie, ne soient pas remboursés.

Les secours aux pauvres se répartissent comme suit :

- a / Soutien sous forme de fourniture de nourriture ou d'argent ;
- b/ Soutien sous forme de prêts ;
- c/ Soutien sous forme d'emplois ;
- d/ Soutien sous forme d'enseignement d'un métier aux garçons et filles ;

* **Kehilla** : de l'hébreu *kahal* (foule), terme désignant dans la Bible l'assemblée des fidèles et, par extension, les instances «gouvernant» la communauté juive.

e/ Prise en charge des déplacements

f/ Aide pour les célébrations religieuses, comme les matzoth* ou les obsèques ;

g/ Pension de longue durée ou définitive ;

h/ Hébergement des personnes âgées ;

i/ Soutien aux hôpitaux disposant de salles juives ;

j/ Hébergement et éducation des orphelins, sourds-muets et incurables ;

a/ Des Comités d'aide ou d'autres organisations caritatives donnent de l'argent ou des bons pour de la nourriture ou des vêtements

b/ Cela exige des sommes énormes. Les prêts vont de 1 à 25 livres sterling.

c/ Le Comité d'aide de Londres (board of Guardians) emploie des couturières, et le Bureau du Comité juif russe procure des emplois et forme des artisans.

d/ Marche très bien. Les institutions concernées forment filles et garçons à des métiers en avançant les primes ou honoraires d'apprentissages qu'ils remboursent ensuite. On leur accorde aussi des prêts pour acquérir des outils et les apprentis reçoivent un enseignement technique spécial dans des cours prévus à cet effet. Tous les enfants sont libres les jours de fête et le jour du sabbat.

e/ Le transport englutit de grosses sommes, dont une grande partie, dans les provinces, est gaspillée par les trajets de ville à ville que les Comités d'aide paient pour des pauvres de passage, transformant ainsi le *schnorrer* en vagabond.

f/ Les matzoth sont fournis par les communautés et les frais d'obsèques sont payés par celles-ci et d'autres organismes caritatifs locaux

g/ Les veuves, les aveugles et les malades reçoivent chaque semaine un soutien à vie ou régulier de la part de diverses organisations.

h/ Les personnes âgées sont accueillies dans des « homes » (foyers) financés par les contributions volontaires des communautés. Certains pensionnaires d'hospices pour indigents reçoivent des pensions alimentaires.

i/ Il n'existe pas en Angleterre d'hôpital juif, mais une pharmacie pour indigents est en voie de réalisation à Londres. Les Juifs anglais soutiennent les hôpitaux publics indépendants, dont beaucoup possèdent des salles juives.

j/ Il n'y a en Angleterre qu'un orphelinat juif, un institut pour sourds-muets et un « foyer » pour incurables. Aux deux maisons de convalescence déjà existantes doit s'ajouter un sanatorium, que nous devons à la bonté de la baronne Hirsch.

Il faut aussi mentionner trois institutions de la plus haute importance : le Comité des députés pour la prise en compte des intérêts juifs dans les dispositions parlementaires a obtenu l'autorisation pour les Juifs d'observer le sabbat et les fêtes religieuses.

Le Comité des représentants des communautés londoniennes importantes ainsi que de plusieurs communautés de province dispose d'un revenu total annuel

* Matzoth : pluriel de matza, pain azyme (non-levé) consommé pendant Pessah, la Pâque juive.

de 300 livres sterling. Tout comme l'Anglo-Jewish Association, ce comité a également un Comité pour les étrangers qui représente les intérêts des Juifs étrangers auprès du Ministère britannique des Affaires étrangères.

L'Anglo-Jewish Association travaille en lien avec l'Alliance israélite universelle en apportant un soutien aux écoles d'Orient. Son revenu s'élève à 2 000 livres sterling par an. Cette organisation détient des actions de la Société de colonisation juive et a cédé en 1880 la gestion des affaires juives russes au Comité juif russe, qui a réuni au total 200 000 livres sterling, sur lesquelles 35 000 n'ont pas été dépensées.

Le Comité juif russe cotise au Comité londonien et provincial du « Board of Gardians » ou Comité d'aide aux Juifs russes, il finance en outre lui-même des écoles du soir et la formation d'étudiants juifs russes dans des universités suisses.

- **Situation politique** : Politiquement les Juifs anglais sont totalement émancipés et peuvent occuper n'importe quelle charge, sauf celle de Lord Chancelier, celui-ci devant, comme le confesseur de la reine, être membre de l'Église anglicane.

Des chiffres et faits faisant état de Juifs élevés à la dignité de pair ou au titre de baron ainsi que le nombre des parlementaires juifs sont certes intéressants au plan personnel, mais n'ont pas d'intérêt politique, car l'on ne peut pas dire qu'un rang donné soit conditionné par la religion et que seul un Juif puisse défendre les droits des Juifs. Il est aussi douteux que les Juifs puissent être majoritaires et tous du même avis en politique. On a beaucoup fait remarquer en son temps que les libéraux étaient à l'origine de l'émancipation des Juifs et que donc les Juifs devraient être membres de ce parti, or les Juifs sont à une exception près conservateurs ou unionistes.

Les Juifs détiennent des charges et des postes dans toutes les administrations, cependant il serait inexact de prétendre qu'il n'y a pas de courant antisémite. La proposition faite par Lord Salisbury de limiter l'immigration était spécifiquement dirigée contre les Juifs et bien que la question ait été abandonnée, elle fait toujours partie du programme du gouvernement. Une certaine nervosité s'est récemment emparée des Juifs détenant des postes à responsabilité et, bien que ce soit à juste titre, on évite toujours avec grand soin de présenter des propositions législatives visant à favoriser les Juifs.

- **Aspect social** : Il est impossible d'avoir des statistiques directes sur les conditions sociales des Juifs en Angleterre, mais en comparant les données que je vous ai fournies, on devrait faire apparaître des idées intéressantes.

Les différences sociales recourent évidemment les stratifications politiques et économiques, mais on constate un léger décalage. Le grand centre de vie juive se situe dans l'Est de Londres et là, trois collectivités juives mènent une vie différente : les Juifs autochtones, les Juifs russo-polonais et les Juifs hollandais.

L'antipathie mutuelle entre les deux derniers est en règle générale plus prononcée qu'entre les deux premiers ; chaque section vit comme il est d'usage dans son pays d'origine.

Les quelques petits faits suivants sont caractéristiques de la situation :

- a / La vie familiale des Juifs n'est pas abolie, bien que l'influence des « clubs » se fasse sentir.
- b/ Les femmes conservent toujours cette moralité ancestrale à laquelle nous devons tant ; on ne peut en dire autant des hommes.
- c/ Le mode de vie marqué par la religiosité et les cérémoniels rituels est conditionné par l'aspect pécuniaire.
- d/ Le fort penchant des Juifs continentaux pour la littérature n'est guère présent chez les Juifs anglais.
- e/ Les Juifs sont de grands amateurs de l'opéra, de la musique et des salles de concert et cela s'est confirmé même lorsqu'une troupe itinérante « d'opérette en patois » (yiddish) s'est installée à Londres ;
- f/ La vie en province est moins chère qu'à Londres et les Juifs ont d'ordinaire une plus grande communauté d'idées, qui bien sûr souffre des défauts inhérents aux petites villes.
- g/ Les Juifs anglais préfèrent parier aux courses, les étrangers s'adonnent aux jeux de cartes et de dés.

En Angleterre, les Juifs ont très peu d'enfants naturels, ce qui est sûrement une conséquence des principes religieux et moraux, tout comme le souhait de conjugalité.

On pourrait écrire un exposé fort long et intéressant sur ce sujet, mais comme les idées juives, sous ce rapport, varient peu, il est superflu d'ajouter quelque chose aux remarques suivantes: les pauvres se marient davantage que les riches ou les autres classes sociales. Des fonds divers apportent un soutien aux jeunes couples pour leur permettre de s'établir, et les droits pour la cérémonie rituelle du mariage sont fortement abaissés et parfois tout à fait supprimés pour empêcher les « haznot silencieux » ou les mariages reconnus par la loi juive, mais pas par la loi anglaise. Les mariages entre conjoints d'âge très différents sont relativement plus fréquents chez les pauvres que chez les autres. L'élément étranger abhorre

les vieux garçons et vieilles filles et le shadkhan* joue toujours un rôle, même s'il est plus faible que naguère.

Ce sont les classes moyennes qui se marient le moins et les données suivantes devraient être intéressantes de ce point de vue. En moyenne, le nombre de mariages juifs célébrés chaque année en Angleterre est de 1200, dont

- 50% chez les pauvres
- 25% dans les petites classes moyennes
- 10% dans la classe moyenne
- 15% chez les riches.

Hommes et femmes honorent leur serment. Les divorces sont rares et quand on « vous laisse tomber », chez les pauvres, c'est en réalité qu'avec l'accord de leurs moitiés les hommes vont chercher fortune dans un autre pays.

Le revenu moyen des classes laborieuses se situe entre 1,5 et 2 livres sterling par semaine et les tableaux établis par les sociétés de « secours mutuel » montrent que les Juifs sont ambitieux. S'y ajoute l'usage fréquent que nombre de Juifs font des Caisses d'épargne publiques.

Comme la question de l'usure impacte la vie sociale, il faut dire que si incontestablement beaucoup de Juifs prêtent de l'argent, davantage encore en empruntent.

Il est connu que les Juifs sont sobres et économes et les emprunts qu'ils font servent dans une certaine mesure à des buts religieux et sociaux. Il est d'usage, à l'occasion des fêtes, de faire certains préparatifs et d'habiller de neuf femme et enfants, et là, les Juifs peuvent se montrer quelque peu dépensiers.

Les enfants juifs dévoyés sont enfermés dans une maison de correction centrale; leur nombre moyen se situe autour de 15 par an, le maximum étant de 50.

Il y a peu de détenus juifs. Ils sont généralement coupables de petits délits et vols et très rarement de violences. Leur nombre total, dans les prisons anglaises, s'élève en moyenne à 400, il est rare qu'il y en ait plus de 130 à la fois. La bonne entente qui régnait naguère entre maîtres et serviteurs juifs a disparu ces derniers temps. La lutte menée par les travailleurs a éloigné les deux parties; le travailleur est devenu agressif et cela a provoqué une scission qui n'est pas sans effet sur la vie sociale.

* **Shadkhan** : mot hébreu et yiddish désignant les marieurs traditionnels, rétribués par un pourcentage de la dot.

- **Aspect économique** : L'absence de données véritablement fiables m'a rendu très difficile de traiter de cet aspect.

Quatre catégories sont à considérer : 1. les pauvres, 2. La classe moyenne, 3. les couches aisées, 4. les riches.

Celles-ci peuvent évidemment être à leur tour divisées en sous-catégories, ce qui appelle les remarques suivantes :

1. Les pauvres se divisent en « schnorrer », travailleurs occasionnels et classe laborieuse, qui par suite du déclin du négoce s'est tant appauvrie qu'elle est souvent obligée de recourir à une forme plus raffinée de bienfaisance. 2. La classe moyenne est la catégorie la plus entreprenante, elle reçoit sans cesse un nouvel apport des classes inférieures. 3. Les gens aisés représentent un bon pourcentage ; c'est la classe moyenne supérieure. 4. Les riches se recrutent chez ceux qui disposent d'un revenu annuel supérieur à 1000 livres sterling et sont en bonne voie de devenir millionnaires.

On peut répartir la population juive selon d'autres catégories plus exactes :

1. Les ouvriers
2. les employeurs
3. professions libérales
4. les commerçants

2. Hommes et femmes, garçons et filles travaillent. Les trois quarts des Juifs sont tailleurs, bottiers et cordonniers, couturiers, et souvent cigariers et cigarettiers. On trouve ensuite les métiers du livre, de la pelleterie et de la menuiserie. Une autre catégorie recouvre les coiffeurs, horlogers, orfèvres et bijoutiers, une quatrième les tapissiers, potiers d'étain, chauffagistes, forgerons, charrons et plombiers. Les salaires moyens sont corrects. Hommes et femmes disposent de syndicats, mais ceux-ci connaissent des hauts et des bas. En ce moment on se bat pour la journée de huit heures, mais cette exigence n'est pas prise au sérieux, il s'agit plutôt d'augmentation des salaires et de bonnes conditions de travail. Les statistiques des syndicats ont ceci d'intéressant qu'elles montrent que les Juifs sont largement des travailleurs.

La faiblesse des ouvriers, c'est qu'ils ont jusqu'ici suivi trop aveuglément certains leaders, ce qui a provoqué une réaction à leur désavantage. Chez les tailleurs ce problème est dépassé, maître et compagnons entretiennent les meilleures relations : certes le compagnon doit « suer », mais moins que dans les milieux non juifs.

2. Dans nombre de professions, les maîtres ont formé des unions, afin de se protéger aussi bien de leurs employés que de la véritable persécution que leur font subir les fonctionnaires gouvernementaux, qui veulent une stricte application des

lois sur le travail en usine. On peut être sûr que les respecter à la lettre signifierait la ruine des petits fabricants, car la construction d'ateliers répondant aux normes sanitaires légales représenterait une dépense hors de proportion avec le capital investi.

Les tailleurs sont le plus souvent des hommes qui se sont tirés de la classe ouvrière à la force du poignet. L'aptitude à devenir petit patron est typique du Juif, mais on peut se demander si cette aptitude n'est pas à l'origine de bien des difficultés économiques.

3. Cette catégorie comprend les avocats, quelques rares critiques d'art, artistes et nouvellistes et les journalistes. Il y a peu de professeurs d'université juifs, à l'exception de la chaire rabbinique et du bibliothécaire hébraïque ; en revanche il y a une foule d'enseignants de mathématiques et sciences exactes. La toge est la profession moderne du riche, alors que la classe moyenne, lorsqu'elle ne fait plus de commerce, se consacre à toutes les branches de l'administration publique. Il y a aussi quelques officiers juifs connus, mais en règle générale les Juifs n'aiment pas la carrière militaire. Il est à noter qu'il y a peu de médecins juifs, et ce sont le plus souvent des étrangers.

4. Le commerce est sans aucun doute le secteur d'activité le plus important chez les Juifs. Le niveau inférieur du marchand est le colporteur, bien que ce métier soit en voie de disparition, les plus riches, ce sont les grosses firmes de la City londonienne. Chaque branche compte des marchands, commerçants, commissionnaires et courtiers juifs, mais c'est surtout vrai dans le commerce des produits coloniaux.

Un autre grand centre des activités juives est la Bourse et ses ramifications, banques, agences et jusqu'au simple bureau de change.

Que le nombre de spéculateurs juifs en Bourse soit élevé ou non, en tout cas une chose est sûre : jamais on n'a pu leur imputer la moindre malhonnêteté en affaires.

Le sionisme : De ce mouvement je ne peux dire que ceci : il s'est organisé en 1890 au sein de la Hovevei Tsion, qui existait déjà, et compte à l'heure actuelle environ 30 associations réunissant dans les 3 000 membres ; ses revenus annuels se montent à 250 livres sterling.

La propagande pour l'idée nationale a perdu en intensité ces dernières années par rapport à ses débuts et de ce fait l'intérêt pour la colonisation, dont la société s'occupait avant tout, a reculé chez ses membres. (Vifs applaudissements)

Le Président : Je ne juge pas utile de traduire intégralement ce que nous venons d'entendre. L'exposé de Monsieur de Haas sera lui aussi imprimé et sa

remarquable objectivité ne permet pas d'en donner un simple aperçu. Je donne la parole à Monsieur Bahar pour nous parler de la

SITUATION DES JUIFS EN ALGÉRIE

Jacques Bahar (Paris): Messieurs ! Chargé il y a quelques heures à peine de la tâche inattendue de parler de nos frères algériens, je n'ai pas cru devoir me soustraire à cette obligation, d'autant moins que durant ces 5 dernières années j'ai vécu, souffert et lutté avec eux. Parallèlement je dois en appeler à votre indulgence pour la documentation insuffisante de cet exposé ainsi que pour mon charabia allemand peu littéraire, car même si je maîtrise cette langue - ma seconde langue maternelle - elle reste pour moi une langue apprise.

Nous savons que les Juifs algériens sont en général les descendants de Juifs que les Espagnols ont vendus comme esclaves aux beys d'Alger, après les avoir envoyés en Turquie lorsqu'Isabelle la Catholique les a chassés d'Espagne. Quels hommes libres peut-on faire avec d'anciens esclaves ? Nous ne le savons malheureusement que trop ; et donc, après leur émancipation en 1870, la liberté et l'égalité s'abattirent sur des dos mal préparés, courbés sous le poids de siècles entiers de servitude et de mépris.

Cependant si cette constatation constitue un aveu sincère de la vérité, elle permet aussi de montrer de quel progrès gigantesque témoigne le comportement de la génération actuelle.

L'histoire de cette émancipation, qui sert de prétexte à une effroyable persécution, rend ici d'autant plus nécessaire une petite explication qu'elle est peu connue même en France.

Lorsqu'en pleine guerre de 1870 on procéda à l'élection de l'Assemblée nationale, Gambetta et Crémieux firent office de membres du gouvernement de Défense nationale. Gambetta craignait à juste titre l'émergence d'une majorité monarchiste hostile et il fit part de ses craintes à Crémieux. La seule solution que vit ce dernier fut d'augmenter le nombre d'électeurs dans plusieurs circonscriptions, ce qui devait accroître, conformément à la loi électorale, le nombre de députés. Il proposa donc de déclarer français tous les Juifs d'Algérie, réussissant ainsi - ce qui n'était pas difficile - à les faire voter comme un seul homme pour leurs libérateurs républicains. Les Arabes n'y étaient pas opposés et s'y étaient même déclarés nettement favorables dans un sondage pratiqué préalablement. Tous les documents signés à ce sujet existent encore.

Les chrétiens, des Français installés là-bas, en furent même enchantés, car la chute du Second Empire les avait dans la foulée libérés de la férule détestée des gouverneurs militaires, et ils voyaient dans l'apport inespéré des voix

républicaines juives un rempart contre un retour du pouvoir impérial.

C'est ainsi que des années durant Juifs et chrétiens marchèrent main dans la main, ce qui malheureusement en tout temps et en tous pays est le présage le plus sûr de futures querelles. Car le parti républicain, originellement dans l'opposition, prit les rênes du pouvoir et les Juifs, fidèles, le suivirent comme des moutons de Panurge. Mais les chrétiens, eux, avaient changé d'avis en route et se rangeaient désormais derrière la nouvelle opposition radicale. En cette occurrence il ne faut pas oublier que les possessions françaises hors de l'Europe ne sont rien d'autre que des colonies administratives et qu'on n'y devient fonctionnaire et n'a d'avancement que si l'on est en bons termes avec le gouvernement. Les Juifs, devenus les favoris du gouvernement en tant qu'électeurs des députés de son bord, avaient fini par détenir tous les postes importants et donc en définitive régner en maîtres sur les Français autochtones ou récemment arrivés. À se hisser au pouvoir sans vertu, on risque d'en faire mauvais usage et on finit par le payer.

D'abord on chercha chicane aux Juifs, puis on se mit à les haïr. On leur reprocha leur cupidité. La jeune génération se sentit humiliée et tourna le dos au commerce : Si nous voulons avoir l'estime des chrétiens, il nous faut leur ressembler. Et comme les chrétiens sont tous fonctionnaires, que firent nos frères peu politisés ? Ils se servirent de leur influence pour devenir fonctionnaires. Ils versaient ainsi de l'huile sur le feu, qui flamba d'autant mieux que les chrétiens n'étaient pas à la hauteur de leurs concurrents. L'Arabe, que tous les fonctionnaires pressurent jusqu'au dernier centime, courut droit au Juif, qui maîtrisait parfaitement l'arabe et avec qui il pouvait au moins discuter et parfois obtenir justice.

Jusqu'en 1890 les gouverneurs en Algérie étaient aux mains des députés, eux-mêmes tributaires des Juifs. Mais alors arriva Cambon, qui visait l'autocratie. Il lui fallut d'abord se débarrasser des députés, qu'il remplaça par des hommes à lui, bien que le gouvernement qui avait nommé Cambon souffrit ceux dont il s'était désormais fait des ennemis. Il ne pouvait donc pas s'attaquer à eux par des moyens politiques, sous peine de ridiculiser et le gouvernement et lui-même. Il contourna la difficulté en lançant une campagne de basses calomnies, sans aucun fondement, non contre eux, mais contre leurs principaux soutiens. Grâce à de fausses accusations il parvint à les faire arrêter et condamner; là-dessus les élections arrivèrent et Cambon conquist la toute-puissance qu'il convoitait, et qu'il détient toujours. Voilà l'histoire, encore non écrite, de l'enfance politique des Juifs algériens. Il y aura bientôt de nouvelles élections en Algérie, et les dernières émeutes sont organisées pour démoraliser les Juifs, comme Cambon en a besoin.

Mais la situation s'est beaucoup dégradée depuis quatre ans, car le fanatisme des

chrétiens espagnols et des prêtres s'est ajouté à ce que j'ai décrit et l'on ne peut pas compter sur une amélioration. Il ne faut pas prendre au sérieux les actes de malveillance de la part des Arabes. L'Arabe n'est pas jaloux du Juif, car il ne veut pas devenir français et méprise ceux de ses propres frères qui ont accepté de se laisser naturaliser. Cela tombe sous le sens pour ceux qui savent que chez les Mahométans la religion, les lois civiles et pénales forment un tout et que renoncer à une part de cet ensemble est perçu comme une apostasie totale. Ils croient qu'il en va de même pour nous et c'est pourquoi ils font peu de cas des Juifs. S'il est facile de rameuter les Arabes contre les Juifs, c'est seulement parce qu'ils croient que ce sera le prélude à un massacre des chrétiens, qu'ils espèrent depuis longtemps. C'est à cette circonstance, dont on s'est récemment avisé, que nous devons la répression soudaine des dernières émeutes.

L'Algérie compte 45 000 Juifs ; plus de 30 000 vivent dans une grande misère.

C'est une race d'une intelligence peu commune, éminemment douée pour la culture, les femmes sont d'une grande beauté et très fraîches, les hommes élégamment et solidement bâtis. Dans le peuple, en particulier, un seul Juif vient à bout de trois chrétiens vigoureux. Ils le savent et préfèrent rameuter, comme ils l'ont fait à Tlemcen, 2 000 Arabes contre 100 Juifs. Les Juifs détiennent de grandes richesses. Comme ailleurs, ils paient volontiers et beaucoup, mais au milieu du danger, avant ou après, on n'a pas à leur apprendre comment se défendre. La vieille génération doit disparaître. La jeune fait déjà souvent preuve d'une grande noblesse et de sens politique.

On a créé des écoles pour apprendre un métier aux garçons et filles, mais elles ne les tirent guère de leur affreuse misère. En outre, des bandes de pauvres émigrants venus du Maroc ne cessent d'affluer.

Je crois que le mouvement sioniste sera très bien accueilli là-bas et apportera une délivrance à mes frères bien-aimés. À ce jour ils n'en ont jamais entendu parler. (Vives acclamations)

Le Président : Monsieur Samuel Pineles va nous parler de la

SITUATION DES JUIFS DE ROUMANIE

Samuel Pineles (Galatz) : Vous tous qui êtes ici présents! Je transmets au Congrès les meilleurs sentiments de 250 000 Juifs, dont 20%, soit plus de 50 000 personnes, lui envoient au total 9 000 pétitions lui demandant d'entreprendre des démarches auprès de Sa Majesté le Sultan et d'éveiller l'opinion publique européenne en faveur de la création d'un foyer juif sécurisé en Palestine. Ils

veulent quitter un pays - et le plus tôt sera le mieux - où on les regarde de travers, les considère comme des envahisseurs et leur reproche d'ôter le pain de la bouche de la population autochtone.

La situation des Juifs de Roumanie est toute différente de celle qu'on rencontre dans les autres pays. Établis depuis des siècles en Moldavie et Valachie, les Juifs voyaient leurs responsables communautaires, rabbins, institutions caritatives et impôts reconnus par les autorités et jouissaient d'une évolution relativement satisfaisante.

Dans le deuxième quart de ce siècle le tsar Nicolas 1^{er} est monté sur le trône. Bien des choses ont alors changé. Craignant que les Juifs russes se soustraient au service militaire, il arracha les enfants juifs dès leur jeune âge à leur famille et les envoya chez les Cosaques du Don, où ils furent élevés pour servir de chair à canon dans les guerres avec les Turcs. Cette mesure provoqua chez nos coreligionnaires juifs une ruée au-delà du Prut* pour refaire leur vie en Moldavie, souvent après avoir changé de nom. Comme il ne s'agissait pas des familles les plus fortunées, ils arrivèrent pour ainsi dire sans aucun argent ni connaissances dans ces régions alors inhospitalières, en s'en remettant au Dieu d'Israël.

Parfois les pères réussirent à passer avec leurs enfants ; souvent un seul des deux arrivait dans la première localité venue au-delà du Prut, où se trouvaient déjà des compagnons de malheur qui venaient en aide aux fugitifs. Les garçons étaient tombés de Charybde en Scylla! Mais ils pouvaient rester juifs, n'étaient pas tenus de profaner le sabbat et de manger des aliments non casher - et c'était là le véritable but que poursuivaient leurs parents !!

Ces enfants recevaient une occupation en fonction de leur âge, les plus petits allaient au heder, où ils apprenaient à lire l'hébreu et à prier ; les plus âgés et les adultes travaillaient, selon leurs capacités physiques et intellectuelles, à aider les Juifs du village, à la taverne etc. ; dans les villes ils exerçaient tous les métiers possibles : domestiques, commis de boutique et artisans (le plus souvent cordonniers, tailleurs, menuisiers, plombiers, peintres en bâtiment, orfèvres, horlogers ; dans une moindre mesure serruriers, forgerons, tourneurs).

De Galicie et de Bucovine arrivaient aussi beaucoup de Juifs pauvres et d'autres plus fortunés, enseignants d'hébreu ou d'allemand, partout bien vus et recherchés, voire estimés. Presque tous les gens d'un certain âge qui n'avaient pas fréquenté l'école publique doivent à ces hommes leur petit savoir. Les comptables et secrétaires trouvaient également de bons emplois dans les maisons de commerce

* Prut : affluent du Danube, 953 km, aujourd'hui frontière entre la Roumanie et la Moldavie sur 711km, à l'époque presque entièrement en Roumanie.

d'une certaine importance.

La paix de Paris suscita un grand essor dans le commerce et les transports des principautés danubiennes. On vit arriver aussi de bonnes familles galiciennes, d'abord les hommes, munis de papiers en règle, puis quelques années plus tard leurs femmes et leurs enfants ; les précédents étaient le plus souvent arrivés sans papiers et avaient obtenu de divers consulats - principalement autrichiens, prussiens, hollandais, français, turcs et même grecs ! - des patentes de protection sous un faux nom.

Sous le règne du prince Cusa, les Juifs parvinrent grâce au commerce à une certaine aisance, aussi bien en ville que dans les villages, sans toutefois amasser de richesses, comme on veut souvent le croire.

Tandis que les Juifs émigraient vers le Sud, Grecs et Bulgares arrivaient en masse de la direction opposée, occupant les villes et villages en bordure du Danube et finalement toute la Valachie. On ne peut donc faire sous ce rapport aucun reproche à nos coreligionnaires. Au contraire, alors que les Juifs avaient toujours été un élément paisible et soumis aux autorités locales, les Grecs se conduisirent en maîtres du pays et virent d'un mauvais œil les progrès de la condition juive. En 1859 ce sont eux qui ont ouvert la danse avec la grande chasse aux Juifs à Galatz, sous le prétexte bien connu de la légende sanglante du Vendredi Saint. Les Roumains, qui jusqu'ici vivaient en bonne intelligence avec les Juifs, finirent par devenir de fervents disciples des Grecs et il suffit de quelques agitateurs pour déclencher rapidement, à la moindre occasion, des bagarres dégénérant en pillages et en viols, qui ruinèrent plusieurs familles et empoisonnèrent la vie des autres, comme en témoignent les scènes de brutalité à Berlad, Bakau, Bucarest, Darabani, Galatz (pour la deuxième fois), Cahul et Ismaïl (roumain à l'époque).

Depuis lors quelques Roumains ont pris goût à ces chasses aux Juifs et l'on s'est rapidement habitué à faire des Juifs les boucs émissaires. Une fois de plus se vérifiait le vieil adage talmudique « kol hamezor le-Isroel naasse rosch » - « qui moleste Israël devient chef de parti ! » et plus d'un homme d'État roumain a obtenu par cette voie charges et honneurs ; mais la question juive devint d'actualité et une fois pris le pli, la période difficile commença. Depuis on ne cesse de forger des lois et restrictions pour nous gêner la vie dans ce pays. Ce n'est pas ici le lieu de débattre si les Roumains ont tort ou raison. Chacun est maître chez soi ! Depuis le Traité de Berlin, on ne parle d'ailleurs plus de Juifs, mais d'étrangers.

Les Roumains craignent qu'en l'espace de quelques générations leur identité nationale ne soit mise en péril, s'ils mettent *en masse (en français dans le texte)*

sur le même plan que les autres citoyens ces Juifs qu'ils considèrent comme des étrangers - et cela pour des raisons économiques !! Ils leur laissent donc la liberté de pratiquer leur religion et leur culte, mais les empêchent d'assurer leur existence en faisant usage des capacités dont ils disposent. Les Roumains ne veulent pas appliquer chez eux le Traité de Berlin, comme l'ont fait par exemple la Serbie et la Bulgarie, parce que selon eux, les Juifs sont justement des étrangers en Roumanie ! Et au terme de ces discussions le Ministre Sturdza avait raison, de son point de vue, d'affirmer que « l'État des Juifs » était la seule bonne solution à la question juive, en particulier en Roumanie.

Dans son ensemble, le peuple n'est pas antijuif, ni le haut et bas clergé, ni les paysans (sauf quelques exceptions) - mais les dix mille « d'en haut » craignent que les Juifs, grâce à leur intelligence, ne s'approprient tout, leur commerce et leur industrie. La jeunesse étudiante aussi est antijuive, de même que les fonctionnaires, pour des raisons faciles à comprendre.

Les Arméniens et les Tsiganes, qui ont été émancipés *en masse*, se sont tous fondus dans la nation roumaine, car ils se sont complètement assimilés, ce qui ne sera jamais le cas des Juifs !

Admettons qu'une moitié - au plus - des Juifs a une bonne position sociale et une existence assurée. Mais que va devenir la deuxième moitié, dont l'existence n'est pas assurée et qui peut être en danger du jour au lendemain, et ne sait vraiment pas comment procurer à sa famille le pain quotidien ? On y trouve toutes les catégories sociales, ouvriers, marchands, artisans, intellectuels. Au cours des dernières décennies, des familles qui vivaient bien ont été réduites à la mendicité ; beaucoup d'habitants des villages ont été chassés de leurs fermes et de leurs maisons. L'aisance de jadis a fait place à la grande pauvreté.

Et tout cela au nom de la loi, comme il est dit dans la belle légende talmudique, que les justes ne meurent pas, mais que l'ange de la mort leur ravit l'âme dans un baiser !

Donc un Juif n'a pas le droit d'être colporteur, de vendre du tabac ou des allumettes, d'être avocat ou pharmacien ou officier, d'être fonctionnaire, c'est-à-dire qu'il ne peut être ni juge, ni employé communal, ni policier ni douanier, ni employé des postes, télégraphes et téléphones, des chemins de fer ou d'une banque, ni ingénieur dans le public ou le privé, ni professeur d'Université ou enseignant dans une école publique, ni médecin hospitalier, ni courtier en céréales ou en bateaux etc.- et même pas balayeur !

Les Juifs ne sont pas admis dans les hôpitaux publics, sauf sur recommandation

spéciale, ni les enfants juifs dans les écoles primaires, même en payant (sauf « s'il y a de la place »), les Juifs n'ont accès ni aux écoles militaires ni aux écoles professionnelles, un enfant juif n'aura pas droit à une bourse d'études etc. Que vont faire des centaines, voire des milliers de familles ? Que vont faire nos jeunes gens, qui ont terminé - brillamment- leurs études et ne peuvent être ni avocats, ni ingénieurs, ni pharmaciens, ni enseignants ni fonctionnaires ni officiers ? Que vont devenir les ex-villageois, errant désormais d'un endroit à l'autre - un fardeau pour les communautés juives et pour eux-mêmes ?

Une seule réponse : Les Juifs doivent quitter la Roumanie !

Bien sûr pas tous à la fois, mais lentement, peu à peu, inexorablement ! Et de même que le gros des Juifs russes et galiciens a mis 70 ans pour occuper le pays, il mettra quelques décennies pour repartir.

Il n'est besoin que d'amorcer la pompe ; une fois en mouvement, le flot s'écoulera de lui-même. Les illusions que se font quelques privilégiés - l'acquisition d'une égalité en droits - éclateront comme des bulles de savon ; et il en ira de même pour la jeune génération, qui a fait son service militaire et nourrit la même chimère!

C'est pourquoi notre situation est pire que d'autres ; et pourtant nos frères de race vivant dans d'autres pays nous négligent. Jamais nous n'avons reçu le moindre soutien, la moindre aide comme les Juifs d'autres pays, que leurs gouvernements ne considèrent pas comme des étrangers. Et pourtant les Juifs roumains valent mieux que leur réputation et méritent un autre sort. (Vifs applaudissements)

Le Président : La parole est à Monsieur Rubinstein

Rubinstein : (Londres, s'exprime en anglais)

Le Président : Monsieur Rubinstein pense que les exposés ne doivent plus être lus en intégralité, pour que nous puissions consacrer davantage de temps à discuter de points précis. Mais je crois qu'on brimerait ces messieurs en prenant une telle décision. On peut trouver une solution ; les orateurs devront aborder les points principaux avec un maximum de concision. J'espère que nous pourrons faire encore un bon travail aujourd'hui. Les orateurs pourront utiliser la pause de midi pour condenser leurs exposés. La séance reprendra à 3 heures.



SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le Président : La parole est à Monsieur le Dr Mintz qui va nous parler de la
SITUATION DES JUIFS EN AUTRICHE

Dr Alexander Mintz (Vienne) : Messieurs ! C'est à moi qu'est échue la tâche d'exposer la situation de Juifs autrichiens - une tâche déjà affligeante en soi, mais doublement pénible pour un Autrichien, car le sujet dont je vais traiter englobe toute la misère de ma patrie.

Je suis ici sur une terre étrangère et je veillerai donc à ne tenir aucun propos qui puisse être interprété comme une accusation portée contre la patrie. Plus encore : je me tairai, même lorsque je pourrais parler, car la Bible dit : « Tu ne dévoileras pas la nudité de ton père ! »

Mais ce que je peux ni ne veux taire, ce sont les injustices et les affronts que nous autres Juifs autrichiens avons à subir.

En Autriche la haine à notre égard continue à s'acharner et nous inflige depuis des années les pires blessures. Mais la situation se fait plus angoissante, car l'antisémitisme l'a emporté. Notre situation, et même celle de ma patrie, porte la signature indiscutable de l'antisémitisme.

Et je veux donc parler en tout premier lieu de cette victoire. C'est indubitablement une victoire du peuple sur le gouvernement.

Vous, Messieurs, connaissez tous les événements qui m'autorisent à tenir ce propos : la dissolution du Conseil municipal en Vienne en novembre 1895, le résultat des nouvelles élections en février-mars 1896, la malheureuse issue des élections au Landtag (Parlement régional) de Basse-Autriche en août 1896, la non-confirmation du Dr Lueger* et finalement la domination incontestée qu'il exerce aujourd'hui.

Ce triomphe de l'antisémitisme a été un triomphe de la masse sur le pouvoir de l'État et même sur la toute-puissance de la Couronne. L'ampleur des moyens employés pour le réprimer est la preuve de sa propre force, et il a fini par triompher irrésistiblement lors de la bataille électorale constitutionnelle.

Et voilà ce qui constitue le caractère propre du drame des Juifs autrichiens : on assassine nos droits par des moyens légaux.

Mais maintenant je vais demander : quels sont nos droits ? La réponse va de soi. Il faut établir une distinction entre les droits dont jouit l'ensemble la communauté juive en tant que confession légalement reconnue, et les droits individuels de nos coreligionnaires juifs pris isolément.

* Karl Lueger (1844-1910): maire de Vienne de 1897 à 1910, élu à ce poste, il ne put l'occuper, contre une opposition farouche de l'Empereur François-Joseph Ier, que sur intervention du pape Léon XIII. Fondateur du parti chrétien-social, il fut l'objet d'admiration d'Adolf Hitler pour sa démagogie antisémite tonitruante.

En tant que communauté religieuse légalement reconnue, les Juifs, comparés à d'autres confessions non reconnues, jouissent de certains privilèges : pour l'essentiel le droit de pratiquer publiquement et en commun leur religion et d'administrer leur culte de façon autonome. Individuellement, chaque Juif a le droit fondamental garanti par la loi d'être placé sur un pied d'égalité avec les autres citoyens. Pas besoin de préciser d'abord que selon la loi, nous ne sommes rien d'autre qu'un groupe confessionnel : la loi ignore notre particularité nationale. Voilà quelle position juridique les paragraphes et articles de lois nous ont réservée à nous autres Juifs autrichiens.

Or l'antisémitisme, avide de nous ôter nos droits, a commencé à ébranler les fondements de cette thèse contenue dans la loi, que nous sommes seulement un groupe confessionnel. Schönerer et sa troupe ont rapporté d'Allemagne le slogan qui depuis détermine l'orientation prise par le mouvement antisémite : la foi des Juifs est sans importance, la seule chose qui importe c'est leur race* , et c'est en raison de cette race qu'ils méritent d'être déchés de leurs droits.

Il est bien connu que l'antisémitisme autrichien, au fil des années, est devenu catholique et que les antisémites ont également mis à leur programme la diffamation de notre foi ; mais tous ces dénigrements ne sont et n'ont jamais été qu'une arme supplémentaire pour nous dépouiller de notre citoyenneté et en dernière instance d'anéantir notre existence.

Voilà qui explique suffisamment pourquoi les antisémites épargnent justement les droits dont nous jouissons en tant que groupe confessionnel ; ce qu'ils détestent, ce qu'ils combattent avec tant d'acharnement, ce n'est pas notre Dieu, mais nous-mêmes ! Et lorsqu'ils semblent viser nos livres sacrés, les écrits religieux de nos pères, c'est en fait le cœur des Juifs qu'ils visent et celui de leurs enfants ! Car c'est cela l'antisémitisme autrichien. La juiverie est une race inférieure, une race nuisible et qui doit être éradiquée, et c'est pourquoi ils transmettent leur haine de génération en génération, convaincus que même le baptême n'est pas capable d'effacer « la méchanceté de notre cœur ». Par là l'antisémitisme autrichien, non content d'ignorer la loi qui fait du Juif un Allemand, un Slave ou un Hongrois méprise aussi le dogme chrétien du pouvoir purificateur du baptême, et ceci en dépit de son indubitable zèle religieux - si forte et souveraine est la haine des Juifs.

Par ce point central de sa théorie - faire des Juifs une race étrangère, intrinsèquement perverse - les antisémites se placent au-dessus des normes prescrites par l'Église et l'État et n'ont pas hésité à maintenir le caractère autonome de leur conception

* Le mot original est *Stammesart*, littéralement appartenance tribale.

personnelle face aux plus hautes autorités. Cependant ils ont remporté la victoire, mais en rappelant encore ce rare triomphe, je ne veux pas manquer de mentionner ce moment qui a poussé le gouvernement autrichien à capituler.

L'antisémitisme de ma patrie n'est pas seulement nationaliste, il est aussi socialiste.

Son propos n'est pas seulement d'isoler les Juifs par en les enfermant dans une catégorie raciale haïe; il fallait encore s'efforcer de les présenter comme les exploités par excellence, la quintessence de la corruption et la cause de toute misère. C'était un excellent moyen de détourner la menace constituée par le socialisme marxiste pour les forces dominantes vers les Juifs.

Du reste l'Église s'était déjà forgé une opinion sur cette utilisation de l'antisémitisme, ainsi que sur toutes les autres, et avait déjà fait alliance avec lui, lorsque le comte Badeni partit en campagne contre lui. Mais pour Son Excellence aussi la lumière se fit. Le Dr Lueger accéda au poste de maire et *cet exploit* en valait la peine : aux dernières élections au Reichsrat* il terrassa le parti social-démocrate viennois. C'est ainsi que l'antisémitisme fit son entrée officielle à la Cour. Compromis auprès des hautes sphères par Schönerer, il y acquit ses lettres de noblesse grâce à Lueger.

Mais de ce fait la situation des Juifs se détériora de façon inquiétante.

Car entre accepter l'antisémitisme et accepter les lois antijuives il n'y a en fin de compte qu'un pas.

Mais même en mettant de côté ce point si pénible, il est certain que la tendance à voter des motions antijuives s'est renforcée d'année en année. Il s'agit la plupart du temps de projets de loi concernant la protection des entreprises, la promotion de l'entreprise n'étant que l'appellation parlementaire de la judéophobie.

J'ai dit que l'antisémitisme était un mouvement populaire, j'ai montré comment il a gagné les faveurs de l'Église et de l'État.

Je termine cette partie de mon exposé par la constatation suivante : à ce jour, l'antisémitisme s'est déjà répandu dans toutes les nations de l'Empire autrichien. Si violente que soit la lutte entre elles, si profondes les oppositions entre Allemands, Tchèques et Polonais, sur ce point - la question juive- elles sont toutes d'accord.

Et à ce jour elles ont toutes éminemment confirmé leur antisémitisme dans la pratique. Ayez la bonté de m'accorder un petit instant pour examiner la haine antijuive à l'œuvre.

Sur un point nous avons subi le même traitement dans toutes les provinces autrichiennes ; partout on nous a méprisés, raillés, salis, nulle part on ne nous a épargné la moindre injure. Il ne se passe pas un jour, pas une heure que nous

* Reichsrat : Parlement bicaméral de la partie autrichienne de l'Autriche-Hongrie de 1867 à 1918.

ne soyons atteints dans notre honneur. Aux séances parlementaires et dans les rassemblements populaires, du haut de la chaire dans les églises et les écoles, dans les locaux commerciaux et dans la rue, en toute occasion et en tout lieu, la haine de nos ennemis nous prend pour cible.

Les Juifs ne sont pas des hommes, déclare le député Gregorig... Vous êtes une engeance maudite qui doit être exterminée, dit le député Schneider... « Peu importe qu'on les pendre ou qu'on les décapite, » dit Monsieur le Maire Lueger ... Vous utilisez du sang chrétien, dit Monsieur le curé Deckert... Voilà ce que disent les meneurs, et le peuple répète ces horreurs.

Tous les Juifs sans exception sont des usuriers et des fourbes, des débauchés et des proxénètes, c'est la scélébratesse incarnée. Voilà le méprisable refrain qui revient sans cesse ; voilà l'opinion dominante à notre sujet, telle qu'elle s'exprime dans les tavernes et les salons, dans l'armée et même dans certains tribunaux. Cette haine en arrive au point qu'un malheureux Juif qui marchait dans les rues de Vienne en compagnie d'un enfant blond de type non aryen fut attaqué et retenu par une troupe d'excitées fanatiques qui l'accusaient d'avoir volé cet enfant pour pratiquer un meurtre rituel. Il y a peu de temps, à Baden près de Vienne, cette haine a conduit un enfant mineur à simuler un attentat perpétré contre lui pour des raisons rituelles par une prétendue famille juive et - très récemment aussi - un garçon de 13 ans à lancer une pierre à un enfant de son âge en lui criant « Juif ! Juif ! », mettant sa vie en danger.

Et je pourrais multiplier les exemples ; mais à quoi bon accumuler les exemples quand les débordements de cette haine farouche remplissent les colonnes de nos journaux et ont acquis une bien douloureuse notoriété.

Et en vérité, le Président des États (Landstände) de Basse-Autriche, le baron Gudenus, avait bien raison de parler de la force de l'antisémitisme : de cette force témoigne le sang et attestent les larmes de ses victimes !

Faut-il les compter ? Est-ce une question de chiffres ? On en sait assez en apprenant comment opère la haine des Juifs en Autriche et quelles sont ses cibles favorites.

C'est notre personnalité qu'on jette au ruisseau et notre être la plus intime, inné, qu'on foule aux pieds. Nos sentiments sont suspects, on se méprend sur nos paroles, on nous impute des crimes imaginaires et nous dépouille de nos mérites, on assassine notre nom et on détruit la réputation de nos femmes ! Voilà quelle est la tactique de l'antisémitisme et elle est si épouvantable qu'on peut en conclure l'ampleur de la catastrophe où il nous a précipités.

Je parle de la perte irréparable de notre joie de vivre, de notre esprit d'entreprise et de nos forces vives. Mais cela ne s'arrête pas là : l'efficacité de l'antisémitisme est bien plus grande encore, il nous isole dans la cohue des partis, bâtit des murs autour de nous sur les places publiques, nous enferme dans un ghetto intellectuel ! Isoler la communauté juive, tel est son premier but, et il l'a presque atteint: nous

sommes isolés politiquement, économiquement et socialement.

Au plan politique, l'antisémitisme a eu un effet proprement dévastateur. L'eau du baptême s'est transformée en un solvant qui a séparé en ses éléments le grand Parti libéral allemand et a donné naissance aux Nationaux-allemands, au Parti populaire allemand et aux Progressistes-allemands, Politiciens-sociaux etc., a réussi à détacher du Parti des Jeunes Tchèques un groupe antisémite et même commencé à ronger la puissante organisation du prolétariat qui a accédé à la conscience de classe.

La question juive est devenue le point de cristallisation autour duquel se forment sans cesse de nouveaux groupes et groupuscules. Mais les Juifs, eux, ont été exclus de toutes les recombinaisons. Ceci vaut pour l'Autriche occidentale, dont je suis plus spécialement chargé de parler ; pour la Galicie, qui a fait l'objet d'un exposé particulièrement détaillé et sur laquelle je n'aurai guère à revenir dans la suite - en Galicie, donc, on ne peut même pas envisager une coalition avec les Juifs car aux yeux des Polonais le Juif n'est dans la vie publique qu'un facteur, au sens méprisant que l'on donne à ce terme dans le pays.

En Autriche occidentale, les partis, soit nous ont mis à la porte, soit - et c'est valable également pour les sociaux-démocrates - nous font comprendre qu'ils pourraient à bon droit se passer de notre collaboration. Parfois on nous autorise cependant à participer jusqu'à nouvel ordre, par exemple le député national-allemand Hoffmann von Wellenhof nous a fait remarquer que nous pouvons soutenir les Allemands aussi longtemps que la lutte contre l'ordonnance linguistique* ferait rage et c'est seulement lorsque la décision à ce sujet serait tombée qu'expirerait notre délai de grâce et que nous pourrions nous attendre à de nouvelles persécutions.

Notre isolement politique entraîne naturellement un recul de notre influence dans les instances représentatives. Le pourcentage de députés et de fonctionnaires juifs n'a de toute façon jamais reflété l'importance numérique de la communauté juive ; mais cette disproportion apparaît désormais plus nettement encore. De même la tradition qui nous écarte des hautes fonctions juridiques et administratives se porte mieux que jamais. Mais plus encore : la pratique consistant à exiger un certificat de baptême pour l'entrée dans la fonction publique même pour y occuper des emplois subalternes est non seulement en usage, mais très ouvertement reconnue. C'est ainsi qu'un orateur a déclaré au Landesausschuss** à l'occasion du recrutement d'un médecin communal qu'un Juif ne pouvait être proposé à ce poste ; c'est ainsi que pour entrer dans une école militaire on exige crûment la présentation d'un certificat de baptême, c'est ainsi qu'on a vu il y a très peu de temps avec une évidence éclatante que les hautes instances ignoraient les

* Le président du gouvernement Badeni venait de prendre en avril 1897 une ordonnance instaurant le tchèque comme langue officielle, aux côtés de l'allemand, en Bohême et Moravie, ce qui provoqua des violentes manifestations des germanophones et finalement sa démission en novembre 1897. L'ordonnance sera abrogée en 1899. .

** Landesausschuss : organe exécutif du Landtag, le Parlement régional.

Juifs stagiaires en fin d'études juridiques qui posaient leur candidature à un poste d'auditeur (*Auskultant*). Il semble que l'administration veuille là aussi prendre en compte l'antisémitisme. Et donc il ne faut sûrement pas s'étonner qu'elle n'hésite pas à le laisser faire dans les corporations autonomes où il se manifeste, en dépit de son droit de regard suprême, et qui voudrait dans ces conditions souligner le fait que la ville de Vienne refuse le droit de cité à tous les demandeurs juifs sans exception ?

Mais l'isolement des Juifs est tout aussi visible dans le domaine social, et là non plus il n'y a pas de différence entre les provinces. Peut-être qu'en Autriche occidentale c'est plutôt la haine, en Galicie plutôt le mépris qui donne le ton dans les contacts avec les Juifs ; mais là comme ici nous sommes positivement mis au ban socialement. Il est rare que des familles juives et chrétiennes entretiennent des relations un peu étroites, dès l'école primaire et le collège les enfants juifs et chrétiens se regardent avec hostilité ; dans les cercles étudiants allemands l'antisémitisme, en réveillant les instincts les plus brutaux, a mené à une incroyable déshumanisation. Et il fait malheureusement le constater : c'est le corps enseignant qui fait germer la haine antijuive, et ce que les parents négligent sous ce rapport, Messieurs les pédagogues mettent tout leur zèle à le rattraper. Oui, l'antisémitisme a pénétré jusque dans la fleur du corps enseignant; les professeurs des Écoles supérieures allemandes de Bohême participent avec ostentation aux manifestations des organisations antisémites.

Dans ces conditions l'antisémitisme ne peut que nous pousser hors des associations, clubs et autres cercles de ce type.

Partout et en tout lieu, la vie associative, le sport s'organisent sur une base nationale, j'entends par là sans les Juifs. La gymnastique, le cyclisme, le chant choral se christianisent avec une minutie pointilleuse. Les associations interconfessionnelles décontractées, telles qu'on les a connues surtout à Vienne, Reichenberg, Treppau et Graz ont disparu, sans doute définitivement. La « Ligue des Allemands de Bohême » offre un exemple de la rapidité avec laquelle l'hostilité envers les Juifs gagne du terrain. En deux ans à peine cette association antisémite a réussi à créer 150 groupes locaux totalisant plusieurs milliers de membres. Il n'est pas rare - soit dit en passant - que l'argent pour la création de ce genre de structures nationalistes soit fourni par des Juifs ; ce fut le cas par exemple pour la fondation de la Maison allemande de Prague. Nous sommes autorisés à payer les bâtons pour nous faire battre ! Et partout et en tout lieu on nous met dehors à coups de fouet, et l'un de nos signes distinctifs, c'est la marque de ces coups.

Mais les antisémites parlent de notre richesse, qui compenserait notre privation de postes et d'honneurs. Eh bien, on sait que les contes au sujet de notre excellente situation économique sont un énorme mensonge. Là aussi c'est une affaire de pourcentage, et vous avez vu dans quelle misère sans nom croupit le gros de la

population juive, les Juifs de Galicie.

Et même en Basse-Autriche, Bohême, Moravie, où les Juifs sont plus fortunés que dans d'autres provinces, les deux tiers sont prolétarisés. C'est ainsi que 15 000 ménages sur 20 000 - en chiffres ronds, bien sûr - se débattent dans une telle pauvreté qu'on ne peut même pas leur demander de payer l'impôt cultuel. En effet sur les 10 000 imposables, 90% se trouvent dans une situation tellement précaire qu'ils se situent dans la tranche inférieure et seulement un quart d'entre eux à peine est en mesure de s'acquitter du montant fixé. Le déclin des grossistes juifs, qui sont majoritaires en Autriche occidentale, se fait terriblement sentir, et crée des armées de sans-emploi. Et les marchands, médecins et avocats juifs manquent en moyenne davantage de clientèle que leurs collègues chrétiens.

Mais en dépit de tout cela, les antisémites ne peuvent contenir leur fureur à la vue de nos richesses; il n'est ville ni village ni maison où l'on ne fasse de propagande visant à briser notre supposée suprématie et le plus sûr moyen, c'est l'appel au boycott. « N'achetez pas chez les Juifs ! » - voilà le mot d'ordre qui, parti de Vienne, s'est étendu à toute l'Autriche, et des milliers d'hommes d'affaires juifs parmi les plus pauvres peuvent témoigner de son efficacité. Et en ce domaine c'est tout particulièrement la Galicie qui s'emploie de façon systématique à isoler économiquement les Juifs.

Comment en créant des « commerces chrétiens », en fondant des magasins coopératifs ruraux, des organismes de crédit non accessibles à tous, toutes entreprises auxquelles le Landtag de Galice consacre chaque année des milliers de florins, on dépouille systématiquement les Juifs de leurs moyens de subsistance, comment on accroît à dessein leur effroyable misère - il m'est impossible de le décrire dans le cadre de mon exposé. Je me contenterai de remarquer que la Galicie dispose de tout un arsenal de pratiques antijuives.

L'antisémitisme des boutiquiers constitue le trait distinctif de la haine antijuive en Galicie, en revanche l'antisémitisme fondé sur la race prospère surtout en Basse-Autriche, Bohême, Moravie et dans les länder alpins. Ça et là toutefois l'expression de cette haine innée et cultivée prend une coloration religieuse.

J'ai souligné que l'abolition de nos droits se faisait par la voie légale, au moyen du bulletin de vote, et de la presse- nous succombons sans nul doute aux armes les plus légales et constitutionnelles.

Mais parfois les instincts surexcités brisent toutes les barrières légales. La haine raciale et la cupidité passent de la propagande par la parole à la propagande par l'action, et des pétitions et résolutions au pillage et au meurtre. Et qui voudrait nier - je parle de la Galicie - que ces derniers temps ont vu s'accumuler les excès ? Et qui pourrait s'en étonner ? La tension est trop vive, l'explosion est normale, seule une soupape pourrait l'empêcher. Oui ! Je parle la soupape de la colonisation.

Les dangers qui menacent nos frères de Galicie suffiraient à eux seuls à justifier

le sionisme. Cependant, bien que les limites de mon sujet me contraignent à me borner à la description de situations effectives et à éviter au maximum les déductions, bien que je doive donc m'abstenir de tenter de légitimer le sionisme en Autriche par notre situation dans ce pays, je veux cependant souligner, pour éviter tout malentendu, que le sionisme ne trouve nullement son fondement exclusif dans les manifestations sanglantes de la haine antijuive. Ces dernières ne servent qu'à fournir la preuve évidente, que la meilleure volonté de notre part ne pourra permettre notre assimilation en Autriche et que la mauvaise volonté des autres ne l'acceptera jamais. Les injustices que l'on nous inflige au nom de la loi ne sont pas de moins bons catalyseurs de la pensée sioniste que les violences antisémites, que les pogromes de Tarnów, Schodnica ou Chodorów (>Khodoriv)-peut-être même en sont-elles de meilleurs encore.

C'est un fait : en Autriche, des milliers et des milliers de gens reconnaissent la légitimité du sionisme. Les masses, spécialement le prolétariat juif galicien, ont précédé la bourgeoisie. La misère a aiguisé leur regard. Et la jeunesse se joint à elles ; la force du sentiment leur a permis de dépasser le quotidien. Notre jeunesse étudiante s'est rassemblée par centaines derrière le drapeau sioniste. Rien qu'à Vienne, un demi-millier d'entre eux s'est rallié à cette idée. Mais même les bourgeois commencent, chez nous, à sentir l'importance de la colonisation en Palestine, la valeur des tentatives sionistes. Ils se joignent aux pauvres, ils se joignent à la jeunesse.

Dans ma patrie aussi le sionisme monte. C'est un bourgeonnement, une germination emplis de promesses, et l'épanouissement étonnant de ces forces ranime nos plus fiers souvenirs et éveille en nous le rêve d'un grand et merveilleux avenir. Mais d'ores et déjà le sionisme a été une véritable bénédiction, car il nous a permis de relever la tête et de rejeter une amitié trompeuse ; il nous a rendus forts et nous nous sommes retrouvés. Avec quel dévouement, quelle abnégation les Juifs autrichiens se sont-ils efforcés pendant si longtemps de garder et protéger les biens nationaux d'autres personnes ! Depuis 1848 ils ont été les soutiens de la communauté germanique en Bohême, Moravie, Bucovine. Ils ont sacrifié à la grandeur de la Pologne leurs avoirs, leur liberté et jusqu'à leur judéité. Maintenant ils se déjudaïsent aussi pour la grandeur de la Hongrie. Et ils ne cessent de s'enivrer des nationalismes étrangers, si cruel que soit ensuite le dégrisement. Comment a-t-on récompensé leur sacrifice ; qui de leurs « frères chrétiens » se souvient seulement de leurs œuvres d'amour pour la patrie ? Tout spécialement en Galicie, comment honore-t-on le souvenir de ces hommes qui ont enflammé leurs compatriotes juifs en faveur de la polonité avec une abnégation sans égale, à une époque où cet enthousiasme était enterré sous des monceaux de cadavres ? Ces têtes brûlées, jeunes éclairés et vieux orthodoxes, qui se souvient d'eux aujourd'hui ? Qui célèbre encore par exemple la mémoire du Grand Rabbin Meisels, qui prit la tête du mouvement, ce qui lui valut la prison dans les casemates de Varsovie ?

Les Juifs autrichiens ne réclament pas de remerciements pour leurs sacrifices, les avoir consentis est à leurs yeux un honneur suffisant. Mais ils veulent faire accepter de force leurs services, ils briguent la faveur de leurs bourreaux, ils se renoncent au profit de leurs pires ennemis - et cela, c'est une infamie.

Qu'après tout cela les Juifs autrichiens fassent les yeux doux aux nationalistes allemands - voilà un spectacle qui devrait nous faire honte.

Mais il paraît que ce sont des calculs politiques ; eh bien, l'affaire ne manque pas de comique. Un mouton qui veut hurler avec les loups - un mouton revêtu de la peau du loup - voilà comment se présente en Autriche le Germain mosaïque et ce drôle de travestissement est le produit ultime de sa sagesse ! Bon, restons-en là. Je demande : Peut-on chercher à se dépouiller de sa personnalité intrinsèque au profit de peuples étrangers avec plus d'ardeur que ne le font les Juifs de mon pays ? Toutefois, sous les coups de fouet de l'antisémitisme, notre fierté s'est réveillée, ainsi que notre conscience de soi et notre désir d'avoir le bonheur d'un foyer. Notre sang s'est mis à bouillir, et nous avons découvert que c'était le sang de nos pères, notre cœur s'est mis à crier et nous avons reconnu qu'il parlait la langue de nos ancêtres.

Cependant il existe encore, en-dehors des nationalistes allemands, des milieux juifs qui ne veulent pas reconnaître ces faits, qui nient notre spécificité et continuent à espérer et souhaiter l'abolition de toutes les barrières et leur argument favori, c'est la Hongrie, le paradis outre-Leitha*.

Bon, je n'ai fait jusqu'ici qu'effleurer la situation en Hongrie et je pense que ce ne serait guère inutile de lui donner un éclairage plus exact en apportant des données abondantes et probantes.

Car si je voulais parler de la grande pauvreté des masses juives hongroises - une pauvreté incontestable - ou des sempiternelles accusations de meurtres rituels, on m'opposerait les lois confessionnelles, la reconnaissance de la religion juive, les prises de positions libérales de divers princes de l'Église, les carrières de Juifs dans la magistrature, les banquets fraternels de presse, on évoquerait pour les encenser l'aisance dont jouissent quelques-uns et la vie agréable de beaucoup, enfin l'enthousiasme patriotique de tous les Juifs. Et il me faudrait sans doute à nouveau montrer qu'il y a pourtant quelque chose de pourri au royaume de Hongrie et parler des effluves délétères qui courent dans les pusztas apparemment si saines. Serais-je en mesure de le faire, de parler des victimes qu'un jour le souffle pestilentiel, voire une sauvage tornade emportera ? Il est désagréable et fâcheux d'avoir à jouer les prophètes de malheur et mon cœur va toujours vers

* Leitha : ce fleuve qui coule aujourd'hui en Autriche orientale, entre la Basse-Autriche et le Burgenland, délimita entre 1867 et 1918 la frontière entre l'Autriche et la Hongrie, la première étant appelée par les Viennois Cisleithanie et la seconde Transleithanie.

ceux qui font confiance à l'avenir.

Je ferai donc simplement remarquer que le nombre des pessimistes augmente ; que ceux-là disent que le serpent de l'antisémitisme s'est déjà glissé dans le paradis d'outre-Leitha et distinguent déjà l'éclat du glaive enflammé et pensent que les Juifs hongrois pourraient bien manger aussi de l'arbre de la connaissance, de cette révélation qui s'appelle Sion.

Il s'agit là de craintes, mais de celles qui incluent une espérance dont la grandeur sublime est capable de vous réconcilier avec la détresse actuelle - cette espérance se nomme Sion. Et donc notre situation d'ensemble, telle que je l'ai esquissée à traits rapides, est baignée d'une atmosphère sombre de crépuscule : le soleil tant vanté de la fraternité s'est éteint en Autriche aussi.

Mais une grande lueur se lève à l'Est et son éclat nous conduit à travers nuit et désert vers le lieu que nous aimons, pour qui brûle l'ardeur de nos cœurs tourmentés- ce lieu nommé Sion ! (Vifs applaudissements)

Le Président : La parole est à Monsieur le Dr Mayer Ebner pour son exposé sur la

SITUATION DES JUIFS DE LA BUCOVINE

Dr Mayer Ebner (Czernowitz - Tchernivtsi) : La Bucovine est d'ordinaire presque confondue avec la Galicie. Longtemps rattachée à ce pays, la Bucovine n'était en vérité qu'une dépendance de la Galicie et était traitée comme telle par l'Empire et son administration. Pour les Européens occidentaux cultivés, la Galicie et la Bucovine, c'est presque l'Asie. Là-bas, adieu la culture, là-bas souffle le vent de la steppe asiatique. On raconte qu'en Bucovine les gens se promènent dans les rues en chemise et passent leur vie à se balader en compagnie d'ours bougons. Voilà tout ce qu'on sait de la Bucovine en Occident. Ce qui fait son intérêt culturel et ethnographique, on l'ignore à l'Ouest. Ce petit pays de 500 000 habitants abrite une série de populations. La Bucovine est un microcosme de l'Autriche. Les principales ethnies sont les Roumains et les Ruthènes. Mais nous trouvons aussi un nombre important de Polonais, d'Allemands, d'Arméniens, de Hongrois, de Lipovènes* et de Juifs.

Il y a plus de 60 000 Juifs en Bucovine, soit plus de 10% de la population totale. La Bucovine abrite peut-être plus de Juifs que la France entière. Elle fait partie, comme la Galicie, des pays plus que saturés de Juifs - selon l'expression de nos ennemis. Les Juifs sont la population la plus nombreuse en Bucovine après

* Lipovènes : orthodoxes vieux-croyants ayant fui la Russie au XVIIIème siècle pour s'établir dans l'Ukraine et la Roumanie d'aujourd'hui.

les Ruthènes, ce qui les place dans l'heureuse - ou malheureuse - situation de devoir y jouer un rôle politique. On a appelé la Bucovine l'Eldorado des Juifs. Mais l'époque où ce nom était en partie justifié est révolue. C'est précisément la maudite politique qui en est responsable. Dans la capitale et les grandes et petites villes, les Juifs forment une masse compacte, qui par son nombre et son intelligence, en particulier dans le vieux système dépassé des élections aux divers corps représentatifs autrichiens par curies a souvent un impact décisif. Car les Juifs citadins fournissent le principal contingent des couches cultivées. Détenteurs des principaux instituts de crédit, ils ont une influence déterminante sur les convictions politiques de leurs congénères.

Les Juifs de Bucovine ont réussi quelque chose d'extraordinaire. Ils ont germanisé ce pays roumain et ruthène. La langue officielle est partout l'allemand, au Landtag on parle allemand, le Conseil scolaire provincial est allemand, la langue d'enseignement dans les écoles secondaires et supérieures est l'allemand, dans les conseils municipaux on parle en général allemand, les panneaux et noms de rues sont en allemand, même dans les écoles primaires rurales on enseigne l'allemand. Au premier coup d'œil la Bucovine semble être une province allemande. Il est clair que les Juifs des villes ont été et restent les pionniers de la germanité. Les Juifs se sont - je dis bien : se sont - perçus comme des Allemands, ont suivi loyalement les Allemands, constituant le troupeau électoral par excellence du parti libéral-allemand. Dans les villes on élisait des représentants allemands. Même à l'époque où les bastions du parti libéral-allemand étaient déjà fortement ébranlés en Autriche, les Juifs de ma région ont tenu bon et envoyé un libéral-allemand au Parlement.

Ce qu'ont vécu les Juifs de Bucovine n'est pas nouveau pour quiconque connaît l'histoire juive. L'effondrement du parti libéral a été une sorte d'illumination pour les Allemands de Bucovine. Des partisans de la doctrine raciale de Schönerer se sont découverts. En un clin d'œil s'est créée une nouvelle association d'« Allemands chrétiens de Bucovine ». Le coup de pied de l'âne, la récompense pour les décennies de béniouiouisme pro-allemand des Juifs. Bien fait pour vous, disaient les Roumains, au milieu des sarcasmes des Ruthènes. Un coup de pied ! se dirent les Juifs profondément humiliés. Voilà le remerciement pour avoir porté haut les couleurs de l'idée allemande, avoir été les pionniers de la germanitude dans des régions où la langue allemande n'avait jamais pénétré, des régions dont la terre n'avait encore reçu l'engrais des ossements d'aucun mousquetaire poméranien.

Les Juifs de Bucovine sont aujourd'hui sur le point de commettre une seconde faute. Ils vont tomber de Charybde en Scylla. Ils cherchent à faire alliance avec les Roumains. Le Juif est dans ce pays l'objet d'une terrible haine. C'est une haine latente, on ne parle pas beaucoup chez nous. Il y a quelques années, on a perçu ici un courant antijuif assez fort, orchestré par quelques « poroks » (vicieux), c'est-à-dire des prophètes de malheur en rase campagne. La chronique du pays

fait état de débordements antijuifs, de pillages, d'agressions etc.

Le Juif est détesté en Bucovine ; d'abord parce qu'il est Juif, ensuite parce qu'il semble - j'y reviendrai plus tard - plus aisé, troisièmement parce qu'il s'est absurdement rallié à la politique des libéraux-allemands, le plus souvent pour n'importe quelle raison. Le Juif est le summum du méprisable. L'aryen siffle « tsud » entre ses dents comme s'il essayait de cracher quelque chose. Du reste il ne crache même pas à la figure des Juifs. C'est en vain que les Juifs de haute volée et ceux qui disent être « la bonne société » s'efforcent de se mettre dans les papiers des Aryens. Ils se voient opposer un refus clair et net. Autour du ghetto, les murs sociaux subsistent.

Dans cette lutte pour la reconnaissance de notre égalité sociale, nous avons perdu notre dignité. Le Juif a largement perdu cette nuque virile qui ne se courbe pas, même devant le Très-Haut. Il s'est fait lèche-bottes, il rampe. Recevoir un chrétien à sa table est un immense honneur, être invité chez un chrétien, le comble de la félicité.

Économiquement les Juifs de Bucovine sont dans une triste situation. Leur niveau de vie se détériore de jour en jour. Certes il y a ici des gens fort riches. Et même la richesse s'étale, elle agrandit les villes, « en ville les maisons appartiennent aux Juifs », dit l'Aryen. C'est vrai ; mais 1000 riches empêchent-ils 50 000 personnes d'avoir grand-peine à survivre ? À la campagne, une partie de la population juive se compose d'aubergistes, une autre vit du commerce, et une autre de l'artisanat, et sporadiquement de l'agriculture. Mais l'âge d'or du commerce et de l'artisanat est révolu. On voit même d'honnêtes commerçants faire faillite à la fin de leurs jours et tomber à la charge des associations caritatives. On restreint de toutes parts les moyens d'existence des Juifs. Les paysans forment des associations, le curé leur apprend comment faire, ils ouvrent une épicerie et le pauvre épicier juif peut s'en aller mendier avec femme et enfants. Une grande partie des Juifs sont taverniers ; on leur retire leur licence et les voilà privés de leur gagne-pain.

Je le dis sincèrement, souvent ce n'est pas l'antisémitisme qui pousse les milieux dirigeants à prendre ce type de mesures, mais le souci du bien-être de leurs ruraux, qui s'adonnent trop souvent à l'alcool. Mais pour nous, ces mesures signifient davantage de mendiants.

Ces interminables cohortes de mendiants offrent un spectacle proprement honteux. Ils vont de ville en ville, de province en province. Là on lâche les chiens sur eux, ici les gendarmes les reconduisent à la frontière, ailleurs on leur jette un sou d'aumône. Que va-t-il advenir de ces gens ?

Dans les bas quartiers de Czernowitz, on est saisi d'effroi devant la misère sans fond qui s'y rassemble. Des familles entières comptant dix membres et plus s'entassent dans une cave. Il y a des familles qui meurent littéralement de faim à petit feu. Bien heureux qui peut s'assurer un revenu de 12 à 15 florins par mois. Inutile d'entreprendre ici une description de la misère. Il me suffit de dire que la

grande majorité des Juifs de Bucovine est réduite à la mendicité.

L'artisanat juif souffre des préjugés aussi bien des Aryens que des Juifs. On croit à tort que les chrétiens sont de meilleurs ouvriers. Le cordonnier, menuisier, tailleur juif est souvent victime d'un boycott discret de la part de ses congénères. Nous voyons se profiler un nouveau danger. Les Juifs, ici, ont un très grand besoin de formation. Bien que ne représentant que 10% de la population, ils fournissent 40% des effectifs scolaires, en particulier dans le secondaire et le supérieur. La moitié des lycéens est juive, il en va de même dans les écoles professionnelles et à l'Université, où le gros des juristes est juif. Chaque année un certain nombre termine son cursus et se précipite avidement sur les charges publiques. Et là on leur crie un énergique Stop ! La direction des finances leur ferme ses portes, dans les ministères on refuse les Juifs par principe, il en va de même ailleurs. Si compétents que soient les stagiaires juifs, leur ardeur au travail n'émeut personne, leur savoir déplaît, parce qu'il incite à la comparaison. Depuis l'introduction des nouvelles procédures de droit civil en Autriche est apparue une pénurie sensible de fonctionnaires de justice. On ne manque pas de gens capables de faire des juges compétents et justes, mais ces gens ont un défaut : ils sont juifs. Après six semaines de pratique, tout Aryen a la priorité sur des collègues qui ont attendu leur titularisation vingt fois plus longtemps et ces fous pleins d'espoir peuvent attendre encore longtemps.

Les autorités n'en font pas mystère. Elles ne veulent pas de Juifs, elles ne veulent pas - c'est leur mot - être inondées de Juifs. Elles n'acceptent même pas un nombre de Juifs correspondant à leur « pourcentage dans la population » - une tournure très prisée. On ne veut tout simplement pas de nous.

Et voilà nos gens avec leur doctorat en main. Que faire ? L'État chrétien leur fait comprendre qu'il suffit d'une toute petite chose pour mettre fin à leurs problèmes. Se faire baptiser. Nous avons des exemples d'aspirants qui ont été titularisés immédiatement après leur baptême. Ce sont les autorités qui remplissent la fonction missionnaire de l'Église catholique. On donne le choix aux jeunes : se faire baptiser ou mourir de faim, et de plus en plus de Juifs se détachent du judaïsme pour pouvoir gagner leur pain. Il viendra un jour où toute l'intelligentsia, en partie harcelée et en partie lasse des pressions perpétuelles et de la haine manifeste, entrera dans le giron de l'Église. Pour ceux qui veulent préserver le judaïsme, cette idée est vraiment triste et déprimante.

La surproduction d'« intellectuels de la classe moyenne » - pour reprendre l'excellente expression du Dr Herzl - engendre un prolétariat de l'esprit et quand notre intelligentsia excédentaire cherche refuge dans un camp radical et révolutionnaire, on entend dire que les Juifs détruisent l'État, qu'ils sont notre malheur etc. Mille causes - un seul effet. Pourquoi tant de haine ? Le fait est qu'on nous hait, qu'on restreint nos possibilités d'existence. Nous sommes un peuple bien malheureux...

Il ne me reste plus qu'à évoquer brièvement le mouvement sioniste en Bucovine.

Je pense que ce que nous avons de mieux à faire est d'éviter toute exagération et de dire la vérité.

Pendant cinq ans l'association universitaire national-juive, « Harmonaea », s'est battue avec un zèle rare pour la belle cause du sionisme, mais les oreilles juives sont restées sourdes à ses discours enthousiastes, ils n'ont encore jamais vu ici une véritable bataille juive. Attaquée de toutes parts, « Harmonaea » a tenu cinq ans, avant de voir son recrutement se tarir.

Mais les vieux messieurs d'« Harmonaea » restent actifs. Ils ont créé à Czernowitz une association sioniste qui en peu de temps a connu une étonnante expansion. Des communautés sionistes sont nées à Radautz et Succzawa, Frumossa et Sereth. Il est vrai que le mouvement s'étend, mais ce n'est pas encore, loin de là, un mouvement populaire. Il manque d'assurance, la foule veut des résultats. Si nous réussissons à obtenir des succès pratiques en nombre suffisant, le peuple nous acclamera.

Au nom de l'association que je représente, j'exprime l'espoir que, les yeux fixés sur un objectif déterminé, nous prendrons avec courage et sans crainte le chemin qui mène à la victoire qui délivrera notre peuple de l'esclavage et de l'humiliation. (Vifs applaudissements)

Le Président : La parole est à Monsieur le Dr Schauer qui va nous exposer la

SITUATION DES JUIFS EN ALLEMAGNE

Dr Schauer (Bingen) : Chargé du rapport sur de la situation des Juifs en Allemagne, je dois déclarer que la peinture des souffrances morales des Juifs d'Europe occidentale que nous a faite Monsieur le Dr Nordau reflète parfaitement les souffrances des Juifs allemands. La population non juive et les milieux influents - à l'exception d'un tout petit nombre d'hommes d'une grande supériorité morale et intellectuelle - se comportent envers les juifs exactement comme le Dr Nordau nous l'a si éloquemment exposé. Je croirais affaiblir la profonde impression qu'a laissée son discours en y ajoutant quelque chose.

Je me contenterai d'évoquer un point que le Dr Nordau n'a pas abordé. C'est l'une des raisons qui expliquent le manque de confiance en soi des Juifs : je veux parler de l'insuffisance de l'enseignement de l'histoire et du savoir juifs en Allemagne. Selon des recherches effectuées par le Ministère de l'Éducation prussien, 1 400 enfants juifs ne reçoivent aucune éducation religieuse. C'est un chiffre effrayant, surtout si nous pensons que la génération, qui a grandi - et cela continue - sans véritable connaissance de la judéité n'a d'autre source que les informations de l'adversaire.

Nous autres sionistes allemands veillerons à changer cela. Nous veillerons à enseigner au Juif allemand son passé glorieux, afin qu'il comprenne que ce passé réclame un avenir digne de lui et se rappelle les paroles adressées par

Judas Macchabée mourant à ses fils héroïques: « Souvenez-vous des hauts faits accomplis par vos pères en leur temps et votre gloire sera grande et votre nom éternel. » (Vifs applaudissements)

Le Président : La parole est à Monsieur le Professeur Belkovsky pour son exposé sur la

SITUATION DES JUIFS EN BULGARIE

Professeur **Gregor Belkovsky** (Sofia) : Très honorable Assemblée ! La Bulgarie - le plus jeune État d'Europe, fils du Congrès de Berlin - a pour des raisons bien connues suscité un vif intérêt au sein du public européen au cours de ses 19 années d'existence. Elle a même déjà son historien. Et en dépit de tout cela on peut bien dire qu'on n'a pas en Europe une idée exacte de ce pays. Pourquoi ? Ce n'est pas ici le lieu d'en parler. Mais c'est bien plus vrai encore de la population juive de cet État, dont les destinées, le mode de vie et la situation présente n'ont incité personne à les décrire. C'est injuste, car même si nos congénères juifs sont peu nombreux en Bulgarie, même si les heurs et malheurs des Juifs de Bulgarie ne sont pas décisifs pour la situation générale de la communauté juive, celle de la population juive bulgare ne mérite pas en soi moins d'attention que celle de nos frères d'autres pays.

Séparée de l'ensemble politique ottoman, la population bulgare en a formé un autre qui prétend à l'hégémonie sur toute la péninsule balkanique. C'est la population d'un État qui doit sa naissance aux idées de liberté de notre siècle, un siècle qui se réclame de ses grandes idées. Partant des points de vue cités plus hauts et conscients de l'importance de notre tâche, nous avons jugé nécessaire d'entreprendre une enquête, en particulier dans le domaine économique, pour rassembler le matériel nécessaire. Comme on pouvait s'y attendre, cette enquête qui reposait entièrement sur une initiative privée et ne disposait pas des moyens nécessaires pour la mener à bien ne pouvait fournir de résultats satisfaisants. En outre, ce procédé, tout nouveau, ne pouvait que susciter la méfiance dans certains milieux, voire même une réaction hostile.

Et même si dans les quartiers concernés de Sofia nous enregistrons les données nécessaires, nous fiant à nos propres yeux, en province les gens que nous avons chargés d'enquêter et les dirigeants des comités sionistes locaux, pourtant munis d'instructions spéciales et de questionnaires, étaient parfois incapables de se débrouiller.

Donc cet exposé ne peut se vanter de reposer sur tout le matériel nécessaire pour pouvoir éclairer pleinement la situation des Juifs bulgares. Et pourtant j'espère que les honorables membres de ce Congrès accorderont leur attention à ce qui y a trouvé place.

Situation politique - On a cru pouvoir, surtout pendant quelques décennies de ce siècle, établir en axiome que la situation politique des Juifs était dépendante de la forme de gouvernement de l'État. Pour un nombre énorme de nos congénères, ce dogme constituait la pierre angulaire de leur vision du monde et servait à beaucoup d'entre eux de principe fondamental lors qu'ils projetaient d'améliorer le monde.

C'est à un petit État que revient désormais le grand honneur de montrer que dans un État tout à fait moderne et pourvu d'institutions libérales on peut en user avec les Juifs de telle sorte que même l'optimiste le plus irréductible doit voir s'écrouler au moins une partie des fondements sur lesquels il avait bâti. D'autres États, déjà fort anciens, ayant tenté au 19^{ème} siècle de disputer à la Roumanie sa prééminence en matière de persécution systématique des Juifs, il ne faut pas s'étonner que cette tendance ait rencontré en Bulgarie une grande sympathie et - allons plus loin- c'était inévitable. Tout d'abord il faut souligner que nombre de dirigeants bulgares avaient trouvé refuge en Roumanie avant le relèvement de leur pays et avaient eu une excellente occasion de s'y infecter en quantité plus que suffisante du virus de l'antisémitisme. Bon: les Bulgares connaissaient mal l'Europe occidentale et ils se sont fait une idée de ses courants intellectuels d'après ce qu'ils voyaient en Roumanie, qui se donne - à tort ou à raison - le titre de « sœur cadette de la France » (*en français dans le texte*). Mais ne soyons pas injustes envers les Roumains. Quand on a eu comme nous l'occasion de voir de ses yeux le quotidien bulgare, on est bien obligé d'avouer que les Bulgares n'avaient pas besoin des enseignements roumains non seulement pour établir en principe fondamental « La Bulgarie aux Bulgares » avec toutes ses implications, mais aussi pour l'appliquer avec énergie.

On se fait des Bulgares l'image d'un peuple intellectuellement arriéré, lourdaud, mais qui a un bon fond. Il n'en est rien. Égoïste, rancunier, cupide, avare et rusé, le Bulgare est aussi ambitieux, capable de travail intellectuel, viril, volontaire, énergique, travailleur et attentif à tirer profit de toute situation. Tous ces traits de caractère font que le Bulgare ne peut voir de sang-froid un étranger - et le Juif, même autochtone, est l'étranger par excellence - trouver des moyens de subsistance dans son propre pays. Quoi que fasse le Juif, si honnête qu'il soit, le Bulgare pensera toujours qu'il lui mange son pain (« jade bulgarsky Gab »).

Ce n'est pas ici le lieu d'en débattre plus en détail. Mais si nous voulons comprendre comment la situation politique des Juifs de Bulgarie risque d'évoluer et ce qui les attend là-bas, il est indispensable de donner au moins un bref aperçu de la position des divers partis politiques relativement aux Juifs. Certes la Bulgarie a aussi ses conservateurs et ses libéraux, et il y a aussi des fractions et des nuances à l'intérieur de chaque parti. Mais c'est une erreur de croire qu'il y a des différences fondamentales entre les partis en ce qui concerne leur catéchisme en matière de Juifs. Le Juif n'est pas un Bulgare, et cela suffit pour le plus petit politicien à déterminer dans toutes ses dimensions son comportement envers les

Juifs. Si l'on veut pourtant trouver une différence entre partis sous ce rapport, ce ne sera pas tant dans le fond de leur credo relatif aux Juifs que dans sa forme. De ce point de vue, il y a bien sûr une différence entre karavélistes, tsankovistes et unionistes d'une part et les partis conservateurs, stamboulistes et radoslavistes de l'autre.

Les partisans de Karavelov estiment pouvoir passer pour de véritables démocrates dans la mesure où ils ne ratent pas une occasion de taper sur les Juifs dans « Tsnameï », le journal de leur parti. Ce comportement a son bon côté : les Juifs savent exactement quel type de politique mèneraient les karavélistes s'ils étaient au pouvoir. Karavelov a bien inauguré l'antisémitisme pratique, lorsqu'il était ministre et que les champs de bataille regorgeaient encore de sang juif. C'est lui qui a décidé la tenue des marchés hebdomadaires le samedi, c'est lui encore qui, à la Chambre, en 1882, a accusé les Juifs d'exploiter la population bulgare, lui qui voulait arracher aux petits commerçants juifs leur morceau de pain dur, lui qui a stigmatisé les Juifs, les traitant ouvertement d'individus sans moralité parce qu'ils faisaient entrer de Roumanie des roubles en argent, une monnaie acceptée sans problème à l'époque.

Les Juifs n'ont pas eu plus de chance avec les autres partis. Il est certes difficile de décider si les karavélistes sont plus antisémites que les tsankovistes. Une seule chose est sûre : ni dans l'organe de presse actuel de ces derniers, « Svetlina », ni dans le précédent, « Zeplassoïe », on ne trouve d'attaques aussi virulentes. Les tsankovistes ne souhaitent pas moins que les karavélistes tout arracher aux Juifs, mais ils veulent y parvenir avec de belles paroles. Les unionistes, qui doivent leur nom à leurs efforts en faveur du rattachement de la Roumélie orientale à la Bulgarie faisaient certes figure, dans leur organe de presse, « Pregoso », d'opposants très radicaux, très démocrates et épris d'idéaux élevés. Mais la différence entre ce qu'a prêché le « Pregoso » naguère et les opinions qu'il professe aujourd'hui que ses patrons sont arrivés au pouvoir révèle un manque total de fermeté. Il est nécessaire de souligner que les partisans du parti unioniste ne manquent presque aucune occasion de traduire en actes les sentiments que leur inspirent nos congénères.

Le tout récent passé nous en livre une preuve. Le gouvernement avait été chargé de lancer un emprunt de dix millions de florins au bénéfice des caisses de crédit agricole bulgare. À cette occasion le gouvernement avait découvert qu'il pouvait emprunter à des conditions beaucoup plus favorables si le prêt consenti s'élevait à 30 millions. La population bulgare étant redevable à des personnes privées d'au moins 100 millions de francs, et à des conditions très lourdes, le gouvernement a soumis à la Chambre un projet de loi proposant d'emprunter auprès de la Banque de Paris et des Pays-Bas, de la Banque internationale de Paris et de la Banque

J. et R. Privilégiée des Pays Autrichiens. On pourrait croire qu'en pareil cas les députés aient considéré comme de la devoir de défendre les intérêts du peuple et donc de ne prendre en compte que les points relevant directement de la question. Et il en aurait peut-être été ainsi en l'occurrence, si la Banque des Länder autrichienne ne s'était pas jointe au consortium bancaire. Pour diverses raisons sur lesquelles nous n'avons pas à nous étendre ici les Bulgares haïssent au-delà de toute expression l'Autriche, qu'ils nomment le « pays des Juifs », ou, selon leurs termes « Tchifoutska Avstrija ». Et l'on entendit à la Chambre, lorsqu'elle débattit de cette question les mots suivants : « Nous ne voulons rien avoir à faire avec la Banque des Länder. Elle ne doit plus mettre un pied chez nous. Nous revendiquons l'honneur de n'emprunter qu'auprès de banques où les capitaux juifs (!) et les spéculateurs juifs ont un minimum de part, donc auprès du Crédit Lyonnais. » Nous ne savons malheureusement pas en quoi les napoléons détenus dans les caisses de la Banque des Länder diffèrent de ceux du Crédit Lyonnais et sommes toujours prisonniers de l'erreur selon laquelle les napoléons juifs de la Banque des Länder ne valent pas moins que ceux du Crédit Lyonnais. Quoi qu'il en soit, le fait est que Messieurs les députés se sont opposés à un emprunt contracté auprès d'un consortium bancaire dont fait partie la Banque des Länder uniquement parce quelques actionnaires juifs auraient pu gagner quelques francs dans l'affaire. Il faut particulièrement souligner que les conditions offertes à la Bulgarie pour cet emprunt étaient les plus favorables qui lui avaient jamais été proposées. (En échange d'une petite baisse de la valeur nominale du cours d'émission, en l'occurrence de 2 francs, le consortium avait accepté d'abaisser d'un point le taux d'intérêt). Des avantages que même le Président de la Chambre avait dû reconnaître. « Bien que le gouvernement ait conclu cet emprunt non avec le Crédit Lyonnais, mais avec des personnes qui nous sont désagréables, il faut bien avouer que les conditions de prêt sont avantageuses pour nous. » (Protocole de l'Assemblée nationale, IX^{ème} législature, Tome 4, 0 11)

Quiconque suit la vie politique des pays balkaniques sait sûrement que le gouvernement actuel ne se compose pas seulement d'unionistes, mais aussi de conservateurs. Et ce sont ces derniers qui font échouer les projets des premiers visant à prendre des mesures antijuives dans tel ou tel domaine.

Si jamais Bulgare a peut-être été libre de tout préjugé relatif aux Juifs, c'est bien Stamboulov. Conscient des capacités et possibilités intellectuelles des Juifs, cet homme d'État a cherché à les mettre au service du bien de sa patrie. Depuis vingt ans qu'existe l'État bulgare, c'est son temps qui a été le meilleur pour les Juifs. Tout le monde dans la capitale sait que le gouvernement stambouliste était même disposé à mettre à la disposition des Juifs immigrés une partie raisonnable des domaines de l'État pour y établir leurs colonies. Nous ne savons pas exactement quelles circonstances ont conduit le gouvernement bulgare à prendre ses distances d'avec ce plan. L'opinion commune veut en faire porter la faute à

nos congénères. Mais les partisans de Stamboulov qui précisément au sujet des Juifs ne partageaient pas les vues de leur chef ont plusieurs fois essayé de faire échouer concrètement ce que Stamboulov avait accordé aux Juifs.

Pour en finir avec la question de la position des divers partis vis-à-vis des Juifs, il faut encore mentionner le parti radoslaviste, et il faut bien en dire que sous ce rapport ses partisans pensent en gros comme les stamboulistes. On peut aussi prendre en compte la participation des Juifs à la vie politique du jeune État, étroitement liée à la question de la position des partis vis-à-vis de ceux-ci.

D'une manière générale, on peut dire que les Juifs bulgares interviennent fort peu dans la vie politique du pays. Si en telle ou telle occasion un gouvernement a besoin des Juifs, c'est-à-dire de leurs voix, on leur fait les yeux doux et même mille et une promesses. Et qui connaît la tactique des ministres bulgares, ne prendra pas la peine de demander si une de ces promesses a jamais été tenue. Peut-être aussi ne peut-il en aller autrement. Celui qui est d'accord avec tout le monde ne l'est avec personne. Mais il serait injuste de ne pas ajouter qu'il se trouve en Bulgarie un bon nombre de Juifs qui se rallie ouvertement à un parti, ne lutte qu'avec lui, s'expose à diverses persécutions de la part du parti au gouvernement et qui, dès que le parti qu'ils soutiennent triomphe, reçoit à peine quelques os à ronger. On trouve de tels Juifs aussi bien dans le camp stambouliste que radoslaviste.

Comme les Juifs ne font aucune politique générale ni spécifique, personne ne s'étonnera que la Chambre bulgare ne compte aucun député juif, bien que plus de 27 000 nos congénères vivent dans ce pays, dont 6 500 rien qu'à Sofia. Toutefois il s'est produit voici trois ans un événement extraordinaire. Dans la circonscription électorale de Dobritch, où la population juive est très faible, un Juif a été élu député. En effet, lors des élections législatives de 1894, un de nos congénères, Peter Gabe, était candidat en même temps que le Premier ministre Stoïlov dans la petite ville de B.-Dobritch, à l'Est. Gabe a obtenu la majorité des voix et le bureau électoral l'a donc proclamé député, conformément à la loi. Mais son élection a été invalidée par ses collègues de la Chambre. Et qui est cet homme, qui, aux prises avec le Premier ministre l'a emporté par 208 voix de majorité, mais a ensuite été rejeté ? Peter Gabe est un Juif russe qui entre 1875 et 1882 avait affermé une terre aux alentours d'Élisabethgrad pour la cultiver de ses mains. « En 1881 », raconte Gabe, « j'ai vu de mes yeux des masses populaires raser les maisons de paisibles habitants et maltraiter des Juifs. Ensuite a été promulguée la loi de 1882 qui interdit aux Juifs d'affermir une terre. C'est pour cette raison que j'ai quitté la Russie. » (*Protocole de la séance de la VIII^{ème} Assemblée du peuple, I.S.I.B., p. 487-503*). En 1884, Gabe s'est installé en Bulgarie, à nouveau comme exploitant agricole, mais pas seulement. Il a déployé une vigoureuse activité littéraire et sociale. Il mène des études d'économie politique et de finances. Il a ainsi rendu de grands services à l'État bulgare en faisant voter à la Chambre

une loi pour contrôler l'usure dans deux arrondissements particuliers. L'usure est un cancer qui s'est profondément implanté en Bulgarie orientale. Gabe a eu le courage de mettre à plat cette question compliquée et de montrer la nécessité d'une intervention radicale. Ce qui lui a attiré la sympathie des victimes de l'usure, mais bien sûr aussi la haine des usuriers.

Son activité dans le domaine économique a également valu à Gabe d'être nommé membre de la commission fiscale réunie après la chute de Stamboulov pour régler diverses questions financières, ce qui a beaucoup contribué à sa popularité. Et son élection a pourtant été invalidée ! (*Protocole de l'Assemblée nationale, VIIIème législature, p. 493*)

La commission de contrôle électorale fait état d'un défaut de nationalité de Gabe. C'est ce dont nous informe un membre de la Commission (*Ibidem*). Et qui est confirmé par les motifs de la contestation¹. Pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir, la Chambre a accepté au cours de la même session une loi prise à l'initiative du maire actuel de Sofia et prévoyant qu'« un Bulgare naturalisé n'obtiendrait le droit d'être électeur qu'au bout de quinze ans. » Cet antisémitisme officiel et officieux marche main dans la main avec celui que cultive la presse. Nous avons récemment encore en Bulgarie un journal « Bulgarie sans Juifs » (*Boulgaria bez Ewreji*) édité par un certain Mitakov. Le dictionnaire bulgare ne comporte aucune injure qui n'ait été jetée à la figure des Juifs, ni le Code pénal de crimes qui ne leur aient été imputés dans cette feuille de chou. En tête parade naturellement le cheval de bataille des antisémites occidentaux - le meurtre rituel. Il n'est pas de droit que Monsieur Mitakov ne veuille retirer aux Juifs. Outre son journal, Monsieur Mitakov a publié plusieurs brochures de la même veine, où il s'est de toute évidence aidé des œuvres de Rohling*. Mitakoff ayant fait connaissance avec la prison pour offense au souverain et ayant dû arrêter de publier son journal, le fameux Major Osman Bey - c'est son nom - a pris sa suite. Il n'est pas inutile de souligner que le mensuel « Vera i Razoun » (Foi et raison), rédigé par le curé Mina G. Monkov publie des articles très violemment antisémites visant à prouver que les Juifs utilisent du sang chrétien. On combat l'antisémitisme en Bulgarie au moyen de diverses brochures. Inutile de souligner qu'elles n'ont pas suffi à éradiquer la superstition. Il est rare que les fêtes de Pâques se terminent sans que la peur s'empare des Juifs si un enfant chrétien disparaît quelque part.

Donc en Bulgarie aussi la société travaille à annuler de fait l'égalité en droits des Juifs, à la transformer, selon l'exemple européen, en un chiffon de papier et à ne tenir compte des droits politiques des Juifs que si tel ou tel parti de gouvernement peut en tirer profit.

Situation économique. - La puissance politique d'un pays dépend de l'état de son économie; mais on peut envisager aussi un autre lien entre ces deux aspects. En effet la renaissance politique d'un peuple peut être un puissant outil d'assainissement économique et ouvrir une nouvelle ère. L'évolution économique de la Bulgarie lors de l'éveil de ce pays à un renouveau politique en a fourni une éclatante vérification. Même si les richesses naturelles attendent encore une mise en valeur et que la culture économique reste encore à un stade primitif, l'historien

1- «Même si nous finissons par admettre, ce que nous ne trouvons pas juste, que cette élection ait été réglementaire, et que le représentant élu pour Baldjik soit Peter Gabe, se pose néanmoins la question de savoir qui est cette personne. Car cette personne qui souhaite être reconnue comme Peter Gabe et que le bureau électoral a officiellement proclamée élue, n'est pas Peter Gabe, mais un Juif russe connu de nous sous le nom d'Eliezer, un nihiliste (sic !) de Russie, qui a fui avec un faux passeport, s'est approprié le pseudonyme Peter Gabe et a été accepté comme sujet bulgare sous cette identité» (*Ibidem*, pp. 487-488)

* Rohling : 1839-1931, prêtre et théologien pragois, antisémitisme virulent, très influent en son temps; source d'inspiration de Julius Streicher.

de l'économie peut déjà enregistrer de grands progrès.

La Bulgarie, jusqu'ici encore un pays pauvre en capitaux selon les normes européennes occidentales a pourtant énormément accru ses richesses nationales. En 1884 les dépôts à la Banque nationale ne s'élevaient qu'à 24 millions de francs, maintenant ce sont plus de 47 millions. De même les caisses agricoles où ce poste n'atteignait que quelques centaines de milliers de francs, contre plus de 5 millions aujourd'hui. Mais l'épargne annuelle est sûrement beaucoup plus importante, puisque les cinq dernières années de l'activité économique bulgare se distinguent par la création de toutes sortes de société par actions dédiées à des productions diverses qui ont nécessité une quantité de capitaux énorme pour ce pays. Les capitaux étrangers ne peuvent entrer en compte, puisque les emprunts effectués par l'État ont servi à construire des chemins de fer et équiper l'armée. Et les capitalistes étrangers ne peuvent en général ni acquérir des concessions, ni faire cause commune avec les Bulgares par le biais d'investissements privés. Nombre de professeurs du supérieur n'ont pas manqué d'étayer leurs préoccupations, dans leur revue mensuelle *Organe de la société d'économie bulgare*, quand au caractère nuisible du capital étranger puisque celui-ci est entièrement aux mains des Juifs.

L'augmentation considérable de la capacité fiscale des Bulgares sera d'un grand poids pour permettre d'estimer la croissance de la richesse nationale. Au début des années 80 le budget des dépenses s'élevait en Bulgarie à 20 millions de francs, dix ans plus tard il est de 100 millions. Il faut retenir également que ce n'est pas seulement le patrimoine mobilier de la population bulgare, mais aussi son patrimoine immobilier qui s'est considérablement accru. La population rurale, qui représente tout de même les 5/6^{èmes} de la population totale, a fortement augmenté son patrimoine terrien à la faveur de l'émigration turque. Une autre preuve de cette croissance de la richesse est le grand nombre de constructions nouvelles, voire la transformation complète de villes entières. La population elle-même a crû de façon relativement forte. En 1871 le Nord de la Bulgarie comptait 2 007 919 âmes, le Sud du pays 975 030 en 1885 ; en 1888 la Bulgarie unie avait déjà 3 154 375 habitants, en 1893, 3 310 713, et aujourd'hui 3 millions et demi. Avant d'en terminer avec ces généralités, ajoutons qu'en Bulgarie on ne trouve pas de prolétariat agricole, ni de pauvreté en général au sens où l'entend l'Europe occidentale. On manque de bras, mais pas d'emplois ni de tâches qui peuvent procurer une surabondance de moyens d'existence. C'est un pays béni des dieux en attente de mains humaines qui mettront à sa disposition ses propres richesses. Venons-en maintenant à la question qui a appelé toutes ces généralités préliminaires : dans quelle mesure les Juifs contribuent-ils à cette croissance de la richesse nationale et quelles sont d'une manière générale leurs activités ? Il ne sera peut-être pas superflu ici de souligner explicitement qu'aucun Juif autochtone d'origine espagnole n'est agriculteur. Les raisons qui ont empêché nos congénères de pratiquer l'agriculture dans les divers pays où ils vivent nous

sont bien connues. Mais le bouleversement des structures foncières en Bulgarie, en raison de l'émigration turque, du prix ridiculement bas de la terre, la cession gratuite de divers domaines publics même à des étrangers (par exemple ces temps deniers aux Slavons¹) nous force à nous demander pourquoi personne parmi les Juifs autochtones n'a cherché à trouver une source de revenus dans l'agriculture.

Les commerçants de village juifs nous ont appris que le témoignage de personnes qui connaissent ce milieu montrait que la population bulgare cherche à empêcher par tous les moyens les Juifs d'acheter des terres. Mes informateurs m'ont communiqué qu'ils n'osaient pas emmener dans les villages leurs femmes et leurs enfants et même devaient disparaître eux-mêmes de temps en temps, que séjourner à la campagne les exposait à diverses manifestations d'hostilité et persécutions de la part de la population bulgare. Aussi nos congénères bulgares sont-ils tous épiciers, artisans ou portefaix.

Dans le commerce, le Juif espagnol heurte en particulier à la forte concurrence du Bulgare macédonien. Ce dernier, qui a souvent commencé avec quelques francs en poche et comme vendeur de rue, sait si bien faire rapidement fortune qu'au bout de quelques années son chiffre d'affaires atteint plusieurs milliers de francs. Et le Macédonien chasse l'Espagnol, grâce à son énergie phénoménale, à sa grande ruse et à sa capacité à voir loin, à sa grande supériorité, son sang-froid et sa rapidité de décision. C'est pourquoi il n'est pas rare que divers objets, autrefois, à l'époque turque, vendus par des Juifs, le soient désormais par les Macédoniens. Nous voyons donc le grand commerce se concentrer progressivement entre les mains de ces derniers. Le souci de la vérité nous oblige à reconnaître que depuis la naissance de l'État bulgare certains Juifs ont accumulé des capitaux, mais ils sont si peu nombreux que même les Bulgares ne traitent jamais les Juifs espagnols de capitalistes.

Les artisans (cordonniers, tailleurs, plombiers, vitriers, peintres en bâtiment, menuisiers, tourneurs, chapeliers, orfèvres, tapissiers, fabricants de parapluie, horlogers etc.) constituent également une classe sociale juive. Un grand nombre de nos congénères sont portefaix et beaucoup relèvent de la « loketoja », c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de métier défini et vivent, selon l'expression populaire, de l'air du temps, autrement dit de ce qu'ils trouvent. Aujourd'hui un « lokatej » vend des poulets, demain il louera pour le compte d'un tiers une voiture pour transporter diverses marchandises et après-demain il restera toute la journée assis dans la rue à attendre ce que le bon Dieu lui accordera.

En nous appuyant sur ce que nous avons vu de nos yeux et les informations que nous avons reçues de nos amis des provinces, nous pouvons affirmer que d'ores et déjà on trouve chez les Juifs bulgares une misère de masse. Celui qui

1- Slavons : groupe originaire de Slavonie, en Croatie.

veut s'en convaincre n'a qu'à se rendre dans la capitale bulgare, où les Juifs sont regroupés dans certains quartiers - Outch et Dor-Bunar. Dans ces très bas quartiers bourbeux, ces foyers d'épidémie, entourés de diverses flaques d'eau puantes, vivent, à Sofia, les quatre cinquièmes de nos coreligionnaires, dans une pauvreté, une misère tellement indicible qu'on est pris d'effroi en visitant leur maisons. Ces maisons, en brique, en argile ou en terre battue sont si basses qu'il faut parfois se courber pour se glisser dans les pièces. Nous en avons vu certains ramper comme des Esquimaux. Tout est raide de crasse : les vieux, les enfants, la maison. Partout règne une effroyable puanteur. Si ce n'est pas un simple trou à l'extérieur qui sert de toilettes, c'est un recoin de la cuisine, en contact avec la cloison contre laquelle on cuit le pain. Les sols d'argile, sans aucun revêtement, sont boueux et même assez souvent saturés d'eau. L'atmosphère est atroce, étouffante. Nous avons nous-mêmes mesuré les dimensions de près de cent maisons et il s'est avéré que la surface moyenne des pièces est de 16 à 20 m². Si nous ajoutons que la hauteur sous plafond excède rarement 1,80 m et qu'on vit à plusieurs dans la même pièce, nous pouvons en conclure que ses habitants non pas suffisamment d'air, même vicié. Il n'y a presque aucun mobilier. Des bancs turcs (appelés « minderlouks ») courent le long des murs ; nous devons écrire sur nos genoux. Tout le monde dort par terre ; à cet effet on sort des coussins d'un débarras. Rien d'étonnant si dans ces conditions le foyer familial est un vivier de vices. Mais nous nous hâtons de dire que les habitants de ces maisons en sont presque toujours propriétaires. Si l'on s'en tient strictement aux normes européennes on ne pourra pas parler d'un prolétariat juif en Bulgarie.

Maintenant prenons la peine de voir comment vivent ces gens. Les revenus annuels oscillent entre 500 et mille francs. Là-dessus, les gens dépensent 18 à 25 francs pour le pain, 8 à 12 pour les légumes, autant pour la viande et 5 à 10 pour les boissons. La plupart boivent de l'eau-de-vie. Le simple fait que le plus gros poste de nourriture est le pain, que la viande, bien que bon marché, n'est consommée qu'en très petite quantité, prouve que ces Juifs propriétaires de leur maison traînent une existence que l'ouvrier d'Europe occidentale, bien que non propriétaire, ne leur enviera certainement pas, du moins dans beaucoup de pays. Voilà, dessinée à grands traits, la situation économique de la population juive de Bulgarie ; si sa lamentable existence n'attire pas l'attention, c'est uniquement parce qu'elle est relativement peu nombreuse. Il arrive souvent que des parents envoient leurs enfants tout jeunes- des fillettes de 6 à 7 ans - travailler comme domestiques, car leurs 10 cts - je dis bien : dix centimes - de salaire hebdomadaire améliorent leur situation. Rien d'étonnant à ce que dans ces conditions les piliers de la morale s'effondrent et en l'absence d'une éducation intellectuelle et morale convenable - nous y reviendrons plus tard - c'est surtout en raison de leur amère situation économique que chez les Espagnols, qui s'en tiennent avec tant de rigidité aux traditions judaïques, il arrive de voir des jeunes files se faire baptiser pour trouver dans le mariage avec un Bulgare l'assurance d'être battue et d'avoir

du pain.

Pendant que nous en sommes à la situation économique des Juifs de Sofia, nous ne pouvons oublier l'impression que nous ont faite les quartiers juifs de la ville après une forte averse. Nous avons visité les habitations d'Outch et Dor-Bunar un jour de printemps où il avait beaucoup plu. Quel spectacle lamentable, qui crie à la face du ciel ! Pour passer d'une maison à l'autre, les gens devaient patauger pieds nus dans l'eau jusqu'aux genoux. Et l'intérieur des pièces ! Les minderlouks, une table ou un berceau s'il y en avait, tout flottait sur l'eau. Et les récits déchirants de leurs habitants ! Si une forte pluie arrive pendant la nuit, ils doivent s'arracher à leur couche - le sol - et faire la vigie, debout à guetter l'ennemi : l'eau. S'il se montre, ils quittent la maison, abandonnant le mobilier à son sort, jusqu'à ce que les pompiers ou la troupe aient rejeté l'eau des rues dans quelque canalisation et l'aient pompée de leurs maisons. Voilà quel Eldorado les Juifs ont trouvé dans le plus jeune État européen.

L'évolution intellectuelle : Quelle que soit l'importance du facteur économique dans la société actuelle et son influence sur la situation sociale des individus, on ne pourra cependant nier que bien des choses dépendent aussi du niveau de développement intellectuel et nous allons donc aborder maintenant le problème de la situation culturelle des Juifs bulgares.

Et là il faut s'émerveiller des progrès colossaux que les Bulgares ont faits dans le domaine intellectuel depuis la naissance de leur État, voici 19 ans. Ils ont mis une énergie inouïe à rattraper en ce bref laps de temps le retard qu'ils avaient pris en 500 ans de servitude. L'ensemble de la Bulgarie dispose d'un important réseau scolaire, une foule de jeunes Bulgares va étudier à l'étranger aux frais de l'État pour s'y former en toutes sortes de spécialités. Malheureusement un séjour dans des pays de haute civilisation ne peut adoucir si peu que ce soit les traits de caractère du Bulgare, même si ce dernier a achevé un cursus universitaire, en raison de l'atmosphère réactionnaire qui règne maintenant partout, en raison aussi de la mauvaise santé éthique actuelle du pays. Or, si chez les Bulgares l'évolution morale ne va absolument pas de pair avec l'évolution intellectuelle, les Juifs n'ont même pas progressé sur le second plan. Plusieurs causes entrent en jeu, nous le verrons plus tard. En tout cas, c'est un fait, la population juive autochtone ne compte que très peu de représentants de la culture européenne moderne, le nombre d'analphabètes juifs n'étant par ailleurs pas supérieur à celui que l'on trouve chez les autres nationalités.

D'après les statistiques sommaires de 1863 établies à l'occasion des mariages, le pourcentage d'analphabètes se situe à 23,24% chez les hommes et 40,31% chez les femmes. 32,39% des conscrits juifs étaient analphabètes en 1888, 54,06% en 1890, 25,68% en 1891, 22,35% en 1892, 51,49% en 1893 (Revue des élèves, N°1). Mais il ne faut pas oublier que les Juifs ne sachant lire qu'un livre de prière

sont comptés comme « sachant lire ». Bien sûr de pareilles gens ne disposent pas des outils nécessaires pour être armés aujourd'hui pour le combat de la vie, ni capables de juger de la position qu'ils doivent ou peuvent prendre sur telle ou telle question.

Les écoles juives existantes ne peuvent prétendre être à la hauteur de la tâche importante qui leur incombe. Tout d'abord il faut noter que les écoles de l'Alliance recrutent presque exclusivement les enfants séfarades. Dans ces écoles on parle français ou ladino*. Nos frères ashkénazes, ne parlant aucune de ces deux langues sont en général dans l'impossibilité d'y scolariser leurs enfants. Les Ashkénazes étant trop peu nombreux, dans les localités où ils vivent, pour financer une école par leurs propres moyens, leurs enfants auraient dû être laissés complètement à l'abandon, sans les écoles des diverses missions qu'on trouve partout. Que ces écoles arrachent nos enfants au judaïsme, sinon de manière formelle, du moins par leur essence, n'a pas besoin d'être souligné. Mais même dans les écoles spécifiquement juives, on n'enseigne guère le judaïsme et son histoire. Qui étaient Esdras, Néhémie, et qu'ont-ils fait ; quand et par qui la Judée a-t-elle été transformée en province ? Pas de réponse à toutes ces questions. Comme nous l'avons promis, nous allons examiner rapidement les causes de cette profonde ignorance où sont tombés les Juifs bulgares.

Avouons-le, les Juifs espagnols ne sont pas particulièrement assoiffés de savoir. Bien sûr leur épouvantable situation économique y est pour quelque chose. Mais des circonstances objectives constituent aussi un obstacle. Le gouvernement bulgare, qui ne recule devant aucun sacrifice matériel pour soutenir les efforts que font tous les Bulgares pour acquérir une instruction, a adapté ses écoles tout spécialement à la population orthodoxe, comme si aucun citoyen bulgare n'appartenait à une autre confession. Aller à l'école le jour du sabbat est très difficile pour les Juifs espagnols qui le respectent encore. On attendrait pourtant de ce jeune État qui se réclame tant de la tolérance religieuse, qu'il accorde au moins aux Juifs le droit de ne pas écrire le jour du sabbat, comme cela se faisait autrefois en Russie.

Le gouvernement bulgare ne veut pas non plus faire assurer l'éducation religieuse de la population juive par des enseignants juifs spécialisés. Il ne voit pas de contradiction avec le principe de l'égalité des droits garanti par la Constitution à donner un enseignement religieux aux élèves orthodoxes, et pas aux Juifs. Il ne veut même pas profiter des cours d'histoire pour faire connaître aux élèves les grands moments de notre passé. Récemment encore il a publié un programme scolaire où l'on trouve le passage suivant : Peuples orientaux. Aperçu culturel et historique des Égyptiens, Assyriens, Babyloniens, Perses, Phéniciens, Carthaginois et Indiens. Donc les Juifs n'existent pas. Leur histoire ne présente

* Ladino : langue basée sur l'espagnol des XV^{ème}-XVI^{ème} siècles, parlée par les Juifs qui fuirent l'Inquisition pour se réfugier dans l'Empire ottoman. L'orateur utilise le terme «spagnolisch», «espagnolien».

aucun intérêt, ou peut-être autre chose est-il en jeu.

Et ce qu'omet le programme d'histoire, les enseignants cherchent à le rattraper dans d'autres matières. L'an dernier par exemple, un professeur de géographie en lycée a laissé tomber en présence d'élèves juifs la remarque suivante dans un cours sur la Grèce : « Il est certes difficile de savoir si les Juifs sont de plus grands scélérats que les Grecs, mais en ce qui concerne les vols et fraudes, les premiers semblent bien mériter la palme. » De tels débordements de la part des professeurs, couplés à une préparation adéquate à domicile conduisent les élèves bulgares à traiter leurs condisciples juifs de « tchifouti » et exposent ceux-ci à diverses railleries et insultes.

Situation sociale des Juifs : Lorsqu'on évalue la situation sociale des Juifs dans un pays donné, on a coutume d'accorder un intérêt particulier au nombre de fonctionnaires parmi eux. Le recensement des fonctionnaires bulgares, effectué l'an dernier nous permet de commencer par ce critère. Sur 20 509 fonctionnaires, 47 sont de confession mosaïque et parmi eux seuls 33 sont « juifs », c'est-à-dire ont eu le courage de se dire de nationalité juive. Les autres se sont rattachés à d'autres nations. La population bulgare s'élevant à 3 300 000, les Juifs en forment le 1/132e, et il devrait donc y avoir 154 fonctionnaires juifs.

Le bureau des statistiques n'a malheureusement pas indiqué la répartition des fonctionnaires par religion et/ou nationalité. Mais nous espérons ne pas nous tromper en disant que les Juifs occupent des emplois subalternes, sans aucun espoir d'avancement. C'est le Ministère de la guerre qui emploie le plus de Juifs. Sur les quinze qui y travaillent, seuls 3 ont le rang d'officiers, les autres sont des subalternes. Vient ensuite le Ministère de l'Intérieur, où nous trouvons quelques médecins que l'on écarte du service par diverses chicaneries afin de les remplacer par des Bulgares. Ce Ministère emploie aussi quelques-uns de nos congénères comme gardiens. Nous en trouvons le même nombre au Ministère des communications, où ils sont engagés comme ingénieurs ou architectes pour les grands travaux bulgares. On trouve très peu de Juifs dans les autres ministères. Deux d'entre eux - les Finances et le Commerce - n'en comptent même aucun, ou plutôt plus aucun. Et les autres rivalisent à qui les imitera le mieux.

Un incident récent éclairera les rapports sociaux entre Juifs et Bulgares.

Une église ne pouvant ou ne voulant, plus rembourser ses dettes, ses créanciers, qui Dieu soit loué n'étaient pas des Juifs, ont fait saisir tous ses avoirs non destinés au culte. Cette église possède également un terrain situé dans une autre rue que sa cour et sans aucun lien avec lui. Un Juif, ayant été le dernier enchérisseur, devait en être déclaré propriétaire légal. Mais lorsqu'on apprit qu'il était juif, les organes de presse de Tsankov et Karavelov poussèrent les hauts cris, le Conseil des Églises déposa un recours auprès du gouvernement, les paroissiens organisèrent un meeting dans la cour de l'église et déclarèrent qu'ils ne pouvaient en aucun cas tolérer qu'un Juif devienne propriétaire d'un bien ecclésiastique. L'acheteur reçut des menaces au cas où il ne renoncerait

pas à cette acquisition. Le nouveau propriétaire, connaissant bien le caractère bulgare, et sa facilité à passer des paroles aux actes quand des intérêts sont en jeu, ne pouvait de fait faire usage de son bon droit. Au début il chercha à calmer les esprits par un don généreux à l'église, poussa plusieurs journaux à écrire quelques lignes en sa faveur, revendiqua son droit de pouvoir prendre part à une enchère sur licitation comme tout autre citoyen et Bulgare de naissance. Pour se sentir plus en sécurité il quitta Sofia et attendit ailleurs la décision définitive du Conseil des Églises. Comme celui-ci et les paroissiens persistaient dans leur décision, notre concitoyen se vit forcé de renoncer à son droit légal et de revenir sur son acquisition.

Voilà une bonne illustration de l'égalité en droits en Bulgarie aussi. Plus intéressant encore est l'embarras où se trouva l'an dernier la communauté culturelle de Sofia. Il y a un an encore on pouvait voir dans l'une des artères principales de la ville une synagogue de style mauresque à côté d'une église. Or le comité synagocal prit la décision, pour répondre à l'accroissement des besoins culturels, de construire un bâtiment supplémentaire sur un terrain appartenant à la synagogue. Le chantier commença. On apprit alors que le Conseil des Églises, par le canal de l'évêque, avait entrepris des démarches auprès du gouvernement en vue de déposer un recours contre l'édification de ce bâtiment. Le Conseil des Églises ne supportait pas qu'il y eût une synagogue dans le voisinage et que le terrain à bâtir appartînt à la synagogue et non à l'Église. Documents en mains, les membres du Conseil synagocal se sont rendus au ministère dès la première convocation. Le gouvernement a institué une commission chargée d'établir, sur la base des plans et documents, qui était le propriétaire du terrain à bâtir. Cette commission dut elle aussi reconnaître que la paroisse juive était dans son droit. Et qu'arriva-t-il ? Les journaux ont commencé à se déchaîner contre les Juifs. Cette voix haineuse de l'opinion publique, bien sûr aussi artificiellement excitée, a donné au gouvernement l'occasion de faire remarquer « amicalement » au Conseil synagocal qu'il était dans l'intérêt des Juifs eux-mêmes de renoncer au terrain litigieux et de construire la synagogue ailleurs. Vos frères d'Europe occidentale, dit le Ministre, ne construisent-ils pas leurs synagogues, non sur les grandes avenues, mais dans de petites ruelles discrètes et à l'écart. Et le Conseil synagocal se vit non seulement obligé de faire cadeau à l'Église d'un terrain à bâtir, mais d'interrompre son chantier. Et il est bien triste de voir que la future synagogue a été remplacée par des boutiques d'objets d'occasion, transformant le terrain synagocal en marché aux Puces. Mais ce ne sont pas seulement des biens matériels qui ne sont plus protégés. Des biens plus élevés et d'une autre nature sont eux aussi livrés au bon vouloir des Bulgares. Et - surtout ces derniers temps - diverses sentences judiciaires peuvent faire craindre pour la sécurité des Juifs. On leur jette des pierres, ou sur leurs maisons. Les femmes et jeunes filles ne peuvent plus s'éloigner de leur maison dès le crépuscule. Un Bulgare

qui invite ses camarades à une « haide na kojna » les emmène à la chasse à la jeune Juive à violer. Il est significatif qu'un Bulgare, auquel étaient demandés des comptes, ait prétendu jouir d'une sorte de droit de cuissage.

Il y a un fossé entre Juifs et Bulgares. Emplis d'arrogance et de méfiance, ces derniers évitent de fréquenter les premiers et préfèrent un club exclusivement masculin (« Slavojanskaje Bessedja ») où l'on n'invite à des bals, et de manière exceptionnelle, que des Juifs dont les filles sont jolies. Et il en va en province comme à Sofia. L'un de nos hommes de confiance du Sud de la Bulgarie nous écrit : « Si l'on parle de nos congénères, sachez bien que nous ne jouissons pas des mêmes droits que nos concitoyens. La majorité des Juifs se compose de commerçants et d'artisans, constamment exposés aux attaques de leurs collègues d'une autre religion. La preuve en est qu'ici le nombre des commerçants et artisans diminue de jour en jour et que les Juifs sont obligés d'émigrer vers les grandes villes pour y trouver une maigre subsistance. Dans notre région, où il n'y a de fait pas d'autorité publique, le Juif ne peut aller et venir librement sans risquer d'être maltraité ou de recevoir les épithètes que vous ne connaissez que trop bien. Le Juif n'a pas le droit d'ouvrir la bouche, car son entourage, qui ne tolère pas qu'il soit sur un pied d'égalité, le fait taire immédiatement. Quand un Juif intente un procès, il attend très longtemps pour que son affaire soit examinée, car ici le tribunal s'occupe d'autres affaires. Nous ne pouvons pas envoyer nos enfants dans une école bulgare, car à de rares exceptions près leurs camarades de classe les insultent impunément. »

Tout cela explique suffisamment pourquoi le Juif bulgare aspire lui aussi à une nouvelle libération qui le conduira dans notre chère patrie historique, pourquoi en Bulgarie, où l'idée de ce Congrès a trouvé un tel écho, toute oreille juive est tendue vers les résultats de nos travaux. Qu'ils soient vraiment couronnés de succès et nous permettent d'atteindre notre noble but ! (*Vifs applaudissements*)

Le Président : La parole est à Monsieur le Dr Ronay qui va nous parler de la

SITUATION DES JUIFS EN HONGRIE

Dr János Rónay (*Balázsfalva > Blaj*) : Très honorable Assemblée ! Le jugement porté sur ma patrie m'a donné un coup au cœur. Et pourtant je dois avouer qu'il est en grande partie exact. Sans m'y être préparé, je vais compléter brièvement. En Hongrie, un pays fort et autonome, la justice est la liberté sont solides comme un roc battu par la mer. Mais au vu de l'histoire, je dois dire : est-il vraiment impossible que tôt ou tard les vagues de la réaction et du retour en barbarie s'enflent au point de submerger ce roc et d'en arracher de considérables fragments ? La Hongrie n'a pas seulement une Constitution libre mais aussi un gouvernement honnête, libéral, bienveillant et énergique. Mais toutes les autres composantes de l'État ne sont pas animées du même noble esprit. La Hongrie se compose, pour

parler en termes populationnistes, de deux moitiés. La Hongrie pure, au nombre de laquelle comptent les Juifs, représente moins de la moitié ; la seconde, ce sont les « nationalités ». Leurs membres sont, au plan privé, des gens fort honorables ; mais l'individu privé est une chose, et l'homme pris par passion politique en est une autre. Nous avons toujours réussi à nous accommoder des nationalités, qui forment plus de la moitié des Hongrois. Mais les Hongrois et les antisémites ont désormais inventé une légende : sans les Juifs la hongarité* ferait faillite. Ce n'est pas vrai, mais on le croit. Ceux qui aspirent au particularisme s'imaginent que les Juifs leur font obstacle. Et ainsi la plus grosse moitié du pays s'est mise à haïr les Juifs. Mais même chez les Magyars, les cléricaux préfèrent pactiser avec les ennemis de l'État plutôt que de faire des concessions au libéralisme. Le « Parti du peuple », qu'on devrait plutôt appeler chrétien-social, faisant allusion il y a quelques semaines au procès des Juifs de Tisza-Eszlár**, a déclaré qu'il n'y avait pas encore d'antisémitisme en Hongrie, mais qu'il allait arriver ! Mais ce ne sont pas seulement ces miettes de la Hongrie, mais tous les autres, qui se sentent blessés à l'idée de ne pouvoir exister sans les Juifs ! Le résultat, c'est que pendant qu'un groupe de chauvins hurle que nous ne sommes toujours pas assez magyarisés, les autres Hongrois nous appellent des Magyars à 50 kreuzer, parce qu'il faut apposer un timbre fiscal à 50 kreuzer seulement sur une demande de modification du patronyme. Un journal confessionnel hongrois qui avait tonné contre le sionisme a dû récemment avouer dernièrement qu'en Hongrie l'ambiance se gâte. Mais nous conservons l'espoir que le libéralisme triomphera.

En Hongrie, l'activisme sioniste ne trouve pas encore un terrain favorable ; il est cependant nécessaire d'y répandre des écrits explicatifs. Juifs et chrétiens craignent toujours de voir arriver des Juifs polonais chassés de Russie. Rien que pour détourner ces pauvres gens de s'établir chez eux, les Hongrois devraient soutenir le sionisme. En outre des explications sont nécessaires pour éviter d'opposer sionisme et patriotisme. Je déclare au nom de tous les Hongrois, que nous resterons de bons patriotes hongrois tant que nous n'émigrerons pas en Palestine. Quand nous y émigrerons, nous serons là-bas d'aussi bons patriotes que nous le sommes aujourd'hui en Hongrie ! Messieurs ! Mon idéal serait que si le Juif hongrois émigre en Palestine, il le fasse par gratitude envers son ancienne patrie. Je souhaite à tous les Juifs du monde d'avoir pour leur patrie les mêmes sentiments que moi envers la mienne. Alors un petit peuple sera véritablement le concentré et le condensat du patriotisme joint à une empathie ardente avec tous les peuples de la terre. Et alors la communauté juive sera véritablement le cœur de tous les peuples (*Vifs applaudissements*)

*Hongarité : néologisme proposé pour traduire Ungarntum, l'ensemble de ce qui fait que les Hongrois sont hongrois.

**Tisza-Eszlár : procès pour un supposé meurtre rituel qui s'est conclu par l'acquiescement des accusés.

Le Président : Je donne maintenant la parole à Monsieur l'avocat Rosenberg qui va nous faire un exposé de la

SITUATION DES JUIFS EN AMÉRIQUE (USA)

Adam Rosenberg (New-York): Messieurs ! Je n'ai pas eu le temps de préparer un exposé sur l'Amérique ; j'ai dû me limiter à quelques notes. Je serai bref. En Amérique la communauté juive est allée au bout d'elle-même. Le résultat en est que, pour au moins 25% du million de Juifs qui vivent en Amérique à l'heure actuelle, la lassitude de la vieille Europe qui les avait poussés à émigrer en Amérique, cette nouvelle Terre promise, s'est convertie en l'antique désir de l'antique Terre promise. Et si nous poursuivons notre travail, à ces 25% s'en ajouteront bientôt 75% à travers tout le territoire.

La situation politique en Amérique, pour ce qui concerne l'attitude des autorités américaines envers les Juifs, est sensiblement la même qu'en Angleterre. L'Amérique est considérée, comme vous le savez tous, comme la fille de l'Angleterre et ses traditions doivent beaucoup à la vieille mère-patrie. Sous ce rapport, le Juif américain n'a donc pas de raisons de se plaindre, mais il en a d'autres. L'Amérique est le premier refuge des Juifs victimes de persécutions dans les grands pays européens, ce qui engendre une situation bien différente de celle qu'on trouve en Angleterre. Nous avons environ 60% de Juifs européens orientaux et la majorité sont russes ou polonais. L'Amérique est le pays capitaliste le plus avancé. La pression qui s'y exerce sur les masses est plus forte qu'ailleurs et comme nous savons que les Juifs persécutés ne se sont pas rendus en Amérique pour y faire un voyage d'agrément, cette pression s'exerce plus fortement sur eux que sur tout autre. XXX

Nous pouvons distinguer deux périodes migratoires en Amérique. Au début, il y a vingt ans, on partait en Amérique chercher fortune, et ceux qui ont cherché fortune là-bas l'ont trouvée. Ensuite d'autres sont arrivés, qui venaient y chercher au moins un foyer et ont essayé d'améliorer leur situation économique, mais n'y ont pas réussi et n'y réussiront pas. Comme dans les pays européens le prolétariat ouvrier ne cesse de croître. L'opinion publique est désormais hostile à la poursuite d'une immigration qui importe des éléments voués à être à la charge des institutions publiques. On s'est vu contraint de tenir compte de cette opinion et de voter de nouvelles lois sur l'immigration. Ces lois ne sont pas antisémites ; c'est de l'auto-défense politico-économique.

Les Juifs font preuve ici d'une solidarité qui se fonde sur une bienveillance mutuelle, cette organisation collective bien connue et reconnue en Europe. Il y a eu de gros malentendus à ce sujet, comme j'ai moi-même eu l'occasion de le remarquer. Cette organisation a un fondement matériel, c'est une sorte d'assurance-vie ou d'assurance-décès ou autre chose de ce genre.

En Amérique on trouve toutefois une forme d'antisémitisme. Mais c'est seulement une mode importée par des éléments étrangers immigrés. Il n'y a jamais eu de débordements, mais l'antisémitisme pourrait gagner du terrain. L'Amérique offre cet avantage pour nous, les Juifs, qu'on n'y trouve pas de nations, mais seulement un conglomérat de races.

On a essayé de pratiquer en Amérique une politique de colonisation; des colonies juives se sont créées même aux États-Unis, jusqu'à présent sans grand succès. Au lieu de se consacrer exclusivement à l'agriculture, elles ont opté pour l'emploi mixte : une saison on est paysan, une autre ouvrier d'usine. La colonisation a été lancée par des industriels et hommes d'affaires juifs qui l'ont utilisée et l'utilisent toujours à leur profit. Parfois ils ont aussi fait pratiquer le maraîchage. Il faut citer un autre phénomène intéressant : un besoin apparu chez les Juifs anciennement assimilationnistes, un retour affectif vers le vieux judaïsme. La meilleure expression en est la fondation d'une association nationale de femmes juives qui s'édifie, de façon plutôt inconsciente, sur une base nationaliste. Nous avons une association des femmes juives. Je peux vous dire qu'un jeune rabbin russe a été chargé par quelques riches dames juives d'un cycle de conférences sur l'histoire et la littérature juives dans les milieux aisés de diverses villes. Cela peut indiquer que les femmes seront peut-être de meilleures pionnières du sionisme que les hommes. Dans l'ensemble, en Amérique, le sionisme est surtout répandu chez les immigrés russes qui y ont cherché fortune sans y parvenir.

Je ne voudrais pas conclure sans exprimer le vœu que les travaux de notre Congrès rencontrent le succès. Espérons que le prochain Congrès se tiendra à Jérusalem ! (Vive approbation)

Le Président : La parole est à Monsieur le Dr Max Nordau.

Dr Max Nordau : Il est nécessaire de donner l'exemple de l'objectivité et de la brièveté. Je vais donc demander à l'honorable assemblée de prendre connaissance des exposés que nous venons d'entendre et peut-être aussi de la proposition suivante, émanant de Messieurs S.R Landau et le Dr S. Werner :

« Comme pour réaliser concrètement l'idée sioniste il est nécessaire de connaître exactement les différents statuts sociaux et la situation économique des Juifs, le Congrès décide d'établir une statistique professionnelle sur eux.

À cet effet, on instituera dans chaque pays une commission de travail composée d'au moins trois membres avec possibilité de cooptation.

Ces commissions devront avoir terminé leurs travaux dans un an et les soumettre au prochain Congrès. » Je ne peux que vous recommander d'adopter cette proposition.

Le Président : La parole est à Monsieur le Dr Kaminka.

Dr A. Kaminka (Prague) Je voudrais remarquer que cette proposition fait partie de l'« organisation ». Il est donc recommandé de la repousser jusqu'à ce que nous

abordions la question de l'organisation.

Le Président : La parole à Monsieur Marmorek.

Oscar Marmorek : Je m'associe à la proposition de Monsieur Kaminka, car j'aimerais y ajouter quelques annexes.

Le Président : La parole à Monsieur le Dr Bodenheimer

Dr Bodenheimer (Vienne) : Je voudrais me joindre à Monsieur Kaminka. Avant d'avoir réglé la question de l'organisation, il n'est pas possible de voter une telle proposition. Je suis donc aussi pour la remettre à plus tard.

Le Président : Je donne la parole à Monsieur le Dr Landau, de Vienne.

Dr S.R.Landau (Vienne) : Je n'ai pas exposé les raisons de cette proposition, parce qu'elle parle d'elle-même et que le rapporteur ne l'a pas fait non plus. Je crois que la meilleure justification de cette proposition est ce qui vient d'être dit. Ce que nous avons entendu ne repose en général pas sur des statistiques suffisamment précises, parce que nous n'en disposons pas. Nous ne pouvons qu'esquisser à grands traits la situation des Juifs. Cette proposition n'a rien à voir avec la question de l'organisation. Celle-ci ne sera que l'organe chargé d'exécuter les décisions du Congrès. Ma proposition vise à nous permettre de connaître nos rangs, de découvrir notre armée. Cela n'a à mon avis aucun rapport avec la question de l'organisation. Si ces Messieurs sont d'accord, je les prie d'accepter ma proposition, en cas contraire ; de la refuser.

Le Président : Je mets aux voix la proposition Kaminka.

Cette proposition est acceptée.

Le Président : Je donne la parole à Monsieur le Dr Nathan Birnbaum pour son exposé sur

LA VIE NATIONALE JUIVE

Dr Nathan Birnbaum (Berlin): Très honorable Assemblée ! Fonder un mouvement signifie démontrer sa nécessité historique. Le sionisme peut la démontrer doublement : par l'existence d'une vie économique et d'une vie nationale juives. Mon honorable co-rapporteur, Monsieur le Dr Farbstein, vous montrera comment la vie économique juive fonde le sionisme, tandis que cette tâche m'est échue en ce qui concerne la vie nationale juive. Toutefois on ne pourra pas toujours établir une séparation stricte entre ces deux approches en raison de l'unité interne du sujet. J'ai parlé d'une vie nationale juive particulière comme d'un fait établi. Je dois ajouter que ce fait est souvent nié. Ceux qui le nient appartiennent à tous les courants politiques nationaux et la plupart sont des Juifs. Certes leur nombre diminue de jour en jour et de surcroît ce n'est pas le souci de la vérité mais des tendances personnelles qui les guident, ce qui affaiblit leur position. On trouve parmi eux quelques personnes qu'il faut prendre

au sérieux. Mais leur position à eux s'explique par un malentendu. Parce qu'ils ne découvrent en eux-mêmes - à tort ou à raison, selon le cas - plus trace de sentiment national juif, ils en déduisent, ce qui est très compréhensible mais tout à fait injustifié, qu'il en va de même pour l'ensemble des Juifs. S'ils sortaient un peu plus d'eux-mêmes, ils verraient que la nationalité juive est bien présente.

Une nation existe dès qu'un seul individu - qu'il estime ou non en faire partie - reconnaît son existence. Or la nation juive est reconnue comme telle non pas par *un* individu, mais par des centaines de milliers, dont presque tous les non-Juifs, et je crois que toute personne libre de son jugement et non influencée par des courants qui nient ce fait accordera pleine valeur justement aux voix de ces derniers.

La seule chose dont on puisse douter, c'est tout au plus que les notions de nation et de nationalité soient tout à fait pertinentes, si elles rendent bien les fines différences entre nation, ethnie et peuple. La meilleure façon de lever ces doutes, c'est de se dire qu'au fond il importe peu au sionisme de décider laquelle de ces dénominations est la plus scientifique. Il reste valable pour toutes leurs acceptions, étant parfaitement conscient que la nationalité juive actuelle - pour choisir ce vocable - ne correspond pas à un schéma rigide, mais inclut un grand nombre de particularités. Et par-dessus le marché il avoue qu'il doit la vie à ces irrégularités.

La nation juive actuelle se compose de deux parties très inégales au plan culturel, la moins nombreuse vit dans les pays de civilisation occidentale et la plus importante n'appartient pas à cette catégorie, qui se divise à son tour entre Juifs d'Europe orientale parlant yiddish et Juifs orientaux proprement dits. Les deux parties présentent des particularités nationales. Les Juifs de l'Est européen, qui parlent yiddish et représentent les trois quarts du peuple juif, ont une individualité nationale, qui s'exprime dans leurs vêtements et leur langue, leur littérature et leur art, leurs mœurs et coutumes, leur vie sociale et leurs règles de droit, bref, ils ont une culture propre. Mais pour des raisons sur lesquelles je reviendrai cette culture n'est pas progressiste. Elle n'a pas participé à l'évolution générale. Elle est restée immuable depuis deux mille ans. Certes le ghetto a connu des mouvements qu'on pourrait à première vue prendre pour une évolution culturelle normale - aussi bien durant tout le Moyen-Âge que de notre temps. Et surtout de notre temps. Que l'on pense à au grand essor de la littérature et du théâtre yiddish. Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que qu'il ne s'agit pas de progrès issus de l'intérieur et se développant à l'intérieur de la culture juive orientale, mais simplement de la montée d'un courant de civilisation, qui du reste coïncide jusqu'à un certain point avec la montée de la conscience de classe au sein de la communauté juive. Ce n'est pas un progrès culturel, mais une sortie de sa propre culture et une entrée dans la civilisation européenne. Même la nouvelle littérature hébraïque portait avant l'apparition du sionisme la marque d'un simple passage à l'européanité.

C'est cela que recherchent les foules sans cesse croissantes de Juifs ayant une culture propre, augmentant le nombre de ceux qui l'ont déjà rejoint.

Or il s'avère que - chose étrange- ce passage n'anéantit nullement la particularité nationale culturelle des Juifs, mais se contente de la transformer. Pour nous en convaincre, définissons d'abord l'essence de ce que l'on nomme la civilisation européenne. Ce langage induit maintes illusions. Il nous habitue à croire à une individualité commune de toutes les nations occidentales modernes, donc, à nous fabriquer une citoyenneté mondiale ou à parler d'une nouvelle nation européenne en formation. Ces deux idées sont fausses. La civilisation se compose de deux éléments, l'héritage des cultures passées de divers peuples et les effets des conditions économiques communes à toutes les nations civilisées. Le deuxième élément est le plus saillant, mais ni l'un ni l'autre n'abolissent la nationalité en tant que telle. Bien au contraire, la civilisation européenne ne peut se passer d'eux. L'euroanéité est un rouage grandiose auquel chaque peuple doit d'abord insuffler le souffle de vie de son individualité nationale, de sa culture nationale, pour qu'il se mette en marche au service de ses propres buts (ceux du peuple).

Et maintenant nous savons pourquoi les Juifs devenus européens constituent aussi une particularité anémique dans la vie culturelle des peuples. En quittant le ghetto ils se dépouillent de leur culture nationale propre. Ils ne s'approprient pas non plus la nationalité ou la culture d'un autre peuple. Et donc ils mènent une existence séparée, nettement différenciée, mais sans caractère propre. Leur habitus physique et intellectuel est différent de celui des peuples chez qui ils vivent, mais il ne fait pas, comme chez ceux-ci, partie intégrante d'un système de vie. Un peu comme ces gens qui ont des dons particuliers pour telle ou telle activité et se distinguent par là de leurs concitoyens mais ne parviennent pas en faire une activité professionnelle stable, sur laquelle concentrer leurs capacités.

La situation de fait des Juifs européens est donc qu'ils ne possèdent rien qui leur permette de fournir à la civilisation européenne un mode de vie individuel qui leur serait adapté. Donc ils apprennent d'elle bien de choses de haute valeur culturelle, mais ils n'en font pas de nouvelles valeurs culturelles avec leur être propre. Au contraire. Parce qu'ils les voient différemment des autres, qu'ils les voient comme une abstraction, cela induit chez eux de lourdes illusions et bévues.

D'abord la majorité considère- c'est humain- son exception comme la règle. C'est pourquoi ils considèrent si souvent l'euroanéité comme une citoyenneté mondiale apatride, alors qu'en réalité c'est seulement chez eux qu'elle l'est. Ils introduisent ainsi un élément malsain dans le mouvement social, pour lequel leur affectivité inventive est d'ordinaire une bénédiction. Des gens chez qui la fibre nationale est plus forte se trouvent ainsi inutilement rebutés et directement jetés dans les bras du chauvinisme. Même ceux qui seraient plus faciles à gagner à la propagande de la citoyenneté mondiale se détournent vite,

insatisfaits, des agitateurs juifs. S'y ajoute la forme moderne de la haine des Juifs, l'antisémitisme déclaré ou honteux, la répugnance instinctive de tous, des repus comme des déshérités, contre les apatrides, les indéfinissables, les suspects. C'est pire encore quand les Juifs européanisés, sans se laisser entraîner par leur européisme abstrait à des élucubrations de citoyenneté mondiale, l'envisagent avec les yeux de la raison pure. Alors ils le transforment en pur économisme moderne, reposant sur quelques éléments culturels momifiés. Pauvres ou riches, ces Juifs-là n'ont d'autre Dieu que l'argent. Nous ne manquons pas, bien sûr, de ces serviteurs du Mammon, peut-être en avons-nous autant que les autres peuples. Mais chez ceux-ci ils ne peuvent pas avoir une action aussi corruptrice, parce que leur utilitarisme obtus trouve dans le peuple des contrepoids culturels puissants. Et en outre il n'est imputé qu'à eux-mêmes, alors que nous, étrangers sans défense, passons tous aussitôt pour de froids et insensibles calculateurs. Et voilà de l'eau au moulin de l'antisémitisme.

Un troisième effet funeste de l'européanité abstraite - mais qui à la différence des deux autres suppose déjà qu'on ait reconnu ses limites - est ce mouvement qui a pris le mauvais chemin pour donner une âme à l'européanité, je veux dire l'assimilation. Je ne parle pas de l'assimilation qui a le courage d'aller jusqu'au bout d'elle-même - par le baptême ou le mariage mixte. Les pertes qu'elle entraîne sont davantage d'ordre arithmétique, pourrait-on dire, communes à tous les peuples et ne constituent donc pas - même si chez les Juifs elles sont plus fréquentes et plus inquiétantes - un danger fondamental. Non, je ne parle pas de cette assimilation radicale, véritable, mais de ce lâche expédient qu'est une prétendue assimilation couplée avec une fidélité maintenue à la foi mosaïque. Bien que ses contradictions internes condamnent d'emblée cette doctrine, il ne faut surtout pas sous-estimer sa nocivité; elle a engendré dans le caractère des Juifs occidentaux des déchirements pires encore que les débordements des fantasmes cosmopolites et des calculs d'adorateurs du Mammon. Elle a volé à des esprits supérieurs l'individualité ethnique positive vers laquelle ils tendaient, jeté des gens honnêtes dans une mascarade à vie et les a ainsi détruits moralement; elle a incité des éléments de moralité peu élevée à concourir pour le prix de la meilleure assimilation, c'est-à-dire du meilleur singe. Ce spectacle rebutant partage ainsi avec le cosmopolitisme nébuleux et le culte effronté du Mammon la faute de la prodigieuse montée de l'antisémitisme.

Nous voyons donc que même la judéité civilisée, qui apparaît à tant d'âmes naïves comme une salutaire évasion hors du monde figé du ghetto, entrave les forces culturelles, voire les transforme en forces destructrices de la culture. Nous voyons l'antique - j'ai failli dire la vénérable - haine du Juif se muer en antisémitisme, un courant de pensée absolument opposé à la civilisation et à la culture. Car ce n'est pas autre chose. Il égare les peuples au sujet des questions

humaines primordiales, il falsifie les mouvements nationaux, politiques, sociaux et religieux, sans même faire avancer d'un pas son objectif propre, la solution de la question juive. Il n'a aucun moyen de rayer les Juifs de la vie des peuples, et le détiendrait-il, que les peuples n'en seraient guère plus avancés pour autant. Pour eux la question juive n'est en définitive qu'un simple détail - même si ce détail est parfois fort gênant. Cette question n'est essentielle, elle n'est un problème existentiel que pour ceux qu'elle touche directement - nous, qu'elle prend aux tripes, les Juifs d'Orient et d'Occident. C'est donc à nous d'y réfléchir. Notre tâche est de remettre les Juifs orientaux sur le chemin du progrès et de donner une âme à l'européisme éteint des Juifs occidentaux. Mais seul le sionisme en est capable, car il redonnera vie à la nation juive et en fera un peuple constitué en État.

On entend très souvent dire avec cet aplomb propre aux érudits que le sionisme n'est qu'une réponse à l'antisémitisme. Il est en effet impossible de nier que la montée du mouvement sioniste coïncide avec celle de l'antisémitisme, et il est facile de franchir le pas et de dire que c'est à ce dernier que le sionisme doit son existence. Et pourtant ce serait une lourde erreur. Il faut en effet se souvenir que tout mouvement a des causes profondes et des causes immédiates et que les premières attirent les pionniers et les secondes les troupes qu'ils entraînent.

Or le sionisme peut affirmer avec fierté que tous ceux qui ont été et sont à sa tête, soit ont dépassé depuis longtemps cette cause immédiate qu'est l'antisémitisme, soit sont partis d'emblée du caractère anormal de l'existence juive, c'est-à-dire ont ardemment désiré une vie culturelle normale, progressiste et nationale. En ce sens ils sont les héritiers d'une longue série d'hommes des siècles passés qu'emplissait le même désir. Eux sont simplement nés sous une meilleure étoile que leurs prédécesseurs, et pas parce que l'antisémitisme les a favorisés, mais parce que la civilisation européenne a mis à leur disposition un peuple mûr pour leurs objectifs, ce qui ne fut pas le cas des premiers.

En effet, tant que le mouvement culturel qui montait des ghettos vers le camp de l'Europe est demeuré très restreint, le courant sioniste n'avait aucune chance de s'imposer. Car il lui aurait fallu un peuple capable d'une volonté forte. C'est quelque chose qu'on n'apprend pas dans le ghetto. Le ghetto ne connaît que le désir. C'est seulement la naissance d'une génération qui, issue de la sortie en masse vers l'européisme en Occident comme en Orient, a appris à vouloir à l'école de la civilisation occidentale et de ses grandes nations entreprenantes, qui a ouvert la voie au sionisme. Désormais il n'en est plus d'autre. Ce n'est plus qu'une question de temps : quand le sionisme viendra-il à bout de l'illusion assimilationniste, qui n'est pas viable ? Mais de ce fait l'évolution future du peuple juif est inséparable de la civilisation européenne. Puisque c'est en son

sein que la fille d'Israël est devenue pubère, en son sein qu'elle a atteint l'âge de rejoindre son fiancé. Et lui, son fiancé, son futur époux, qui l'éveillera à une vie nouvelle, féconde et génératrice de vie, c'est son propre pays.

Car la voilà l'anomalie, voilà ce qui a manqué jusqu'ici à la vie du peuple juif : un pays. Sans un pays à soi, l'européisme des Juifs d'Europe occidentale est resté stérile et la culture des Juifs d'Europe orientale a cessé d'évoluer. Que nous ayons seulement un pays à nous et la culture des Juifs orientaux deviendra progressiste, les Juifs d'Occident deviendront des Européens dotés d'un particularisme national, les deux deviendront un seul peuple avec une civilisation occidentale et une culture nationale propre à caractère progressiste.

Apportons-en d'abord la preuve pour les Juifs orientaux !

Pourquoi leur culture propre n'est-elle pas progressiste ? Tout d'abord par ce qu'il lui manque la base économique dont bénéficient d'autres cultures nationales. Ils n'ont pas d'économie nationale, vivent au sein d'une économie étrangère et ne se trouvent pas sur un pied d'égalité avec ceux qui en font partie. La faute en incombe à la vieille haine du Juif. Les activités les plus productives leur sont interdites, les spéculatives en partie fermées, seules les criminelles leur sont aussi libres d'accès qu'aux autres. Cet état d'exception économique engendre soit une paupérisation démesurée à laquelle on se résigne sans rien dire, soit un culte effréné du Mammon. Les uns, les miséreux, ne possèdent absolument rien, les autres, les assoiffés d'argent, n'ont aucun intérêt pour la culture juive que d'ordinaire ils rejettent au même titre que la pauvreté. Mais cela changera sûrement, dès que les Juifs auront un pays à eux ainsi que l'organisation politique qui va avec. Celle-ci - qu'elle revête la forme sociale actuelle ou une autre, encore à venir - a une fonction, je dirais même, a pour fonction essentielle d'organiser l'économie du peuple. S'il existe une telle organisation, fût-elle la plus lamentable au plan économique, elle produira les moyens matériels nécessaires pour porter une culture nationale. Alors il ne sera plus jamais inévitable de dispenser de l'impôt culturel d'aussi vastes couches de la population, et d'en exclure des classes populaires tout entières, comme c'est le cas pour les Juifs orientaux.

Mais ce n'est pas seulement en tant qu'organisation politique qu'un pays à eux garantira aux Juifs orientaux la possibilité du progrès ; il le fait en tant que tel. Il y a en effet une deuxième raison à la stagnation culturelle des Juifs orientaux. Une construction solide comme celle-ci doit avoir une base. Cette base, c'est la loi ; donc quelque chose d'abstrait. Or seul l'abstrait est à même d'engager l'esprit. Si l'on veut permettre le progrès, la loi ne doit pas seulement servir de base à la culture, mais être davantage, bien davantage. En effet, elle doit se mouvoir avec et au sein de l'évolution spirituelle générale du peuple. Or la base

de cette évolution ne peut être que le sol de la patrie terrestre. Car il n'a pas le pouvoir d'enfermer et d'enchaîner l'âme du peuple. Il se contente de l'emplier de son parfum - notamment par l'intermédiaire de la classe paysanne, qui entretient avec lui les relations les plus proches et les plus intenses.

Ce parfum de la terre, qui accompagne la croissance de la culture populaire en extension et en profondeur est nécessaire aux Juifs orientaux pour transformer la culture du ghetto en une culture nationale et progressiste. Mais les Juifs d'Europe occidentale en ont eux aussi besoin pour dépasser leur européisme abstrait. Leur processus de guérison est cependant différent de celui des Juifs orientaux. Alors que la solution du sionisme apporte aux seconds une guérison immédiate, et que le processus se fera en une fois, chez les premiers il aura lieu en deux temps. Les premiers ont franchi depuis longtemps une première étape, en tuant par l'européisme la culture juive du ghetto. Ils se sont ainsi débarrassés de la stagnation, d'un passé qui s'éternisait. Eux vivent dans le présent, mais la vie qu'ils vivent n'est pas la leur. Et c'est pourquoi ils ont besoin d'une seconde étape, qui changera leur vie étrangère en une vie propre. Ce qui nécessite une base territoriale, où leurs caractéristiques nationales naturelles pourront coupler une culture propre avec l'aptitude au progrès.

Cela une fois acquis, plus rien ne séparera les deux éléments affranchis du peuple juif. Ou peut-être pas? Ne serait-ce pas gênant que les uns vivent dans un espace culturel européen, et pas les autres? Non, car la question est mal posée. Il ne faut pas oublier que ceux dont on parle ici ne vivent plus dans leur patrie du Golus - nous parlerons plus loin de l'impact de leur nouvelle et lointaine terre ancestrale sur les autres - mais dans un seul et même pays, qu'ils ont choisi pour terre commune de leur peuple, et qu'ils y sont venus pour y vivre ensemble. Et de ce fait il sera devenu impossible que le degré supérieur de la civilisation - c'est-à-dire principalement de l'économie - ne l'emporte pas sur le degré inférieur. C'est indubitable. Et ceci posé, il est impossible qu'une homogénéisation des modes de vie - le seul problème qui reste encore à régler - ne soit autre chose qu'une question de relativement peu de temps. La nation unitaire juive dotée d'une culture nationale progressiste sera une donnée objective découlant de l'existence du pays commun.

Mais qu'on n'aille pas croire que les Juifs seront seuls à tirer un bénéfice culturel de leur éventuelle prise de possession d'une terre juive. Nous ne voulons plus jouer les missionnaires culturels, mais nous pouvons nous réjouir - et les autres ne devraient pas tarder à s'en apercevoir - de voir que la délivrance à laquelle nous aspirons apporte un supplément général de culture, et à deux niveaux. D'abord le rétablissement d'un centre de culture juif apportera une solution progressive, mais certaine à la question juive, qui affecte partout les cultures des

autres peuples. En effet, elle sera résolue dès lors que ceux-ci croiront pouvoir se passer de mesures sociales ou légales particulières à l'encontre des Juifs. Or cela nécessite - pour l'essentiel et en laissant de côté les constellations politiques éphémères - que les Juifs ne se fassent plus remarquer nulle part en raison de leur nombre ou en monopolisant certaines professions, et qu'ils puissent revendiquer une prise en compte ancrée dans le droit international. Et ces deux présupposés impliquent la présence d'un foyer juif. Plus celui-ci sera fort, plus nombreux et varié au plan professionnel sera l'afflux des Juifs de tous pays, et plus la situation nationale, sociale et culturelle des Juifs restés en exil gagnera en dignité et en évidence et les Juifs eux-mêmes le percevront ainsi.

Mais le bénéfice direct que l'humanité tirera de la réhabilitation juridique du peuple juif dépasse de beaucoup ce bénéfice indirect. Cet événement historique enrichira la palette de la civilisation européenne d'une nouvelle culture, et un nouveau peuple viendra s'adjoindre à l'euroanéité vivante et concrète - un nouveau peuple, et pourtant un peuple ancien et expérimenté. Un peuple qui a tant apporté à l'ensemble de la civilisation européenne et qui, en vertu de ses dons et de son évolution si particulière, semble encore en mesure de prendre une part essentielle à une œuvre civilisationnelle de vaste envergure. L'euroanéisme vaut en effet moins par ce qu'il est actuellement que par les vastes potentialités qu'il renferme, les fruits qu'il peut donner. Quand une machine économique grandiose sera animée d'éléments aussi bien socio-éthiques que politico-esthétiques, ou plus exactement lorsque ces deux éléments se seront indissolublement fondus, l'euroanéité ainsi ennoblie sera devenue pour l'humanité la bénédiction suprême. Or qui serait plus capable de prendre la tête de tous les autres peuples pour atteindre ce stade élevé de la civilisation, que le peuple éduqué à ce rôle par ses vicissitudes historiques - Israël, qui a acquis en quatre mille ans d'histoire un sens inégalé de la justice et a appris à l'école de la civilisation européenne moderne, instruite rapidement et à fond, celui de la puissance de l'État et de la beauté de la vie ? Avec une âme détentrice de cet heureux mélange, il n'a vraiment pas besoin de mener une existence errante de Tsigane, importune à soi-même et n'apportant aux autres rien de bon.

Oui, mais peut-on intervenir dans l'Histoire de sa propre initiative ? objecteront, angoissés, les doctes personnages. Arbitrairement, dites-vous ? Le déroulement de l'Histoire, sous nos yeux, n'est-il pas le fruit des objectifs que les hommes se donnent, poursuivent, atteignent - ou non ? Et y a-t-il jamais eu d'autre moyen, pour s'assurer de la justesse d'un objectif à l'aune de l'Histoire, que d'en examiner la pertinence historique ? Si la conclusion de cet examen est satisfaisante, on peut bien espérer que vos souhaits et impulsions vous mènent sur la bonne route. Pour des mouvements politiques, cette preuve indirecte est parfaitement légitime, et la seule possible. Des preuves directes projetées dans l'avenir sont tout simplement

exclues. Ce serait jouer les tireuses de carte du devenir historique, et tel n'est pas notre propos. En revanche, le sionisme, comme tous les mouvements d'envergure a quelque chose de prophétique. Il faut seulement avoir des yeux pour le voir.

Pourtant nous n'avons pas terminé notre démonstration. Car tout ce qui a été dit jusqu'ici sur la pertinence du sionisme se limitait à la nécessité d'une terre. Les Juifs ont besoin d'une terre, toute leur évolution l'implique et ils en posséderont sûrement un jour. Telle était la conclusion. Et celle-ci permet à tous ceux qui ne veulent pas absolument une garantie noir sur blanc de croire fermement qu'il se trouvera bien quelque part un coin de terre approprié. Mais le sionisme va plus loin. Il veut précisément la Palestine. C'est pourquoi nous devons justifier cette exigence, notamment d'un point de vue historico-culturel.

On peut bien sûr se contenter de recourir à l'affectivité, et nul doute qu'une grande partie des sionistes n'est réellement guidée sous ce rapport que par l'affectivité. Et ce serait ridicule, sous le simple prétexte que l'on est soi-même exclusivement dirigé par la raison ou que votre affectivité vous porte ailleurs de tourner en dérision les sentiments romantiques ou religieux des autres. Toutefois des sentiments qui doivent être au service d'un tout doivent pouvoir être utiles à tous. Et donc les pionniers de la communauté juive pourraient à bon droit récuser le choix de la Palestine, si en dépit des sentiments qu'elle suscite dans le peuple juif et peut-être en eux-mêmes on n'avait absolument rien de bon à attendre d'un tel choix. Mais ce n'est pas du tout le cas. Car la terre que doivent posséder les Juifs ne doit pas obligatoirement offrir un attrait particulier - la perspective de voir sa détresse se changer en confort suffit en définitive à faire accepter à l'émigré n'importe quel pays d'accueil - mais elle doit disposer d'une autre force : celle de pouvoir le retenir. Cette terre devra pouvoir retenir les Juifs qui s'y installeront jusqu'à l'achèvement du processus qui fera d'un peuple de marchands instable et errant un peuple sédentaire exerçant toutes les professions, en particulier celle d'agriculteur, c'est-à-dire dotera un peuple sans culture propre d'une culture nationale.

Et cette force n'appartient justement qu'à la Palestine, en raison des sentiments qu'elle inspire à la grande masse du peuple juif. Ces sentiments sont les seuls outils prometteurs de succès, déjà utilisés dans diverses tentatives de colonisation, à même de briser les chaînes du Golus et du ghetto, qu'Israël emportera dans sa libération et qui tenteront de le reprendre. Ou, pour mieux expliquer au moyen d'une image biblique modernisée et modifiée, seuls les sentiments sionistes pourront empêcher que les nouveaux arrivants, face aux rudesses de leur jeune liberté et de leur nouvelle culture, n'aient le regret des marmites de viande plus souvent vides que pleines des pays du Golus et ne cèdent à ce regret.

Cette garantie qu'offre la Palestine suffit à elle seule à en faire le seul choix possible. Mais autre chose encore parle en sa faveur. Comme c'est le cas pour le sionisme en général, à l'avantage qu'elle offre pour les Juifs eux-mêmes s'en ajoute un autre pour l'humanité tout entière. Répétons-le encore : nous ne voulons pas être des missionnaires culturels ou civilisationnels, nulle part, ni à l'Est, ni à l'Ouest. Mais nous ne pouvons qu'être doublement heureux que le choix de la Palestine nous offre une nouvelle occasion d'apporter notre contribution à l'humanité, et une fois de plus une contribution remarquable. Un peuple juif avec son État établi en Palestine ne se contentera pas en effet de concilier en son propre sein les éléments socio-éthiques et les éléments politico-esthétiques de l'euroanéité, mais au niveau international il pourra jouer entre l'Orient et l'Occident le médiateur que l'on cherche depuis si longtemps. Car s'il est un peuple qui en soit capable, c'est bien le peuple juif, qui associe à ses qualités héréditaires de peuple oriental son éducation européenne; et s'il est une base géographique appropriée à ce dessein, c'est bien la Palestine, proche de l'Europe, située sur le canal de Suez et station incontournable du chemin de fer vers les Indes.

On le voit : le choix de la Palestine - bien loin d'être un choix arbitraire - offre au contraire une garantie historique supplémentaire de la légitimité d'une terre d'Israël.

Et pourtant on entend des objections spécifiques contre ce choix. Et comme l'objet de ces attaques est bien concret, on ne parle plus d'arbitraire historico-philosophique, mais d'impossibilité pratique.

Impossible ! C'est un mot dangereux, capable au fond de paralyser toute nouvelle entreprise, toute nouvelle action politique. Ce mot, c'est la mort de toute action, dès lors qu'il excède l'impossibilité naturelle ou historique notoire pour devenir un épouvantail mal défini. Si les sionistes se proposaient d'établir un foyer juif sur la lune, ou seulement au Pôle Nord, ce serait impossible. Ou, pour ne pas en rajouter, s'ils choisissaient la Chine, ou voulaient pour capitale Berlin, Paris, Londres ou Rome, nous aurions là une impossibilité historique. Car il est tout simplement exclu qu'une jeune civilisation encore faible chasse une civilisation ancienne et encore vigoureuse de ses villes les plus peuplées. En revanche il est très possible que dans un pays peu peuplé, qui abrite une culture ancienne mais en déclin, une autre, jeune et pleine d'avenir, et donc plus forte, puisse s'installer.

Ce point une fois établi, on ne peut plus parler d'impossibilité, mais de difficultés et d'obstacles. Or de ceux-ci, la patience et l'audace viennent à bout.

De ce point de vue, j'ai donc satisfait à mon obligation de justification face à ces difficultés mineures. J'irai donc déjà au-delà si j'envisage maintenant aussi brièvement que possible les principales difficultés.

Il faut par exemple songer que nous puissions être incapables de nous imposer face à des candidats à la Palestine issus de civilisations plus anciennes et plus fortes. Cette objection n'est pas bien grave. Si c'était le cas, on n'aurait pas assisté ces dernières décennies à l'éclosion de tant de petites nations. La jalousie que se portent mutuellement les puissances en jeu d'une part, de l'autre le fait qu'au moment de la fondation d'un nouvel État des motifs idéalistes peuvent être invoqués contre des théories matérialistes sont de bons moyens de lever ces craintes. D'autres difficultés, qu'il ne faut pas sous-estimer, tiennent au fait qu'en Palestine les Juifs ne constituent actuellement qu'une faible proportion de la population ou qu'ils ne sont pas aussi aimés en Europe que l'étaient par exemple les Grecs au début de ce siècle, mais des avantages remarquables compensent ces inconvénients, par exemple l'intelligence supérieure du peuple juif, sa ténacité et sa persévérance proverbiales et pour finir l'aide qu'il peut espérer des antisémites honnêtes et modérés. Outre ceux-là il se trouvera du reste carrément des philosionistes, car le sionisme représente pour de nombreuses catégories de la population européenne une promesse d'accomplissement de ses souhaits. On entend des objections touchant le Saint Sépulcre. En rendant les Lieux saints chrétiens extra-territoriaux, on pourra couper court à toutes les complications qui y sont liées.

Mais restons-en là ! J'ai l'impression de m'être beaucoup trop attardé sur ces détails qui n'appartiennent plus à la justification du sionisme. Nous voyons parfaitement quelles difficultés nous devons surmonter à chaque pas. Nous le savions parfaitement en convoquant ce Congrès: nous ne sommes qu'au début d'une longue bataille de conquête, où il y aura des hauts et des bas, où nous nous heurterons à des positions qui semblent imprenables, où nous subirons bien des défaites, mais serons soutenus par notre résolution à ne pas nous laisser décourager par des échecs et déceptions et par la ferme conviction de la victoire finale. Faisons notre devoir, formulons notre propos, faisons entendre nos exigences, appelons-en à l'intérêt et à l'idéalisme de nos compatriotes européens et tout le reste nous sera donné de surcroît. Sion ressuscitera, le lieu où Israël maltraité et humilié trouvera la délivrance et se remettra debout, et nouveau foyer fécond d'une civilisation européenne ennoblie. (Vifs applaudissements)

Le Président : La parole est à Monsieur le Dr David Farbstein qui nous parlera de

LA VIE ÉCONOMIQUE DES JUIFS

Dr **David Farbstein** (Zürich): Estimé public! Nous sommes réunis en ce lieu pour discuter des voies que nous autres sionistes devons emprunter. Tout d'abord il faut bien saisir une chose : que veulent les sionistes et pourquoi le veulent-ils?

Les sionistes veulent, au moyen d'une émigration méthodique vers la Palestine, non seulement créer une société juive, mais aussi transformer le mode de vie économique des Juifs, faire d'un peuple de camelots et de petits commerçants une économie nationale agricole et d'industrielle. Les sionistes ont cette volonté, car ils sont d'avis que l'émancipation nationale, religieuse et culturelle des Juifs ne peut avoir lieu que dans un État juif.¹

Nous avons entendu exposer ce que les sionistes veulent et pourquoi ils le veulent. Maintenant se pose une deuxième question : qui sont les sionistes? « Les sionistes ne sont pas un parti, un sioniste peut appartenir à n'importe quel parti. Le sionisme embrasse tous les partis du peuple juif. Le sionisme, c'est le peuple juif en marche². Le sionisme n'est pas un parti et pourtant il engendrera avec la certitude et la puissance d'une loi mécanique naturelle un regroupement des Juifs en classes sociales³, car les sionistes sont les pauvres et les opprimés d'Israël et les antisionistes, les Juifs hostiles au sionisme, sont les repus et les heureux, qui, bien dans leur peau d'individus méprisés et injuriés, ne peuvent pardonner aux insatisfaits et aux impatientes d'oser un effort, sans égards pour le confort paisible des égoïstes, qui redoutent pour eux-mêmes quelque conséquence éloignée et fâcheuse du mouvement sioniste⁴. Il va de soi que nous ne visons pas les Juifs qui ne sont pas hostiles au sionisme, mais ne s'engagent pas en sa faveur parce qu'ils doutent de la faisabilité des projets sionistes.

Le but des sionistes est donc clair, mais cependant il est toujours déformé et mal compris. Les uns nous prennent pour des cléricaux réactionnaires, les autres pour des subversifs antireligieux. Selon nos adversaires, nous serions un parti d'intellectuels repus, dont le seul but serait de transformer les rabbins de notre parti en évêques juifs, les médecins en majors de l'armée, les avocats en procureurs etc.

Avouons-le, c'est une part des sionistes elle-même qui prête à cette fausse interprétation du caractère et des buts du sionisme. Tous les mouvements modernes ont été au début le fait de l'intelligentsia estudiantine. Et le sionisme n'a pas échappé à ce destin. Mais les étudiants, rabbins, médecins et avocats sionistes ont très insuffisamment insisté sur un aspect du sionisme qu'ils auraient dû souligner. Sans l'exclure tout à fait, ils ont beaucoup trop peu mis l'accent sur le caractère socio-politique du sionisme. À bien y regarder, les anciens sionistes ne méritent pas ce reproche. En tant que sionistes ils savaient que le sionisme est un mouvement non seulement national, mais aussi socio-politique et réformateur sur le plan économique. Les premiers sionistes, par exemple

1- Cf Dr Farbstein, in *Die Welt*, N°5

2- Th. Herzl, in *Die Welt*, N°7

3- Max Nordau Op. cit. N°2

4- Cf Max Nordau Op. cit.

Rabbi Hirsch Kalischer et Moses Hess, l'ont souligné expressément¹. Lewanda qualifiait l'ensemble du mouvement sioniste « de désir ardent de s'adonner au travail physique, à l'agriculture et au travail des champs, de gagner son pain avec ses mains. »² Les tentatives de colonisation en Palestine n'ont jamais fait et ne font toujours que confirmer les théories sionistes. Les premiers sionistes n'ont commis qu'une seule faute : ils ont trop souvent présenté le sionisme comme une réaction de défense contre l'antisémitisme et moins souvent fait remarquer son aspect autonome, économique et réformateur.

Dans mon exposé j'aimerais mettre avant tout l'accent sur l'aspect socio-politique du sionisme. Le Dr Birnbaum a déjà souligné son aspect culturel et national. Étant donné le manque de travaux sur la culture juive, au plan de son histoire aussi bien économique que socio-politique, mon exposé ne peut être le dernier mot sur la question juive, mais seulement une tentative, une contribution à son élucidation. Nous devons essayer de comprendre la question juive à l'heure actuelle en fonction de toute l'histoire et bien nous souvenir des mots de Spinoza : il ne faut ni rire de l'histoire, ni pleurer sur elle, mais la comprendre.

Les Juifs sont nés pour être commerçants, ils doivent le rester et ne sont bons à rien d'autre. Voilà ce que nous entendons dire des Juifs de toutes parts. Nous pensons que ce jugement est inexact et contredit l'Histoire. Car le droit talmudique prouve que les Juifs, même à Babylone, étaient encore un peuple d'agriculteurs. Le Talmud est le code juridique d'un peuple agraire³. Certaines circonstances ont par la suite contraint les Juifs à vivre dispersés, comme commerçants, parmi les peuples, aujourd'hui d'autres circonstances les contraignent à chercher un foyer propre et à abandonner leur mode de vie actuel.

En bref, les Juifs étaient dans leur patrie et plus tard à Babylone un peuple d'agriculteurs, et ce n'est qu'après avoir été chassés de leurs pénates qu'ils sont devenus des commerçants. Les causes de cette mutation sont faciles à comprendre. Actuellement, la population urbaine s'accroît aux dépens de la population rurale. Le propriétaire foncier paupérisé, le paysan sans terre qui émigre vers la ville en notre temps de division capitaliste du travail peuvent devenir fonctionnaire, employé de commerce ou ouvrier. Au Moyen-Âge, à l'époque médiévale du « troc », il était beaucoup plus difficile au paysan ou au hobereau de trouver une occupation en ville. Au Moyen-Âge, on entend sans cesse parler des pauvres chemineaux, de ces pauvres diables sans avoir ni travail à qui on infligeait les supplices les plus cruels pour délit de vagabondage. Que devait-il en être dans l'Antiquité !

1- Cf Moses Hess, *Rom und Jerusalem*, 1862. Trad.fr. Rome et Jérusalem, Albin Michel, 1981

2- Lewanda, in Collectif, *Palestine (en russe)*, 1884, p.13

3- Cf. 2.B., *Talmud Babli, Tractat B'rachot 5a* et aussi les ouvrages suivants : *Naissance de l'économie politique*, pp.15, 38, 39, le « N'sikim ».

L'organisation économique de l'État judaïque excluait pratiquement qu'il y eût des esclaves juifs.¹ La société judaïque se composait de paysans, propriétaires fonciers, ouvriers agricoles libres, quelques artisans et marchands. Cette société a été faite exploser, les Juifs chassés de leur glèbe, et même de Babylone où ils avaient trouvé une seconde patrie. Ils ont alors pris le bâton du voyageur et sont arrivés dans une société où il n'y avait que des esclaves, des riches et des pauvres, où « l'homme libre non propriétaire n'a aucun moyen de gagner sa vie. »² Les Juifs arrivent dans un pays où il n'y a pas de professions productives, pas de paysans, pas d'artisans, pas d'industrie en-dehors de la « maison », un pays où « *omnia domi nascuntur* » (*tout est produit chez soi, citation du Satiricon, NdlT*). Les Juifs veulent vivre, eux aussi. Le Juif riche pourra peut-être s'il est « *civis romanus* » (*citoyen romain, NdlT*) devenir un grand propriétaire foncier, qui « enlève aux pauvres la propriété du sol. » Mais des Juifs riches, il y en a peu, et en règle générale on ne laissera pas les Juifs accéder à la citoyenneté romaine et à la propriété foncière, car les puissants autochtones ne voudront pas céder une part de leur domination.

Il ne reste au Juif qu'à devenir prolétaire ou esclave. Un « prolétaire » était à l'époque un mendiant vivant « aux crochets de la société », et qui s'occupera du pauvre Juif « étranger », quel Gracchus se lèvera pour faire distribuer du pain aux prolétaires juifs? Il ne reste aux Juifs qu'à tomber dans l'esclavage. Ce fut le sort de beaucoup, qui avec le temps ont disparu en tant que Juifs. Mais la grande masse a refusé cette chute et a cherché un gagne-pain lui permettant d'être « libre » et de tout de même « gagner sa vie ». Cette grande masse a dû alors se disperser et il « est indubitable pour un spécialiste d'économie politique »³ que la majorité de ces Juifs dispersés n'a pu vivre que du commerce. Les Juifs, aussi bien au temps où l'État juif semblait encore exister qu'après sa destruction, évincés par les Syriens et les Romains, ont été contraints de faire du commerce. Les Juifs deviennent des citoyens, c'est la naissance d'une caste de bourgeois libres - et cette naissance est aussi celle de la question juive moderne. Arrive le Moyen-Âge. L'histoire des Juifs au Moyen-Âge est le miroir de leur histoire actuelle - et de leur histoire future, s'ils doivent continuer à vivre en étrangers, en hôtes de pays étrangers. On leur accorde des faveurs, quand on a besoin d'eux, on les persécute et on les méprise dès qu'on en a plus besoin. Au Moyen-Âge le Juif n'a pas le droit d'acquérir de la terre⁴, ni de devenir soldat, ou officier, pour

1- Cf. D. Farbstein, *La situation juridique des travailleurs libres et non libres d'après le droit judéo-talmudique*, Francfort sur le Main, 1896

2- Cf Livres Op. cit., p.24

3- Cf Roscher, *La situation des Juifs au Moyen-Âge*, in « *Tübinger Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft* (Revue de science politique générale de Tübingen) p. 508.

4- Nübling : *Die Judengemeinden im Mittelalter* (Les communautés juives au Moyen-Âge) XXXIX à 69, Ashkey, *Histoire économique de l'Angleterre*, I, 206

ne pas faire concurrence aux non-Juifs dont la principale profession est celle de chevalier brigand¹. Le Juif qui ne veut ou ne peut être serf se tourne vers le commerce. Dans la première moitié du Moyen-Âge, les marchands étaient des Juifs², car « les Juifs ne pouvaient survivre que grâce au commerce. »³ Le peuple juif, étranger, était contraint de se laisser « utiliser pour satisfaire les besoins du peuple le plus fort. »⁴ Et ils satisfaisaient alors à un besoin important, celui du commerce de métier⁵ et « leur profession impliquait qu'ils ne soient nombreux nulle part, mais essaient d'être présents en de nombreux endroits »⁶ Mais les Juifs sont des étrangers et les Juifs, ces étrangers, doivent « être éliminés et anéantis, s'ils ne peuvent plus que servir. »⁷ Le Juif est une marchandise étrangère qu'on laisse importer dans le pays tant que l'industrie locale n'est pas développée. Au Moyen-Âge, les Juifs n'ont eu le droit d'être commerçants que jusqu'à l'avènement d'une classe nationale de commerçants⁸. Les persécutions antijuives ont débuté à Byzance, « la première place commerciale de la chrétienté durant tout le haut Moyen-Âge »⁹, puis l'Italie « le premier peuple à évoluer au Moyen-Âge » a suivi, puis le Sud de la France, l'Allemagne, l'Angleterre etc.¹⁰ On accuse les Juifs de vider le pays de ses ouvriers¹¹, on leur reproche de faire baisser les prix dans le pays en important des marchandises étrangères¹², on accuse enfin « die bösen hellenhunde, die der christenmenschen Geld uszer land mit ihren ufsetzigen listen senden¹³ (*ces chiens infernaux, qui font sortir l'argent chrétien du pays avec leur maudites ruses*) ». Là-dessus le commerce a été interdit aux Juifs. On a prétendu que c'étaient des « étrangers, des « aventuriers » et qu'il fallait donc leur interdire de faire commerce de marchandises et de biens immobiliers, à l'exception des « biens d'aventuriers », du change et des monnaies étrangères. »¹⁴

Le Juif doit donc se faire changeur, ne pouvant non plus être artisan, car les Juifs et les gens sans aveu sont interdits de corporations¹⁵. Les Juifs doivent se faire

1- Nübling A. a. O., XXVI. Cf Lamprecht, A. a. O. 461,

2- Cf Lamprecht, A. a. O., p.1452

3- Cf Nübling, A. a. O., p. 173

4- Cf Gomplowicz, *der Rassenkampf* (La lutte des races) p.164

5- Roscher, A.a. O.

6- Bücher: *Die Bevölkerung von Frankfurt am Main* (La population de Francfort-sur-le Main), p.527

7- Cf Gomplowicz, Op. cit.

8- Cf Roscher, A.a. O. et aussi Saïtchik : *Beiträge zur rechtlichen Situation der Juden* (Contributions à la situation juridique des Juifs), p.7 et 8

9- Nübling op. cit., p. 117

10- Cf Bücher, op. cit., p.64

11- Cf Op. cit., p. 46

12- Cf Bücher, , Op. cit., p.64

13- Geering : *Handel und Industrie der Stadt Basel* (Commerce et industrie de la ville de Bâle), p.274

14- Cf Nübling A. a. O., p.72

15- Cf Geering, op. cit., p.46

usuriers, non seulement pour survivre, mais surtout parce qu'ils y sont contraints. Les Juifs, au Moyen-Âge, sont une chose, un moyen d'exploitation entre les mains des diverses classes dominantes, un moyen d'exploitation grâce auquel le reste du peuple est exploité pour remplir les poches des puissants. Un commentateur juif médiéval de Maïmonide décrit le mieux la question juive au Moyen-Âge. Maïmonide expose dans sa codification du droit talmudique la conception talmudique de l'usure, qui est aussi celle des canonistes : un Juif peut emprunter à un étranger avec intérêts, mais l'usure lui est interdite. Le commentateur juif médiéval remarque : « De nos jours nous avons le droit d'être usuriers, car l'intérêt produit par l'usure ne va pas dans nos poches, mais dans celles des grands. »

Tout d'abord ce furent les seigneurs qui clouèrent les Juifs au pilori et de cette pratique devint même partie intégrante de leur politique financière¹. On contraignit les Juifs à se faire usuriers, les rendant ainsi haïssables à tous, et ensuite « on put tour à tour les favoriser et les piller, car les Juifs étaient l'ennemi personnel de tous les débiteurs. »² Les Juifs étaient une sorte de domaine, on leur offrait la possibilité de s'enrichir pour en profiter ensuite³ et « les Juifs furent contraints pour assurer leur propre sécurité d'être l'outil qui permettait de piller la nation. »⁴ Bientôt apparurent les villes libres. La communauté juive allemande est donnée en gage aux villes par le Saint-Empire⁵. Les stupides règlements des corporations veillaient à ce que les Juifs ne puissent être artisans et « la classe de commerçants issues des propriétaires fonciers citadins » à ce qu'ils ne puissent être commerçants. Les Juifs sont contraints de se faire prêteurs sur gages et usuriers, ils doivent être usuriers, parce que l'intérêt des villes exige que les Juifs exploitent les nobles et que les villes récupèrent le butin sous forme de taxes⁶. Et plus encore les petits nobliaux qui mettaient en gage leurs « intérêts » et rentes chez les Juifs. Le seul droit des Juifs, et en même temps leur devoir, était de satisfaire les besoins d'argent des familles régnautes et de leurs vassaux en échange de garanties suffisamment sûres. Les Juifs étaient contraints d'être des « usuriers publics. »⁷ Dans la deuxième moitié du Moyen-Âge, le Juif tombe au niveau d'usurier juif, il s'avilit non seulement au plan physique et économique, mais aussi intellectuel. Et il ne s'en relèvera qu'à partir du 17^{ème} siècle, quand le développement de la grande industrie le rendra à nouveau utile, « pour qu'il développe le commerce, le négoce, les manufactures etc. »⁸

1- Lamprecht , op. cit., p.1456

2- Roger, Histoire du travail en Angleterre, p.6

3- Vocke, Geschichte der Steuern des britischen Reiches (Histoire des impôts de la Couronne britannique), p.161 et suivantes

4- Ashley, Histoire économique de l'Angleterre, p. 206

5- Geering, op. cit., p. 214, Bücher: Die Bevölkerung... p.521, Saïtchik : op. cit., Lamprecht, op. cit., p.1455

6- Cf Nübling, p.174 et suiv.,et LXXVet suiv., op. cit., p.217 et suiv.,

7- Lamprecht I, 849, 1449 et 1453

8- Cf Bücher: Die Bevölkerung... 572,587, Geering, op. cit.,390, 454 et suiv., Nübling 541 et suiv., Mehring, Lessing-Legende (La légende de Lessing) 252 et suiv.

Et arriva l'émancipation bénie. Cette émancipation eut des causes en partie idéalistes, mais en réalité elle servait les intérêts des libérateurs. À l'époque moderne on a besoin des Juifs et c'est pourquoi on leur accorde des faveurs. L'histoire des Juifs aux temps modernes reflète exactement l'histoire des Juifs au Moyen-Âge. Le noble Joseph d'Autriche fut l'un des premiers à vouloir améliorer la condition juive. Mais son Édité de tolérance prouve bien que parallèlement il lui importait que les Juifs fassent progresser le commerce et l'artisanat. En 1779 le roi-philosophe Frédéric le Grand n'accordait pas encore au philosophe Moses Mendelssohn le privilège d'être « un Juif protégé », alors que les banquiers Abraham Markus Veitel Ephraïm et Daniel Itzing avaient reçu dès 1761 « la liberté des banquiers chrétiens devant le et hors du tribunal », car « on accordait une protection aux Juifs essentiellement pour qu'ils travaillent dans le commerce, négoce, les usines et manufactures etc. » L'émancipation des Juifs impliquait d'emblée qu'ils restent des commerçants.

Les raisons de l'émancipation des Juifs au 19^{ème} siècle sont à rechercher dans notre évolution économique et de type capitaliste. Les temps modernes exigeaient un Juif commerçant. Le libre échange commercial exigeait que les commerçants - les Juifs - fussent libres eux aussi. En Allemagne, Autriche, Suisse etc., les Juifs furent émancipés entre 1860 et 1867, ce qui coïncide avec la période d'établissement du libre échange selon Cobden. Les Juifs, affranchis par la bourgeoisie, n'étaient ni meilleurs ni pires que le reste de la bourgeoisie. Ils ont fourni « des contributions de haut niveau dans presque tous les domaines de l'activité intellectuelle : la science, la littérature, etc. ». Et l'économie allemande « n'aurait peut-être pas comblé aussi vite son retard par rapport à l'Angleterre et à la France sans le renfort que lui a apporté vers le milieu de notre siècle le génie propre au peuple juif. »¹

Aux Temps modernes, les Juifs ont joui de la « liberté », aussi longtemps que nécessaire : tant qu'il n'y a pas encore eu de classe marchande « nationale » de qualité suffisante. Les Juifs ont bénéficié d'un régime de faveur en Allemagne, Autriche, Bulgarie et Serbie². Le Conseil municipal viennois, si fortement antisémite à l'heure actuelle, a encore fait en 1882 une donation de 5000 florins en faveur des Juifs russes pauvres³. Maintenant qu'on n'a pas besoin d'eux, les Juifs sont partout détestés, et tous les maux qui prennent racine dans l'évolution économique de l'époque moderne leur sont imputés.

Voilà pour la situation des Juifs en général. Maintenant quelques mots sur celle des Juifs orientaux. Nous ne la comprendrons que si nous connaissons bien la

1- Prof. W. Förster, *Die Ethik des Nationalismus und die Judenfrage (Éthique du nationalisme et question juive)*, p.16

2- Alliance Israélite Universelle, *période 1860-1885*, p.17 à 23

3- Op. cit. *Rapport pour 1882*, I, p. 21

situation des Juifs polonais au Moyen-Âge. Car les Juifs orientaux sont des Juifs polonais.

L'histoire des Juifs polonais a suivi en gros celle de l'Europe occidentale. Nous n'insisterons que sur deux particularités. En Pologne il y a des grandes villes, dites « royales » et des petites, qui étaient les fiefs de la noblesse. Dans les villes royales vivaient des colons allemands, qui étaient les seuls à jouir des droits « bourgeois ». Les serfs, les personnes frappées d'infamie et les Juifs n'y avaient pas accès¹ et donc ne pouvaient pas être artisans dans les grandes villes², et ne pouvaient y faire du commerce que si une charte octroyée par les bourgeois de la ville les y autorisait³. Dans les petites villes au contraire ils pouvaient survivre comme artisans ou boutiquiers⁴. Mais ils y constituaient une « plebs ultimae classis (*plèbe de dernier rang*) » dépendante juridiquement et économiquement de la noblesse⁵. Le noble était leur seigneur, disposant sur eux d'un « ius vitae ac necis (*droit de vie et de mort*) », et comme il était leur principal client, il pouvait les utiliser comme usuriers ou aubergistes afin d'exploiter les paysans. Cette brève description suffit à expliquer pourquoi l'on trouve aujourd'hui encore en Pologne une population juive composée de petits artisans, boutiquiers etc. Nous pouvons passer maintenant à la description de la situation actuelle des Juifs orientaux. Nous nous limiterons essentiellement à la Lituanie et au Sud-Ouest de la Russie. Pour ces deux pays nous disposons de données statistiques très exactes tirées des écrits du Professeur Soubbotine, de Saint-Petersbourg, que nous suivrons. Leurs conditions de vie dans les autres pays ne sont de toute façon pas meilleures. Messieurs Salz et Pineles viennent de nous exposer la triste situation des Juifs en Galicie et Roumanie. Mais tout d'abord un petit mot.

Quand Voltaire a publié son pamphlet contre les Juifs, quelques riches Juifs portugais sont venus dire qu'il avait tout à fait raison, s'agissant des Juifs allemands. Cette lâche attitude des grands messieurs du siècle passé a fait école. Bien des Juifs repus d'Europe occidentale s'arrogent toujours le droit de jeter la pierre à leurs pauvres frères russes ou polonais. Monsieur Alfred Naquet « veut même croire que les Juifs roumains et russes sont une race lamentable et vulgaire, comme on l'entend dire si souvent. » On doit s'élever avec la dernière énergie contre cette attitude. Les Juifs d'Europe orientale sont de pauvres gens, mais honnêtes, dont une grande partie gagne son pain à la sueur de son front et même un usurier juif d'Europe orientale est souvent supérieur à un Monsieur Arton d'Europe occidentale.

1- Bandtkie, *Pravo privatne poslskie*, p. 116

2- Op. cit. p.129

3- Op. cit., 128 et Kraushaar : *Historja zydów v Polsce*, p. 88

4- Bandtkie: *Historja parva polskiego*, p.541

5- Kraushaar op.cit., p. 16 et Bandtkie op. cit.,p. 290 et 637

Une grande partie des Juifs d'Europe orientale sont commerçants¹. Mais en Russie il y a beaucoup d'artisans juifs. Un écrit de 1891 nous apprend que selon les statistiques officielles 12% des Juifs vivant dans les zones où ils sont autorisés à résider seraient artisans². Nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper qu'en Lituanie le pourcentage est beaucoup plus élevé. La communauté juive fournit le plus gros pourcentage d'artisans; par exemple, à Vilno 62% des artisans sont juifs, 73% à Kovno⁴, 52% à Odessa⁵, etc. Les artisans juifs constituent dans de nombreuses villes 1/4 à 1/3 de la population juive⁶. En outre elle comprend de nombreux manœuvres et ouvriers d'usine. Dans la ville industrielle de Bialystok presque 90% des Juifs exercent un travail physique⁷. À première vue la question devient donc une question purement sociale et l'on pourrait en tirer la conclusion trompeuse que les Juifs d'Europe orientale se transformeront au fil du temps en prolétariat ouvrier et qu'il n'y a donc pas de question juive, mais seulement une question sociale. Cette conclusion serait totalement erronée.

Ni la Galicie, ni les zones autorisées au Sud-Ouest de la Russie n'offrent les conditions requises pour l'éclosion de la grande ou du moins de la moyenne industrie au sens propre du terme. Les artisans juifs travaillent seuls ou sont de petits patrons qui emploient au plus un compagnon et un apprenti. Dans le gouvernement de Volhynie par exemple on trouve 47 800 artisans dont 32 100 maîtres et 15 700 compagnons ou apprentis⁸, dans celui de Kiev 23 000 artisans représentant 7% de la population juive totale, dont 11 000 maîtres et 12 000 compagnons et apprentis⁹. À Minsk, où la population juive est nombreuse, la proportion est de 3515 maîtres pour 1812 compagnons¹⁰. Mais il y a beaucoup trop des deux. Les uns comme les autres sont souvent des mendiants¹¹. Dans le district de Minsk, par exemple, un citoyen sur 7 est maître¹².

Les ouvriers d'usine juifs travaillent presque tous dans des entreprises juives fermées le samedi¹³. Les Juifs d'Europe orientale ne sont pas prêts à profaner le sabbat. C'est une des principales raisons qui rendent inenvisageable le développement d'un prolétariat juif en Europe orientale. Le nombre des usines

1- Cf *Molchirakh* (en hébreu), 8, P.177 et suiv. et *Soubbotine* : V. Tchertie *ossiedlosti* (en russe) : I, p. 10, 18, 66,72,74,116,129 et II, 2, 16, 23, 45, 123, 171, 212, 214, 215, 217, 218.

2- *Die Verfolgung der Juden* (La persécution antijuive), édité par la *Jüdische Presse*, Berlin 1891, p. 21

3- *Soubbotine*, I, p. 72

4- *Op.cit.* p.127

5- *Op.cit.* II, p.227

6- *Op.cit.* I, p.159, 59b et suiv.. II, p. 225 et suiv.

7- *Op.cit.* I, p.63

8- *Soubottine*, II, p. 160

9- *Op. cit.*, p.179

10- Cf. *Rapport de l'Alliance israélite universelle pour le mois d'août 1896*, p. 103.

11- *Soubottine Op. cit.*

12- *Op. cit.*, p. 31

13- *Soubottine* I, pp 5, 128, 132, II, pp59, 96, 178, 225 ?

fermées le samedi est très faible, car il y a peu de Juifs riches dans cette région¹.

À Chitomir, par exemple, une ville qui compte 23 000 Juifs², seuls « quatre ont une fortune supérieure à 100 000 roubles, quelques centaines jouissent d'une existence relativement assurée et le reste se compose de mendiants³. Le Juif fortuné, le riche fabricant, ne peut pour sa part pas employer de Juifs dans son usine, car le samedi y est nécessairement ouvrable, surtout s'il s'agit d'une société par actions. Dans la grande ville d'Odessa, où vivent plusieurs Juifs fortunés, seul un tiers de la population juive vit donc d'un travail physique, en dépit du grand nombre de dockers et manœuvres juifs⁴.

On m'objectera peut-être qu'il n'est pas exclu d'espérer qu'avec le temps, les « frontières artificielles des zones autorisées aux Juifs seront abolies⁵ » et que si l'intelligent peuple juif peut se répandre dans tout l'immense empire russe, il se redressera aussitôt et contribuera de façon essentielle à faire prospérer l'industrie, le commerce et l'agriculture⁶. Seuls ceux qui ignorent que la cause principale de la misère des Juifs d'Europe orientale ne sont pas les menées antisémites ou judéophobes, mais la surpopulation dans les petites villes et les bourgades, font une pareille objection. L'antisémitisme s'adresse surtout à l'intelligentsia juive. Or la question juive ne concerne pas cette petite fraction du peuple juif que constitue l'intelligentsia, mais sa grande masse. Nous devons dire ouvertement que « l'abolition des frontières artificielles des zones autorisées aux Juifs » ne serait qu'un palliatif et ne concernerait qu'une classe précise de la population juive. Seul le Juif aisé pourra émigrer vers le centre de la Russie. Et en admettant que tous le fassent, ils resteraient sans aucun doute commerçants. D'une part le travail du samedi constituerait là aussi un obstacle⁷ et d'autre part personne ne choisira d'être ouvrier s'il trouve une manière plus facile de gagner sa vie. Et dans « l'immense empire russe », ils auront suffisamment de possibilités de subsister comme marchands. Il ne fait aucun doute que, grâce aux Juifs, « la situation économique des provinces de l'intérieur de la Russie s'améliorerait rapidement.⁸ » Mais la réaction antisémite suivrait également, dès qu'une classe « nationale » de marchands s'établirait.

Dans les circonstances présentes, la misère des Juifs d'Europe orientale est donc effroyable. On nous a dit que 70% des Juifs de Galicie étaient des mendiants. En Russie également, la moitié des Juifs et constituée de pauvres absolus, qui vivent

1- Soubottine Op. cit., I, 61,88, II 6, 7, 55, 99, 103, 105, 151, 202, 206 (?)

2- Op. cit., II, 141

3- Op. cit., 151

4- Op. cit., Cf. Rapport de l'Alliance israélite universelle pour 1896

5- Alliance israélite Op. cit. 1883, p.10

6- Op. cit., 1881, PP 43-44

7- CF. N. Sokolov dans la « Hazefirah », 1897, N° 47

8- Rapport de l'Alliance israélite universelle pour 1896

pour ainsi dire « de l'air du temps. » À Vilno près de 95% des Juifs sont dans la misère¹ à Berdichtchev 75% n'ont pas de métier défini², et il en va de même à Varsovie, Minsk, Kichinev, Lioubliana, Lodz, etc.³ Dans les petites villes et les bourgades, la situation des Juifs est encore pire. On peut facilement s'imaginer la vie de ces pauvres Juifs qui représentent dans les petites localités 50 à 80% de la population totale⁴. Dans les petites villes de la Pologne d'après le Congrès de Vienne on trouve jusqu'à 10 000 Juifs représentant 40 à 70% de la population totale⁵. La Pologne, tellement en retard sur la France au plan économique⁶, a une population citadine (largement juive) presque aussi nombreuse. Quelle misère doit régner dans ce peuple si arriéré économiquement !

Nous n'avons jusqu'ici abordé la question juive que sous l'angle économique. Mais la question juive est aussi une question nationale. Le non-Juif a toujours considéré le Juif comme « l'étranger ». La situation économique des Juifs découle de cette attitude qui fait de lui un ressortissant d'une nation étrangère. La question juive est devenue une question économique parce que les Juifs ont constitué une nation étrangère, et c'est toujours le cas. Les sionistes perçoivent ce double aspect de la question juive et savent que « pour les Juifs beaucoup plus que pour une nation opprimée sur son propre sol, tout progrès politique présuppose l'indépendance nationale. Une patrie commune constitue pour eux la première condition pour obtenir des conditions de travail plus saines⁷.

La question juive est aussi une question éthique. Nous ne voulons pas le dénier en pratiquant la politique de l'autruche. Nous savons que la condition actuelle des Juifs conduit dans de nombreuses couches de la population à une déchéance intellectuelle et morale. Chez le Juif, chez le paria, tous les sentiments humains les plus nobles sont réprimés. L'émancipation, la liberté accordée aux Juifs n'était que la liberté de commercer, d'être un maquignon. Les Juifs courent le danger, en cette seconde moitié des temps modernes, de s'appauvrir intellectuellement sous la pression de la judéophobie comme ce fut le cas dans la seconde moitié du Moyen-Âge. Là où sévit le paupérisme, comme aujourd'hui en Europe orientale, rien d'étonnant à ce que beaucoup régressent moralement sur le plan économique. Tout comme les plantes et animaux sociaux, l'homme, être social, a besoin d'espace et de liberté pour prospérer et progresser, faute de quoi il devient un parasite, uniquement capable de se nourrir aux dépens d'êtres productifs extérieurs⁸.

1- Soubottine op. cit., 96

2- Op. cit., II, 121

3- Cf Welt N° 9 p.10, Rapport de l'Alliance israélite universelle pour 1897 p.34 et Soubottine I, 50, 86, 88, II, 79 120, 121, 124, 180, 181 ?

4- Soubottine, I, 4, 49, 50, 56, 110 II, 9, 73, 79 94, 102, 131, 157, 181, 182, 185, 187

5- Dr S. Daczynska, Ze Statysstyki ludnosciwej KrolestwaP olskiego, in « Ateneum » 1893, p. 388

6- Op. cit., p. 386

7- Moses Hess : Rom und Jerusalem, p. 110

8- Moses Hess, op. cit., p.110

« Nous savons que chez les Juifs le besoin de conditions de travail saines, fondées sur l'exploitation de la nature par l'homme, est profondément enraciné. Nous connaissons les efforts énormes que nous consentons pour faire de notre jeune génération des travailleurs utiles. Mais nous savons aussi que la plupart des Juifs, en exil, ne peuvent jamais se consacrer à des travaux utiles, parce que le premier présumé, le sol de la patrie, leur fait défaut, et parce qu'ils ne peuvent jamais se mêler aux peuples parmi lesquels ils vivent sans être infidèles à leur culte national¹. »

Épargnons-nous l'énumération des défauts que l'on nous reproche ou que nous reconnaissons nous-mêmes avoir. Supprimons plutôt la cause de tous ces défauts. Transformons notre mode de vie. Il faut que quelque chose change. Nous ne souscrirons pas à tout ce que Schäffle écrit des Juifs². Mais accordons-lui que la « *causa causarum* » (*cause première*) de tous nos maux est « que la nation juive n'a ni unité territoriale, ni patrie³. »

Nous voici arrivés au terme et en nous fondant sur tout ce qui a été dit, nous pouvons formuler les deux postulats suivants :

1. Ce sont de causes historiques qui ont fait des Juifs des marchands, surtout en Europe occidentale. De bon ou mauvais gré, les Juifs sont devenus des citadins, sans avoir la possibilité de développer leurs capacités intellectuelles et culturelles. La meilleure part des citoyens juifs d'Europe occidentale a été contrainte par la force des choses à devenir sioniste. Pour eux le sionisme est un rejet de cette vie dans l'exil où ils ont été dégradés au rang de marchands et de maquignons. Le sionisme est pour eux un acte d'auto-défense, l'aspiration à une renaissance nationale, économique et intellectuelle du peuple juif.

2. Pour des raisons historiques, les Juifs d'Europe orientale ont été réduits à être petits marchands, camelots, petits artisans. Les Juifs d'Europe orientale ne peuvent se développer librement là où ils se sont établis, ni au plan intellectuel, ni au plan économique. Tout effort pour améliorer les conditions de travail des Juifs est condamné à l'échec parce qu'il aboutit indirectement à anéantir le culte juif ou bien parce que les conditions n'y sont pas favorables. La seule planche de salut qui s'offre à eux est donc le sionisme, c'est-à-dire une émigration planifiée vers la Palestine non seulement pour y établir une société juive, mais aussi pour changer et améliorer le mode de vie économique des Juifs.

Nous avons vu jusqu'ici ce que veulent les sionistes et pourquoi ils le veulent. Écoutons aussi les adversaires des sionistes. Leurs adversaires sont les Juifs

1- Op. cit., p.111

2- Schäffle, *Bau und Leben des sozialen Körpers (Structure et vie du corps social)*, I, p.402, II 74 et 90, IV p.460 et suiv.

3- Op. cit. III, p.90

assimilationnistes et ceux qu'on appelle les philanthropes « pragmatiques ».

Les Juifs assimilationnistes sont les Juifs qui cherchent une protection. Ils se disent que le junker était le protecteur des ancêtres, les villes les protectrices de leurs petits-enfants et que la bourgeoisie libérale ou quelque autre parti sera donc celui de leurs arrière-petits-enfants. Les Juifs assimilationnistes sont aussi partisans du « laissez faire, laissez passer » politique le plus anarchiste en matière de question juive. Pour eux il n'y a pas de question juive. Cette position est *de facto* défunte. Laissons donc les morts reposer en paix et passons aux philanthropes « pragmatiques. »

Ceux-là prétendent être les « véritables », les « vrais sionistes. » Ils se divisent en deux groupes : le premier rejette la politique, ne veut pas de sionisme politique, mais seulement des tentatives modestes de colonisation. Ceux-là parlent beaucoup de leurs succès pratiques. C'est maintenant au moins inexact.

Il y a presque 17 ans que le mouvement sioniste pratique la colonisation. À peine 7000 agriculteurs juifs se sont installés en Palestine durant ce laps de temps, tandis que plus d'un million de Juifs ont quitté la Russie à la même époque¹ et que 30 000 Juifs russes se sont installés chaque année dans la seule ville de New-York². Les succès enregistrés jusqu'ici ne sont pas non plus l'œuvre des « pragmatiques », mais essentiellement du Protecteur bien connu et aussi de la Société russe pour la colonisation en Palestine. Les pragmatiques n'ont donc nul droit à revendiquer leurs succès « pratiques ». Ils n'obtiennent plus rien. Une installation en Palestine est du reste plus stupide que noble, « si elle n'est pas reconnue par le droit international³. » Les « circonstances politiques » sont la principale difficulté que rencontre la colonisation⁴ et le manque de sécurité le principal obstacle « à une agriculture intensive dans ce pays si bien servi par la nature⁵ ». Le moindre décret suffirait « à mettre fin à la colonisation et à l'émigration⁶ ».

Le deuxième groupe, ce sont les Juifs « du pour et du contre » « Nos vers les ont ravis, mais notre prose leur a déplu. » Tant que les sionistes sont restés un parti utopiste, ces pragmatiques-là étaient « aussi des sionistes ». Mais maintenant que les sionistes veulent un État juif, les « Juifs du pour et du contre » trouvent cela insupportable. Nous autres sionistes ne voulons pas dissimuler nos opinions et nos intentions. Nous déclarons ouvertement « qu'obtenir une terre qui sera la patrie de notre communauté et travailler à créer les conditions légales qui nous permettront

1- Welt, n° 12, p. 8

2- Cf « Allgemeine Zeitung des Judenthums » (Journal général du judaïsme), 1897, n°3

3- Th. Herzl, in « Welt », n°7

4- Rapport de l'Alliance israélite universelle pour 1883, II, p. 25

5- Op. cit. 1884, p.59

6- Op. cit. , p.30

de réaliser ce dessein » constitue le fondement qui permettra au peuple juif de se remettre debout, qui redonnera vie à la totalité de la communauté juive¹. Nous sommes également conscients de la grandeur et de la difficulté de notre tâche. Mais nous savons que nous n'atteindrons notre but qu'au moment où le désir de liberté aura pénétré toute la masse du peuple juif. « Quand notre désir collectif de liberté sera si fort que nous pourrons en forger un puissant marteau - alors seulement nous pourrons faire sauter les chaînes de la misère et de l'humiliation qui nous enserrant aujourd'hui. » (Vifs applaudissements)

Le Président : Le programme prévoyait de vous communiquer les courriers que nous recevions. Mais il y en a tant que ce n'est pas possible, car il est arrivé plus de 550 télégrammes, lettres d'approbation, propositions et autres. Les pétitions qui nous sont parvenues totalisent plus de 50 000 signatures. À chaque instant arrivent de nouvelles dépêches en provenance de toutes les parties des deux mondes, et aussi bien d'Amérique du Nord que du Sud. Très peu de dépêches sont individuelles, la plupart proviennent d'assemblées, associations etc. Tout ce courrier sera mis en ordre d'ici à demain si possible et vous en serez informés en détail.

La séance est levée.

1- Moses Hess, Rom und Jerusalem

DEUXIÈME JOURNÉE
30 AOÛT 1897

SÉANCE DU MATIN

Le Président : À cet instant il est toujours impossible de donner un aperçu complet de tous les courriers que nous recevons, nous n'en donnerons qu'une vue approximative, car il en arrive sans cesse de nouveaux. Leur contenu montre cependant en gros qu'en tous les points du monde on est d'accord avec notre Congrès. D'après une rapide statistique, près de 6 000 personnes ont signé les 550 télégrammes et lettres d'approbation de toute sorte que nous avons reçus. Il est à noter que ces lettres d'approbation ont été signées aussi bien par des organisations que par des rabbins orthodoxes et des « rabbins d'État » russes. Divers membres éminents d'organisations juives établies dans d'autres pays sont représentés dans les courriers qui nous ont été adressés. Beaucoup émanent d'assemblées populaires ou d'associations. S'y ajoutent des pétitions, le nombre de signatures recueillies est considérable. Hier nous l'avons chiffré à 50 000 ; ce nombre est aujourd'hui largement dépassé. Il sera tout à fait impossible de traiter tout cela en 3 jours. Une publication ultérieure fournira le nombre exact des signatures ainsi que d'autres informations plus précises. Ces informations constitueront également le matériau de base destiné à la commission des statistiques. Il sera peut-être intéressant de donner lecture du texte des pétitions spécialement recueillies par l'organisation galicienne pour la colonisation :

« À Messieurs les Délégués de l'organisation « Ahawath Sion » pour le Congrès sioniste de Bâle. Nous soussignés vous demandons par la présente de soumettre à ce grand Congrès cette déclaration faite en notre nom : en présence des garanties juridiques et matérielles que le Congrès doit assurer, en particulier si la colonisation de la Palestine était placée sous protection du droit international, nous serions prêts à nous installer dans les pays de nos pères.

Ce faisant nous vous prions de bien vouloir considérer et prendre acte lors de vos prises de décisions que cette déclaration ne suppose aucune obligation que nous vous imposerions, à vous ou à votre grand Congrès, et que cette déclaration est une simple information.

Les autres données concernant nos conditions de vie matérielles et familiales ont été consignées avec grand soin dans les rubriques correspondantes.

Pour terminer nous vous prions d'assurer en notre nom le grand Congrès de Bâle de notre sympathie la plus vive; qu'il puisse agir pour le plus grand bien de notre pauvre peuple ; et qu'il lui soit permis de poser les fondations du redressement de la nation juive ! »

Chacun des signataires de la pétition y a joint une petite contribution personnelle. La collecte des signatures n'était donc pas gratuite. Le comité utilisera ces sommes en faveur des objectifs cités de colonisation.

Entre toutes les lettres que nous avons reçues je vais d'abord faire lire les salutations en hébreu envoyées par Monsieur le rabbin Samuel Mohilewer de Bialystok.

Le Dr **Armand Kaminka** (Prague) donne lecture de la lettre du rabbin Mohilewer et la fait suivre de sa traduction allemande : « Mon état de santé ne me permet pas de me rendre en personne à votre invitation. Je vous envoie donc mon petit-fils pour témoigner que je suis de tout cœur avec vous. Du plus profond de mon âme je prie le Ciel qu'il assiste les ambassadeurs du peuple juif, leur inspire ce qu'ils ont à dire afin qu'ils parlent dans l'esprit de notre sainte Torah et négocient comme le disposent les lois. Qu'Il les soutienne dans la réalisation de leurs plans et leur accorde la faveur des gouvernements etc. auxquels ils soumettront leur solution de la question juive. Qu'à nos frères eux-mêmes il inspire l'esprit d'amour pour notre malheureux peuple et son pays ! Amen. »

Et maintenant je me permets de faire quelques propositions.

1. En ce qui concerne l'objectif du Congrès, je me contenterai de citer cet extrait de l'appel du Comité : « Le Congrès ne vise que ce qui est ce qui est possible et accessible. Toute autre imputation serait mensongère. Ce que le Congrès fera sera public et les séances qu'il tiendra respecteront aussi bien les lois des divers pays que nos devoirs de citoyens. En particulier nous nous portons garants que le Congrès prendra en compte les sionistes russes et leur situation politique particulière.» J'espère que cette promesse sera tenue et que ceux qui ne manqueront pas d'y être opposés resteront minoritaires. Je l'espère et j'ajoute encore que le premier but du Congrès doit être d'obtenir du gouvernement turc l'autorisation de nous installer en Palestine. Nous devons y appliquer toutes nos forces, car c'est de cela que dépend la réussite de toute notre œuvre de colonisation.
2. Le Congrès élira sans doute une direction centrale non-russe. Il faut veiller à ce qu'elle soit composée d'hommes dévoués corps et âme à nos buts.
3. Le Congrès doit exprimer la conviction que les bons sionistes doivent faire preuve d'unité, d'amour fraternel et de solidarité, même en cas de divergences religieuses, et même si les uns considèrent les autres comme irréligieux. Les Juifs pieux doivent bien se dire que si leur maison brûle,

ils accueilleront avec joie un sauveur qui ne sera pas un Juif pieux. Or c'est bien ainsi que se présente notre affaire. Un grand incendie est allumé autour de nous et menace de nous anéantir. Nos ennemis sont chaque jour plus nombreux, ils sont déjà des millions et s'ils ne craignaient pas la loi, ils nous dévoreraient tout vifs. Et voici que des frères se sont levés pour nous tendre une main secourable et tout faire pour tirer notre peuple de sa détresse. Et nous devrions refuser leur aide ? Attention à ne pas briser cette alliance fraternelle !

4. De plus tous les sionistes devraient reconnaître et acquérir l'absolue conviction que le « Yishouv Eretz Israel », c'est-à-dire l'acquisition de terres, la construction de maisons, la culture des champs et des jardins est un des commandements les plus importants de notre Torah, dont plusieurs de nos vieux sages ont dit qu'il valait toute la Torah. L'explication en est que nous avons là la condition de la survie de notre nation. Celui qui croit et sait cela est un sioniste authentique, sans cette conviction quiconque se joint à nous ne fait que donner une aumône qui pourrait être utilisée pour n'importe quel but.
5. Le fondement de « l'amour de Sion » est la préservation de la doctrine juive que nous avons reçue. Je ne veux par là piétiner les platebandes de personne, car nos sages disaient déjà : « Je suis très étonné d'entendre certains, dans notre génération, prêcher une morale ! » J'affirme de manière générale que la Torah doit être le fondement de notre renaissance au pays de nos pères.
6. Notre tâche consiste exclusivement à construire et à planter, non à détruire et démolir. Nous ne devons causer aucun dégât à l'institution de la *halukah** dont dépend la survie de milliers de gens avant qu'ils aient trouvé une autre source de revenus.
7. Afin de faire de la propagande pour nos idées, il nous faut envoyer de bons orateurs dans tous les pays où vivent des Juifs. Nous avons mesuré ici combien de tels prédicateurs sont utiles et nécessaires. Il faut aussi imprimer des tracts de propagande en langue hébraïque, en yiddish et dans toutes les autres langues et les répandre. Il est indispensable de rédiger une bonne brochure, particulièrement soignée dans sa forme et son contenu, et de la proposer en russe, allemand, français, anglais et italien à toutes les personnalités influentes de tous pays pour leur faire connaître la pensée sioniste, afin qu'ils soient au fait de nos objectifs. Le manque d'écrits de cet ordre est particulièrement sensible.

* *Halukah* : répartition en hébreu. Charité entre Juifs, aumônes destinées à aider les Juifs indigents ou en difficulté. Désigne ici en particulier la collecte de fonds organisée dans les communautés juives pour aider financièrement les petites colonies de juifs religieux non-sionistes en Palestine, qui, se consacrant à l'étude, ne travaillaient en général pas.

8. En ce qui concerne le fonds national il faudrait que la JCA** de Paris consacre une partie de ses fonds à la colonisation de la Palestine. Il faut aussi gagner à notre cause des Juifs fortunés. Il serait également souhaitable qu'une partie des fonds collectés pour la colonisation soit constituée en Fonds national.

À mon avis le Congrès devrait envoyer une lettre de remerciements au Baron Édouard Rothschild pour sa contribution à la colonisation. Il est en effet le seul Juif, depuis l'anéantissement de notre État, qui lui ait rendu l'énorme service de mettre des millions à son service et qui se montre enclin à faire plus encore. Un tel homme mérite les remerciements et la reconnaissance de la première assemblée sioniste des Juifs de tous les pays.

Pour finir je voudrais encore dire ceci à mes frères :

Depuis 2000 ans nous espérons le Sauveur, qui nous délivrera du Golus et ramènera nos frères disséminés aux quatre coins de monde sur notre terre, où nous trouverons un refuge sûr. Cette croyance est puissante en nos cœurs et elle a été notre consolation dans les temps difficiles. Et bien qu'au siècle dernier des gens se soient levés au milieu de nous pour renier cette foi et bannir cet espoir de nos cœurs et même de nos prières, tout le peuple garde fermement cet espoir ; elle est le fondement de sa prière quotidienne et le fait tenir dans ses épreuves. Ces tout derniers temps, en Occident, même quelques rabbins dits orthodoxes se sont élevés contre cette attitude. L'un d'entre eux a prétendu que toutes ces consolations et promesses de nos prophètes n'étaient que des allégories. Le Sauveur ne se lèverait pas pour ramener Israël sur sa terre et mettre un terme au Golus, mais pour établir sur toute la terre le règne de Dieu. Quant à Israël, il continuerait à vivre parmi les nations, tel un flambeau, comme il l'a toujours fait jusqu'ici. Les autres ont tout simplement déclaré que le nationalisme allait à l'encontre du concept messianique de notre religion. Je dois le dire ouvertement : tout cela est faux. Notre foi et notre espérance de toujours, c'est que le Messie se lèvera pour rassembler les enfants perdus d'Israël et les ramener sur la terre de leurs pères. Au lieu d'errer comme jusqu'à présent dans des pays étrangers, nous serions de nouveau un peuple, et au plein sens du terme. Au lieu d'être la cible des railleries de toutes les nations, nous serions estimés et honorés par elles. Voilà quelles sont l'espérance et la foi qui jaillissent de toutes les paroles de nos prophètes et de nos maîtres et notre peuple s'y tient fermement ! Nous ne manquons certes pas

** JCA : Jewish Colonization Association, créée à Londres en 1891 par le baron Maurice de Hirsch, elle se consacra à soutenir l'émigration de Juifs de Russie persécutés à la suite des pogroms ordonnés après l'assassinat du tsar Alexandre II de Russie en 1881. Elle se consacra principalement à installer des colons juifs en Argentine. En 1896, elle y possédait 1000 km² sur lesquels vivait un millier de familles. Après la mort du Baron en 1896, elle se réorienta vers la colonisation en Palestine. En 1899 elle y récupéra 25 000 hectares de colonies fondées par le Baron de Rotschild.

de générosité envers les autres peuples et ne croyons pas moins qu'eux-mêmes aux promesses humaines de nos prophètes. Aux fêtes du Nouvel An et du Grand pardon nous prions ainsi : « Ô Dieu, répands la crainte sur toutes tes œuvres et l'effroi sur toutes tes créatures, afin que toutes tes œuvres te craignent et toutes tes créatures t'honorent, et qu'elles concluent une alliance pour suivre de tout cœur tes volontés... » Mais cette prière est suivie d'une autre : « Ô Dieu, accorde à ton peuple la gloire, la louange à ceux qui t'adorent, et l'espérance à ceux qui te désirent, donne à ceux qui mettent en toi leur confiance la joie sur leur terre et les délices de ta ville et à ton serviteur David la puissance. » Et en vérité, la gloire de notre peuple, sa louange et son espérance dépendent uniquement de notre terre, et de la joie et des délices de notre Ville. C'est seulement alors que l'injustice sera réduite au silence, que toute méchanceté se dissipera comme une fumée et que le règne du péché sera extirpé de la surface de la terre!

Que Dieu, le protecteur d'Israël et son libérateur, puisse accomplir sa parole : « Ainsi parle le Seigneur: Oui, je vais délivrer mon peuple, du pays du soleil levant et du soleil couchant, je les ramènerai et ils habiteront au milieu de Jérusalem. Ils seront mon peuple et je serai leur Dieu, dans la fidélité et la justice (Zacharie, 8).»

Le Président : Le présidium croit avoir agi en accord avec les sentiments du Congrès en adressant au Rabbin Mohilewer et au Dr Ruelf, qui ont exprimé leur sympathie pour le Congrès, un témoignage de notre reconnaissance. (Approbation enthousiaste) En ce qui concerne la lettre du Dr Ruelf, je juge inutile de vous la communiquer, car nous aurons l'occasion de la publier.

Dr S. Mandelkern (Leipzig) : J'aimerais ajouter quelques mots. Hier déjà j'ai remarqué que rien n'a été dit de tout ce qu'Edmond de Rothschild avait fait en faveur de la colonisation. Je crois que seuls ses succès ont encouragé l'ensemble des Juifs à poursuivre ce que lui seul avait entrepris. Je crois qu'il aurait été beau de le rappeler dès l'ouverture de cette séance et maintenant j'insiste pour que nous lui adressions un vivat.

Le Président : Je voudrais faire observer qu'en agissant ainsi nous préjugeons d'une grave question et que cela place le Congrès dans une situation fautive. Nous avons à choisir entre une apparente ingratitude et l'abandon de principes dont nous devons d'abord discuter. Donc je crois que nous nous bornerons à prendre note de cette intervention et passerons ensuite à l'ordre du jour. (Vifs applaudissements)

Le Président : Je voudrais encore donner lecture d'un très intéressant message. Il n'est pas expressément dit dans cette lettre qu'elle est destinée à la publication, mais comme il n'est dit pas non plus qu'elle doive rester confidentielle, je vous donne lecture de la lettre du Grand rabbin Shadok Kahn. (Lecture de la lettre)

Dr **Nordau** : Honorable assemblée ! Vous avez institué samedi lors de votre assemblée préparatoire une commission de cinq personnes chargée d'élaborer un projet de programme sioniste et de vous le présenter. Pour cette commission, il allait de soi qu'aux cinq membres élus se joindraient le Dr Schapira et le Dr Bodenheimer qui avaient déjà rédigé des projets de programmes. Ces sept personnes ont participé à trois séances fort longues et pénibles. Le résultat de ces longues heures de travail est le programme que nous allons vous communiquer. Une lecture rapide ne vous permettra pas de mesurer la quantité de travail contenue dans les quelques lignes de cette prose volontairement brève. En dehors de Monsieur le Professeur Docteur Schapira, qui a contribué à cette œuvre à la fois par la clarté de son esprit formé aux mathématiques et la chaleur de son cœur empli d'un idéalisme authentiquement juif, et de moi-même, qui n'avais d'autre qualification que ma bonne volonté, la commission se composait exclusivement de juristes avisés et compétents, qui ont soumis chaque mot à la critique la plus acérée et meurtrière et n'ont rien laissé passer qui ne résiste à cette critique virulente. Et pour finir nous avons quand même eu la joie de voir le résultat de cette œuvre titanesque adopté à l'unanimité par notre commission. Quand on connaît les habitudes de pensée de Messieurs les juristes, qui sont réputés avoir sur toute question imaginable au moins deux opinions ; quand on sait que l'on n'a jamais trouvé de par le vaste monde deux juristes qui soient d'accord sur un point quelconque ; quand on considère en outre que dans notre cas viennent s'ajouter aux habitudes de pensée professionnelles des juristes les traits de caractère propres aux Juifs - vous savez qu'on nous accuse de toujours vouloir avoir le dernier mot, d'être le peuple le plus entêté, le plus opiniâtre, le plus attaché à sa propre manière de voir et le plus intolérant envers celle des autres - on pourra apprécier à sa juste valeur le caractère surprenant, à la limite du miraculeux, que revêt cette unanimité. Et maintenant je vous en conjure : suivez l'exemple de la commission ! Ce projet a pris en compte toutes les sensibilités acceptables. Il satisfera les enflammés comme les prudents, les fonceurs comme les hésitants. Acceptez-le sans l'amender, sans le mettre aux voix, par acclamations ! Que votre approbation manifeste votre enthousiasme ! Votre unanimité en fera une nouvelle bannière pour Israël, qui guidera la volonté et l'action de notre peuple dans les générations futures.

Je vous le lis :

Le sionisme se donne pour but la création en Palestine d'un foyer garanti par le droit pour le peuple juif. Pour atteindre ce but, le Congrès envisage les moyens suivants :

1. la promotion de la colonisation de la Palestine par des agriculteurs, artisans et commerçants ;

2. L'organisation et le regroupement de tous les Juifs par le biais de manifestations appropriées, locales et générales, selon les lois de chaque pays;
3. Le renforcement de la conscience et du sentiment d'appartenance au peuple juif ;
4. Des démarches préparatoires pour obtenir des gouvernements les accords nécessaires à la réalisation du but sioniste.

Samuel Pineles : Je souhaite que ce projet soit adopté par acclamation.

Fabius Schach (Cologne) : (Tumulte, quand il prend la parole) S'il est ici question de « droit », je revendique d'abord mon bon droit d'être écouté. Messieurs ! Je ne suis pas juriste et je ne le regrette pas. Il y a des gens dont la pensée est plus claire et plus naturelle que celle des juristes et le bon sens de bien des non-juristes leur permet de mieux saisir qu'eux ce qui est de l'ordre du droit. Messieurs ! Nous voulons exprimer l'idée fondamentale du sionisme. Et il est absolument nécessaire de dire dans notre programme ce que nous voulons réaliser. Une patrie juive, voilà ce que nous voulons, et pas un refuge qu'on voudrait bien nous octroyer. Nous voulons faire du pays de nos pères celui de notre avenir. Bien sûr nous n'allons pas le conquérir par l'épée, mais par des négociations pacifiques avec le sultan par l'entremise des États européens. Mais sans des garanties de droit international notre patrie ne nous offrira jamais la sécurité. Nous ne devons pas faire de concessions qui mettent en péril le principe fondamental de nos aspirations. Le terme qui manque ici est le pilier du sionisme et il est impossible d'y renoncer. C'est le mot anodin de « droit international ». Je me range parmi les fonceurs et non parmi les hésitants. La sage prudence et les scrupules des érudits n'ont encore engendré aucun vigoureux mouvement populaire. Pourquoi ne pas jouer cartes sur table ? Pourquoi ne pas reconnaître ouvertement que nous en avons assez d'être tolérés, que nous voulons nos propres droits civiques sur notre propre sol ? Sans un centre national, sans garanties de droit international, un petit peuple n'est jamais assuré d'une existence durable. Tous nos efforts doivent tendre à gagner à notre cause le Sultan et les États européens, à leur montrer que nous sommes un élément culturel pacifique et que nous serons utiles à nous-mêmes et au reste du monde si l'on nous garantit un foyer sûr. Mais ce lieu de rassemblement du peuple juif ressuscité doit bénéficier de la garantie du droit international ! En renonçant à ce point, nous abandonnons la voie d'un sionisme conséquent. (Agitation)

Le Président : Cette petite pause aura peut-être contribué à ramener un peu de calme pour les débats. Je crois que Monsieur Schach se trompe légèrement. Nous avons cherché à formuler notre programme de la façon la plus conciliante possible et en même temps suffisamment claire. Je ne suis pas l'interprète de la commission. J'ai utilisé hier dans mon discours un terme qu'il serait peut-être approprié d'adopter, celui de « droit public ». Ce qu'il nous faut, nous le savons

tous, et il n'est pas nécessaire d'ouvrir un débat sur ce qui va de soi, pour nous apercevoir plus tard que ce n'était qu'une querelle de mots. La différence entre nos tentatives actuelles et le passé, c'est que plutôt que de subir nous choisissons la voie du droit. Vous ne souhaitez pourtant pas compliquer la tâche de l'exécutif en formulant votre pensée avec peut-être trop de précision ! Il n'est pas encore dit qu'on acceptera une offre qui ne serait pas plus intéressante que ce dont nos congénères disposent déjà là où ils se trouvent. Nous ne pouvons accepter que des conditions permettant une complète réalisation du programme qui nous anime; c'est un présupposé tacite. Je voudrais vous recommander encore une fois de ne pas trop prolonger les débats. Ne nous perdons pas en digressions !

Oskar Marmorek : Honorable assemblée ! Avant d'entrer dans les débats sur ce projet, je voudrais demander d'écouter d'abord l'exposé du Dr Bodenheimer, parce qu'il touche justement à ce point. Nous devons donc débattre une seconde fois de la même chose. Je demande donc qu'on écoute l'exposé du Dr Bodenheimer.

Dr Landau : Ce projet de programme a été élaboré par plusieurs juristes. J'ai moi-même eu l'honneur de faire partie de la commission. Pour ne pas perdre trop de temps, je demande qu'on choisisse des orateurs généraux et cinq minutes de pause pour que les orateurs qui défendront le pour et le contre se mettent d'accord sur le choix de l'orateur général.

La proposition Marmorek de repousser le débat après l'audition de l'exposé du Dr Bodenheimer est rejetée.

La proposition Landau d'élire des orateurs généraux est acceptée.

Le Président : Donc on choisit des orateurs généraux. Pour que ces messieurs puissent se mettre d'accord, la séance est suspendue durant cinq minutes. Bien sûr seuls ceux de ces messieurs qui se sont exprimés participent au choix de l'orateur général.

SUSPENSION DE SÉANCE

Dr Kornblüh : Je voudrais simplement savoir si les dames ont le droit de vote.

Le Président : Nous sommes certes très honorés d'accueillir ces dames, mais elles ne participent pas au vote. - La parole est à Monsieur Motzkin.

Motzkin (Kiev) : J'ai eu l'honneur d'être chargé de dire un mot relatif au premier point du programme. Même s'il m'est très difficile de fonder immédiatement avec une parfaite clarté mon jugement sur les points dont nous allons débattre, je

considère de mon devoir de le faire. Nous sommes d'avis que le mot de « droit international » doit figurer dans notre programme, pris exactement au sens que le Dr Herzl lui a donné dans sa brochure. Lors de sa parution il y a 15 ans, le texte *Auto-émancipation*¹ disait pour la première fois haut et fort que les Juifs souhaitaient un « foyer sécurisé par le droit international » et que seules des démarches en ce sens lui permettraient d'en espérer un. Peu à peu la signification de cet avertissement prophétique s'est affaiblie à tel point qu'il n'en est plus resté que la colonisation de la Palestine, puis la création de quelques colonies et pour finir la collecte d'aumônes. C'était un grand idéal historique, mais il n'en est resté que des actions mesquines. De l'idée véritable, qu'a perçu le peuple ? Le point central : que cette idée devait apporter une solution à la question juive, a été presque oublié.

C'est pourquoi le premier pas en direction de la réalisation de ce début historique - notre Congrès - a éveillé un grand enthousiasme, et le premier appel de Herzl, un écho puissant en nos âmes. Pour nous ce n'est pas ici d'un mot qu'il s'agit, mais de l'ensemble de notre future tactique ; le mot n'en est que le symbole. Il est à notre avis d'une importance primordiale que le Congrès affiche publiquement sa solution à la question juive. Le monde entier se préoccupe de la question juive, mais les Juifs eux-mêmes n'ont pris à ce sujet qu'une position humiliante. La nôtre est toute différente, lorsque nous protestons et disons: Nous voulons un foyer qui nous appartienne et qui soit reconnu par le monde entier. Nous ne voulons pas qu'on nous accuse de dissimuler notre but. Tout le monde comprend qu'un peuple doit avoir un foyer et nous aussi pouvons exiger à la face du monde que ce foyer nous soit accordé. Bien sûr nous savons que formuler cette exigence ne suffit pas pour atteindre notre objectif. Nous ne croyons pas non plus qu'il se trouvera immédiatement des diplomates pour réaliser nos souhaits. Mais si nous ancrons de plus en plus dans la société l'idée que c'est la seule solution à la question juive ; si nous mettons en œuvre chez les Juifs une tactique allant dans ce sens, si nous faisons de la propagande en sa faveur dans tout le peuple juif, et, j'irais jusque-là, si nous le travaillons au corps, au sens noble du terme, nous pouvons en attendre le succès, en notre sein et chez les autres. Alors j'espère que nous serons à même d'entreprendre cette tactique au nom de tout le peuple juif et nous pourrons nous préparer à vivre un grand moment historique.

Beaucoup croient que notre excès de zèle juvénile et notre « manque de réflexion » peuvent causer de grands dommages à la colonisation. Il est bien possible qu'en avançant à visage découvert nous fassions surgir quelques obstacles provisoires sur le plan pratique. Mais, Messieurs ! La colonisation à l'ancienne, sur le modèle des dernières années, ne nous mènera à rien. En quinze ans, nous avons installé quelques milliers de paysans juifs et cela n'a guère intéressé les Juifs. C'est une

1- Leon Pinsker, *Auto-émancipation, Appel d'un Juif russe à son peuple, 1882*

triste constatation : le mouvement sioniste a été arraché de notre peuple, de nos cœurs, par une prétendue activité « pratique » ; nous, la jeunesse, avons contracté la maladie de ce travail mesquin qui prend le masque de la bienfaisance, n'a ni plan ni organisation et s'avance sans espoir sur des sentiers de contrebande. Au début des années 1880, les étudiants juifs russes s'enthousiasmaient pour l'idéal sioniste. Quand la grandeur du sionisme s'est évanouie, l'enthousiasme s'est évanoui avec elle.

Si désormais nous n'établissons pas d'emblée un programme ferme, notifiant que nous cherchons à fonder un « foyer garanti par le droit international » en Palestine, quelles garanties avons-nous de changer de tactique ? N'ayons pas peur de ceux qui reculent par lâcheté, parce qu'ils n'ont pas le courage de nous suivre, car jusqu'à présent ceux-là ne nous ont pas été d'une grande utilité. La nation juive n'a réussi à réunir chaque année que quelques dizaines de milliers de francs et à trouver quelques milliers de membres pour son œuvre de colonisation ; peut-on croire qu'elle a consciemment agi ainsi, qu'on ne peut découvrir en son sein qu'un si médiocre degré d'idéalisme lorsqu'on aborde une question vitale ? Mais l'idée qu'il s'agit là de sauver les masses juives, de leur salut, de la solution à la grande question nationale que personne ne peut nier - cette idée, personne ne la leur a exposée, et les sommes qu'elles ont sacrifiées suffisaient tout à fait pour installer quelques colons dans la lointaine Palestine.

Ne voulez-vous pas nous donner du travail à nous, la jeune génération ? Ne voulez-vous pas nous permettre de présenter à tout le peuple juif notre idéal d'une patrie et de tenter de l'amener à comprendre tout notre programme et de l'organiser pour qu'il s'engage politiquement sur de nouvelles voies avec de nouvelles méthodes ? Travailler dans le secret n'a mené à rien ; si nous ne mettons pas en branle l'ensemble de la presse et de l'opinion publique en nous exprimant ouvertement, nos succès resteront très limités, même chez les Juifs. C'est pourquoi je dis : Toutes ces cachotteries ne sont qu'une illusion où se bercent ceux qui croient que le gouvernement turc ignore que nous nous voulons nous installer en Palestine et entamer une existence politique nationale. Il faut qu'il le sache, car c'est avec lui que la grande alliance sioniste doit engager des relations et des négociations.

Un mot pour finir : comment est-il possible que nous puissions créer une alliance unitaire en dépit de visions du monde aussi différentes ? Eh bien, c'est justement cet idéal d'un « foyer juif garanti par le droit international » qui transcende toutes nos divergences, qu'elles soient de nature religieuse ou touchent à notre conception de la nation, et qui seraient si naturelles entre nous. Il est donc très important pour notre solidarité, celle qui unit l'ensemble du peuple juif, que notre idéal soit clairement exprimé.

Le Dr **Mintz**, approuve en tant qu'orateur général la formulation employée dans le programme.

Dr **Nordau** : Je m'en voudrais d'affaiblir par des gloses abondantes l'impression que les excellentes explications de l'orateur précédent ont visiblement faite sur vous. Rien de ce que j'ai entendu dans un exposé certes fort bref ne me semble être une raison d'abandonner ma première proposition. Bien au contraire, les sentiments qui se sont exprimés, en partie de manière confuse, renforcent mon désir de voir ces débats se clore, et se clore par une manifestation d'enthousiasme. Nous allons mettre en avant tout ce qui nous unit et faire passer derrière tout ce qui nous sépare. Plus tard les tendances ne manqueront pas, non plus que les fêlures. Mais qu'au moins à la naissance de notre mouvement, nous donnions l'exemple d'une impressionnante unité en adoptant à l'unanimité notre programme par acclamation ! (Cris : Au vote !)

Le Dr **Blumenfeld** (plaide pour le vote) : Je serai bref. Je ne crois pas faire d'erreur en demandant un vote nominal, afin que la force des poumons et des applaudissements ne soient pas déterminante, que le résultat soit clair et sans ambiguïté : je propose donc que nous votions nominalement sur le choix de « droit » ou « droit international ».

Le **Président** : Il y a en fait trois propositions : celle de la commission, celle du Dr Motzkin, et enfin « de droit public ». Il se peut que nombre de présents se trouvent face à un malentendu. Ces messieurs de la commission, soucieux de manifester l'aspect unitaire de ce premier congrès, se sont mis d'accord sur l'acception la plus large possible, qui inclut une acception plus étroite ; ils n'ont pas voulu donner à savoir dans quelle mesure leur point de vue se rapprochait de l'acception la plus étroite, j'entends par là celle de droit international ; ils ont gardé ce choix par-devers eux, mais sans l'exclure. Si d'aventure la réalisation de notre idéal est plus proche qu'on ne le croit, on peut faire preuve d'un certain opportunisme, qui ne suppose nullement l'abandon de notre point de vue, en choisissant une formulation plus prudente. Je crois qu'on sert notre cause en proposant une solution plus rapide. L'issue du vote est d'ores et déjà claire. Mais nous souhaiterions tous qu'il y ait unanimité sur notre programme, et dans cette optique j'attire votre attention sur le fait que l'expression « de droit public » aura peut-être l'approbation de tous les juristes. J'aimerais me permettre de proposer à la commission cet ajout qui ne dénature pas notre programme, et, si elle l'accepte, de procéder au vote.

Dr **Bodenheimer** : Je propose que si l'on doit débattre, on élise 12 ou 14 messieurs supplémentaires qui discuteront le programme. (Protestation générale). Devant

votre réaction, je retire ma proposition.

Fabius Schach : Messieurs, j'ai une prière instante à vous adresser. Nous ne parlons pas pour cette salle, mais pour l'opinion publique. Chaque mot a une importance pour elle. Que dira le monde s'il apprend qu'il n'y a pas eu de débat sur une proposition aussi importante ? Je demande qu'on mette ce débat à l'ordre du jour. (L'orateur quitte la salle dans un tumulte général).

Le **Président** : Le débat est clos par l'élection d'orateurs généraux. J'ai demandé que la Commission se retire pour réviser le programme et proposer le résultat au Congrès.

INTERRUPTION DE SÉANCE

Le **Président** : Je donne la parole au Dr Nordau, Président du Comité.

Dr **Nordau** : Le comité chargé du programme s'est retiré pour délibérer ; il s'est convaincu qu'il n'a aucune raison de changer d'avis et qu'adjointre « public » à « droit » n'ajoute rien au contenu du texte original. Cependant, pour donner l'exemple indispensable du difficile dépassement de soi dans l'intérêt d'une unité souhaitable, il a décidé d'insérer ce mot. Le premier paragraphe s'énoncera donc :

« Le sionisme se donne pour but la création en Palestine d'un foyer garanti par le droit public pour le peuple juif ».

C'est donc cette version que la commission propose maintenant d'accepter à l'unanimité. (Approbations enthousiastes)

Cette proposition semble être adoptée par acclamation.

Face à cet enthousiasme déchaîné, le Dr Bodenheimer retire sa proposition.

Motzkin : Ceux qui avaient demandé « droit international » se déclarent satisfaits de la formulation « droit public » et considèrent que leurs convictions sont exprimées devant tout le monde de manière claire et honnête. (Vifs applaudissements)

Le Dr **Herzl** donne la parole au Dr Bodenheimer pour son exposé sur

L'ORGANISATION SIONISTE

Dr **M.J. Bodenheimer** (Cologne) : Chers membres du Congrès ! L'idée de nous convoquer ici, de nous rassembler pour conférer ensemble, nous qui sommes animés d'une conviction commune et emplis de l'unique volonté de donner

à notre peuple une base solide sur laquelle construire son avenir, était déjà le commencement d'une organisation sioniste. Le simple fait de tenir un congrès a rendu à notre cause d'inappréciables services et a eu un effet positif, même si nos débats ne doivent avoir aucun résultat pratique dans l'immédiat. De même qu'une idée peut agiter violemment notre corps et notre esprit et nous pousser à agir avec énergie, alors que nos forces étaient auparavant plongées dans une paresseuse léthargie, l'idée de ce Congrès a tiré le peuple juif d'un sommeil millénaire et lui a fait prendre conscience de son existence. De même que la tempête dissémine des graines sur de vastes espaces, cette idée a redonné vie partout où l'idée sioniste avait pénétré et contraint nos amis à s'organiser, à affronter nos adversaires qui se lèvent de toute part parmi nos congénères et à proclamer leur enthousiasme pour la première assemblée nationale juive. Ce sera désormais notre tâche de ne pas décevoir l'espoir que placent ceux qui partagent nos idées dans notre assemblée : faire croître ce germe d'organisation.

Parmi ceux qui partagent nos idées, personne sans doute ne demandera s'il nous faut une organisation ; cependant examinons brièvement la question. Tout être vivant reçoit à la naissance des organes qui lui permettent de vivre et de se reproduire et les développe en vue de leur activité. Il n'en va pas de même pour les corps dits politiques ou sociaux. La caractéristique principale d'un tel corps, qui est une communauté intellectuelle, est qu'elle doit se créer des organes particuliers pour exprimer ses convictions communes dans le dessein de réaliser ses idéaux. Le peuple aussi est un corps de ce type, politique et social ; quand ce corps s'organise, se donne les outils nécessaires à sa conservation et à son évolution, il devient un peuple organisé en corps, c'est-à-dire une nation. L'expression suprême de ce peuple et de cette nation est sa reconnaissance par le droit international. Dans la philosophie du droit on définit donc l'État comme la volonté de puissance du peuple dotée d'un cadre juridique. Toutes les nations n'ont pas la capacité d'atteindre ce stade suprême du développement ; seuls des peuples disposant d'une vigueur intellectuelle et de qualités propres supérieures ont atteint cet objectif, mais dans toutes les nations on trouve ce désir de prouver qu'elles ont suffisamment de qualités particulières et de vigueur pour se constituer en État. Lorsque plusieurs nations cohabitent dans des constellations étatiques d'une certaine importance, celles-ci s'efforcent, dès qu'elles se sentent assez fortes, soit d'imposer aux autres leurs qualités propres, de les soumettre, soit de se séparer de l'ensemble étatique pour devenir un État indépendant. Quelle que soit la forme d'organisation d'un peuple, elle doit offrir la possibilité d'évoluer vers un État constitué et détenir le germe de cette constitution. Tout le malheur du peuple juif depuis qu'il a perdu son indépendance, c'est qu'il n'a disposé au sein d'aucun État - et il ne le pouvait pas en raison de son statut d'infime minorité - d'une puissance suffisante pour devenir un État, mais aussi qu'il n'a jamais créé, ou pu créer, une organisation lui permettant de se rassembler du milieu de toutes les nations où il était dispersé pour se constituer en entité autonome.

Une telle organisation manquait-elle au peuple juif? N'avait-il pas toujours été organisé en communautés ? Si, bien sûr ! Mais l'éparpillement de ces communautés, qui n'avaient pas entre elles de lien les unissant, n'autorisait aucune évolution vers une communauté nationale. Un rassemblement de tout le peuple en vue d'objectifs communs était complètement exclu dans ces ramifications dépourvues de centre national. On pourrait bien objecter qu'il existe toutefois des associations qui regroupent tous les Juifs sans distinction de nationalité, qu'on pense à l'Alliance Israélite Universelle ou à la « B'nei B'rith » américaine. Mais ces associations ne peuvent mériter le nom de « nationale », du simple fait qu'elles ont rejeté toute dimension politique et ne veulent soutenir leurs congénères que par simple amour du prochain.

Ces associations sont en outre favorables à l'assimilation; si elles se politisaient, elles le feraient en devenant une organisation non pas nationale, mais internationale. Elles se composent exclusivement de Juifs, mais ce n'est pas là un objectif, seulement une circonstance extérieure et fortuite, qui, selon leurs fondateurs et leurs dirigeants, n'existera plus dès que les préjugés religieux auront disparu et que les lois fondamentales de l'amour du prochain garantiront à chacun une pleine reconnaissance. Bien sûr ces gens comptent sur l'avènement tout proche d'une ère idyllique ; ils prennent leurs désirs pour des réalités. Un monsieur par ailleurs avisé et cultivé, grossiste de son état, me disait qu'il n'y en avait plus que pour 5, au pire 20 ans. Et c'est nous qu'on traite d'utopistes.

C'est pourquoi toutes ces organisations n'offrent aucune possibilité d'évoluer vers la création d'un État, de donner un tour juridique à la volonté de puissance nationale. Si donc nous estimons que le peuple juif, s'il veut se continuer à exister et se développer au plan culturel, a besoin d'être une communauté à part - et nous avons déjà exprimé cette idée - si nous avons besoin d'un foyer juif, où le caractère particulier des Juifs pourra se développer librement, où les capacités et dons propres aux Juifs, libérés de la pression que subit toute minorité, pourront donner la preuve entière de leur valeur dans tous les domaines, alors il nous faut des organes particuliers adaptés à cet objectif et une nouvelle organisation, d'inspiration nationale. Donc notre organisation n'est pas seulement sioniste, mais sa base et son objet sont constitués par l'ensemble du peuple juif.

Nous sommes convaincus que dans les organisations assimilationnistes actuelles ce n'est ni le peuple juif ni sa volonté de puissance qui se sont exprimés, mais seulement une petite clique de financiers internationalistes qui cherche à couvrir ses penchants matérialistes pour le Mammon du manteau d'un patriotisme hypocrite. Dans la bouche de telles gens le mot de patriotisme est tout simplement usurpé, et leur comportement n'est qu'une comédie.

Pour créer une organisation nationale juive nous n'avons pas besoin de mandat, comme le prétendent les rabbins contestataires. Les hommes animés du désir de libérer leur peuple de l'oppression et de l'injustice, d'appeler leurs frères à œuvrer pour l'union nationale, à toute époque et en tout pays, et engagés tout entiers au service de cette cause sacrée ont-ils jamais attendu le mandat de serviles renégats et de lâches hypocrites ? Quand au cœur de centaines d'hommes enthousiastes habite le désir de venir en aide à leur peuple opprimé, le seul mandat qui les autorise à s'unir pour agir est la conviction qu'il est indispensable de s'engager pour sa libération. Comme nous sommes à l'heure actuelle les seuls à représenter le peuple juif, nous nous nous devons, en tant qu'assemblée nationale juive, soutenue par une part importante du peuple juif, de préparer les institutions que l'on peut au meilleur sens du terme considérer comme les conditions préalables à la création de structures étatiques, à savoir

- a/ l'organisation du peuple juif de sentiments nationaux-juifs,
- b/ son association culturelle à un pays donné.

Avec ces conditions préalables, parviendrons-nous réellement à développer un État ? Le peuple juif pourra-t-il atteindre ce sommet de culture juive ? L'avenir nous le dira, faisons confiance et remettons-nous en à la divine Providence.

Après avoir ainsi exposé les raisons pour lesquelles il nous faut une organisation, nous allons essayer de déterminer ce qu'elle doit être pour servir notre cause. La base doit en être un programme clair et concis qui exposera les traits fondamentaux sur lesquels nous sommes d'accord et qui nous distinguent d'autres courants de pensée présents parmi les Juifs. De même que l'âme et l'esprit d'un être humain déterminent ses actes, notre programme doit être la ligne fondamentale de notre tactique de parti. De par sa nature ce programme doit être général, unissant par un lien commun les sionistes de tous pays, et revêtir des aspects particuliers dans chaque pays qui abrite un groupe sioniste particulier. Le programme général ne doit contenir que ce qui nous unit, soit - je peux sans doute ici exprimer librement ma propre opinion - la fondation d'un foyer garanti par le droit international pour nos congénères opprimés et une ébauche des moyens nécessaires pour y parvenir.

Nous pouvons chercher à atteindre ce but sans nous préoccuper de la situation politique intérieure des États actuels. Aucun d'eux ne doit se sentir troublé par ce programme. Nous ne nous en prenons à aucune nation, à aucune confession, ni ne nuisons à ses possessions. Bien au contraire, nous voulons éliminer un germe de discorde et de conflit, en offrant à tous nos congénères qui se sentent incommodés par des frictions politiques ou religieuses un asile où ils pourront développer leur nature propre sans heurter d'autres nations ou confessions.

Notre aspiration ne constitue pas non plus une menace pour le gouvernement

turc. Le peuple juif est plein de reconnaissance pour la tolérance dont les sultans turcs ont toujours fait preuve envers nous et n'oubliera jamais l'hospitalité qu'ils nous ont offerte dans leur empire lorsqu'on nous a chassés d'Espagne. Nous sommes aussi fermement décidés à conclure un accord sur la base d'intérêts communs et ne songeons pas à contester la souveraineté du sultan.

Notre programme constitue aussi bien une soupape de sécurité contre l'antisémitisme que contre la misère croissante des Juifs d'Europe orientale. Peut-il exister une tâche plus noble et plus humaine que de donner au peuple juif affamé de Russie et de Pologne, de Galicie et de Roumanie, un emploi et la possibilité de se nourrir paisiblement du travail de ses mains ? Tandis que le programme général ne saurait concerner les conditions de vie de la population juive dans tel ou tel pays non plus que la situation politique et sociale des Juifs au sein des nations où ils vivent, les organisations particulières seront en charge d'un programme qui réglera ces problèmes en fonction des circonstances propres à chaque pays.

Les points à prendre en compte ici sont par exemple les suivants :

En Galicie, la population juive vit dans une misère économique et sociale effroyable. Si nous voulons qu'elle soit utile à notre cause, soit par un soutien matériel à notre œuvre de colonisation, soit en nous fournissant les bras dont celle-ci a besoin, il faut la tirer de cette misère ou tout au moins l'adoucir. De même il ne suffit pas d'éveiller, au cœur du pauvre près de mourir de faim par suite d'une législation antijuive, l'espoir d'un avenir meilleur ; c'est maintenant qu'il faut agir, et d'urgence. Un sentiment de solidarité nationale devrait pousser ceux qui en Galicie partagent nos idées à s'engager au service de nos frères et à travailler à éliminer les maux que cette misère a provoqués. Combattre cette détresse et en rechercher les causes est donc l'un des premiers devoirs de l'organisation galicienne.

Une tâche essentiellement différente sera réservée aux sionistes d'Europe occidentale. Là, une apparence d'égalité civique a presque fait disparaître chez les Juifs le sens de leurs affinités. Et même, le Juif ressent la communauté de destin avec les autres Juifs que lui impose sa naissance non seulement comme un malheur, selon les termes de Heinrich Heine, mais comme une honte, et, sous l'influence de courants hostiles, il cherche à la cacher le mieux possible. Cela provoque chez lui un dédoublement et une désorientation de son être profond qui exclut presque totalement des sentiments de fierté virile, de confiance en soi et de bonheur pur, mais rend aussi impossible aux Juifs de servir avec détermination leurs intérêts communs. Là il faut éveiller par l'étude de l'histoire la conscience que malgré notre dispersion parmi tous les peuples nous n'avons jamais cessé d'être considérés comme une entité nationale et que notre prétendue émancipation, là non plus, n'y a rien changé. Mais si cette appartenance commune s'est surtout

révélée dans les souffrances et l'oppression que nous avons subies, il faut par le sionisme avoir désormais pour objet la recherche d'un avenir meilleur et celui-ci doit être présenté comme un objectif accessible. Qui peut nier notre communauté d'intérêts sous ce rapport, quand une histoire écrite dans le sang et les larmes, quand la voix de notre commune détresse parle mieux que des mots creux à nos cœurs remplis de compassion ?

Pour les sionistes d'Europe occidentale, la tâche fondamentale, c'est donc de promouvoir l'étude de l'histoire juive.

La tâche principale de notre organisation dans tous les pays sera toutefois de répandre nos idées dans le peuple juif, de réunir de nouveaux adeptes sous notre bannière, et de créer ainsi la possibilité de réaliser nos plans. Vu sous cet angle notre Congrès doit être perçu comme l'organe principal des sionistes dans le monde entier. Tout sioniste doit avoir le droit de participer à cette assemblée, qui se tiendra chaque année en un lieu différent et d'y exercer son droit de vote. Il serait approprié de ne comptabiliser, en ce qui concerne les sionistes habitant le lieu où se déroule le Congrès, que les voix de leurs délégués, pour éviter leur surreprésentation aux votes de l'Assemblée. Je propose encore ce qui suit :

Le Congrès élira chaque année un Comité central chargé de préparer le prochain Congrès mondial et d'expédier les affaires courantes. Ce Comité central élira à son tour en son sein trois commissions :

- a/ l'une chargée de l'agitation et de la propagande;
- b/ une autre chargée de la diplomatie et des finances
- c/ une dernière chargée des activités pratiques de colonisation.

Chaque Congrès fixera le nombre des membres du Comité central de l'année et son siège. En outre il décidera du nombre de personnes que le Comité pourra s'adjoindre par cooptation.

Le Comité central établira à son siège un bureau central comportant trois sections correspondant aux trois commissions. Neuf au moins des membres du Comité central doivent avoir leur résidence au siège de celui-ci.

Sur le modèle du Comité central, les Comités nationaux seront élus par les Assemblées sionistes nationales, qui pour le reste s'organiseront en toute indépendance en fonction des conditions sur place. Les Comités nationaux établiront également des bureaux qui sous leur direction s'occuperont du courrier régulier et feront de l'agitation. Les comités nationaux désigneront en leur sein les délégués chargés de la correspondance avec le Comité central.

Le vocable «diplomatie et finance» désigne l'activité dont l'objet est de négocier

avec le gouvernement turc afin d'assurer notre colonisation et d'obtenir pour elle des garanties juridiques nationales et internationales, mais aussi de diriger les négociations avec les autres puissances, et avec la « haute finance » (*en français dans le texte*) afin de se procurer les fonds nécessaires pour les activités pratiques de colonisation. Celles-ci sont trop vastes et dépendent trop des données du moment pour qu'on s'y étende davantage ici. On peut toutefois indiquer qu'il ne s'agit pas seulement de fonder des colonies agricoles, mais aussi de créer et d'épauler des manufactures, de construire des chemins de fer et autres voies de communication, d'établir des ports et les établissements nécessaires à une auto-administration de la colonie.

Pour que cette organisation soit efficace, il lui faut un fonds de roulement, il lui faut de l'argent, qui n'est pas le nerf seulement de la guerre, comme chacun sait. Les esprits éminents de notre mouvement ont étudié avec grand sérieux cette question, et j'ar déjà reçu un grand nombre de propositions détaillées traitant de ce point. Je ne les évoquerai que brièvement, car ces messieurs déposeront sûrement eux-mêmes certaines propositions et les justifieront. Toutes partent du principe qu'il faut d'emblée voir grand et estimer qu'il nous faudra d'énormes capitaux.

Monsieur le Professeur Schapira veut abonder le fonds au moyen des collectes exceptionnelles et périodiques, et estime qu'on ne devra pas y toucher avant qu'il ait atteint 10 millions de livres sterling. Les deux tiers doivent aller à l'acquisition de terres, qui ensuite ne pourront plus être aliénées, mais seulement données à bail pour une durée de 49 ans. Des dépenses excédant les intérêts annuels devront faire l'objet d'un référendum dans tout le peuple juif.

Notre méritant pionnier en Silésie, Monsieur Moses de Katowice, veut abonder le fonds par la fondation de coopératives. Chaque membre doit payer 10 à 15 couronnes de droit d'entrée, puis une cotisation annuelle de 100 à 150 couronnes. En échange de sa participation, chaque membre de la coopérative recevra des terres et des outils agricoles, pour lesquels il paiera 4 à 5% d'intérêt jusqu'à ce qu'il ait versé 5000 couronnes. Monsieur Moses espère parvenir ainsi à un milliard de capital coopératif.

L'un des vétérans de notre jeune mouvement, Monsieur le Docteur Bierer de Sofia, s'est lui aussi penché sur la question. Celui-ci et le délégué de la Grande loge roumaine de l'Ordre Benei Berith, qui se distingue du rabattage assimilationniste des associations de ce type dans les autres pays, le Dr Bierer, disais-je donc, et Monsieur Brociner sont d'accord pour proposer de lever un impôt annuel régulier sur tous les pères de famille juifs pour abonder le fonds sioniste.

Toutes ces propositions présentent des points de vue intéressants et partent sans aucun doute d'une bonne base, même la proposition de Bierer et Bronciner est peut-être réalisable en Europe orientale, je ne peux pas en juger. L'idée du Professeur Schapira suscite deux types d'importantes objections. Le Professeur veut faire de la réforme de la propriété foncière des Docteurs Hertzka et Flürscheim, liée aux prescriptions vétérotestamentaires du jubilé, le fondement économique de la future organisation communautaire, et parallèlement introduire le référendum sur des questions d'organisation. Il me semble très aventureux de vouloir fixer dès maintenant les institutions économique-politiques d'une organisation communautaire encore à créer, et surtout, sans aucun essai préalable, de prendre des décisions contraignantes et d'instaurer un système qu'on a déjà tenté d'appliquer dans les colonies dites « libres » sans parvenir dans aucune à un résultat concluant. Le référendum préconisé par le Professeur Schapira me semble irréalisable.

Les projets de coopérative de Mosnier Moses ne devraient pas nous permettre d'obtenir de grosses sommes, car une très forte majorité du matériel humain utilisable pour la colonisation ne possède pas les 5000 couronnes demandées et que ceux qui en disposent n'auront en général ni l'envie ni les capacités de travailler la terre. Or c'est justement l'agriculture qui doit dans un premier temps servir de base économique à la colonisation.

Je crois cependant pouvoir affirmer que cette question est plus facile à résoudre qu'on ne le croit. Je n'ai sans doute pas besoin de souligner que je m'appuie sur une réflexion déjà présente, celle de mon ami le Dr Herzl.

Le capital ressemble, si je puis me permettre une image un peu osée, à une jeune fille bien élevée qui se cache timidement lorsqu'un prétendant léger et fat la recherche ; de même le capital semble s'évaporer quand de nouvelles entreprises peu fiables recherchent de l'argent sur le marché. Mais que se présente une véritable entreprise, un projet rentable, et aussitôt le capital arrive à flots, vous tombe dans les bras et ne vous lâche plus. Les dons volontaires devraient suffire à couvrir les dépenses d'agitation et propagande en faveur de nos idées. La première tâche de la future Commission des finances sera donc, comme nous ne pouvons pas compter sur les autres institutions bancaires, de créer une banque spéciale dédiée à nos objectifs, bref, une banque juive.

Son objectif sera de soutenir les entreprises agricoles, industrielles et commerciales des colons juifs en Syrie et Palestine. Tant qu'elle ne pourra pas utiliser ses capitaux en ce sens, elle sera libre, comme tout autre institut financier les investir dans d'autres entreprises industrielles et commerciales. Si cependant l'investissement dans les objectifs précités offre une sécurité suffisante, que ce

soit en la personne des colons ou des corporations ou par les entreprises elles-mêmes, la banque devra leur consacrer au moins la moitié de son capital. Le statut de la banque doit l'obliger à n'investir les sommes qui lui ont été confiées par des personnes privées, juives ou non, que dans des entreprises réellement productives au plan économique.

Le fonds national, qui doit être administré indépendamment de cette banque, et qui est alimenté par des collectes ou donations peut être utilisé pour la création de colonies pilotes ou pour des objectifs prescrits par les fondateurs. De même, les frais liés aux tentatives de créer des industries dans les colonies peuvent être couverts par ce fonds. Quand les conditions dans les colonies seront suffisamment sûres, la banque pourra y transférer son siège.

Cette banque est aussi l'organe le plus approprié- en lien avec le Comité central à Vienne- pour engager avec le gouvernement turc des négociations en vue de l'achat de concessions de terres etc. Il n'est pas du ressort de cet exposé de fournir les détails sur l'organisation de cette banque ou de délimiter son domaine de compétence, ni de prendre des décisions à ce sujet.

Je ne m'attarderai pas sur le troisième point de mon exposé - l'agitation - car les partis existants nous en offrent d'excellents exemples. Je voudrais toutefois attirer l'attention sur un point particulier qui à mon avis sera soulevé. En Russie et Roumanie il n'est pas besoin de propagande en faveur de notre cause. Les masses nous y sont d'ores et déjà acquises. Les fonds rassemblés là-bas devraient au plus servir à promouvoir la littérature hébraïque récréative, en ouvrant des bibliothèques populaires, en éditant des classiques hébraïques à bon marché, ainsi que le fait l'entreprise de notre camarade le Dr Ehrenpreis, et en subventionnant les quotidiens en langue hébraïque. Les fonds excédentaires devraient servir à gagner aux idées sionistes les Juifs d'Europe occidentale. L'agitation consistera surtout à financer des orateurs ambulants qui informeront la population juive et non juive d'Allemagne, de France, d'Angleterre et d'Amérique du sens et des objectifs de notre mouvement. Ces orateurs pourraient aussi diriger les bureaux des pays concernés. Nous ne manquerons sûrement pas de personnes qualifiées.

Ensuite il faudra susciter dans chaque pays un quotidien ou du moins une revue qui traitera de façon en partie scientifique et en partie polémique des questions relevant de notre mouvement et parallèlement tiendra la population juive au courant de tous ce qu'il y a d'intéressant. Le cas échéant il faudra gagner à nos vues la presse déjà existante. Notre camarade Monsieur Bamberg de Lemberg a fait une proposition digne d'attention: il estime nécessaire de créer en Galicie un quotidien sioniste en yiddish. Si l'on y parvient, je voudrais demander qu'on y promeuve également autant que possible la littérature de qualité en hébreu. Troisièmement le bureau des organisations nationales devra publier et répandre

des tracts et brochures de propagande, suivant l'exemple de « l'Association national-juive d'Allemagne ».

La création d'associations sportives juives, comme un camarade pragois me le suggère dans un courrier, et celle d'associations d'universitaires devrait elles aussi contribuer efficacement à notre propagande. En-dehors de la valeur sociopolitique de notre mouvement, proposer à notre jeunesse juive de développer son esprit et de fortifier son corps par des activités communes au lieu de se livrer aux distractions de la grande ville, qui sclérosent le cœur et l'intelligence, contribuerait précieusement à son éducation morale.

Mais pour répandre nos idées il faut surtout compter sur l'agitation personnelle. Un homme convaincu de la vérité de nos principes sera le meilleur pionnier dans son propre milieu, car il sera une parole vivante. Il lui sera facile de détruire les préjugés contre notre mouvement et de corriger les suspicions qui s'y rattachent. Alors l'agitation prendra son sens littéral, puisque nous émouvrons le cœur et l'esprit de ceux qui nous sont proches, et qui constituent notre milieu amical et social. Les liens d'amitié, que les querelles partisans menaçaient de détruire seront ainsi resserrés et pourront être porteurs d'un nouveau contenu dans l'effort commun pour atteindre un objectif noble et beau.

J'arrive à ma conclusion. Au début de mon discours, j'ai comparé un peuple organisé à un être vivant. Aujourd'hui le peuple juif est malheureusement un être vivant dont les organes sont affaiblis et paralysés par des siècles d'inactivité. C'est notre tâche de ramener ces organes à la vie, d'insuffler un esprit d'entreprise et de joyeuse assurance au corps de ce peuple agonisant afin qu'il recouvre forces et santé et puisse de nouveau offrir à l'humanité les dons précieux d'un esprit libre. Nous saignons par mille blessures, point n'est besoin de le prouver, et chaque jour on nous en inflige de nouvelles. Mais ce qui prouve que nous sommes près de mourir, c'est que nous avons perdu en grande partie la capacité de percevoir les coups qui s'abattent sur nous, de les éviter ou de les rendre ; voilà à quel point est tombé l'instinct de survie de notre peuple. Cela seul explique que quelques-uns de nos congénères, les romanisés et les chrétiens pur jus de notre temps, puissent encore nier la misère des Juifs orientaux qui désespérés frappent à nos portes. Mais n'entrons pas en conflit avec ces railleurs juifs, comme une réaction de colère pourrait facilement nous y entraîner. L'histoire sera juge des railleries de ces messieurs, elle les marquera du sceau de l'infamie, comme elle l'a fait à jamais pour les traîtres des temps anciens, le grand-prêtre hellénisé Ménélas et Flavius Josèphe le romanisé. L'arche du peuple juif erre sans but sur une mer déchaînée, sans capitaine ni pilote pour la mener au port. Il y a des siècles que dure ce malheur. Donnez au peuple ses chefs et le bateau bien guidé abordera bientôt, sous les acclamations de son équipage, un rivage verdoyant, le pays où

nous attendent le rameau d'olivier de la paix et le soleil de la liberté.

Nous sommes ici sur le sol des confédérés qui ont acquis leur liberté voici plusieurs siècles dans des conditions bien plus difficiles que celles que nous objectent ceux qui nous mettent des bâtons dans les roues. Soyons remplis du même esprit que ces hommes, ayons du cœur à l'ouvrage et devenons les courageux pionniers de nos convictions, et la victoire sera au bout du chemin. Mais l'esprit qui animait ces hommes n'était pas celui de la discorde et de la dispersion qui a été si souvent funeste au peuple juif. Que souffle donc l'esprit d'unité, celui du Rütli, sur notre assemblée de nouveaux confédérés (Applaudissements enthousiastes)

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le **Président** : Je donne la parole au Dr Blumenfeld.

Le Dr **Blumenfeld** : Je me suis permis de soumettre une petite requête, je vais me permettre de l'éclairer par quelques mots et j'espère qu'elle trouvera un accueil favorable. Aujourd'hui le Dr Nordau nous a lu l'ébauche d'un programme du Congrès, avec la prière de l'adopter *en bloc* (en français dans le texte) et sans aucune discussion. Après avoir entendu quelques questions à son sujet, le Dr Nordau a déclaré que les réponses à ces questions étaient déjà contenues dans le texte lui-même. Je demande donc qu'on imprime ce projet avec les motivations.

Le **Président** : La parole au Dr Schaffer.

Dr **Schaffer** (Baltimore) : Notre programme est très concis; mais la raison en est que nous avons voulu y inclure les différentes conceptions. S'il avait fallu donner des explications, on aurait dû fournir déclarations, en fonction de l'opinion des uns et des autres. Je vous demande de ne pas rouvrir la dispute que nous venons de clore si heureusement. Que chaque délégué interprète plutôt chez lui notre programme de la manière qui lui conviendra le mieux.

Le **Président** : La parole au Dr Neumark.

Dr **Neumark** : Nous sommes parvenus aujourd'hui à nous mettre d'accord. Cela n'a pas été très facile. On aurait peut-être pu y arriver plus facilement avec un peu moins de rigidité dans le maniement de l'ordre du jour, mais au moins on y est arrivé, et si nous voulons de nouveau faire une déclaration sur nos motivations, nous serons obligés de nous attaquer aux différentes expressions.

Le **Président** : La parole au Dr Blumenfeld.

Le Dr **Blumenfeld** : Je n'ai pas demandé qu'on précise telle ou telle question, mais qu'on commente ce que la commission et le Congrès entendent par chaque slogan. C'est très utile pour gagner le grand public à notre cause.

Le **Président** : Je voudrais faire remarquer au Dr Blumenfeld qu'il ne peut exister d'interprétation absolument incontestable ; mais je crois que dans un certain sens on peut en trouver une dans les débats du Congrès, que tout le monde peut lire et qui ont été sténographiés. Requête : Impression du programme, avec ajout des motivations.

L'impression du programme est adoptée, mais l'ajout des motivations rejeté à une forte majorité.

Le **Président** : Nous passons à la discussion du 3^{ème} point

Marmorek : Nous touchons au point central de nos délibérations. Nous savons tous que bien des Juifs sont dans la détresse ; nous sommes d'accord pour mettre fin à cette situation ; mais pour atteindre des objectifs idéaux, il faut avant tout une organisation. Ce qu'est une bonne organisation, la social-démocratie nous l'enseigne, même si nous sommes tous en principe contre ce parti. Tous ces succès, elle les doit à son organisation. Une organisation ne doit pas faire porter à quelques-uns une charge de travail qu'avec la meilleure volonté du monde ils ne pourront accomplir. Voici ce que je propose :

Je voudrais que le Congrès sioniste décide d'une organisation composée de comités locaux, régionaux et nationaux. En outre il faut instituer des commissions indépendantes chargées de tâches particulières, à savoir :

1. une commission chargée d'étudier l'état du peuple et d'établir des statistiques par profession ;
2. une commission chargée d'étudier le pays et l'état de la colonisation en Palestine ;
3. une commission chargée de l'organisation et de la propagande ;
4. une commission chargée de la presse, en particulier de la presse du parti, à laquelle on devrait accorder une importance toute particulière. Elle serait tout particulièrement en charge des affaires culturelles du peuple juif ;
5. une commission des finances ;
6. une commission chargée de préparer le prochain Congrès. Car le Congrès actuel a été très bien mis en scène, mais nous sentons bien qu'il faut aller plus loin. Il nous faut donc un comité séparé spécialement chargé du prochain Congrès.

Dr Kaminka : Les propositions qui viennent d'être faites sont dans leur ensemble un peu prématurées. Nous n'avons encore aucune vue d'ensemble. Il faut demander l'instauration d'un comité chargé de promouvoir la colonisation au plan pratique. La nécessité s'en imposera d'elle-même, dès que nous aurons entendu l'exposé sur la colonisation. De même, quand vous aurez entendu l'exposé sur la littérature hébraïque, vous verrez dans quelle mesure une commission pour l'ensemble de la littérature juive ou hébraïque est nécessaire. Repoussons donc les propositions jusqu'à la fin des exposés.

David Wolfssohn (Cologne) : Je voudrais faire remarquer que ce point de l'ordre du jour est sans doute le plus important et le plus difficile ; j'aimerais donc proposer qu'on élise une commission de 7 membres, à laquelle les membres du Congrès pourraient adresser des propositions relatives à l'organisation. Celle-ci les examinera aujourd'hui et viendra nous en parler demain, ce qui facilitera grandement tout le processus. Je propose de choisir pour cette commission Messieurs les Dr Herzl, Nordau, Bodenheimer, Schaffer, Bernstein, Monsieur le Directeur Steiner et Monsieur de Haas, de Londres. La Commission pourrait aussi éventuellement coopter d'autres membres. Je pense que c'est la meilleure manière d'avancer.

Heinrich Birkenstein (Francfort-sur-le-Main) : De tous les points soulevés dans les exposés, c'est la situation économique de notre peuple qui m'a le plus intéressé. Je voudrais attirer votre attention sur le fait que nous ne devons en aucun cas perdre de vue cet aspect et qu'on doit lui accorder au moins la même importance qu'à tous les autres points évoqués jusqu'ici. En Allemagne, par exemple, l'économie n'occupe qu'une place très restreinte dans les débats politiques. Au Reichstag (*Parlement de l'Empire*) comme dans les assemblées on constate un manque abyssal de connaissances économiques. Je me souviens du problème de la devise-or et argent. Combien en Allemagne ont une vision claire en la matière ? En Allemagne, on n'étudie pas l'économie. Et pourtant je crois que notre peuple offrirait un terreau favorable pour son étude. Il est très important que ces messieurs créent une commission qui suivra ces efforts.

Dr Schaffer : Je dois vivement déconseiller la création de commissions séparées. Une commission occasionne des frais. Il faudrait d'abord réunir l'argent, car jusqu'à présent on ne dispose pas de ces fonds. Je vois les choses autrement. Il nous faut un groupe de 5 à 6 personnes, organisées de façon à se répartir le travail. Chacun se chargera d'un domaine précis, afin qu'il ne soit pas nécessaire de créer plusieurs commissions, ce qui ne ferait qu'occasionner de la confusion.

Schach : Messieurs ! On nous reproche d'ordinaire, à nous autres Juifs, d'avoir trop de sens pratique. Je voudrais que ce soit vrai. Si nous avions su accomplir

des actions pratiques en faveur de notre peuple, nous n'en serions pas au premier congrès sioniste et nous nous serions réunis ailleurs qu'à Bâle. Nous sommes ici témoins de ce même manque de sens pratique. Nous avons entendu de grands et magnifiques discours, mais tous nous ont expliqué ce que nous voulons et pas ce que nous devons faire. Que nous soyons un peuple, qu'il nous faille être un peuple, si nous ne voulons pas disparaître, nous le savons bien, mais il faut maintenant nous montrer la voie à suivre, c'est l'objectif de ce Congrès. On a mis l'accent sur les exposés et non sur les discussions, sur la clarification des points de vue, et c'est une erreur. On a la prétention de nous demander d'accepter tout *en bloc* avant même que les différentes orientations ne se soient exprimées. Lorsqu'on nous a annoncé un exposé sur l'agitation, j'aurais attendu qu'on nous présente d'abord un projet d'agitation imprimé. Au lieu de cela on ne cesse de nous démontrer que les Juifs forment une nation. Il nous incombe ici prendre et de lancer des initiatives utiles, et non d'exposer de savantes théories. Messieurs ! Nous sommes les représentants formels de 500 000 Juifs, mais en fait les représentants légitimes de 7 millions de Juifs, car c'est l'esprit du peuple juif qui nous a mandatés. Oui, c'est tout le peuple juif qui a en ce moment les yeux fixés sur nous et attend de nous une consolation et des conseils pratiques. Je voudrais attirer votre attention sur un point important : l'agitation vivante par la littérature. Messieurs ! Nous ne sommes pas un parti au sens des partis politiques modernes. Ce qui nous unit, ce ne sont pas des dogmes politiques, mais des intérêts vitaux. Ce n'est pas au moyen de tracts et de programmes, ni d'ouvrages savants que nous devons agir sur nos frères et sœurs, mais par des écrits populaires de qualité. Si nous voulons gagner le cœur du peuple, il nous faut créer une littérature populaire. Il nous faut de bons récits d'inspiration nationaliste, qui insufflent à nos femmes de l'enthousiasme pour nos idéaux, car ces femmes sont les gardiennes de l'âme enfantine et elles doivent élever la génération qui vient dans un esprit de nationalisme juif. En outre une littérature juive pour la jeunesse nous sera aussi nécessaire que le pain quotidien, afin d'agir sur les tendres esprits de nos enfants. On s'étonne que toute la littérature de ghetto allemande des dernières décennies soit si plate, ennuyeuse, dépourvue de sève et de vigueur et l'on ne comprend pas que seul l'esprit d'une nation peut produire une littérature nationale. On ne veut pas être nationaliste et l'on préfère livrer des œuvres sur commande stéréotypées. Mais maintenant que le peuple juif s'est réveillé, nous allons dépeindre l'âme de notre peuple avec toutes ses nuances et inspirer un souffle nouveau à sa spécificité. C'est dans cet esprit qu'il nous faut écrire pour la jeunesse et pour le peuple, et tout le peuple juif nous en sera reconnaissant. Messieurs ! Je ne veux pas soumettre de proposition formelle, mais seulement inciter le comité à s'attacher à ce point. Ce serait une bonne chose que la création d'une commission d'hommes expérimentés. Tout l'avenir intellectuel de notre peuple est lié à l'éclosion d'une bonne littérature populaire !

Dr **Bodenheimer** : Toutes les idées qui nous ont été soumises sont extrêmement utiles et instructives. Mais il me semble que nous sommes sortis de la question de l'organisation. Je pense que nous devrions remettre la totalité de ces propositions à une commission qui les examinera. Sachant qu'environ 100 propositions très différentes relatives à notre organisation nous ont été remises, le suis d'avis de les soumettre à une commission qui les examinera et les évaluera ; car si nous continuons ainsi, nous n'en aurons terminé ni dans trois ni dans dix jours. Nous devons arriver à une organisation rationnelle. Aucun orateur n'a donné son avis sur l'instauration d'une commission. On a fait remarquer que les propositions relatives à l'organisation n'ont pas été communiquées sous forme imprimée. Cette remarque est justifiée, car chaque membre du Congrès doit être au courant. Mais il ne faut pas oublier que ce Congrès est improvisé ! Pour remédier en partie à cette carence, le projet d'organisation vient d'être mis sous presse, et il sera ici dans une heure.

Le **Président** : Pour moi l'ordre du jour c'est : d'abord mettre aux voix la proposition Wolfsohn, les autres initiatives viendront après ; je ne peux imaginer que les propositions de la commission passent après celles qui émanent du Congrès. Cette fois, pour faire court, on ne devrait pas faire passer cette proposition en commission, mais s'exprimer d'abord sur le principe, et ensuite passer à l'ordre du jour.

Voix dans la salle : La Commission devrait d'abord examiner toutes les propositions, pour qu'on puisse fixer les priorités.

Le **Président** : Nous ne pouvons pas procéder de façon aussi complexe qu'un Parlement, car nous ne disposons que de trois jours. Si une demande était contraire aux statuts du Congrès, elle serait naturellement rejetée. Les propositions qui se recoupent sont connues des intervenants. Je ne crois pas que nous irons beaucoup plus vite en mettant d'abord aux voix le principe de l'instauration d'une commission qui ensuite présenterait les propositions aux personnes appropriées de l'assemblée plénière.

Dr **Schirer** : Qu'est-ce qui va se passer ? La commission va choisir un certain nombre de ces demandes et suggestions ; elle va en trouver un certain nombre intéressantes et en rejeter d'autres. Croyez-vous que quelqu'un acceptera de ne pouvoir présenter ses propositions ? Vous connaissez mal la vanité humaine. Donc pas de commission, présentons toutes les propositions l'une après l'autre.

Wolfsohn : Je voudrais cependant demander qu'on mette d'abord ma proposition aux voix. La présence d'une commission à qui seraient soumises toutes les requêtes et qui les traiterait en totalité faciliterait beaucoup les choses ; sans elle

nous pouvons rester trois, voire six jours ici sans arriver à rien. La commission doit examiner les requêtes. Je demande un vote à ce sujet ; alors on verra ce que pense le Congrès !

Dr Landau : Honorable assemblée ! Je trouve très regrettable et vraiment difficilement compréhensible que nous n'ayons encore relativement aux points 2 et 3 aucun projet sur lesquels nous prononcer. Ce n'est peut-être pas facile en ce qui concerne le programme, mais pour l'organisation, il en va différemment. Ce matin, le Dr Bodenheimer nous a fait un discours et présenté des suggestions très intéressantes ; seulement nous n'avons encore aucune proposition claire et précise d'organisation. Or c'est précisément cela qu'il nous faut. L'organisation doit tenir compte de la situation dans chaque pays. Si nous disposions d'un projet précis, tout irait mieux. Malgré toutes mes réticences à ce sujet, je crois qu'il ne nous reste rien de mieux à faire que de créer une commission, et avec le même objectif que la commission du programme. Elle établirait divers projets dont nous pourrions ensuite discuter. Il va de soi que la question du programme diffère de celle de l'organisation et qu'une organisation ne peut être mise en place qu'à partir de projets. Monsieur le Président a fait une remarque importante : il s'agit de décider s'il faut déclarer forcloses les demandes qui n'ont pas été adressées à la commission. Si nous disposions d'un projet, nous pourrions dire que selon la coutume parlementaire nous pouvons prendre position à ce sujet. Je voudrais vous demander de considérer un autre point : la composition de cette commission. D'ordinaire nous refusons de prendre en compte la nationalité de nos membres, car nous sommes tous des sionistes. Mais je crois que sur ce point précis il faut en tenir compte, car les situations sont différentes selon les pays ; donc je me vois contraint de vous demander de prendre votre décision dans le sens que j'ai indiqué.

Dr Farbstein : La question de l'organisation est incontestablement l'une des plus importantes. Je ne crois pas qu'elle puisse être traitée ici de manière exhaustive. Il est absolument indispensable de soumettre cette question à une commission. Le Dr Landau a remarqué que nous devons prendre en compte la diversité des pays. L'organisation présente des aspects aussi bien culturels qu'économiques. C'est pourquoi nous devons élire à la commission des représentants des diverses professions. Une commission de 7 membres, comme le propose Monsieur Wolfsohn, serait une solution médiocre. Je suggère une commission de 11 membres, qui nous soumettra mardi un projet d'organisation. Lorsque l'Assemblée plénière l'aura sous les yeux, il lui restera à l'accepter ou à le rejeter. On proposera aussi un projet minoritaire, si celui-ci a rassemblé les suffrages d'au moins 1/3 des membres de la commission.

W. Temkine (Élisabethgrad) *parle russe*. Il fait remarquer qu'en Russie existe

déjà une organisation sioniste, dont les agissements sont soumis à un contrôle très strict de leur légalité. Les délégués russes doivent tout d'abord se concerter entre eux pour décider de leur position à ce sujet. Il demande donc qu'on repousse le débat à plus tard.

Marmorek : Nous n'avons soumis au Congrès aucun projet tout prêt d'organisation. Le but de la commission est de suggérer comment maintenant étudier ce projet et en débattre. Nous avons notre presse, nous avons nos contacts, nous ne pouvons rien faire de plus que désigner ceux qui vont s'attaquer à cette tâche. Je crois que la proposition de Monsieur Wolfssohn est utile ; j'approuve aussi la suggestion de confier aux communautés juives elles-mêmes un recensement du peuple juif. Ainsi nous saurons enfin qui nous sommes et où nous sommes. Je demande donc qu'on adhère à la proposition Wolfssohn. Je comprends parfaitement les scrupules de la délégation russe ; mais j'aimerais qu'on adhère à cette proposition afin de pouvoir enfin avancer.

Dr Bodenheimer : Il est absolument impossible de prendre aujourd'hui une décision contraignante relativement à l'organisation ; ce ne le serait pas davantage si nous disposions d'un projet imprimé, car la situation varie beaucoup trop selon les pays pour que nous puissions trouver facilement quelque chose qui conviendra partout. Pour créer notre future organisation, le seul moyen est donc de nous contenter de fixer le prochain Congrès et d'élire un comité central pour le préparer. Celui-ci aurait le devoir et la possibilité d'accueillir les diverses propositions et de les examiner de fond en comble, et le prochain Congrès pourrait ensuite prendre une décision définitive. Concernant cette question, il faudra entendre des juristes de tous pays. Le statut de cette organisation est l'acte constitutif de notre parti, et ne devrait pas être fourni sans préparation dans une aussi grande assemblée qu'aujourd'hui, il devrait être préparé à fond. On m'a reproché de ne pas y avoir été prêt moi-même. C'est un grave reproche. Nous nous rencontrons aujourd'hui pour la première fois, et personnellement, je n'ai pu me soustraire à une aussi importante tâche ; je n'ai voulu fournir qu'une suggestion, une ossature et j'espère que quelques-unes de mes suggestions seront utiles à la Commission. C'est pourquoi j'espère et je souhaite que maintenant nous tombions d'accord sur ces deux points. Le Congrès est l'organe principal des sionistes du monde entier et il faut choisir un comité central à qui sera confiée la question de l'organisation. Il faut nommer un Premier secrétaire du Parti sioniste, et le Comité central le fera de lui-même. À mon avis, si nous devons prendre une décision à ce sujet, ce sera simplement sur ce principe : le Congrès est l'organe principal du parti - ou de l'organisation - sioniste. De même il faut élire un comité central. Une fois cette question réglée, nous n'aurons plus demain qu'à fixer le prochain Congrès et à élire le Comité central. Nous en aurons donc terminé avec la question de l'organisation et nous aurons le temps de parler des deux autres chapitres du

point 3.

Le **Président** : Le point 3 de l'ordre du jour comporte 3 chapitres. Le plus important concerne la centralisation des activités sionistes. Le chapitre a/ concerne une question délicate au plan juridique, alors que les deux autres touchent des choses moins difficiles et complexes. Il sera peut-être donc nécessaire de laisser provisoirement ce point de côté et de le placer demain en tête de l'ordre du jour. Les deux autres peuvent être débattus immédiatement.

Dr **Neumark** : Honorable assemblée ! Voici déjà près de deux jours que nous siégeons. Ce que nous avons fait jusqu'à présent n'est guère que du travail préparatoire ; nous n'en sommes pas encore arrivés à une activité proprement dite. Il semble désormais que nous soyons face à un problème insoluble. On nous propose d'élire une Commission pour discuter de ce point crucial. Cette Commission doit nous faire des propositions que nous devrons accepter *en bloc*. Il est vrai qu'il ne nous reste peut-être plus assez de temps pour traiter toutes les suggestions qui ont été faites et que nous devons les remettre aux mains d'une Commission qui pourra les subdiviser et mettre en relief les nouveaux points de vue. J'aimerais proposer une directive pour cette Commission et vous demander de l'accepter. Nous sommes venus ici pour écouter et nous concerter. Le sujet de concertation le plus important c'est : que devons-nous faire ? Quelle est notre tâche ? Plusieurs ont travaillé des années durant, et nous sommes venus ici et ne savons pas ce que nous voulons faire. Quelle est donc la nouvelle optique apportée par ce Congrès? Jusque-là nous avons agi dans le cadre de la politique intérieure. Mais l'agitation est une activité politique aussi bien nationale qu'internationale ; il nous faut donc passer à la politique internationale. Si nous voulons considérer l'agitation nationale, il faut bien voir que nous, ici présents, ne représentons qu'une infime partie du peuple juif ; il faut en tenir compte et c'est l'un de nos domaines d'action. L'autre serait le travail à l'international. La directive à donner à la Commission serait donc de travailler dans ces deux directions.

Dr **Rosenbeck** : Je voudrais seulement m'associer à ce qui vient d'être dit, mais sans faire de nouvelles suggestions. J'approuve le principe de l'élection d'une commission. Mais en ce qui concerne la 2^{ème} partie (7 ou 11 membres ?), je crois qu'il faut prendre en compte tous les pays. Si cette proposition est agréée, je voudrais vous demander de suspendre la séance pour que les membres des divers pays puissent se mettre d'accord à ce sujet. On ne devrait pas fixer d'avance le nombre des membres de la commission, mais se baser sur le nombre des pays. Il va de soi pour nous que nous avons affaire à des hommes sérieux, d'une grande maturité, qui ne sont pas venus ici nous faire perdre notre temps ; nous pouvons nous fier aux messieurs ici présents. Pour la requête de M. le Dr Neumark, je me vois contraint de la rejeter. Si nous commençons à donner des directives,

nous revenons à la case départ et au sur-place. Il serait mieux que chaque groupe donne la directive et en débâte.

M. le Directeur **Steiner** (Vienne) : Très honorable Assemblée ! Je vais vous exposer brièvement comment on doit procéder. On doit retirer cette question de l'ordre du jour et élire une commission ; elle tirera de toutes les suggestions qu'on nous a soumises un projet qui demain sera lu à tous et examiné séparément par les délégations de chaque pays. Les auteurs de suggestions et les groupes nationaux exposeront et motiveront leur position devant la Commission. Le produit élaboré et adopté ne sera mis en œuvre que pendant un an, à l'essai, jusqu'au prochain Congrès.

Le **Président** : Nous demandons de clore le débat sans entendre de nouveaux orateurs.

Dr **Chlapochnikov** (Kharkov) : Les délégués russes ne se sont pas encore mis d'accord sur leur mode de participation à l'organisation. Il serait bon de suspendre la séance.

Le **Président** : Pour permettre à Messieurs les délégués de Russie de choisir une orientation, je suspends la séance pour un quart d'heure.

PAUSE

Motzkin, au nom de la délégation russe : Nous considérons comme l'un des buts principaux de ce Congrès l'élection d'un bureau central par l'ensemble du Congrès. En ce qui concerne le reste de l'organisation, elle dépend en revanche de l'organisation de chaque pays.

Le **Président** (après qu'on a procédé au vote) : L'instauration d'une Commission chargée de soumettre un projet d'organisation est acceptée. Nous remettons à demain matin la discussion de cette question. Nous passons d'abord à l'élection de la Commission. Nous avons diverses suggestions relatives à sa composition et au nombre de ses membres.

Wolfssohn : je ne vois aucun inconvénient à porter le nombre des membres de 7 à 11.

Le **Président** invite à désigner les candidats, ce à quoi procèdent M. Wolfssohn et les autres membres du Congrès

Le **Président** : Il n'est pas bon qu'on se contente de lancer le nom des candidats. Je juge approprié de voter avec des bulletins ; cela ne prendra guère de temps.

Dr **Kaminka** : Peut-être serait-il admissible que les candidats choisissent eux-mêmes onze d'entre eux, ce serait plus simple et plus facile qu'un vote par bulletins.

Dr **Kornblüh** : Je suis d'accord avec le Dr Landau : nommons 11 membres. Mais je crois qu'ils doivent être élus tous les onze par l'ensemble du Congrès, car ce n'est plus une élection si l'on nous dit : nous avons proposé et élu ces membres. Chaque participant doit recevoir un bulletin de vote où il inscrira onze noms.

Le **Président** : J'estime aussi que l'élection ne peut se faire qu'à bulletin secret.

Goitein (Francfort-sur-le-Main) Je propose que chaque pays élise ses représentants, par exemple : trois pour la Russie, trois pour l'Autriche, un pour l'Amérique etc.

Le **Président** : Je crains que la proposition Goitein n'entraîne une désintégration en groupes nationaux

Dr **Rosenheck** : Je dois faire remarquer que l'orateur précédent a repris une de mes requêtes. J'avais proposé d'élire un ou deux délégués par pays.

Wolfssohn : Je dois d'abord rectifier ce qu'a dit le Dr Kornblüh. Je n'ai pas voulu imposer ma proposition, je me suis contenté de proposer ; et je voudrais faire remarquer que nous avons plus de onze noms. Si maintenant chacun a un bulletin et inscrit ceux qu'il veut, il est possible qu'il faille revoter et nous y serons peut-être encore à onze heures. Cette commission ne peut décider autre chose que ce que le Congrès aura décidé. Je demande donc d'élire les onze membres pur que nous puissions avancer.

Le **Président** : personne d'autre ne se propose à l'ordre du jour. Je mets donc d'abord aux voix les propositions Goitein et Rosenheck. - Cette proposition est adoptée.

Le **Président** : Maintenant il faut savoir combien chaque pays aura de représentants ; on a proposé : 2 Allemands, 3 Autrichiens, 2 Russes, 1 Roumain, 1 Bulgare, 1 Américain, 1 Anglais.

Proposition adoptée.

Le **Président** : Ces messieurs sont libres de voter pour qui ils veulent ; par exemple un Anglais pour représenter la Bulgarie ; il faut simplement que chaque

pays soit suffisamment représenté à la Commission.

PAUSE DE 5 MINUTES

Le **Président** : L'Angleterre n'a pas de représentant à la Commission. Ces messieurs les Anglais ne veulent pas prendre part au vote parce qu'ils estiment mauvais le principe d'une répartition par pays. Cette Commission se compose donc des Dr Birnbaum et Bodenheimer pour l'Allemagne ; Dr Herzl, Dr Salz et M. le Directeur Steiner pour l'Autriche ; du Dr Bernstein-Kohan et du Professeur Mandelstamm pour la Russie ; de M. Pineles pour la Roumanie ; du Professeur Belkovsky pour la Bulgarie et de M. Rosenberg pour l'Amérique. Pour l'Angleterre, je propose que le Congrès choisisse lui-même M. de Haas.

M. de Haas est élu par acclamation.

Le **Président** : Je donne donc la parole à M. le Dr Jacob Bernstein-Kohan qui va nous faire un exposé au nom de l'Association sioniste de Kichinev.

Dr **Jacob Bernstein-Kohan** (Kichinev) : Durant les presque deux mille ans de son Golus, où le peuple juif errant et traqué a été effroyablement persécuté et opprimé par presque tous les peuples, avec lesquels il est entré en contact, son nombre, loin de décroître, a lentement mais sûrement progressé. Et son niveau culturel et intellectuel est en général supérieur à celui des peuples au milieu desquels il traîne sa misérable vie. Donc non seulement le peuple juif n'est pas en voie d'extinction, non seulement il n'a pas perdu son caractère national, mais il abrite une puissante et vive force nationale qui le rend capable de réaliser ses idéaux nationaux les plus élevés. La réalisation de ces idéaux nationaux qui, ébauchés par le génie du grand législateur Moïse en des temps reculés, ont été retravaillés et complétés par les prophètes et philosophes juifs ultérieurs, reconnus et présentés par les humanistes érudits des siècles deniers, y compris le XIXe, comme les fondements de tous les idéaux humains, signifie la renaissance nationale du peuple juif. Le déclin des idéaux nationaux du peuple juif est exclusivement dû aux deux funestes millénaires de son Golus. Car c'est celui-ci qui explique la triste situation matérielle et morale de notre peuple, ainsi que l'épuisement de toutes ses forces dans le combat inégal avec les autres peuples. En terminer avec le Golus est le seul moyen de mettre un terme à cet éternel combat inégal qui empêche le peuple juif d'épanouir ses trésors intellectuels et moraux et de réaliser ses idéaux nationaux les plus élevés. Le peuple juif doit acquérir l'indépendance politique, sa renaissance politique.

Dans les premiers siècles qui ont suivi la chute du royaume juif, la soif d'une renaissance politique - car les Juifs vivaient déjà en diaspora et loin de leur terre sacrée - était chez eux très forte. Mais les événements historiques ont fait que

les initiatives politiques de groupes juifs - initiatives armées, conformément à l'esprit du temps - a ont été étouffées à leurs débuts. Les Juifs ont peu à peu perdu la foi en leur avenir politique et ont semblé se figer dans leur lutte quotidienne pour l'existence au sein d'autres peuples, dont la puissance reposait sur le droit du plus fort. Ce n'est que durant le dernier quart de siècle, au cours duquel la vie politique des peuples a commencé à s'adapter à leurs qualités nationales intrinsèques et le droit du plus fort à céder le pas à la puissance de la culture que des groupes juifs isolés ont commencé à s'éveiller de la léthargie où les maintenait leur absence d'espérance politique et à proclamer qu'il fallait mettre un terme au Golus en rendant au peuple juif son autonomie politique nationale sur la terre de ses ancêtres. Cette noble idée a aussitôt trouvé un écho dans le cœur de ceux qui portaient un amour intense à leurs frères et asservis et opprimés, à leur honneur bafoué. Ils se sont donné la main pour fonder une vaste association non statutaire de « Hovevei Tsion ». Mais jusqu'à maintenant ces idées et le programme des membres de « Hovevei Tsion », dont le nombre s'accroît chaque jour énormément et qui se recrutent essentiellement parmi les Juifs les plus intelligents, ont très insuffisamment pénétré dans les masses populaires. Car en raison du long Golus les masses n'ont aucune éducation politique et ne croient pas être une force ni avoir un avenir politiques. Éduquer politiquement les masses populaires juives, susciter et entretenir une foi solide en l'avenir politique d'Israël sur sa terre ancestrale reconquise, telle est la première tâche des sionistes et la plus fondamentale.

Dans cette optique les sionistes doivent élever le niveau de culture juive dans les masses populaires. Dans toute ville où l'on trouve une association sioniste il faut ouvrir une école juive modèle pour former notre jeunesse et organiser des conférences et discussions populaires. Le peuple y apprendrait aussi bien l'histoire juive que l'état actuel de la nation juive et serait informé de tout ce qui se fait pour reconquérir notre terre sacrée et y créer des structures politiques. Le Congrès sioniste international se doit d'élire en son sein un « Comité pour l'éducation » composé des personnes les plus compétentes en matière d'éducation populaire juive. Ce Comité, qui devra disposer des meilleurs instruments scientifiques en nombre sans cesse croissant ainsi que de fonds importants, aidera les groupes locaux par des conseils et des avis compétents, ainsi qu'avec des livres scientifiques et, si nécessaire, en leur envoyant des enseignants et de l'argent. Les groupes locaux devront ouvrir non seulement des établissements d'enseignement général, mais aussi agricole et professionnel en nombre suffisant ; leurs élèves, formés dans un esprit palestinien, devront être à même d'émigrer en Palestine dans un avenir immédiat, pour y créer des colonies agricoles modèles ainsi que des établissements commerciaux et industriels. Dans toutes ces écoles, le programme, propre à chaque type d'école inclura obligatoirement deux matières : l'hébreu comme langue parlée et l'étude de la Palestine. Cette étude doit englober

toutes les connaissances déjà acquises ou encore à acquérir sur la Palestine. En effet sa connaissance exacte et approfondie ne sera pas seulement utile à ceux qui doivent y émigrer, mais constituera le meilleur moyen d'agitation en faveur du sionisme chez la jeune génération et ses proches et contribuera notablement au renforcement du sentiment national ainsi qu'à l'éducation politique. Pour cette génération, la Palestine ne sera plus un mot creux, qui ne parle ni à la raison ni à l'âme, un nom vide et sans intérêt inséré dans la prière quotidienne, mais l'objet de son désir le plus ardent, son idéal le plus cher, au service duquel elle mettra toutes ses forces intellectuelles et physiques. Tendre vers cet idéal, s'engager ardemment en faveur de cette idée apportera à la jeunesse juive une satisfaction en soi, elle s'élèvera intellectuellement et commencera à se sentir un peuple parmi les peuples, égal à eux et jouissant des mêmes droits.

Les Juifs doivent considérer la conquête de la Palestine comme le deuxième levier puissant de la renaissance du peuple juif, et si elle ne peut se faire d'un seul coup, elle doit du moins se faire vite. D'abord parce que le sort de la Palestine est incertain et qu'il devrait être plus facile d'obtenir ce pays de la Turquie que de toute autre puissance. Deuxièmement parce que d'autres nations pourraient vouloir coloniser la Palestine - et d'ailleurs ont déjà commencé. Enfin l'achat de sol palestinien contribue fortement à renforcer la confiance des Juifs dans l'idée sioniste. La fondation des premières colonies palestiniennes a davantage agité et fait bouillonner toutes les couches du peuple juifs que tous les discours et articles journalistiques les plus enflammés, et aucun prêche antisioniste n'a autant discrédité notre cause que l'interruption de la colonisation. Maintenant encore, sans croire suffisamment à un futur foyer en Palestine, sans espérer encore un avenir politique, le peuple juif montre un vif intérêt pour la colonisation de la Palestine ; seulement il ressent péniblement sa dépendance, car il se méfie des intentions des barons tou-puissants.

La question de l'installation en Palestine intéresse au plus haut point tous les sionistes. Les uns ne croient qu'à une colonisation lente et progressive, une infiltration du pays. L'autre parti, sans se dire adversaire de la colonisation, estime que celle-ci doit être suspendue et que toutes nos activités doivent tendre à recevoir la Palestine de la Sublime Porte pour fonder là-bas un État juif autonome sous tutelle turque et de gagner toutes les puissances européennes à ce dessein. Ce deuxième parti propose donc de faire de la question sioniste l'objet d'un Congrès européen. Un conflit violent oppose les deux solutions et menace de provoquer une scission dans le camp sioniste.

Espérons que le Congrès, qui compte aussi des amis de la solution palestinienne conscients de l'importance d'une renaissance du peuple juif et pénétrés de cet idéal sera en mesure d'examiner ces deux possibilités et de choisir la meilleure.

Il me semble que la réunion des efforts faits dans les deux directions pourrait nous mener au but. Il ne fait aucun doute que les Juifs ne pourront s'installer en Palestine sans l'accord de la Turquie et la confirmation du concert des puissances européennes, et que la question de la Palestine devra être soumise un jour ou l'autre à un forum de diplomates européens et turcs. Mais seulement dans un avenir encore lointain, quand nous aurons surmonté les principales difficultés. Ne nous y trompons pas. Les luttes menées à bien par certains peuples de la péninsule balkanique étaient bien plus faciles que la nôtre, car ces peuples habitaient leur propre sol, alors qu'il y a en Palestine peu de Juifs et peu de culture juive. En outre les puissances et les peuples qui leur sont soumis sont habitués à régler la question juive d'une tout autre manière, et nous devrions avoir pas mal de difficultés à les amener à penser hors des sentiers battus et à leur inspirer de l'intérêt pour une cause à laquelle le gros de Juifs lui-même s'intéresse encore beaucoup trop peu. La question de l'indépendance politique en terre palestinienne ne semble donc pas être une question pour l'avenir immédiat. C'est peut-être mieux ainsi. Nous avons déjà dit que notre peuple manque de culture politique juive. Si nous obtenions dès maintenant la Palestine, c'e seraient sans doute des éléments les moins désirables du peuple juif qui s'y rendraient. Les dons intellectuels propres aux Juifs leur permettraient de s'y établir, mais ce serait un État à l'image d'autres États modernes, avec les mêmes déficiences sociales, sans doute en pire, et des fondements politiques précaires. La plus grande force d'un État, le patriotisme politique de son peuple, lui ferait défaut. Le patriotisme ne peut atteindre un haut degré de développement dans le nouvel État juif que s'il est constitué exclusivement des meilleurs éléments du peuple juif, ou des mieux formés politiquement. Dix-huit siècles de Golus ont malheureusement fait plus de mal qu'on ne le croirait à première vue. Certes l'étincelle du nationalisme juif et du sionisme vit encore dans les profondeurs de l'âme juive ; mais une grande partie de la génération actuelle a perdu toute capacité de vivre selon les préceptes d'une nation juive et des mœurs et morale de notre peuple. Un peuple juif autonome ne peut naître que d'un petit reste composé de ses meilleurs éléments et de la génération montante. Il faut donc être patient. Inutile de foncer tête baissée. Le principe des « petits pas » que l'on a appliqué durant les 15 premières années du mouvement pour la colonisation de la Palestine n'a pas échoué parce qu'il était erroné, mais parce que ses partisans se sont montrés beaucoup trop mous, ont manqué d'énergie et de sens du sacrifice. Les amis de la Palestine et les nombreuses associations en faveur de la colonisation manquaient d'organisation, ils travaillaient chacun dans son coin, sans aucun plan, et ne sentaient pas soutenus par la force que donne un parti. Bien plutôt ressentaient-ils la faiblesse et le désarroi qu'engendre la solitude, car ils ne constituaient un parti solide ni parmi les Juifs ni au sein d'autres peuples. Les associations en faveur de la colonisation recrutaient leurs membres en nombre très modéré et à l'intérieur d'une classe peu nombreuse du peuple juif, qui se trouve être la moins

susceptible de devenir palestinienne. Le peuple lui-même n'a pas été inclus dans ces associations. Il n'y a pas eu de propagande pour la Palestine auprès du peuple, la meilleure preuve en est qu'il n'existe pas de journal palestinien en yiddish. La colonisation elle-même était mal et insuffisamment organisée, ce qui explique le petit nombre de colonies fondées jusqu'ici et aussi que leur maintien soit loin d'être assuré. Les Juifs palestiniens n'ont pratiquement pas été appelés à participer et on n'a presque rien fait pour donner aux habitants juifs des villes et villages de Palestine une orientation politique en ce sens. Le Congrès sioniste international permettra *de fédérer* tous les amis de l'idée palestinienne en un tout organique, se proclamera un parti devant les Juifs et les autres peuples et, disposant de forces unies et organisées fera rapidement progresser notre cause. Le centre intellectuel évoqué plus haut fera au moyen d'une vigoureuse propagande intellectuelle et morale croître fortement le nombre des sionistes, surtout dans la génération montante et le peuple. Compte tenu des grandes qualités intellectuelles du peuple juif, nous sommes en droit d'attendre qu'une grande partie de la prochaine génération ne se contente pas d'apporter son obole pour aider à la renaissance du peuple juif, mais considérera cette renaissance comme le but de sa propre vie. Eux, nos descendants, emploieront toutes leurs forces à s'installer en Palestine. Donc le Congrès doit élire, outre un « centre intellectuel », un comité en charge de la colonisation de la Palestine, à qui seront subordonnées de façon statutaire les associations de tous les pays oeuvrant pour la colonisation. Ce comité sera chargé d'étudier la Palestine dans tous ses détails, d'acquérir, en collaboration avec les diverses associations, des terrains importants et adaptés à l'agriculture, et d'y fonder d'abord un certain nombre de colonies habitées par les Juifs d'Europe et de Palestine qui s'y prêteront. Plus il y aura de personnes seront susceptibles d'être des colons, plus on pourra fonder de colonies. Ces colonies devront être conçues de manière à être chacune propriété des colons y vivant, et non de telle ou telle personnes fortunée, si bienfaisante soit-elle ; et que la misère y soit ignorée, puisque la satisfaction de ses besoins matériels attache le peuple à la possession du sol et garantit son épanouissement et sa prospérité physique et intellectuelle. Parallèlement aux colonies le comité devra fonder, certes en nombre modeste au début, des fabriques juives en différents lieux de la Palestine, favoriser dans les villes la construction et l'acquisition de maisons et autres propriétés et développer diverses branches industrielles.

En outre le Congrès doit élire en son sein (ou parmi des personnes qui ne sont pas présentes ici) un « comité politique ». La première tâche de celui-ci sera d'obtenir du gouvernement turc l'autorisation de fonder des colonies en Palestine ainsi que la garantie pour elles de privilèges les mettant à l'abri de l'arbitraire de l'administration turque locale. En outre ce comité devra s'occuper de la propagande en faveur de l'idée sioniste au sein de tous les peuples où vivent des Juifs et auprès de tous les gouvernements et de rendre possible la tenue d'un

prochain Congrès des grandes puissances qui posera la question d'une nation juive politiquement indépendante. On peut espérer qu'au bout d'un certain nombre d'années, au pire quelques décennies, quand la population juive de Palestine aura notablement augmenté, qu'un grand nombre, des centaines peut-être, de colonies juives, d'ateliers et usines juives, que le commerce et l'industrie se trouveront entre les mains d'une population juive pleine de vigueur et dotée d'une conscience politique nationale, que la majorité des Juifs vivant dans d'autres pays formera un parti puissant tourné vers son centre national en Palestine, le Comité politique sera alors à même de présenter la question de la Palestine aux grandes puissances sous un tout autre jour et de s'assurer tout à fait du succès de ses efforts.

Pour parvenir à tous les buts envisagés il faudra bien sûr des fonds très importants, ce qui pose la difficile question de les trouver. Bien sûr ils doivent être fournis par les Juifs eux-mêmes. Mais le peuple juif, n'étant pas propriétaire foncier, est un peuple extrêmement pauvre. Les importantes accumulations de capitaux détenus par un petit nombre de Juifs, qui les font circuler en permanence, paraissent au monde entier constituer de grandes richesses de notre peuple et nous ont valu la réputation de peuple riche. En vérité ils le sont moins que bien d'autres. Mais les Juifs sont travailleurs et industriels et c'est le travail qui constitue leur richesse et cette richesse-là suffira à nous procurer les fonds nécessaires. Nous laissons aux personnes plus compétentes en matière de finances le soin de traiter l'aspect financier de la question non seulement dans ses détails, mais dans ses grandes lignes, ainsi que de déterminer les moyens d'obtenir ces capitaux, et de les utiliser au mieux ; nous n'aborderons que quelques points de principe, sur lesquels déjà on trouve chez les sionistes des théories diamétralement opposées. Jusqu'ici on envisageait surtout deux moyens d'acquérir de la terre et de fonder des colonies. L'un consistait à faire acheter les terrains par des individus (Colonies Rothschild), l'autre par des Sociétés pour la colonisation (Comité d'Odessa, Association « Ezra » à Berlin, « Sion » en Autriche etc.). Nombre de sionistes s'élèvent contre ces deux choix, contre le premier parce qu'il peut mener à faire des colons les serfs de quelque capitalistes. Il pourrait entraîner la formation d'une classe de riches propriétaires fonciers et d'une grande masse de paysans sans terres, de pauvres ouvriers agricoles ne bénéficiant d'aucune garantie. Contre le second choix on objecte qu'il s'agit d'une simple démarche caritative, pas de l'affaire de tout le peuple. Le peuple serait ainsi dépendant de la charité des riches. Examinons donc ces deux choix. Il ne fait aucun doute que le Baron de Rothschild, un capitaliste, a beaucoup servi la colonisation actuelle de la Palestine, en ayant placé sous son protectorat plusieurs colonies juives à qui il envoie régulièrement de l'argent. Mais c'est pourtant une erreur de croire que le charitable baron a sauvé par ce moyen la colonisation de la Palestine. Il a sauvé à coup sûr quelques colonies juives et donc quelques centaines de familles juives, mais même sans les importants capitaux fournis par le Baron la colonisation

ne se serait pas éteinte, elle aurait seulement pris plusieurs années de retard. Les pionniers de la colonisation ne comptaient pas sur Rothschild quand ils ont enfoncé leurs ongles sanglants dans le sol de leur patrie, et leur courage, leur enthousiasme auraient tenu assez longtemps pour purifier le sol sacré, par leur sang et leur sueur, du grand péché de l'abandon et de la stérilité. Si nous avions non pas une, mais beaucoup de personnes riches et charitables et sensibles à la question de la Palestine, comme le Baron de Rothschild, nous aurions peut-être la fierté de posséder là-bas des centaines de colonies florissantes, et non pas 10 à 20. Mais nous y aurions aussi quelques dizaines de grands propriétaires fonciers et non un peuple d'agriculteurs. Ce ne serait pas différent de la situation actuelle, où les colons du baron ne savent pas ce qui leur appartient et ce qui appartient à leur bienfaiteur, de la volonté duquel ils dépendent tous, dans leur ensemble ou chacun en particulier. C'est pourquoi certains sionistes mettent en garde contre toute prise de langue avec les capitalistes juifs, qui ne peuvent apporter au peuple que du malheur. Pour notre part nous ne doutons pas qu'il y ait chez les Juifs riches comme dans le peuple d'authentiques patriotes qui mettent leur argent au service de notre grande cause sans aucun calcul financier ou de pouvoir. C'est avec ces capitalistes-là et eux seuls que les sionistes peuvent entrer en relation, que le Congrès et son Comité exécutif peut négocier, ce sont les seuls riches capables d'accélérer la conquête de la Palestine et la renaissance du peuple juif.

Pour les associations caritatives de colonisation, leurs fonds ainsi que les terres qu'elles ont acquises sont la propriété non d'un individu, mais de tout le peuple, c'est là leur marque distinctive. L'histoire aussi bien que l'expérience montrent qu'il y a parmi les Juifs énormément de gens à qui leur pauvreté ne permettra pas d'être membres fondateurs d'entreprises ou d'associations alors qu'ils pourraient devenir d'excellents ouvriers et voir leur avenir assuré. Tous ces gens ont besoin d'un fonds national pour leur fournir une aide de départ. En outre, la propagande sioniste, cette grande œuvre d'éducation et de transformation de notre peuple, peut puiser dans ces caisses communes. Beaucoup sont heurtés par ce mot de « bienfaisance », car on l'associe souvent à une idée non d'honneur, mais de honte. Mais la bienfaisance des associations sionistes n'est pas celle du riche qui jette avec mépris un os à un de ses frères humains qui mendie, ce n'est pas celle d'un aristocrate sans cœur fondé sur une misérable vanité, un mensonge et une fausseté éhontés, mais une bienfaisance qui émane du peuple lui-même, qui ne réclame ni remerciements ni honneurs, c'est le peuple qui se vient en aide à lui-même. Il est vrai qu'on a souvent eu une autre impression, du moins chez nous au Comité d'Odessa. L'essentiel de l'argent qui est entré dans des caisses n'a pas toujours été donné de bon cœur, mais bien souvent sous la pression de tel ou tel membre du Comité. Dieu ait pitié de ces bienfaiteurs à qui l'on doit arracher leurs dons, qui croient que le sionisme ne s'intéresse qu'à leur portefeuille, qui ne s'intéressent dans la vie qu'à leurs escarcelles, qui constituent tout leur horizon

intellectuel et moral. Tels sont les fleurs et les fruits du Golus d'Israël. Désormais les associations pour la colonisation ne doivent plus se composer que d'hommes libres, qui contribuent librement et de bon cœur à la cause du peuple juif - à leur propre cause. C'est dans le peuple qu'on trouvera le plus de membres de ce type; mais il faut leur en faciliter l'accès. L'homme du peuple donne plus volontiers le sou qu'il a épargné au prix d'un dur labeur que les riches ne donnent leurs gros billets. Nous voulons cesser de fractionner les billets de 10 000 en sous, nous voulons que les sous, réunis, fassent des millions pour en finir avec le Golus et sauver l'honneur du peuple juif. (Vives acclamations)

M. MOSES : SUGGESTIONS DE FINANCEMENT

M. Moses (Katovice) : Honorable Assemblée ! « Aide-toi, le Ciel t'aidera », dit le proverbe. De toutes les questions relatives à la renaissance du peuple juif, la colonisation de la Palestine est sans doute la plus importante. Les colonies créées à ce jour doivent leur existence à l'action des diverses associations et de bienfaiteurs individuels. C'est en gros une réussite, ce qui nous incite à poursuivre cette œuvre à grande échelle. Malheureusement les capitaux fournis par les diverses associations et les très riches bienfaiteurs individuels n'y suffisent plus. Or l'installation de Juifs en Palestine est une question d'argent au sens strict du terme : il nous faut plusieurs centaines de millions de francs. Pour réunir ces sommes deux moyens s'offrent à nous : 1/ fonder une banque qui émettra des actions ; 2/ créer des coopératives pour l'acquisition de terres palestiniennes. Les deux moyens sont parfaitement adaptés, car les propriétés foncières ainsi acquises s'apprécieront constamment, grâce à l'amélioration du rendement et de la mise en culture des terres, couplée à l'augmentation de la population, de la circulation etc., ce qui exclut tout risque de perdre les capitaux engagés. Toutefois nombre de Juifs riches sont opposés à notre idéal nationaliste, et nous courons donc le risque que nos adversaires achètent nos actions dans le dessein de faire obstacle à notre œuvre et de l'anéantir. Ce risque ne saurait être écarté même par l'émission d'actions de faible valeur nominative, 10 à 25 francs. En outre ce procédé rendrait difficile de réunir des capitaux importants (des millions). L'autre moyen - fonder des coopératives pour l'acquisition de terres palestiniennes - est beaucoup plus sûr et prévient tout risque d'entrave. (Il faut seulement laisser à l'initiative privée le soin de créer des usines et des établissements commerciaux). La propriété rurale de chaque colon doit comprendre une maison d'habitation, des étables et écuries, des hangars etc. ainsi que des champs et jardins garantissant à une famille de cinq personnes une autosuffisance modeste. Elle comprend aussi le cheptel mort ou vif. Le tout devrait revenir à 5 ou 6000 francs. Voilà à quelle hauteur chaque membre de ces coopératives à responsabilité limitée serait lui-même responsable. Les Juifs de Roumanie, Galicie et Russie

sont les premiers concernés. Dans ces pays, on se groupe en coopératives de 50 à 100 ou 200 membres, et au-delà. Dans chaque pays, plusieurs coopératives forment un groupe ; l'administration centrale a son siège dans la capitale ou dans la communauté la plus importante. Chaque coopérative dispose d'une banque coopérative. Ses ressources proviennent 1/ des droits d'inscription, 2/ des versements des membres, des avoirs etc. L'épargne de ces derniers porte intérêt, à taux modéré. Les coopérateurs reçoivent en contrepartie de leurs contributions un dividende annuel mais les droits d'inscription, qui ne peuvent être inférieurs à 10 francs par tête, servent à constituer un fonds de réserve et à couvrir les frais de fonctionnement. Les organes nationaux d'administration centrale (banques) de ces banques coopératives sont en relation très étroite avec les autres banques centrales nationales et celles-ci sont subordonnées à un Comité exécutif - actuellement le Bureau du Congrès à Vienne. Voilà pour les grandes lignes de cette organisation.

Après sa création, il faudra lancer une propagande active dans les coopératives des divers pays. On continuera à recruter des membres et à encaisser des droits d'inscription et les avoirs des membres et les neuf dixièmes des sommes recouvrées seront transférées à la banque nationale du pays (Banque centrale des coopératives).

Or il se trouvera sûrement dans tous les pays des hommes disposés à s'installer en Palestine et qui auront les 5 à 6000 francs nécessaires pour acquérir une terre et tout le nécessaire qui s'y rattache. Ces contributions seront aussitôt placées à intérêt. Les membres de cette classe I des colons recevront un dividende jusqu'à ce qu'ils entrent en possession de leur exploitation. Cela fait, l'administration ne leur devra plus rien, ni remboursements, ni intérêts. Mais afin de renforcer la solvabilité de l'ensemble de l'entreprise, ils resteront responsables financièrement pendant 5 ans. Il se trouvera aussi des coopérateurs qui ne pourront payer que 4000, 3000, voire 2000 ou même 1000 francs. Les membres de cette classe II recevront une exploitation de la même taille et de la même qualité que ceux de la classe I, ainsi que des dividendes correspondant à leurs versements jusqu'à ce qu'ils reçoivent une terre, mais à ce moment l'administration prendra une hypothèque à hauteur du montant nécessaire pour arriver à 5 ou 6000 francs. Ces emprunts hypothécaires seront cependant eux aussi soumis à intérêt, le taux (modéré) restant à fixer chaque trimestre. Ces intérêts devront être versés ponctuellement. Mais il y aura aussi beaucoup de coopérateurs qui ne pourront verser en plus des droits d'inscription (de 10 francs) que 10 à 50, 100, 500 ou 900 francs par an. Ils constitueront la classe III, qui percevra aussi des dividendes pour tous les versements au-delà du droit d'inscription. C'est indispensable pour que les plus modestes soient convaincus que tout est en règle et qu'ils aient confiance dans notre cause. Cette collecte des différentes contributions :

droits d'inscription, avoirs des membres, épargne, dons et legs etc., comme je l'expliquerai plus tard, se poursuivra jusqu'à ce qu'une banque centrale nationale ou toutes les banques centrales d'un pays soient en possession d'un million de francs, ou de contre-valeurs sûres. Les membres des classes I et II recevront alors leurs terres. Ceux de la classe II signeront leurs hypothèques, qui en cas de besoin pourront être échangées contre de l'argent liquide auprès de banques amies, favorables à notre cause. Le reste de l'argent ainsi que les sommes gagées serviront à acquérir des terres qui seront réparties par tirage au sort entre les membres de la classe III. Ceux-ci seront redevables à l'administration de la valeur totale de leur exploitation diminuée des avoirs de chacun et signeront une hypothèque correspondant à la différence. Ces débiteurs pourront amortir leur hypothèque par traites de 100 francs, ce qui doit être mentionné expressément dans le titre hypothécaire. Il est exclu de revendre ces terrains agricoles à des non-Juifs. Un colon reste solidairement responsable durant les 5 ans qui suivent l'extinction de sa dette. Tant qu'il le reste, il ne peut aliéner tout ou partie de son exploitation à un Juif qu'avec l'autorisation de l'administration. Les intérêts restants sont à la charge de l'emprunteur. Si quelqu'un néglige volontairement son exploitation, la dévalorise par une mauvaise gestion, ou cumule plus de trois années d'intérêts en retard, l'administration lui rend ce qu'il a versé, la lui reprend et la remet en de meilleures mains.

Si l'on estime le nombre de Juifs vivant dans le monde à 10 millions et que l'on évalue à 1/5 le nombre des pères de famille, on obtient 2 millions ; une propagande permanente et infatigable permettra de faire entrer, dans un laps de temps raisonnable, de 10 à 15 ans, disons, 1/10 de ces pères de famille, soit 200 000 hommes autonomes, dans ces coopératives à responsabilité limitée, ce qui représente un capital social de 200 000 x 5000, soit un milliard de francs.

Il ne faut pas sous-estimer les caisses d'épargne scolaires (tirelires à pfennig) dans toutes les écoles juives du monde. Cette épargne s'accumule non seulement pendant toute la période scolaire mais aussi plus tard, durant le temps du célibat des jeunes gens et jeunes filles. Placées à intérêt dans les banques coopératives, ces petites économies atteindront quelques millions de francs. Et sans parler de l'argent, il est important pour chaque sioniste que les enfants, jeunes gens et jeunes filles juives apprennent de bonne heure à économiser et à agir en faveur de notre cause nationale, afin que, parvenus à un âge plus avancé, ils continuent à la servir et à agir pour elle. Nous nous constituons ainsi une puissante armée de réserve, alors que nous, sionistes d'aujourd'hui, devons nous bagarrer avec toute une racaille mal intentionnée.

Non moins importante est l'action des associations sionistes libres. Celles-ci n'ont pas droit au repos, il leur faut déployer leur activité de ville en ville. Les

contributions des associations doivent être rangées sous une rubrique spéciale dans les caisses des coopératives, une fois retirées les sommes nécessaires au fonds d'agitation. Deux ou trois fois par an, lors des grandes fêtes rituelles, la Hanukka ou Pourim, ou du moins une fois par an, il faut organiser dans les communautés d'une certaine importance une grande festivité. Si c'est bien fait, ces festivités des associations se transformeront en grandes festivités pour tout le peuple et non seulement feront entrer dans les caisses des associations des suppléments considérables, mais amèneront aux associations un grand nombre de nouveaux membres. Grâce aux multiples relations ainsi créées dans le peuple et avec le peuple nos efforts deviendront de plus en plus populaires. Les associations et par voie de conséquence les coopératives recevront des dons, des donations, des legs etc. dont profiteront les colons qui ne peuvent donner que peu ou pas d'argent. Ces contributions pourraient aussi être utilisées pour les différentes dépenses communautaires, par exemple les écoles, hôpitaux, hospices de vieillards etc. Au fil des années, ces contributions croîtront et ne seront pas négligeables.

Comme l'opportunité de s'installer en Palestine pour y mener une vie libre et digne sera accueillie avec joie par les Juifs modestes et qu'ils en feront un large usage, le budget d'aide aux indigents de chaque communauté en sera déchargé d'autant. Il est donc tout à fait légitime que notre administration demande aux communautés de nous aider un peu. Aucune ne peut pour certaines raisons se soustraire à des requêtes aussi justes et légitimes. En supposant qu'il y ait dans le monde environ 50 000 communautés synagogales et que chacune acquitte une cotisation annuelle de 100 francs minimum, cela représenterait 5 millions de recettes annuelles. L'ensemble de cette organisation permettrait un apport constant et régulier de fonds importants :

1/Droits d'inscription: 10 francs x 200 0000 adhérents	= 2 millions de francs
2/Versements annuels des adhérents, environ 200 000 personnes, à provisoirement seulement 2500 francs par personne, soit dans 15 ans.....	= 500 millions de francs
3/ Dépôts remboursables, sur 15 ans	= 50 millions de francs
4/Intérêts à 4%, sur 15 ans	= 20 millions de francs
5/Contributions des écoliers durant 15 ans	= 15 millions de francs
6/Contributions des associations	= 2 millions de francs
7/Donations, legs, etc.	= 1 million de francs
8/ Provenant des communautés, les 15 premières années	= 5 millions de francs
Total	= 584 millions de francs
Dépenses :	
Remboursement des dépôts	= 55 000 000 Frcs
Intérêts de 2,5% versés aux épargnants (voir 3,4,5)	= 1 375 000 Frcs
Dividendes de 500 millions à 2,5%	= 12 500 000 Frcs

Salaire, frais administratifs etc.	= 5 000 000 Frcs
Divers	= 125 000 Frcs
	= 74 millions
Reste	= 510 millions

Selon une estimation probable, les recettes nettes des 15 premières années atteindraient 510 millions de francs. Si l'on songe en outre que les terres agricoles à acquérir, grâce à l'accroissement de la population, de la culture et de la circulation prendraient sans cesse de la valeur, et d'autre part à l'habileté, au caractère sobre et industriel et à la solvabilité de notre peuple, si l'on ajoute que notre société aura été capable de collecter en un temps relativement court plus de 500 millions de recettes nettes, ou l'équivalent en terres cultivables sans excéder ses propres capacités, et qu'elle bénéficie d'une caution solidaire s'élevant à 1 milliard de francs sans avoir atteint ses propres limites, il sera facile de trouver 2 ou 3 milliards supplémentaires, et un montant aussi élevé est plus que suffisant pour permettre à une communauté nationale s'élevant provisoirement de 2,5 à 4 millions de membres de réunir les conditions presque idéales pour se mettre sur pied. Tout cela peut et doit être fait, si nous prenons un bon départ et nous montrons tenaces. Tout Israélite doit s'y sentir appelé. Nous y arriverons, si chacun, à sa place, s'efforce honnêtement de faire son devoir et agit selon la devise bien connue : « Un pour tous et tous pour un ! » Que le Tout-Puissant veuille bénir cette entreprise ! Amen. (Vives acclamations)

Le **Président** : Monsieur Wolfssohn va maintenant donner connaissance de la liste des personnes présentes (le nombre total des délégués présents s'élève à 204).

La séance est levée.



TROISIÈME JOURNÉE
31 AOÛT 1897

SÉANCE DU MATIN

Le Président : Je dois renoncer à donner lecture ici de tous les messages reçus, et ne ferai pas perdre son temps au Congrès. Nous déposerons les messages dans une des salles annexes où vous aurez ainsi la possibilité de constater le grand nombre de ces messages. Parmi ceux qui nous sont parvenus je citerai celui du Révérend Glaser, Grand rabbin des communautés synagogales anglaises, qui exprime avec beaucoup de chaleur sa sympathie pour nos objectifs.

En ce qui concerne la liste des participants, je précise que ceux de ces messieurs qui ne souhaiteraient pas figurer sur la liste imprimée ou voudraient apporter une rectification qu'ils doivent s'adresser à Monsieur Wolfssohn.

La parole à Monsieur Steiner, Président de la Commission chargée des statuts de l'organisation.

Directeur **Steiner :** Pénétrée de la gravité de sa tâche, la Commission a débattu de l'organisation. Ce que nous devons entériner sera en quelque sorte l'épine dorsale du mouvement sioniste. Nous avons reçu des propositions innombrables et beaucoup d'entre elles nous ont apporté quelque chose, même si ce sont des fragments si petits qu'on les remarque à peine. Nous avons dû pour l'essentiel nous en remettre aux organisations nationales. L'ébauche que nous vous proposons est très succincte et chaque mot bien pesé. Nous avons dû tenir compte des situations juridiques dans chaque pays et aussi de la pensée juridique des membres du Comité, mais surtout nous nous sommes inspirés d'organisations éprouvées, répandues dans le monde entier et fonctionnant depuis des siècles. Nous vous demandons de bien vouloir croire que nous avons là, pour l'instant, la meilleure organisation possible. Je vais vous exposer l'ensemble du projet et le commenter brièvement et ensuite soumettre chaque paragraphe séparément à un deuxième vote, si Monsieur le Président en est d'accord.

« 1. L'organe principal des sionistes est le Congrès. »

§ 2. al.1 Tout sioniste désireux d'élire des délégués au Congrès s'acquitte volontairement tous les ans d'une contribution aux objectifs sionistes d'au moins 1 shekel, soit : 1 franc=2 shillings=½ dollar=1/2 florin =40 kopeks=1 mark.

Ces montants sont prévus pour les plus pauvres de nos frères et tous doivent s'obliger à payer davantage si leur situation le lui permet.

al. 2. Chaque groupe de cent personnes élira un délégué; les délégués peuvent représenter plusieurs groupes de 100, mais ils ne pourront disposer que de 10 voix au maximum.

Nous avons fixé ce maximum de dix pour que des individus ne puissent pas représenter des vastes territoires et n'utilisent le nombre élevé de voix dont ils disposent pour tyranniser le Congrès.

3. Le Congrès élira à bulletin secret un Comité d'action sioniste chargé d'exécuter les décisions prises, de traiter les affaires courantes et de fixer le lieu du Congrès suivant.

4. Le Comité d'action siège à Vienne et se compose de 15 membres, dont 5 doivent résider en permanence à Vienne, les autres se répartissant comme suit en groupes sionistes nationaux :

2 pour l'Autriche, la Galicie et la Bucovine, 1 pour l'Allemagne, 2 pour la Russie, 1 pour la Roumanie, l'Angleterre, la France et l'Amérique du Nord 1 chacun, 1 pour la Serbie et la Bulgarie. Les 5 membres permanents de Vienne seront proposés et élus par l'ensemble du Congrès.

5. Chaque membre du Comité qui ne réside pas à Vienne a le droit, après entente préalable avec le Comité d'action de Vienne, de déléguer un représentant sioniste au Comité. - Cela est indispensable, honorable Assemblée, pour ne pas gêner la direction des affaires. Chaque membre doit avoir son représentant à Vienne pour le représenter au Comité, participer aux réunions et aussi voter pour son mandataire résidant à l'étranger.

6. Les membres du Comité d'action représentent leur Comité national auprès des instances exécutives du Comité d'action. Nous intervenons ainsi dans les administrations nationales dans la seule mesure où nous disons qu'elles représentent le lien avec les organisations nationales et que chaque membre constitue le lien entre le Comité exécutif et le comité national.

7. Le Comité d'action désigne un Secrétaire général résidant à Vienne.

8. Le Comité d'action institue des Commissions en fonction des besoins.

9. L'organisation et la propagande sionistes s'orientent dans les divers pays en fonction des besoins et lois de chaque pays et sa forme doit être communiquée au Comité.

Vous connaissez le projet.

Le Président : La parole est au Dr Bodenheimer.

Dr Bodenheimer : Ce matin vous avez reçu sous forme imprimée le plan d'organisation et de financement que j'ai eu hier l'honneur de vous présenter. Comme je le pensais et l'ai dit déjà hier, il s'agit d'un travail personnel dont il ne faut pas faire le fondement du Congrès, mais qui constitue un simple matériau de

travail pour la Commission. Mais je pense aussi que le travail de la Commission ne peut représenter l'organisation définitive du Congrès sioniste, il n'exprime que ce qui doit absolument être fait pour que nous ne nous séparions pas sans avoir abouti à un résultat, pour que nous disposions d'un organe qui préparera le prochain Congrès et examinera les propositions que nous avons reçues, afin de pouvoir effectuer un travail fructueux lors du prochain Congrès. J'estime donc que nous devons accepter les propositions soumises par la Commission sans beaucoup en débattre. Nous pouvons nous en remettre pour le reste au Comité d'action en lui donnant le droit, si l'une de nos décisions s'avérait impossible à réaliser, de procéder aux modifications indispensables. Ce sera l'affaire du Comité de demander carte blanche au Congrès. Je suis persuadé que le Comité d'action n'acceptera rien qui soit contraire aux intérêts du Congrès. Je voudrais vous demander instamment, afin de pouvoir nous mettre au travail, d'adopter tous les paragraphes sous leur forme actuelle, sauf si l'un d'eux vous cause de graves inquiétudes. Toutefois je ne pense pas que les messieurs qui ont déjà formulé certaines requêtes ne doivent pas les présenter aujourd'hui. Au contraire, il sera très intéressant d'entendre les diverses propositions. Si nous voulons rentrer chez nous tout à fait sûrs d'avoir créé du solide, quelque chose sur quoi nous pourrons nous appuyer dans l'avenir, adoptez par acclamation les propositions de la Commission.

Le Président: Il n'est pas superflu de souligner ici que tout ce que nous mettons sur pied maintenant n'a qu'un caractère provisoire. L'esprit dans lequel a été convoqué et s'est formé ce Congrès exclut de décider à l'avance pour les Congrès suivants ; il ne peut s'agir au contraire que de fournir aux tâches que le prochain Congrès se fixera une forme inattaquable et d'actualité. Si vous ne souhaitez pas considérer l'organisation proposée comme définitive et croyez la Commission disposée à s'auto-amender et à proposer quelque chose de mieux au prochain Congrès, vous vous satisferez des propositions actuelles.

Sigmund Bromberg (Tarnov) : Je dois remarquer à propos des propositions de l'orateur qu'elles ne sont pas exactement en adéquation entre elles, puisqu'elles fixent déjà certaines institutions. Par exemple, que tout groupe de 100 membres est en droit d'élire un délégué. Si nous adoptons cette disposition, nous lions en partie les mains au Comité. Et il ne fait aucun doute que cette proposition est inapplicable et erronée. Je demande donc que ce paragraphe soit formulé de la façon la plus générale possible. Nous ne pouvons pas édicter une loi qui réunisse chaque groupe de 100 membres cotisants en corps électoral, en revanche nous avons des associations sionistes solides, disséminées de par le monde. Ce sont elles qui doivent envoyer des délégués. Voilà le mieux : les électeurs seront les associations et comités des différents pays. Il faut une formulation assez générale pour y faire entrer tout cela.

Le **président** : Le débat général concerne l'adoption ou non du projet. Si le Congrès l'adopte, les débats particuliers porteront sur chaque point séparément. Ont déjà demandé la parole MM. les Dr Bernstein-Kohan et Schirer, M. le Professeur Schapira et Monsieur Schiller.

Dr **Blumenfeld** : Je requiers l'élection d'orateurs généraux.

Motzkine : Je trouve cela tout à fait mauvais, même si nous manquons beaucoup de temps. Ce n'est pas une question de principe, mais chacun soulèvera des points particuliers.

Le **Président** : Nous passerons ensuite aux débats particuliers, et chacun pourra aborder chaque point séparément.

Motzkine : Je demande au Congrès de refuser l'élection d'orateurs généraux.

Le **Président** : Que ceux de ces messieurs qui souhaitent élire des orateurs généraux lèvent la main.

La proposition est adoptée.

Le **Président** : Monsieur le Professeur Schapira prend la parole au nom des orateurs pré-inscrits.

Professeur **Schapira** : Très honorable Assemblée ! La haute responsabilité que j'ai acceptée me contraint à clarifier la situation pour moi-même et d'autres. Je ne voudrais en aucun cas retarder encore la discussion et j'ai particulièrement à cœur d'aborder le plus brièvement possible la question objective de l'organisation. Mais je dois à tout prix savoir si on a oui ou non l'intention, après en avoir fini avec la question de l'organisation, de débattre à part de celle du fonds national ? Si oui, mes mandants renoncent à débattre plus longtemps et sont d'accord pour passer aux points séparés.

Le **Président** : Vous aurez l'occasion de vous exprimer à ce sujet.

Professeur **Schapira** : Alors nous sommes satisfaits.

Le **Président** : Nous passons donc au § 1 : « Le congrès est l'organe principal du sionisme. »

Dr **Kornblüh** : Je crois qu'il faudrait y ajouter un court paragraphe traitant du

règlement.

Le **Président** : On proposera un règlement pour le prochain Congrès. Je souhaiterais que ce paragraphe soit adopté.

Dr **Ehrenpreis** : Je souhaiterais qu'on écrive « ... est le Congrès qui devra être convoqué chaque année. »

Le **Président** : Cela aussi devrait à mon avis venir plus tard et il est inutile d'en parler dès maintenant. Si à l'issue de ce Congrès nous décidons de nous réunir à nouveau dans un an, l'an prochain le Congrès décidera de la date du suivant.

Le § 1 est adopté sous sa forme originale.

*Le **Président** donne lecture du § 2*

Dr **Schnirer** : Je crois que pour simplifier la discussion il serait bon de débattre séparément des deux moitiés de ce paragraphe, car je crois que la première fera l'unanimité, alors que la seconde fera naître des divergences : sur la manière de collecter des fonds, sur le nombre de sionistes requis pour l'élection d'un délégué. Je crois donc qu'il faut discuter séparément des deux moitiés.

Steiner : Je suis d'accord avec cette proposition.

Dr **Landau** : Messieurs ! Cette proposition me semble incomplète, car elle ne précise pas clairement qui est habilité à participer au Congrès : seulement les délégués ou également les membres de base ? Je sollicite l'ajout suivant : « Seuls les délégués prennent part au Congrès. » Une correction stylistique s'imposerait alors : « Le Congrès se compose de délégués. Chaque délégué est élu par un groupe de 100 membres. » Je requiers donc que cette phrase soit placée en tête.

Karl **Herbst** (Sofia) : Jusqu'ici les sionistes étaient organisés de manière informelle. Maintenant, sont électeurs ceux qui acquittent une cotisation. Auprès de qui ? De l'organisation informelle actuelle ou de quelqu'un d'autre ? Il faut savoir à qui l'on paie. Les contributions versées aux associations sont en général utilisées pour des besoins locaux. Par principe, on doit écrire : « aux caisses nationales, qui transmettront les contributions à la caisse centrale. »

Le **Président** : Au cours de la discussion nous mettrons en place un bureau qui sera le destinataire des contributions.

Dr **Bodenheimer** : Je souhaiterais m'opposer à la requête Landau. Sa formulation du paragraphe 1 m'inspire de graves réticences. Le Congrès n'est pas une

association de délégués ; pour posséder une vaste portée, il doit être l'Assemblée de tous les sionistes et tout sioniste qui contribue même peu à notre organisation commune doit avoir la possibilité de s'y exprimer, car c'est le seul endroit où il peut le faire. Je vous adresse une prière instante : ne dégradez pas le Congrès au rang d'une assemblée de délégués. J'ai également de graves réticences relatives aux organisations nationales. Nous pouvons laisser tranquillement au Comité d'action le soin de décider du problème du vote; il en fixera les modalités en concertation avec les organisations nationales avant le prochain Congrès. Faisons confiance à ce sujet au Comité que nous allons élire, il sera à même d'évaluer la bonne manière d'organiser le vote.

Bahar : Si les chiffres sont provisoires, je n'ai rien à objecter ; mais en cas contraire, je me demande pour quoi un franc vaut 2 shillings. Cela ne correspond pas à la réalité.

Steiner : Les contributions ont été établies par les délégués des divers pays, chacun disant : chez nous on peut exiger telle somme même du plus pauvre. Nous avons fixé le shekel en fonction de la capacité des Juifs dans chaque pays.

Bahar : Quand on est pauvre, on l'est en toute chose. On peut être pauvre de millions, ou pauvre de francs ou de dollars. Pourquoi un pauvre Juif anglais doit-il payer deux shillings et un pauvre Juif oriental seulement 1 franc ?

Steiner : Les représentants des divers pays ont déclaré que c'était le bon montant ; c'est précisément pour cela que nous avons élu des représentants de tous pays.

Dr Farbstein : Je voudrais faire quelques remarques : 1. Tout le monde a-t-il le droit de vote, ou seulement les délégués ? Je serais pour le réserver aux délégués, car c'est un système démocratique, l'autre étant ploutocratique: les pauvres ne peuvent se rendre au Congrès. Nous aurions alors un Congrès de riches où les pauvres ne seraient pas représentés. 2. Il est dit « Payez un shekel », mais pas à qui il faut le payer. Il faut ajouter « à un groupe local ». Voilà ce que j'avais à dire.

Le Président : Monsieur Herbst a formulé la même requête. Vous pourriez peut-être présenter un amendement commun.

Dr Farbstein: 3. En ce qui concerne le shilling, je voudrais ajouter: il ne fait aucun doute que la grande majorité des Juifs d'Angleterre ne peut payer 2 shillings. Je voudrais donc qu'on écrive: 1 shilling, eu égard au prolétariat juif russo-polonais qui vit à Liverpool, Londres, Manchester, etc.

Schach : Je serai bref. Le premier paragraphe me semble peu clair. D'abord il

manque le terme de « parti sioniste ». Je crois qu'on devrait remplacer « Tout sioniste désireux d'élire des délégués au Congrès » par « Tout membre du parti sioniste » (doit s'acquitter etc.) (*Vives protestations*). Mais, Messieurs, qui pouvons-nous prétendre représenter? Nous ne pouvons tout de même pas dire que nous sommes le peuple. Beaucoup, dans le peuple juif, ne sont pas de notre bord. Nous sommes un parti comme n'importe quel autre. C'est pourquoi il faudrait écrire: « Tout membre du parti sioniste etc. ». Nous devrions également écrire: « Tout le monde paie un franc » - et ce montant devrait servir de base pour les autres pays.

Dr Neumark : Je crois que d'autres que les délégués doivent participer au Congrès. Le Comité central doit en décider et comme le Comité central ne peut connaître les membres des divers pays, il devrait se concerter avec les organisations nationales pour décider si tel ou tel sioniste doit ou non être admis au Congrès.

S. Lublinski (Berlin) : Le Dr Bodenheimer a parfaitement établi que le Congrès ne peut être dégradé au rang d'une assemblée de délégués. Il me semble que le pire en cette affaire, c'est que nous déclarons clairement que le Congrès n'a pas à décider du choix des délégués et je propose donc de rejeter ce projet et de dire en un mot : Seront membres du Congrès tous ceux que le Congrès choisira.

Bromberg : Nous avons eu hier et avant-hier assez de temps pour entendre des discours et exposés vraiment objectifs. Maintenant il faut nous mettre au travail! Je propose donc de clore le débat sans entendre de nouveaux intervenants.

Proposition adoptée.

Dr Schnirer : Pour éviter tout malentendu, je voudrais statuer une fois pour toutes : clore la liste des intervenants veut dire : on n'accepte plus de nouvel intervenant. Clore le débat signifie: on arrête toute discussion.

Dr Blumenfeld : « J'avais déjà demandé la parole, mais on ne m'a pas vu (Le **Président** s'excuse). Je ne veux pas présenter de requête, mais demander un éclaircissement. On a toujours le droit d'en demander un. Je voulais seulement savoir ce qu'il faut faire si en un lieu donné on a plus de 100 membres, mais pas tout à fait 200. Nous n'avons pas le projet imprimé sous les yeux et par conséquent nous ne savons pas ce qu'il contient.

Le **Président** : Nous n'avons pas trouvé d'imprimeur qui puisse s'en charger dans un délai aussi bref.

Steiner : On s'est enquis d'un principe qui n'a pas ici lieu d'être. On a demandé si seuls les délégués pouvaient participer au Congrès. Bien sûr tout sioniste peut participer au Congrès, mais seuls les délégués votent, sinon nous partons sur des bases faussées. Inutile d'ajouter un amendement, qui va de soi. Nous disons bien que tout sioniste a le droit d'élire un délégué. On a aussi demandé comment on organiserait le vote. Nous ne pouvons nous embarquer dans l'élaboration d'une organisation et d'un mode de scrutin, car si nous remettions l'exécutif aux organisations nationales, on assisterait aussitôt à une débandade dans les divers pays. En Autriche par exemple ce serait aussitôt le cas. C'est pourquoi nous devons absolument en rester à une formulation vague. Disons : Un pays a 800 sionistes versant une contribution et donc le droit d'élire 8 délégués. On les élit à bulletins secrets. Une élection qui rassemblerait tout le monde et où il faudrait par exemple faire le voyage d'Odessa à Varsovie est tout à fait exclue. Une association comptant plus de 100 membres peut procéder à une élection autonome. Mais ici nous n'avons qu'une vue globale. La Russie, par exemple, paie telle somme et donc a le droit d'élire tel nombre de délégués. Tout le reste est du ressort des organisations nationales.

Dr **Landau** : Si seuls les délégués ont le droit de vote, je retire ma demande.

Steiner : Je propose d'adopter l'alinéa a/ sans l'amender.

Schach : Je retire également ma demande.

Le **Président** donne lecture de la demande de *Herbst* : « Il faut préciser auprès de quelle instance les contributions doivent être acquittées. » (*À Herbst*) Je vous fais remarquer que si l'on adopte cette requête, nous devons ouvrir un vaste débat sur l'instance appropriée. Est-ce bien ce que vous voulez ou désirez-vous la présenter plus tard, lorsque nous traiterons du bureau du Congrès ?

Herbst : Je retire ma requête.

L'alinéa a/ de l'article 2 est adopté .

Le **Président** donne lecture de l'alinéa b/

Dr **Blumenfeld** : Je voudrais me permettre de poser la requête suivante. J'ai compris que chaque groupe de 100 membres en un lieu donné élit un délégué. Si j'ai bien compris l'intervenant, on compte le nombre de membres présents dans tout le pays et on divise par 100 pour obtenir le nombre de délégués. Il pourrait arriver alors qu'un groupe sioniste n'ait aucun délégué. Car la grande majorité des sionistes se trouve dans les capitales, c'est bien connu, et si l'on admet que

les sionistes de tous les pays ont droit à être correctement représentés, il faut selon moi que tout groupe de 100 membres en un lieu donné ait le droit d'élire un délégué. Si en un lieu donné leur nombre n'atteint pas 100, ils devraient quand même avoir le droit d'élire un délégué et si leur nombre dépasse 100, également. Messieurs ! Si le Congrès compte un grand nombre de membres, nous n'avons sûrement rien à y perdre. Je crois que vous m'accorderez que, si l'on fixe de manière libérale le nombre des membres du Congrès, les nôtres ne peuvent qu'en tirer avantage. Chaque groupe local de 100 membres élit un délégué, s'ils ne sont pas 100, ils en élisent un quand même, s'ils sont plus de 100, un deuxième. Je me permets encore d'ajouter quelques mots relatifs aux droits de ceux qui assistent au Congrès sans être élus délégués. Je serais pour leur donner le droit de prendre la parole, mais non de voter. Je voudrais demander qu'on y consacre un paragraphe.

10 MINUTES DE PAUSE

Le Président : Je vous fais remarquer que si les discussions continuent ainsi, nous ne dépasserons jamais ce point. Or le Congrès doit se séparer ce soir. Si nous souhaitons tout traiter, je vous recommande d'être extrêmement brefs.

Dr Schnirer : Je crois que cet appel est insuffisant. Il est déjà près de midi. Si nous voulons débattre, même brièvement, de cette question, il faut rester ensemble au moins jusqu'à midi sans interruption, ce qui sera très fatigant. Nous devons décider dès maintenant si nous voulons supprimer tel ou tel point du programme. Il faut le faire maintenant, sinon nous y serons encore à 6 heures du soir et alors, adieu (*en français dans le texte*).

Dr Bodenheimer : Je fais davantage confiance à la bonne volonté des présents, et s'ils font preuve d'autant de bonne volonté que le Comité, nous toucherons rapidement au but. Le Comité a admis une autre version de l'alinéa b/ et je crois que celle-là peut-être adoptée par acclamation.

Steiner : La Commission a choisi, pour satisfaire tout le monde, cette formulation: « Chaque groupe sioniste local élit un délégué au Congrès. Si le nombre des membres du groupe excède 100, il choisit un délégué supplémentaire pour chaque groupe ou fraction de 100 en excédent. Aucun délégué ne peut disposer de plus de 10 voix. » Le Professeur Schapira propose l'amendement suivant: « Les non-délégués présents au Congrès élisent pour 20 personnes un délégué autorisé à voter. »

Le Président : Je regrette que la Commission ne m'ait pas préalablement informé. On a voulu de toute évidence prendre en compte des personnes qui s'intéressent

beaucoup à la cause du sionisme et ne sont pas mandatées. Mais on peut s'y prendre autrement. La date du Congrès sera connue un certain temps avant sa tenue. Le sioniste fervent s'adressera donc au Comité et demandera au Bureau quelles sont les conditions pour y participer. Et alors le Bureau répondra : faites-vous mandater par tel nombre de gens disposant du droit de vote. Le Bureau saura en effet qui cherche un délégué à élire. En adoptant l'amendement Schapira, nous faisons une entorse au principe représentatif. Ce projet n'est de toute façon valable que pour un an, il est provisoire. Si nous avons réussi à mettre ce Congrès sur pied de manière provisoire, le futur Comité pourra faire beaucoup plus. Que 20 personnes issues d'horizons divers puissent élire un délégué me semble peu pratique. Laissons cette question de côté. Le premier paragraphe : « Tout groupe sioniste local... » est tout à fait suffisant. Si nous adoptons l'amendement de M. le Professeur Schapira, nous n'en laisserons pas moins dans la galerie un bon nombre de gens, et peut-être que parmi eux se trouvera celui qui aurait eu le plus de choses à dire.

Steiner : Je retire l'amendement.

Dr Ehrenpreis : Je propose d'écrire : groupes locaux ou associations. Et je propose l'amendement : « Les groupes locaux et associations peuvent élire un délégué parmi les sionistes qui n'en sont pas membres. »

La proposition est adoptée.

Le **Président** : Nous renvoyons maintenant cet alinéa à la Commission pour qu'elle lui confère une certaine élégance juridique. Le Dr Blumenfeld propose cet ajout : « Les cotisants sionistes qui assistent au Congrès en tant que personnes privées ont le droit de prendre part aux délibérations, mais pas au vote. » La parole est à M. Blumenfeld.

Dr **Blumenfeld** : J'ai dit d'emblée qu'il fallait évoquer au deuxième point la position des sionistes non-délégués au Congrès. Je pense avoir résolu le problème en disant qu'ils pourront prendre part aux délibérations, mais non au vote.

Le **Président** : Je fais remarquer qu'il est question de «cotisants sionistes». Le droit de prendre part aux délibérations dépend donc du versement d'une cotisation. Je ne crois pas que cette formulation convienne. Si telle avait été notre conviction, nous n'aurions pris en compte dès ce Congrès que des cotisants. J'estime que la requête Blumenfeld diffère à peine de la requête Neumark.

Dr **Bodenheimer** : Je crois qu'il y a cependant un malentendu. Notre collègue Schauer a relevé qu'il fallait trancher la question de la participation au Congrès

des sionistes non mandatés et qu'il va de soi que le Congrès est ouvert à tout sioniste. L'alinéa 2 n'a pas précisé qui aurait le droit de vote, et donc il faut nous en remettre à la Commission que nous allons élire, car nous n'arriverons pas à nous mettre d'accord.

Le Président : Il est très regrettable que nous soyons tous des juristes, car nous trouvons de l'obscurité même dans les choses les plus claires. Comme nous sommes déjà d'accord sur le principe, nous pouvons nous en remettre à la Commission sur ce point. Quittons donc toute inquiétude et ne perdons plus de temps avec ce problème, car nous aurons bien besoin de tout l'après-midi. J'attire votre attention là-dessus.

Dr Blumenfeld : Je retire ma requête.

Le Président : La décision de la Commission ne saurait bien sûr être contraignante pour le Congrès. Mais vous aurez l'occasion, à la Commission, de susciter un échange de points de vue qui vous rassurera, je l'espère. Nous devons écourter cet échange car cet après-midi nous risquons de manquer de temps. Les réticences du Docteur Blumenfeld sont à coup sûr fondées. Notre discussion n'étant pas très approfondie, il peut y avoir des réticences justifiées. Nous passons donc au paragraphe 3 (*Il en donne lecture*)

Schach : Lors du débat sur le § 2 nous avons laissé de côté la phrase qui limite à 10 le nombre de voix dont peut disposer un délégué.

Le Président : Personne n'a demandé de débattre de ce point et donc cette phrase est adoptée. Elle a été lue plusieurs fois. Notre intention était justement de préserver les droits des minorités.

Le § 3 est adopté sans débat.

Le Président *donne lecture du § 4.*

Dr Ebner : Étant donné qu'il y a 60 000 Juifs en Bucovine, je demande que la Bucovine ait un représentant au Comité exécutif.

Bromberg : Au vu de l'ambiance générale, on peut penser que plusieurs pays feront la même requête. Je demande donc qu'on porte le nombre de membres du Comité à 25, dont 5 résideront en permanence à Vienne.

Wolfsohn : Je demande aussi que la Palestine soit représentée au Comité.

Le Dr **Bodenheimer** propose 21 membres, sinon il est d'accord avec Bromberg.

Le **Président**: La Commission donnera à cette phrase sa forme définitive, cela va de soi. Elle est d'accord sur le chiffre de 21 membres, qui seront élus comme suit : cinq membres résidant à Vienne seront élus directement par le Congrès, les autres seront désignés par leurs associations et groupes nationaux. Les résultats auxquels parviendront les groupes nationaux seront simplement approuvés par le Comité. Nous proposons la répartition suivante par pays : Vienne 5, Autriche sans la Galicie et la Bucovine 1, Galicie 2, Bucovine 1, Russie 4, France 1, Angleterre 1, Amérique 1, Palestine 1, Roumanie 2, Bulgarie et Serbie 1, Allemagne 2. Nous arrivons ainsi à 22 membres, il faut en supprimer 1.

Dr **Farbstein** : Je propose d'en nommer 23.

Dr **Blumenfeld** : Je souhaite que les Juifs d'Orient aient aussi un représentant.

La proposition Farbstein est adoptée.

Isidor Schalit (Vienne) : Requête : le Secrétaire général fait partie du Comité d'action où il a un siège et le droit de vote. En effet nous ne pouvons pas placer un homme à qui nous accordons un tel honneur dans une position de dépendance. Il doit donc avoir un siège et une voix à l'égal des autres.

Steiner : Je dois dire que notre tâche est beaucoup trop élevée pour que nous taillions des paragraphes sur mesure pour des individus, quels qu'ils soient. Pour moi le Secrétaire général est l'organe exécutif, et rien de plus. Nous lui avons donné la possibilité de disposer d'un siège aux délibérations et une voix à la direction en accordant aux délégués non viennois le droit d'élire un représentant viennois.

Le **Président** : Je fais remarquer que la requête Schalit empiète sur la constitution du Comité. Ou bien l'on estime qu'il a une position particulière, ou l'on impose d'avance au Comité son futur secrétaire général. Je ne crois pas qu'une seule personne acceptera un mandat dans de telles conditions. Nous ne pouvons pas nommer un permanent sans lui confier une tâche. Je ne comprends absolument pas cette requête.

Dr **Konblüh** : Le Secrétaire général est-il appointé, ou est-il bénévole ? S'il est appointé, la requête est hors de propos.

Le **Président** : Il y a là pour moi une impossibilité juridique. Si quelqu'un qui partage nos convictions reçoit un honoraire pour une charge, cela ne peut en

aucun cas le disqualifier et sans doute que personne n'y songe. Si nous voulons avoir quelqu'un qui sache travailler.

Le Congrès décide de clore les débats sans autre prise de parole.

Schalit : Pour moi, justement parce qu'il est appointé, cet homme ne doit pas être dépendant et il est l'égal des autres. C'est la pratique des sociaux-démocrates. Nous ne sommes pas un parti bourgeois. C'est ce que nous a dit aujourd'hui le Dr Farbstein. Nous devons faire passer en premier partout le principe démocratique et c'est là justement le principe démocratique. C'est précisément parce qu'il est appointé qu'il doit disposer d'un siège et d'une voix.

Bromberg : J'approuve totalement ce que vient dire Monsieur Schalit. Toutefois il n'est pas possible de voter sur cette requête avant d'avoir débattu du paragraphe en général. Je propose de la reporter jusqu'à ce que nous abordions la question du Secrétaire général. Nous créons ici une nouvelle instance, le Secrétaire général, et nous n'avons même pas dit si nous l'éliminons ici.

Steiner : Je me joins à ce que dit Monsieur Bromberg. Nous devons d'abord décider si nous élirons un Secrétaire général.

*Le report de la requête Schalit est accepté.
Le § 4 est adopté.*

Le **Président** lit le § 5.

Birkenstein : Je voudrais seulement rappeler ici qu'un membre étranger peut lui aussi élire un étranger pour le représenter.

Schach : Je tiens à souligner que ce n'est pas un de ces membres résidant à Vienne qui peut représenter un étranger.

Herbst : Je ne crois pas qu'on atteindra notre but en élisant des membres qui habitent à Vienne, mais ne sont pas du pays qu'ils doivent représenter. Sinon la Commission pourrait se réduire aux 5 membres viennois.

Steiner : Je voudrais donner l'explication suivante. La tâche de ce représentant est la suivante: il a un siège, mais pas de voix au sein du comité délibératif. Il reçoit le cas échéant des rapports de ses mandants. Il doit donc habiter à Vienne, car il est présent aux délibérations.

Herbst : Si l'on décidait que les personnes en question n'ont pas le droit de vote,

cela me satisferait pleinement.

Dr **Landau** : Je ne voudrais pas abuser de votre patience. J'ai senti en moi s'éveiller la crainte que la personne de confiance puisse être nommée et révoquée à merci. Je demande donc qu'on précise qu'elle doit être nommée pour toute la durée du mandat.

Le **Président** : Je mets ce paragraphe aux voix.

Le paragraphe est adopté.

Le **Président** donne lecture du § 6.

Ce point est adopté sans débat.

Le **Président** donne lecture du § 7.

Dr **Schnirer** : Messieurs! Si vous réfléchissez au soin qu'exigent les travaux du Comité d'action, vous vous apercevrez qu'un Secrétaire général est une idée absurde. Il nous faut plusieurs secrétaires. Nous ne trouverons pas de secrétaire parlant allemand, français, anglais, russe, etc., et s'il ignore ces langues, il ne pourra ni dépouiller ni interpréter le matériel. Il nous faut donc embaucher toute une équipe d'employés appointés que nous appellerons secrétaires. Et l'un des membres du Comité sera chargé à titre bénévole de superviser le travail des secrétaires.

Dr **Farbstein** : La vision du Dr Schnirer est incorrecte. Il comprend la tâche du Comité comme celle d'un bureau de liaison. Le Secrétaire général est à la tête du Bureau central, qui s'acquitte de toutes les tâches. Autrement dit, ce doit être une personne de confiance, et donc pas un correspondant quelconque, sinon nous pourrions nous adresser à n'importe quel scribouillard. Mais il nous faut une personne de confiance, capable en cas de besoin de remplacer l'un des membres du comité d'action.

Dr **Kornblüh** : Un simple mot. Je suis avocat et ne suis pas du parti bourgeois. Tout Juif pieux se doit d'être membre du parti social-démocrate.

Le **Président** : Je dois le souligner : nous ne nous sommes pas réunis pour débattre de cette question. Je crois que le mieux c'est d'être tous des partis. Notre réunion n'est pas une conférence de parti, nous n'acceptons pas d'être récupérés par un parti.

Bromberg : Je demande que le Secrétaire général soit élu par le Congrès parmi les membres du Comité d'action et qu'il soit appointé.

Le **Président** : Là nous mélangeons deux choses. Si nous élisons un Secrétaire général et décidons de ses émoluments, nous créons un permanent qui n'a pas encore de tâche définie et nous lui attribuons des appointements honorifiques. Il me semble préférable de séparer les deux questions. On ne discute jamais en public d'émoluments honorifiques. Les messieurs qui veulent lancer ce débat seraient sûrement les derniers à vouloir humilier cette personne. Il me semble donc approprié de laisser le Comité juge en la matière. Si ce Comité ne s'acquitte pas de sa charge à la satisfaction du Congrès, on aura les moyens de le faire savoir. Ces choses ne doivent pas être débattues à l'avance.

Bromberg *renouvelle sa requête.*

Dr **Schnirer** : Cette requête n'est pas assez claire, car elle ne précise pas qui doit élire le secrétaire.

Le **Président** : Je fais remarquer que la Commission demande que le Secrétaire soit élu par le Comité d'action.

L'article 7 est adopté sous la forme choisie par la Commission.

Le **Président** *donne lecture de l'article 8.*

Cet article est adopté sans débat.

Le **Président** *donne lecture de l'article 9.*

Landau : Je demande d'adjoindre à cet article une résolution: « Le comité d'action doit publier une liste de tous les journaux du parti. ». Je crois qu'on peut se contenter de le mentionner ; personne ne s'y opposera.

Le **Président** : Nous voici à la fin du projet et sans doute ne tiendrez-vous pas à le réexaminer en totalité. (Plusieurs voix : Non !).

Marmorek : Je crois que pour gagner du temps on peut faire des propositions pour l'élection du Comité pendant le repas de midi.

Birkenstein : Je propose de ne pas faire de pause de midi, seulement une heure de pause, afin de venir à bout du programme. Pendant cette pause, ces messieurs se mettront d'accord et en même temps nous distribuerons les bulletins de vote,

et dans les divers groupes ces messieurs se mettront d'accord comme bon leur semblera.

Steiner donne lecture des groupes et du nombre de membres à élire dans chaque groupe.

Le **Président** : Sur cette question, vous pouvez vous entendre à votre convenance. Il n'est pas obligatoire de choisir des personnes ici présentes; les groupes nationaux peuvent proposer qui ils veulent.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le **Président** : Ces messieurs ont maintenant eu le temps de réfléchir. Je passe au vote et donne la parole au Président de la Commission, Monsieur le Directeur Steiner.

Steiner: En ce qui concerne le mode de scrutin : les 5 membres du Comité d'action, qui doivent résider à Vienne, seront élus par le Congrès, les autres représentants, choisis par les délégations nationales, devront être approuvés par le Congrès.

La Commission propose pour le Comité viennois les cinq personnes suivantes : Dr Theodor Herzl, Dr M. Schnirer, Dr O. Kokesch, Dr N. Birnbaum et M. Johann Meyer (*Chaque nom est applaudi*).

Wolfsohn : Au nom des sionistes allemands, je déclare que la liste proposée est adoptée.

Dr **Kaminka** : Je propose d'élire M. l'architecte Stiaßny.

Dr **D. Malz** (Lemberg) s'y oppose.

On décide de procéder à un vote par acclamation.

Le Dr **Blumenfeld** propose de voter par acclamation pour chaque nom séparément. (*Proposition rejetée*). Les cinq messieurs sont élus par acclamation.

Dr **Birnbaum** : Je remercie de tout cœur le choix dont j'ai été l'objet, mais déclare ne pas pouvoir l'accepter.

Schiller (Lemberg) *affirme que le Dr Birnbaum a refusé son mandat en raison de pressions morales. (Forte agitation).*

Le **Président**: Je demande à l'intervenant de s'exprimer plus clairement. Je le prie de bien vouloir dire qui a exercé des pressions sur le Dr Birnbaum : le présidium ou un groupe quelconque de l'Assemblée ? (*Tumulte d'approbations. Cris: Des noms ! Coup bas! Forte agitation*)

Schiller: Je ne peux pas citer de noms. (*Vacarme*)

Dr **Malz** : Le Dr Birnbaum doit accepter son mandat. Nous ne pouvons consentir à sa démission. (*Vives approbations*) Sans Birnbaum, pas de Herzl, pas de mouvement sioniste en Autriche (*Approbations et dénégations. On crie : Finissons-en !*)

Le **Président**: Vous comprendrez que, si nous en sommes là, je ne peux assurer la présidence avec la rigueur requise. Parallèlement je prie l'intervenant de rester objectif, afin de que nous ne soyons pas amenés à lui retirer la parole. (*Approbations enthousiastes, violentes protestations*). Mais pour ne donner prise à aucun doute et ne pas empêcher le Dr Malz de s'exprimer, je cède la présidence au Dr Nordau (*Tumulte d'approbations. Cris : Retirez-lui la parole !*)

Le **Vice-président** (Dr Nordau) *estime que le Dr Malz a pu constater l'ambiance et va sans doute maintenant aller méditer tranquillement ses propos. (Tonnerre d'applaudissements. Quelques protestations isolées)*

Le Dr **Malz** *déclare* qu'il n'a pas voulu dresser ces messieurs les uns contre les autres. Mais on ne peut se défendre d'un sentiment d'amertume quand on voit un homme si méritant poussé vers la sortie (*Cris : Assez, assez ! Vacarme*). C'est un devoir, quand le Dr Birnbaum, qui a consacré toute sa vie à notre cause, qui en a fait son existence entière... (*Tumulte démesuré. Le vice-président sonne plusieurs minutes sans succès. L'intervenant se retire*)

Le Dr **Heinrich Loewe** (Jaffa) *déclare au nom du Dr Birnbaum, qui a quitté la salle, que ce dernier renonce à son mandat en toute liberté, pour des raisons strictement privées. (Applaudissements.)*

Steiner *explique que tout cet incident était bien superflu. Bien qu'Autrichien, Birnbaum ne réside pas à Vienne, mais à Berlin. (Ovations. Une protestation)*

Adolf **Stand** (Lemberg) *souligne les mérites du Dr Landau.*

Le **Président** *l'interrompt* : *il ne peut accepter ces propos, car ce serait une injustice envers les autres candidats, dont personne ne souligne les mérites (Applaudissements)*

Stand : Peut-être n'en ont-ils aucun. (*Tumulte*)

On distribue les bulletins pour le nouveau vote.

Conformément aux choix des délégation nationales, sont élus : pour l'Autriche, sans la Galicie et la Bucovine, le Dr Kornfeld de Brünn (Brno) ; pour la Galicie le Dr A. Salz de Tarnov et le Dr A. Korkis de Lemberg ; pour la Bucovine le Dr Maier-Ebner de Czernovitz ; pour la Russie le Rabbin Mohilewer de Bialystok, Le Professeur Mandelstamm de Kiev, le Dr Bernstein-Kohan de Kichinev, et le Dr Jasinovsky de Varsovie ; pour la Roumanie le Dr Karl Lippe de Iași et Samuel Pineles de Galatz ; pour la Bulgarie et la Serbie le Professeur Bielkovsky ; pour tous les autres (*sic*) Juifs orientaux d'Afrique et d'Asie, J.B. Bahar, de Paris et pour la France Bernard Lazare de Paris ; pour l'Allemagne le Dr Rülff de Memel et le Dr Bodenheimer de Cologne. Pour la Palestine, l'Angleterre et l'Amérique, les postes seront attribués par des votes d'assemblées populaires organisées à cet effet.

Le **Président**: Maintenant que nous en avons terminé avec les opérations de vote, nous allons poursuivre avec la discussion De l'alinéa b du 3^{ème} point, et le Dr Bodenheimer a la parole.

Dr **Bodenheimer**: La question du fonds national est à coup sûr l'une des plus importantes préoccupations du Congrès, mais je crois que l'Assemblée sera unanime à considérer que, vu précisément l'importance de la question et le peu de temps qui nous reste, il est impossible de prendre des décisions contraignantes relativement aux divers projets qui nous ont été présentés à la Commission. En conséquence la Commission n'a pas procédé à un examen détaillé des divers projets. elle est d'avis que le Comité central élu devra soumettre toutes les requêtes et propositions à un examen approfondi et qu'ensuite, dans le courant de l'année on pourra proposer une solution raisonnable et pratique à cette question d'une extrême importance. Je vous ai proposé par écrit un projet de financement estimant qu'il faut tout d'abord fonder une banque juive, ce qui n'exclut nullement la création d'un fonds national. Toutefois, pour ne pas nous séparer sans avoir obtenu un résultat, je voudrais que nous décidions sur le principe de la nécessité d'un fonds sioniste - ou national. Et si l'Assemblée en tombe d'accord, on peut passer à la question de sa réalisation et de sa forme, en lien avec les diverses organisations. Je voudrais donc vous proposer la résolution suivante: «L'Assemblée déclare qu'elle estime nécessaire la création d'un

fonds national au service des objectifs sionistes et remet au Comité central le soin d'examiner toutes les propositions que nous avons reçues et de proposer au prochain Congrès un projet de création du Fonds national.»

Davidsohn : Je voudrais d'abord demander au présidium de donner lecture d'une résolution qui a reçu 20 signatures. Il faut la déposer au bureau, accompagnée d'une traduction en russe. La voici : « Le Congrès décide de créer en son sein une organisation tenue d'adresser à toute la nation un appel en faveur de la constitution d'un fonds national se montant à 10 millions de livres sterling.»

On annonce le résultat du vote en suspens. Le Dr Minz a obtenu 52 voix et le Dr Landau 55, les autres voix étant dispersées. En l'absence de majorité absolue en faveur d'un candidat, on procédera donc à un second vote avec un choix plus restreint.

Le Président : J'estime nécessaire et donc je demande au Comité d'action d'établir et de nous soumettre, d'ici au prochain Congrès, un projet d'administration des fonds que nous réunirons. Mais nous disposons depuis longtemps d'un projet du Professeur Schapira*. Nous accorderons généreusement la parole, dans la mesure où cela ne mènera pas à une obstruction. Le professeur Schapira demande la parole.

+ Projet du professeur Schapira :

« Imaginons que nos ancêtres, lorsqu'ils partirent pour l'exil, aient mis de côté une somme, si petite soit-elle, en prévision de l'avenir : nous pourrions aujourd'hui acquérir de vastes territoires. Ce que nos ancêtres n'ont pas pu, ou bien ont négligé de faire, nous incombe aujourd'hui, pour nous et nos descendants.

Toutefois les fonds placés en vue de temps ultérieurs courent le risque d'être détournés de leur destination initiale. Le but de cette proposition est de prévenir autant que possible ce désagrément.

- 1. Il faut permettre de collecter auprès de tous les Juifs du monde, riches ou pauvres, sans aucune discrimination et dans la mesure où le cadre légal des pays dont ces Juifs sont ressortissants l'autorise, des dons ponctuels ou réguliers en vue de la constitution d'un fonds juif général.
- 2. Les deux tiers de ce fonds doivent être considérés comme des fonds territoriaux et employés à l'acquisition de terres juives, le tiers restant étant consacré à l'entretien et la mise en culture des terres acquises ainsi qu'à d'autres objectifs généraux juifs aussi importants.
- 3. Les territoires acquis ne doivent pas être aliénés, ni vendus à des Juifs à titre individuel ; ils ne peuvent qu'être affermés, pour 49 ans au plus et selon des principes à établir.

- 4. On ne pourra toucher au fonds précité avant qu'il ait atteint 10 millions de livres sterling (capital et intérêts)
- 5. Avant de prélever sur ce fonds une somme donnée, il faut obtenir la garantie qu'elle sera compensée au plus tard dans 50 ans.
- 6. Pour dépenser une somme excédant les intérêts annuels il faudra obtenir la majorité à un référendum organisé dans toute la mesure du possible au sein de tout le peuple juif.
- 7. Si le montant de cette dépense excède la moitié du capital principal, la majorité des deux tiers de tous les suffrages que l'on pourra réunir sera exigée.
- 8. Dépenser une somme n'excédant pas les intérêts annuels est du ressort de l'administration.
- 9. Autant que possible, les prévisions de dépenses doivent être soumises au peuple un an à l'avance. L'administration n'a le droit de s'en exempter et de les justifier a posteriori l'année suivante que dans des cas d'urgence exceptionnelle.
- 10. Le Congrès en cours met en place une administration provisoire. Le prochain Congrès prendra une décision engageant les 10 prochaines années. Au cours de ces 10 ans, on élaborera un statut ferme et définitif de la future administration.
- 11. Ces statuts ne pourront être modifiés que par une majorité des deux tiers à un référendum prenant en compte tous les votes que l'on pourra obtenir.
- 12. Un tel référendum doit être précédé de trois annonces séparées par un intervalle de dix ans et qui dans toute la mesure du possible devraient être diffusées à tous les Juifs.)

Schapira: Honorable Assemblée ! Je n'abuserai ni de votre temps ni de votre patience. Pour l'essentiel je partage l'avis du Dr Bodenheimer et de ces messieurs: pour l'instant nous ne devons prendre relativement au Fonds national qu'un minimum de décisions définitives. Si le Congrès décide de s'en remettre à ce sujet au Comité d'action, je l'approuve entièrement. Je voudrais seulement souligner que, pour autant que je le sache, nombre de nos frères présents ici ont exprimé comme moi le souhait de créer à côté des autres fonds un fonds territorial. Deuxièmement, afin d'éviter que ce fonds ne soit par la suite utilisé pour d'autres buts, les statuts doivent inclure des mesures appropriées. Troisièmement, ce fonds ne doit jamais être à sec. J'insiste pour vous proposer d'élever au rang de principe ces trois propositions, et j'en profite pour ajouter qu'il y a déjà ici des personnes disposées à verser pour ces principes une somme importante, que le Congrès n'aurait qu'à prendre en dépôt aux conditions mentionnées. Ma proposition comporte un autre point délicat, celui du référendum, que j'abandonne volontiers, si la Commission s'en charge. Laissons-lui les coudées franches, mais je voudrais lui demander de prendre des mesures assurant que les points que j'ai mentionnés ici seront pris en compte. Si l'on me demande de résumer afin de

présenter une requête formelle, je note que tous les principes se trouvent dans les 4 premiers paragraphes et que je me satisferai de les voir adopter comme tels. Il est erroné de prétendre que j'exige dix millions pour abonder mon fonds. Il constitue un fonds de réserve et ne doit pas servir avant d'avoir atteint 1 million environ. Tels sont les principes de base que je propose.

Dr Bodenheimer : Je crains de lancer un débat un peu long si je pointe certains détails de l'exposé de notre très honoré Professeur Schapira. Je voudrais toutefois remarquer que moi aussi j'ai fait un sacrifice intellectuel : en présentant mon propre plan de financement avec pour première exigence la fondation d'une banque juive, j'ai explicitement déclaré que je ne souhaitais pas en faire l'objet des délibérations et décisions du Congrès, car je pense qu'il doit d'abord être débattu en petit comité. Mais afin d'arriver à une solution, je propose ce qui suit: Notre Assemblée déclare qu'elle juge nécessaire la fondation d'une banque et la constitution d'un fonds national et que donc le Comité qui va être élu doit soumettre au prochain Congrès un projet en ce sens parfaitement élaboré.

Le professeur Schapira nous a informés que des membres du Congrès s'étaient individuellement déclarés prêts à verser des contributions à un fonds national. De même on m'a dit qu'il se trouve des financiers prêts à participer à la fondation d'une banque. Je souhaiterais donc que l'Assemblée donne aussi son accord de principe à la fondation d'une banque juive et que les personnes qui s'intéressent à la banque et au fonds national juif se réunissent et soumettent séparément leur projet au Comité central. Pour aujourd'hui c'est la seule issue possible et je voudrais recommander vivement à tous d'adopter ces propositions.

Le Président : Une requête motivée a été déposée, qui nous invite à clore les débats. Je crois que nous ne pouvons prendre aucune décision définitive, car il est impossible de débattre des projets qui nous ont été soumis sans les faire examiner par des spécialistes. Il n'est donc pas mauvais de laisser au Comité le soin d'examiner toutes ces initiatives. Vous serez tenus au courant par les travaux du Comité et il suffit qu'on vous donne connaissance de chaque initiative. Je mets aux voix la requête de clôture des débats.

On vote la clôture des débats sans autre prise de parole.

De même, on adopte la résolution Davidsson.

Motzkin : Je voudrais seulement poser une question: la création d'un fonds national fera-t-elle l'objet du prochain Congrès ou peut-elle se faire dès maintenant ?

Le Président : Ceux qui souhaitent effectuer un versement en faveur du Fonds

national peuvent le faire. Si le prochain Congrès refusait la création de ce fonds, on leur rendrait leur argent.

Bodenheimer : Si le Congrès vote ma résolution, j'accepte le principe d'un fonds national.

La résolution Bodenheimer est adoptée.

Le **Président** : Monsieur Herbst, de Bulgarie, tient à faire noter dans le protocole que le délégué de l'association centrale bulgare « Sion », s'est abstenu lors de l'élection du représentant de la Serbie et de la Bulgarie au Comité central.

Seff s'exprime en russe

Le **Président** : Nous passons maintenant au 4^{ème} point. Le Dr Schnirer a la parole pour son exposé sur

LA COLONISATION DE LA PALESTINE

Dr **Schnirer** (Vienne) *limite son exposé, en raison de l'heure avancée, à la discussion de deux points particulièrement importants pour le mouvement sioniste.*

Le premier concerne la poursuite de la colonisation. Le programme sioniste adopté par le Congrès prévoit la création en Palestine d'un foyer juif reconnu par le droit public. L'un des moyens préconisés par notre programme pour atteindre ce but est le soutien efficace à la colonisation de la Palestine etc. On pourrait conclure de la formulation actuelle de notre programme qu'il faut cesser toute émigration en Palestine jusqu'à l'obtention de la garantie de droit public. On pourrait aussi comprendre - et nombre de ceux qui partagent nos convictions le pensent - qu'il faudrait, comme jusqu'à présent, poursuivre la colonisation, sans se préoccuper de l'absence de cette « garantie de droit public » que nous espérons tous obtenir. À l'encontre de cette seconde opinion, un intervenant fait valoir que la colonisation se poursuit dans des conditions qui ne peuvent qu'inquiéter tout sioniste honnête. C'est un secret de Polichinelle - et le mouvement sioniste moderne, dont la devise est « vérité et franchise », n'a aucune raison de le cacher - que la corruption a joué jusqu'ici un grand rôle dans l'entreprise coloniale. Or celui qui corrompt ne déprave pas seulement celui qu'il corrompt, mais se dégrade lui-même moralement. L'œuvre de renaissance nationale que nous entreprenons ne doit en aucun cas se servir de tels moyens. Donc, que ce Congrès lance un appel : « Finissons-en avec la politique du bakchich, qui ne sert qu'à satisfaire la cupidité de quelques membres de notre peuple qui lui veulent du mal et qui est de nature à nuire gravement à nos frères de race. » (*Applaudissements*)

Or nos colonies palestiniennes revêtent un immense intérêt pour notre mouvement,

non seulement parce qu'elles ont apporté la preuve définitive que les Juifs sont capables de pratiquer l'agriculture, mais parce qu'elles sont dans une certaine mesure des stations expérimentales qui montrent la voie au futur développement industriel et agricole de la Palestine. Il faut donc à tout prix soutenir les colonies palestiniennes encore mal assurées. En revanche il ne faut envisager - en raison de la conjoncture actuelle - la fondation de nouvelles colonies que pour le matériau humain déjà présent en Palestine, et sans utiliser de moyens illégaux et illicites, cela va de soi.

Une seconde question abordée par les intervenants touche à l'autonomie des colons palestiniens. Il est bien connu que, dans certaines colonies fondées par des mécènes, la bonne volonté des nobles bienfaiteurs animés des meilleures intentions n'a pas suffi à susciter des hommes libres et heureux ; un regrettable système d'assistanat et les pratiques pas toujours désintéressées de la part des administrateurs ont bien plutôt donné naissance à des esclaves éternellement soumis au tribut, bien conscients de leur situation indigne et dépendante, dont beaucoup souffrent. Il faut éviter pareille erreur dans les futures colonies, les colons ne doivent plus être une réédition des juifs de halukah, mais des paysans libres et des hommes autonomes. (*Applaudissements*)

À la fin de son exposé, l'orateur présente les deux thèses suivantes :

1. L'immigration de Juifs en Palestine doit être suspendue jusqu'à l'obtention d'une « garantie de droit public » pour les colonies qui y sont établies.
2. Les colonies fondées désormais en Palestine avec le matériau humain disponible sur place ne doivent prendre la forme que de coopératives organisées librement.

Je suis bien conscient, *conclut le Dr Schnirer*, que nous ne sommes pas encore à même de donner à ces considérations une portée universelle. Mais ce que le Congrès peut et doit faire dès aujourd'hui, c'est user de son influence pour faire respecter par toutes les entreprises sionistes le principe suivant : le sionisme n'est pas d'abord un mouvement économique et social, mais avant tout national et éthique. (*Vifs applaudissements*)

Le Président : La parole au Dr Kaminka.

LA COLONISATION ET LA VIE EN PALESTINE

Dr Kaminka (Prague) : La flamme du désir de restaurer Sion ne s'est jamais éteinte au cœur du peuple juif depuis l'effondrement de son État. Le sionisme politique, ne pouvant se montrer au grand jour, s'est réfugié à l'ombre de la religion et de la bienfaisance. Innombrables sont les sentences du Talmud et

du Midrash*, ainsi que de la littérature post-exilienne tardive, qui font de la colonisation de la Palestine par les Juifs un commandement religieux, un devoir sacré. La plus caractéristique est la phrase du Talmud : « Quiconque habite hors de la Palestine sert en quelque sorte des dieux étrangers et renie sa religion » ainsi que les mots de la Midrasch : « Quand Israël parle de repos, c'est à Jérusalem qu'il doit penser, car d'elle seule on peut dire : « Ceci est le lieu de mon repos » (Psaume 135). Tout au long du Moyen-Âge, le retour en Terre Sainte n'était pas seulement l'objet de ferventes prières, mais aussi la conclusion de tout prêche et discours public, le « *Ceterum censeo (et c'est pourquoi je pense)* » d'Israël. Pas de prêcheur, pas de rabbin qui terminât son discours au peuple sans ajouter « Et pour Sion viendra un libérateur ». Qu'entendait-on par libération? La plupart du temps bien sûr une intervention surnaturelle de Dieu, en conformité avec les conceptions religieuses de l'époque. Mais même au Moyen-Âge il ne manquait pas d'hommes qui ne craignaient pas de dire que la libération d'Israël se ferait par des moyens naturels. Le rabbin David Kimchi, commentant un verset de psaume, en profite pour remarquer : « Le secours vient toujours de Dieu, mais par le truchement des mains humaines. Ainsi les Juifs furent libérés de l'exil à Babylone par l'intermédiaire du roi Cyrus, et donc notre future et définitive libération se fera de manière naturelle.» De même Maïmonide parle souvent très clairement des temps messianiques, qu'il interprète comme l'ère du rétablissement de l'État juif et d'une libération d'Israël qui se fera de façon naturelle.

Si au Moyen-Âge c'était la religion qui tournait vers la Palestine le regard des Juifs, aujourd'hui la bienfaisance juive s'est dirigée d'instinct vers la Terre Sainte. De nombreux instituts caritatifs y ont été créés par des Juifs européens, associations ou individus. Moses Montefiore** s'y est rendu plusieurs fois et a tenté d'améliorer les conditions de vie de la population juive de Jérusalem, qui dépend en grande partie des aumônes (*halukah*) qu'elle reçoit. Lors de la fondation de l'Alliance israélite universelle, Charles Netter obtint l'ouverture en 1869 d'un établissement scolaire agricole près de Jaffa, sous le nom de « Mikveh Israël » (Espérance d'Israël), faisant ainsi sans s'en douter le premier pas vers le programme du sionisme moderne. Mais quelques années auparavant, en 1861, le rabbin Zevi Hirsch Kalischer, de Thorn, avait déjà publié un remarquable écrit, *Derichath Sion*, dans lequel il appelait ses contemporains, au nom de la religion, à fonder des associations pour la colonisation de la Palestine par les Juifs, où il faisait remarquer qu'il y allait de l'honneur du peuple juif, à l'exemple des Italiens, Hongrois, Polonais et autres peuples qui s'engageaient corps et biens

* Midrash : compilation d'exégèses de textes bibliques et de la tradition juive

** Moses Montefiore (1784-1885) : Juif séfarde de Livourne devenu grand financier et philanthrope à Londres, il consacra ses immenses ressources au soutien des colonies juives en Palestine dès 1827, intervenant pour défendre les Juifs auprès du Sultan ottoman, des tsars de Russie, du Sultan du Maroc et du Shah de Perse.

pour leur patrie, de mettre lui aussi tout en œuvre pour reconquérir son antique patrie palestinienne. De son côté David Gordon, le fondateur du journalisme juif moderne, prit vigoureusement position en faveur de l'idée sioniste, dont l'importance a été réactualisée par les souffrances de Juifs de Roumanie, puis, peu après, par les persécutions en Russie.

Les effroyables années 1881 et 1882 imprimèrent à la colonisation de la Palestine une très forte impulsion. Un flot d'émigrants, de familles dévalisées et économiquement ruinées s'est déversé en direction de la frontière occidentale de la Russie et l'on s'est demandé : que faire de ces malheureux ? Le Comité d'aide a tout de suite trouvé La réponse : l'Amérique ! Et on a dépensé des millions pour y transporter de nombreuses familles, dont une partie n'a pas pu assurer son subsistance sur le Nouveau continent, et quelques années plus tard il a fallu engager de nouveaux frais pour leur faire retraverser l'Océan. Mais du sein du peuple, du cœur de ceux qui ne ressentaient pas seulement les grandes souffrances passagères de ces terrifiantes années, mais aussi la misère millénaire du peuple juif, un grand cri est monté, avec une force élémentaire : Partons en Palestine !! Dans notre pays, où Israël, chassé de partout durant tant de siècles, trouvera enfin le repos et une existence humaine. Des revues en langue russe et hébraïque répandirent cette idée en lettres de feu. Les promesses des prophètes, que tout Israélite connaît bien, prirent sens d'un seul coup et furent comprises avec enthousiasme comme les rayons de lumière annonciateurs d'une ère nouvelle. Le Dr Pinsker, un médecin réputé d'Odessa, au moyen d'une brochure, *Auto-émancipation*, qui fit sensation à juste titre, répandit dans les milieux juifs cultivés l'idée qu'Israël devait songer à devenir une nation et à se trouver une patrie à soi.

Les premiers à émigrer en Palestine en 1882 dans cette nouvelle vague furent d'une part des familles qui possédaient quelque argent et croyaient pouvoir s'installer là-bas de manière indépendante et d'autre part des jeunes gens débordants d'enthousiasme nationaliste, partis pour la Terre Sainte sans projets concrets. Parmi eux on trouvait des étudiants romantiques, qui formèrent un groupe nommé « Bilu » (initiales de *Beth Jacob lechù venelcha*, « *Maison de Jacob, allons-y!* ») et partirent s'installer au pays de leurs aïeux. Mais les premiers immigrants ne tardèrent pas à se trouver dans la misère et des amis de Sion vivant en Russie durent leur envoyer de l'argent. Dans plusieurs villes des associations et groupes se mirent en place pour soutenir les colons. Pour établir une coordination, une conférence de délégués fut organisée à Katowice à l'automne 1884 et à l'occasion du centenaire de Montefiore, célébré en 1885, une organisation générale, le Hovevei Tsion (les Amants de Sion), fut créée en Russie sous le nom de *Maskereth Moshe* avec le statut de fondation Montefiore. Le Dr Pinsker en fut élu président, et 18 hommes bien considérés devaient être en relation avec lui. Cette commission fut chargée 1/ d'obtenir du gouvernement

russe une autorisation officielle, 2/ d'aplanir les difficultés qui déjà surgissaient avec le gouvernement turc, 3/ d'envoyer une commission en Palestine pour observer sur place les besoins des colonies déjà créées 4/d'aider de nouveaux colons à s'installer.

K.V. Vissotsky fut chargé par l'organisation de se rendre en Palestine au printemps 1885 et sur la base de son rapport les trois colonies Petah Tikva, Guedera et Yessud Haméala furent choisies pour recevoir une aide. En 1890, après bien des efforts infructueux, le défunt Alexandre Zederbaum, rédacteur du *Hamelitz*, obtint enfin l'agrément du gouvernement russe pour l'organisation officielle de la Société pour la colonisation d'Odessa. Elle subsiste depuis lors, sous le nom de « Société pour le soutien aux Israélites actifs dans l'agriculture et l'industrie en Palestine et en Syrie. » Le nombre de ses membres oscille entre 2700 et 4800, ses recettes atteignent environ 30 à 45 000 roubles par an ; il faut noter que les lois russes lui interdisent de créer des filiales et une organisation adéquate à l'extérieur d'Odessa.

La société a pu adresser aux colonies un soutien s'élevant environ à 275 181 francs pour les années 1885-1890 et depuis son agrément officiel

pour les années 1890-1893	environ	215 137	francs
pour les années 1893-1896	environ	206 069	francs
dans l'année écoulée	environ	179 922	francs
<hr/>			
soit au total depuis 1890	environ	601 128	francs

Mais ces subventions n'auraient pas servi à grand-chose si le Baron E. d. R. (Edmond de Rostchild), outre les colonies qu'il a fondées et entretient lui-même, n'avait pas aussi subventionné en partie les autres. Ces dernières années plusieurs colonies ont également reçu d'importantes sommes de l'association « Ezra » de Berlin ainsi que d'amis de Sion résidant à Paris et Londres, et l'an dernier le curatorium de la puissante fondation du Baron Hirsch (Jewish Colonisation Association) a attribué une somme pour la colonisation de la Palestine.

L'état actuel des colonies se présente comme suit (des rapports complets sur chaque colonie sont parvenus trop tard au Congrès de Jaffa) :

a/ En Judée	Dunums*	Âmes
Rishon LeZion (depuis 1882)	6 600	400
Petah Tikva (depuis 1878)	13 850	670
Ouadi Hanin	4 090	670
Guedera (fondée en 1882 par la société Bilu)	3 000	100
Ekron (fondée en 1882 par Rotschild)	4 090	160
Rehovot (1890, Société Menuha ve Nahala, Varsovie)	10 500	170

* 1 Dunum = 10 ares, 1000 m²

Beer Tuvia ou Quastina (Kastanié)	5 600	120
Motsa	400	15
Artouf	5 000	20

b/en Galilée

Zikhron Yaakov (fondée par Hovevei Tsion, de Galatz, en 1882, puis reprise par le baron), avec ses dépendances	16 000	650
Hadera (1881, par une société russe), sur le bord de la Méditerranée	29 000	170
Ouadi Hanin	4 090	670
Rosh Pina (fondée en 1882, subventionnée par le Baron, magnanerie)	6 000	350
Yessud Haméala	2 500	100
Mishmar-Hayarden (Gardien du Jourdain, soutenue par Ezra et Jew. Col. Assoc.)	2 600	87
En Sethim (Aïn Seïtoun)	3 000	25
Metoula (Baron R.)	12 000	180

soit au total environ 118 230 3372

sur lesquels environ 30 000 dunums sont consacrés à la viticulture (environ 8 millions de ceps) et à peu près 5 000 à la culture fruitière.

En ce qui concerne la vie dans les colonies, on considère qu'il est dommage que dans les colonies assez vastes et mieux équipées on trouve trop d'esprit français et de goût du luxe. Les parents souhaitent envoyer leurs enfants faire des études à Paris et conservent un certain dédain pour la vie simple et saine des paysans. Toutefois les familles des colons s'enracinent de plus en plus. Les plus jeunes parlent hébreu, se sentent vraiment enfants du pays et travaillent avec zèle et abnégation. L'école secondaire de Jaffa est un lieu important de culture de l'esprit national et mérite aussi du point de vue pratique l'attention des amis de la colonisation. De plus il est important de stimuler, outre l'agriculture, le commerce et l'industrie par la nouvelle immigration ; diverses propositions ont été faites, ce sera la tâche d'un Comité spécial élu par le Congrès de les examiner. L'activité commerciale est pour l'instant relativement insignifiante dans le pays. Je vais vous présenter quelques chiffres du trafic commercial actuel à Jaffa. En 1895 la valeur des exportations depuis Jaffa s'élevait à

(Articles d'une valeur supérieure à 100 000 francs)

Objets manufacturés et en bois tourné venant de Jérusalem	375 000	Frcs
Lupins	100 000	Frcs
Oranges	1 500 000	Frcs
Pavot	750 000	Frcs
Savon	555 000	Frcs
Fruits et légumes	225 000	Frcs
Vin	125 000	Frcs

Avec les articles non mentionnés la totalité des exportations s'élevait à
4 472 500 frcs.

Importations

(Articles d'une valeur supérieure à 100 000 francs)

Charbon	200 000	Frcs
Café d'Arabie	525 000	Frcs
Médicaments	200 000	Frcs
Farine	300 000	Frcs
Harengs	175 000	Frcs
Verre et porcelaine	150 000	Frcs
Fer et autres métaux	450 000	Frcs
Machines	100 000	Frcs
Indigo et autres teintures	125 000	Frcs
Tissus de confection, laine, soie	175 000	Frcs
Papier	175 000	Frcs
Pommes de terre	240 000	Frcs
Sucre	525 000	Frcs
Vins et spiritueux	150 000	Frcs
Bois d'œuvre	450 000	Frcs

En incluant d'autres articles moins importants, le montant des importations s'élève à environ 7 371 500 frcs.

Ces chiffres peuvent servir d'indicateurs à plusieurs entreprises industrielles. Cependant le Congrès devra se charger, dans le cadre de l'extension de la colonisation, de déterminer les industries qui peuvent être transplantées en Palestine avec succès.

Pour être efficace, la colonisation doit en tout cas procéder de manière systématique, et il faut surtout procéder à certaines réformes juridiques ou obtenir certains privilèges, que le Congrès attend de la bienveillance de Sa Majesté le Sultan. Car il est impossible de poursuivre la colonisation comme elle a été faite jusqu'à maintenant. On sait que l'immigration massive de Juifs a été interdite ; mais les petits fonctionnaires ont à tel point renforcé cette interdiction que plus un Juif ne peut débarquer à Jaffa (à l'exception des Juifs français, anglais et américains). Les Arabes raillent et importunent les arrivants qui ont réussi à obtenir indirectement le droit de débarquer. On n'inscrit aucun nom juif comme propriétaire foncier au cadastre. Il est d'une manière générale extrêmement difficile d'acheter des terres. On m'a rapporté un exemple curieux. La colonie Hedera était, au début, la propriété de 18 personnes, dont la participation n'avait pas été précisée. Lorsque la colonie fut achetée par une société comptant 70 membres, chacun des acheteurs dut réclamer à chacun des vendeurs un titre de vente ; il a donc fallu pas moins de 1261 documents estampillés juridiquement ! Et même quand on a eu la chance d'obtenir au moins un titre de propriété juridiquement valable, alors commence la grande misère de la construction, car aucune maison ne peut être bâtie sans l'autorisation directe de Constantinople. En outre, une colonie ne peut entreprendre de construction avant que les parcelles soient délimitées ; c'est le gouvernement seul qui peut procéder à la délimitation,

et cela coûte fort cher. Seule une action d'envergure lancée par le Congrès pour obtenir une reconnaissance de droit public pourra venir à bout de ces obstacles à une colonisation de grande ampleur.

Et si nous le voulons vraiment, cette action aboutira sûrement. (*Vifs applaudissements.*)

Le **Président** : Monsieur Adam Rosenberg a la parole pour son exposé sur

LES CONDITIONS DE VIE EN PALESTINE

Adam Rosenberg : Je ne veux pas abuser de votre temps, je vais droit au but. Les productions agricoles palestiniennes se résument à ce qui suit. La Palestine produit des fruits originaires des climats d'Europe centrale, subtropicaux et tropicaux. Les premiers sont cultivés dans les parties situées à l'altitude la plus élevée (Liban, Haute-Galilée et hauts-plateaux de Judée). Dans le Ghor ou vallée du Jourdain, dans la Bekaa, l'antique Coelosyrie, prospèrent les espèces tropicales. Toutes les autres régions produisent des espèces subtropicales. Résumons donc les possibilités agricoles de l'antique sol d'Israël:

1. les cultures en champs, soit *céréales, oléagineux et légumineuses* : froment, orge, sésame, pois secs et pois chiches, haricots, lupins, vesce etc. dans le Hauran* et en Transjordanie, l'ex- grenier à blé d'Asie Mineure, la Haute-Galilée, les plaines de Jezreel et de Sharon ainsi que le Sud de la Judée (entre Gaza et Hébron)
2. la viticulture en Basse-Galilée, en Judée et au Liban ;
3. l'olivier sur l'ensemble du territoire palestinien ;
4. les agrumes (oranges, citrons, etc.) aux environs de Jaffa et Saïda (l'antique Sidon), Beyrouth et Damas ;
5. le mûrier pour la magnanerie au Liban et en Haute-Galilée, où une magnanerie est déjà en fonctionnement dans la colonie de Rosh Pina ;
6. Pour la culture de fleurs à parfum, les rives des lacs de Tibériade et de Méron, au bord duquel est située la colonie Yessud Haméala, où l'on expérimente cette culture à grande échelle ; de tels essais sont également entrepris à Rishon LeZion. Bref, la Palestine est encore aujourd'hui « un pays de froment et d'orge, de vignes, de figues et de grenades, d'huile d'olives et de miel de dattier », « c'est un pays de montagnes et de vallées, où sources et nappes souterraines jaillissent dans la vallée et sur les montagnes. » On trouve dans les environs de la Mer morte, près de Tibériade et en Galaad, de nombreuses sources curatives et eaux thermales.

L'industrie chimique offre un énorme potentiel de développement et les

* Hauran : région de la Syrie méridionale, dans les gouvernorats de Quneitra, As-Suwayda et Dera, dont Bosra est la capitale. Elle est limitée par le Mont Hermon (voir le Golan) au nord et par la Jordanie au sud.

ressources minérales un potentiel assez conséquent. En Judée les colloquintes abondent. Elles peuvent servir à fabriquer des teintures. Les rives de la Mer morte offrent des ressources inépuisables de bitume, d'iode, de brome, de soufre et de sel gemme.

Maintenant nous allons confirmer un fait curieux, déjà mentionné par les chercheurs sur la Palestine et relatif aux possibilités d'extension de l'agriculture en Transjordanie. On a récemment retrouvé les traces d'une ancienne civilisation s'avancant profondément dans le désert syrien, ainsi que près de l'emplacement supposé du Be'er ou Bosah biblique dans le désert - on y a découvert des aqueducs et citernes monumentaux datant de l'époque romaine. Si l'on recueille dans des citernes les quantités importantes d'eau provenant de la crue des lacs et rivières de Transjordanie à la saison des pluies, on pourrait, « grâce à l'irrigation artificielle, faire progresser l'agriculture jusque bien avant dans le désert. » Le désert inhabité deviendrait « un lieu de délices, et la steppe jubilerait et fleurirait comme une rose ». Ces paroles de la Haggada* célébrant la merveilleuse plasticité de notre sol sacré se réaliseraient pleinement.

J'appuie totalement les thèses présentées par M. le Dr Schnirer dans son exposé au sujet du mode de colonisation actuel ; je l'avais déjà exprimé oralement et par écrit sur la base de mes propres conceptions.

1. Sans préjudice des colonies déjà existantes et qui doivent bien sûr être conservées dans la mesure où elles servent notre cause, notre œuvre colonisatrice a besoin d'une réforme radicale qui tranchera dans le vif. Il ne faut absolument plus chercher à établir de nouvelles colonies avant d'avoir réglé le problème de leur statut juridique ! Tous ceux qui connaissent bien ce qui se passe là-bas signeront de deux mains la critique virulente, mais parfaitement justifiée que le Dr Schnirer a adressée à la pratique du bakchich. Elle a corrompu jusqu'à l'os tous ceux qui en sont partie prenante, qu'il s'agisse des fonctionnaires turcs ou des courtiers juifs. On m'a donné à entendre qu'il ne fallait pas sous-estimer la valeur de stations expérimentales des colonies déjà existantes. Mais on ne peut pas expérimenter indéfiniment sur le dos d'un millier de familles ; et des mécènes riches et animés de nobles sentiments peuvent, en créant des exploitations gérées de manière scientifique et bien équipées, servir cette phase de la cause de Sion avec bien plus d'efficacité et de détermination que cela a été le cas jusqu'ici.
2. Concrètement, il ne faut plus établir de colonies administrées et sous tutelle, mais des coopératives libres travaillant sous une direction centrale

* Haggada : La Haggada est un texte en hébreu ancien utilisé pour la cérémonie du Seder durant Pessa'h, la Pâque juive. Elle raconte l'histoire des Hébreux et leur exil d'Égypte. Le contenu provient des événements narrés dans le livre l'Exode de la Bible hébraïque. Elle est lue pendant le Seder et contient les rites à pratiquer durant la lecture.

unitaire et constituée démocratiquement, qui régleront et contrôleront l'immigration.

Un mot encore, au sujet du « Comité central de Sion », qui s'est constitué à Paris en janvier 1894. Initialement ce Comité devait diriger tout le travail de colonisation. Pour une certaine raison, qu'il n'est pas opportun de divulguer, son activité s'est limitée en définitive à fonder la colonie ouvrière de Kastinieh et à soutenir et réorganiser Mishmar-Hayarden en collaboration avec la JCA. Maintenant elle s'emploie à peupler des terres, déjà achetées par ailleurs, de gens de notre peuple résidant déjà en Palestine, essentiellement des élèves de Mikveh-Israël, mais aussi des ouvriers agricoles juifs et une grande partie de la jeunesse citadine de Jérusalem, Safed, Tibériade, Damas etc. qui ne demande qu'à cultiver le sol pour le rendre fertile.

Il est ici nécessaire de souligner aussi que, parmi les colons qui ne sont pas patronnés par l'organisation russe Hovevei Tsion, l'esprit français prédomine et qu'il n'est pas vraiment de nature à bien servir le sionisme.

Dans les colonies que la JCA a envisagé tout récemment de fonder, ce même esprit continue sans doute à être prépondérant, et la situation de dépendance où se trouvent actuellement la plupart des colons ne peut contribuer à faire émerger une classe paysanne juive saine, vigoureuse, libre et indépendante.

L'impuissance du Comité central de Sion à prendre la tête du mouvement s'explique par les raisons suivantes :

1. Comme les membres du Comité habitent Paris, Londres ou Berlin et que le membre russe du Comité doit avant toute décision importante demander conseil à Odessa, le fonctionnement du Comité est d'une lourdeur à peine imaginable. En outre, tous ses membres exercent une profession qui absorbe la plus grande part de leur temps et de leurs forces, et ne peuvent consacrer aux travaux du Comité que leurs heures de loisir.
2. Bien que le mode de scrutin prescrive que 2 membres du Comité doivent habiter hors de Paris, sa composition n'en doit pas moins être qualifiée d'arbitraire et de non démocratique, car l'influence prépondérante des représentants parisiens ne permet pas un fonctionnement ouvert, libre et clair pour tous les sionistes. Trois à quatre messieurs à Paris et autant à Jaffa, et dans la plupart des cas ces derniers seulement, décident de façon définitive de l'affectation précise des fonds, et les masses qui ont fourni l'argent ne reçoivent aucun compte-rendu ou au mieux un compte-rendu très incomplet et général. Elles n'ont également guère voix au chapitre en ce qui concerne le caractère des entreprises.

De tout ce que je viens de dire découlent avec une inexorable logique les vérités suivantes, qu'une véritable et correcte organisation sioniste doit avoir à cœur :

1. Le Comité central doit se composer d'hommes qui consacrent à la direction centrale tout leur temps et toutes leurs forces. Nous n'avons que faire de dilettantes ! L'organisation sioniste doit, si nécessaire, rétribuer ces hommes.
2. La direction centrale ne doit pas être une instance oligarchique, mais démocratique, responsable de toutes les grandes questions devant le Congrès.

Je laisse à mon ami Heinrich Loewe, qui ces derniers temps a bien observé la Palestine sous cet angle, le soin de vous exposer ce qui se fait pour la halukah et le système d'éducation. Je noterai simplement qu'il n'est pas question d'abolir la halukah tant qu'on n'aura rien trouvé de mieux. Mais il est urgent de la réformer. Dans le même ordre d'idées, je vais donner rapidement, sur les conditions de travail à Jérusalem, quelques informations que je dois principalement à mon ami Alfred Gross, commissionnaire à Jaffa et Jérusalem. En raison du nouveau mouvement de colonisation, le nombre d'ouvriers et artisans juifs s'est accru à tel point au cours des 20 dernières années que les demandes d'emploi excèdent de beaucoup les offres. Sur environ 2000 familles concernées, à peine 400 trouvent chichement du travail. Il est facile de s'imaginer la misère qui en résulte. Le seul remède est évidemment de trouver à tous du travail, ce qui faciliterait aussi la réforme de la halukah. Donc il faut en premier lieu diversifier les industries déjà présentes. On exporte beaucoup de matières premières et de produits semi-finis, au lieu de les transformer dans le pays même en produits finis. Le coût du travail est faible en Palestine et le pays est très attractif pour les investisseurs. L'industrie et le commerce ont en Palestine un avenir extraordinairement prometteur.

Voici quelques initiatives proposées par Messieurs Gross et Bambus :

1. Mise en place d'une commission chargée de soumettre à l'examen d'experts issus de divers pays le système actuel de la halukah et des conditions de travail en Palestine et si possible accord fondé sur leurs conclusions avec la JCA et les associations pour la Palestine afin de mettre en œuvre les réformes nécessaires.
2. Comme préalable à l'obtention du statut juridique absolument indispensable pour la colonisation de la Palestine, création d'une instance de protection juridique composée de sionistes européens connaissant bien le droit turc.

En ce qui concerne l'export-import palestinien, on propose

1. De fonder des sociétés commerciales partout où c'est utile.
2. De créer à Jaffa un entrepôt ou un bazar permanent où les productions du talent et de l'ardeur au travail des Juifs soient prêtes à être commercialisées sur les marchés intérieurs et extérieurs.
3. De fonder un Crédit agricole et commercial.

On pourrait créer des emplois

1. en encourageant l'artisanat à domicile.
2. en décentralisant, c'est-à-dire en transférant des ouvriers et artisans en surnombre dans certaines villes, notamment Jérusalem, vers les villes et localités de l'intérieur du pays qui en manquent, voire sont encore dépourvues de tout artisanat.

Monsieur Gross soumettra toutes les autres données relatives au commerce et à l'industrie en Palestine ainsi que les initiatives visant à améliorer la vie des ouvriers juifs à une Commission instituée à cet effet.

La grande majorité de la population juive de Palestine est acquise de toute son âme à la cause nationale juive.

Un chef des Juifs orthodoxes à Jérusalem, premier responsable d'un grand kollel* a récemment déclaré : Avec l'accord des puissances et si nous nous prenons en main, la Geulah (*rédemption*) adviendra et nous ouvrirons ainsi la voie à Moschiah (*Le Messie*).

Le travail des missionnaires (*chrétiens, cherchant à convertir des Juifs*) en Palestine, qui ont été à la pêche aux âmes, a été presque totalement stoppé par la nouvelle ère, celle de la colonisation. (*Vifs applaudissements*)

Le Vice-président (Dr Lippe) *annonce que le Dr Mintz a été élu au Comité d'action en remplacement du Dr Birnbaum, démissionnaire.*

Dr **Minz** : Je déclare accepter le mandat qu'on m'a confié. Je vous remercie de tout cœur de la confiance que vous m'accordez.

La proposition Kaminka est adoptée sans plus de débat.

Bambus : Honorable Assemblée ! Il n'est jamais agréable de contredire, mais je m'y vois contraint, car je crois que les propositions de mon prédécesseur Rosenberg, ne reflètent pas les faits et ne doivent pas tout à fait décider de nos activités futures. On a dit que les permanents du Comité central parisien étaient mauvais et sa composition oligarchique. Or il se compose de délégués élus des associations européennes pour la Palestine, c'est-à-dire d'hommes de confiance. Si par exemple l'organisation allemande, qui compte 2500 membres, élit ses délégués au Comité central de Paris, je ne vois pas comment on peut parler d'oligarchie. Si ces messieurs de Paris jouissent de la confiance de milliers de personnes, je crois qu'on peut difficilement parler de fonctionnement oligarchique. S'ils ne satisfont pas aux exigences de chacun, je rappelle les difficultés que l'on a évoquées. Ces difficultés sont indéniables. Personne ne les conteste, mais il ne faut pas en conclure trop hâtivement que ceux qui ont agi jusqu'ici auraient dû faire davantage. Ils auraient fait mieux sans ces difficultés,

* **Kollel** : centre d'études avancées de la Torah pour jeunes hommes mariés.

présentes depuis des années déjà. Toute notre œuvre colonisatrice, je voudrais le dire clairement et librement, en est au stade de l'expérimentation et elle y restera longtemps. On ne peut pas coloniser en 20 ans un pays dont on n'a pas encore exploré les potentialités agricoles. On ne peut mettre en œuvre une colonisation à grande échelle, même en l'absence de difficultés légales. Nous en avons encore pour des années. Les expériences de mise en culture exigent des années. Nous en avons fait et il faut continuer. Je crois que la condition première est de poursuivre ces expériences. C'est un travail préalable absolument indispensable. Personne n'a demandé que nous nous soyons les vassaux du Comité central à Paris, mais nous demandons que l'ensemble soit réalisé avec l'accord des organisations existantes. Nous ne voulons nullement nous opposer les uns aux autres, mais au contraire nous compléter. Travailler en commun sera plus efficace que travailler chacun pour soi. Je voudrais encore attirer l'attention sur un point important, sur l'importante question du commerce et de l'industrie, qu'il ne faut pas oublier. À l'heure actuelle, ils peuvent être développés, alors que le développement de l'activité agricole doit être suspendu. La commercialisation des produits palestiniens en Europe est une question-clé pour la poursuite de la colonisation. Une part importante de la production palestinienne est agricole ; celui qui favorise sa commercialisation sert la colonisation. La colonisation ne sera féconde que si elle est rentable. Nous n'avons certainement pas à soutenir le commerce et l'industrie en Terre Sainte par la bienfaisance, mais à déterminer quelles sont les branches les plus profitables et veiller à ne pas paralyser les initiatives privées au profit d'une administration centrale. Nous sommes obligés d'en appeler à l'intérêt des gens pour la Palestine et si nous voulons sortir des sentiers battus, et susciter la concurrence nécessaire par des publications dans des journaux et en offrant notre soutien à tout entrepreneur privé. Il y a longtemps qu'on parle de fonder une banque et cela sera sans doute fait d'ici au prochain Congrès. Il est vrai que les Juifs palestiniens ne sont pas en tout point conformes à l'esprit européen. C'est vrai, et cela s'explique par le passé des Juifs de là-bas. Ils ne savent rien de la culture européenne. C'est pourquoi il est décisif que les Juifs européens émigrent en assez grand nombre. Le dynamisme des Juifs occidentaux est indispensable aux Palestiniens et si la Commission travaille en ce sens, elle peut dès maintenant avoir énormément de résultats et j'espère que tous ne focaliseront pas leur activité sur l'obtention du droit à poursuivre la colonisation, mais songeront à la pratiquer utilement.

Kaminka : J'ai passé sur l'activité des organisations d'Europe occidentale pour ne pas abuser de votre temps. Il ne s'agit pas de résultats quantitatifs. Si le Congrès instaure maintenant un Comité, ce sera en tout cas au sens où l'entend Monsieur Bambus, en accord aussi bien avec le Comité d'Odessa que celui de Paris et afin de remédier à toutes les difficultés, indépendamment des objectifs que s'est fixés le Congrès.

Le **Président** : Honorable Assemblée! On a imprimé 1000 listes des présents donc nous en avons en nombre plus que suffisant. (*On distribue les listes. Pause*)

Steiner : Je voudrais demander à l'Assemblée de rendre les listes ; elles sont totalement erronées. (*On ramasse les listes*)

Dr **Löwe** : Je regrette de devoir monter à la tribune, car je n'ai que quelques mots à dire. Je ne vais pas parler de la colonisation car je ne vis pas en Palestine depuis aussi longtemps que ces messieurs qui nous en ont parlé aussi abondamment aujourd'hui. Je ne peux donc pas m'appuyer devant vous sur des données chiffrées comparables à celle de mes prédécesseurs. Monsieur Markus a été assez aimable pour me rappeler que le sultan actuel est monté sur le trône il y a 23 ans. Je ne peux faire autrement qu'exprimer notre reconnaissance à ce magnanime souverain. Je pense qu'un représentant de la Palestine a le devoir, même si nous nous gardons de faire de quelqu'un une idole, de nous souvenir de tous ces antiques combattants pour la Palestine et dire que nous n'y serions pas aujourd'hui s'ils ne l'avaient pas conquise pour nous. Je dois le rappeler, parce qu'on a oublié que nous avons parmi nous deux sionistes roumains qui ont été les premiers à s'engager pour notre cause : le Dr Lippe et Monsieur Pineles ; et je voudrais les en remercier très chaudement.

Bien que je ne sois pas officiellement délégué, j'ai été chargé par nos frères et ceux qui partagent nos convictions en Palestine, de déclarer que nous partageons le point de vue de tous les sionistes et de l'exprimer devant le Congrès. Nous n'attendons pas que nos souhaits soient pris en compte. Si le Congrès doit infliger des souffrances aux colons, nous les endurerons bien volontiers, comme nous en avons enduré jusqu'ici pour la renaissance du peuple juif et le rétablissement de son esprit. (*Applaudissements chaleureux*) Mais n'oublions pas qu'il n'est pas si simple de dénigrer la colonisation actuelle. En outre il peut se faire que beaucoup prétendent que notre colonisation n'a pas été correctement menée. On pourrait nous dire qu'en continuant comme à présent il nous faudra des siècles. Malgré tout nous estimons qu'il est absolument indispensable d'avoir un statut juridique pour pouvoir coloniser à une échelle aussi large que possible. Il faut bien comprendre que la colonisation ne se borne pas à l'agriculture, mais que tout Juif émigrant en Palestine est un colon. Sous ce rapport il s'est passé déjà bien des choses. Si nous n'avons pas réussi jusqu'ici je voudrais tout de même objecter que nous ne sommes pas seulement à 6 à 7000 colons en Palestine mais que tout Juif résidant en Palestine est un colon. Nous en avons notamment, selon mes estimations, 40 000 à Jérusalem, à Hébron 15 000, à Jaffa 5 500, à Tibériade 4000 et 7000 dans les colonies, soit en chiffres ronds 70 000 Juifs en Palestine. Sur une population totale de 4 à 500 000 personnes, cela représente 15% du total. L'accroissement de la population travaillant dans l'industrie

est, de notoriété publique, très supérieur à celui des agriculteurs. Mais surtout nous devons cet accroissement à la position que nous occupons. J'accorde que les lois ne sont pas, et ne peuvent pas être appliquées comme en Europe, de même qu'il y a des pays en Europe où l'on prend à son aise avec les lois. Mais c'est précisément la protection du gouvernement qui a permis à notre peuple de s'accroître vigoureusement en dépit des difficultés. Je serais le dernier à refuser d'admettre qu'il y a de gros problèmes en Palestine, mais je sais trouver sous l'écorce amère le fruit délicieux.

Pour en venir à la halukah, je dois dire que je n'y suis absolument pas opposé, que nous ne désirons pas la supprimer. L'important est de ne plus assister la population, mais de la tirer vers le haut, en procurant du travail au grand nombre désireux de travailler. La halukah allemande, la halukah autrichienne, voilà le cancer. Tout le monde reçoit ce qui est nécessaire pour vivre. La répartition devrait être faite de manière à ce que le Juif russe et le Juif marocain reçoivent le même type d'aide. Il faut chercher à utiliser la part qui ne profite qu'aux gens aisés pour aider les pauvres Juifs marocains à émigrer. Rien qu'à Jérusalem nous avons 30 000 Juifs qui veulent et peuvent travailler et ont la nationalité turque. Le gouvernement déclare dès maintenant que c'est surtout à lui que notre travail est utile. Je serai bref et me contenterai de faire remarquer que la colonisation est une station expérimentale. Ce mot est sorti de la bouche d'une autorité reconnue en agronomie : « Voilà 20 ans que nous travaillons et nous ne connaissons toujours pas la totalité des systèmes agricoles envisageables. » J'aimerais que le Congrès travaille en ce sens.

Le Président : Il y a encore un bon nombre d'orateurs inscrits.

Dr Neumark : Je pose une requête : Étant donné l'heure avancée et l'importance de l'exposé sur la littérature hébraïque qui doit suivre, j'aimerais qu'on vote sur la proposition de l'intervenant et qu'on donne ensuite la parole à la personne qui doit présenter la littérature hébraïque

Cette requête est adoptée.

Le Vice-président : La parole est au Dr Ehrenpreis qui va nous faire un exposé sur

LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE HÉBRAÏQUES

Dr Markus Ehrenpreis (Diakovar): Très honorables congressistes ! Je regrette infiniment que ce sujet que nous tient tant à cœur soit traité dans le dernier quart d'heure. Je le regrette d'autant plus que la question de l'éducation nationale de

la jeunesse juive aurait mérité un traitement approfondi au cours de mon exposé. Mais l'heure est si avancée qu'il m'est impossible d'aborder ce point et qu'il me faut aussi renoncer à traiter le sujet proprement dit de mon exposé de manière aussi détaillée qu'il serait souhaitable et que je l'avais initialement prévu. Je me bornerai à fournir une justification générale de mes propositions.

Messieurs! Je dois vous parler de la résurrection de la langue et de la littérature hébraïques ; je dois vous montrer que la renaissance de la langue hébraïque est indissolublement liée à celle du peuple juif. Que je doive ici, au premier Congrès sioniste mondial, vous parler de la langue hébraïque en allemand en est la meilleure preuve. Ce n'est pas une lubie de fanatique, que des doctrinaires se seraient mis en tête. Nous sommes animés du sentiment que nous n'attendons pas seulement du pain de la solution sioniste à la question juive. On a tenté ici à plusieurs reprises de souligner l'aspect économique du sionisme. Mais la question juive ne concerne pas seulement les Juifs affamés, mais tout autant les Juifs repus. Notre sionisme prend sa source dans un désir intense de donner un contenu à notre vie qui soit vraiment le nôtre, qui corresponde à notre être profond. Nous voulons nous guérir des déchirements de nos âmes. Notre grande soif de culture, voilà notre grande détresse. Et parce que notre esprit national ne pourra s'épanouir qu'au sein des formes qui nous sont propres, il faut que notre langue hébraïque reprenne vie. Nous voulons revenir à la langue hébraïque comme nous voulons revenir dans notre patrie historique. De même que nous croyons tous fermement que nous ne pourrons célébrer notre résurrection politique que sur le sol de Palestine, nous sommes animés de la conviction que notre renaissance intellectuelle n'est possible que dans le cadre de la langue hébraïque. Cela, nos aïeux l'avaient déjà reconnu au cours du siècle dernier. La littérature hébraïque présioniste, depuis le début de l'émancipation des Juifs, est en gros l'expression d'un sionisme latent. Le peuple juif a été saisi par le mal du pays et il s'est mis à parler hébreu. Je dois malheureusement renoncer à vous décrire, même dans ses traits les plus généraux, cette évolution littéraire. Nous possédons une littérature hébraïque. L'Europe ne s'est jusqu'ici pas avisée de ce mouvement littéraire. La critique littéraire européenne s'empare des balbutiements littéraires les plus insignifiants des nouveaux peuples en devenir, mais elle ne nous voit ni ne nous entend. Ce fut pour nous une grande souffrance de voir l'Europe ignorer le cri de nos âmes. Nous avons nos poètes, nos chercheurs, nos publicistes, des esprits de premier plan, qui ont souffert et espéré avec nous et ressenti avec nous l'ardent désir de nos cœurs. Qui connaît ces grands martyrs de l'esprit ? Le traitement injuste que le monde réserve à tout ce qui est juif a conduit à ignorer aussi notre vie intellectuelle nationale. Et le plus douloureux, c'est que les Juifs eux-mêmes ont en majorité boudé ces travaux. Mais maintenant les choses commencent à changer. Le sionisme a, conformément à sa nature, réveillé l'amour pour la langue hébraïque. La preuve en est l'accroissement de la production littéraire en hébreu. Les quotidiens et périodiques publiés en Russie et en Palestine montrent quelle

vitalité et quelle qualité d'expression l'hébreu a atteint ces dernières années. En outre Varsovie abrite deux maisons d'édition florissantes, *Ahiassaf* et *Touchia*. On m'a envoyé les rapports d'activité de ces deux sociétés. Toutes deux ont des succès très prometteurs à leur actif. Pour ne citer qu'un exemple, *Ahiassaf* vient de vendre le quatre millième exemplaire de la traduction en hébreu de *L'histoire de la civilisation* de Lippert. Et ce n'est sûrement pas une œuvre pour grand public. Si grand est le besoin de culture de nos frères en Europe orientale ! Tous ces travaux étaient jusqu'à présent, comme l'activité sioniste, individuels et non organisés. Désormais tout cela doit changer. De même que nous nous sommes réunis ici pour donner à l'ensemble de notre mouvement une organisation unitaire, nous voulons aussi que la renaissance de l'hébreu se fasse désormais d'une manière planifiée et bien organisée. Cette activité doit en premier lieu être éducative. Il s'agit de faire en sorte que l'enseignement de l'hébreu fasse partie de l'éducation de notre jeunesse. Il y a déjà nombre de parents qui souhaiteraient donner à leurs enfants un enseignement en hébreu, mais les moyens manquent. Il n'y a ni enseignants, ni manuels appropriés, ni méthode solide. Seul un tout petit nombre est à même de vaincre ces obstacles. C'est là que nous devons intervenir. Il nous faut une direction centrale chargée d'organiser un enseignement gratuit de l'hébreu partout où c'est possible et de fournir des manuels et des livres de lecture. Je vois cela sous la forme d'une association scolaire hébraïque générale, à créer sur le modèle des associations scolaires allemandes et slaves. J'estime que c'est parfaitement réalisable. Supposons qu'il y ait 50 000 Juifs dans le monde qui s'intéressent autant que nous à faire revivre l'hébreu au sein du peuple juif, et que chacun paie une cotisation annuelle d'un franc minimum. Messieurs ! 50 000 francs par an suffisent à l'organisation pour assurer le fonctionnement d'un nombre imposant de cours d'hébreu, publier des manuels et encourager la production d'outils pédagogiques par des concours dotés de prix.

Mais cette organisation serait également chargée d'importantes tâches en relation avec l'éducation nationale. J'ai reçu de diverses parts de précieuses incitations et propositions qu'à mon grand regret je ne peux vous exposer. En raison de l'heure avancée, il faut nous satisfaire de remettre tout le matériel au Comité exécutif pour qu'il le prenne en compte. Mais je dois toutefois relayer une requête du Professeur Schapira ; il demande la création d'une université hébraïque à Jaffa.

(Vifs applaudissements)

Messieurs ! Je suis désolé de ne pas pouvoir me joindre à vos applaudissements. Bien sûr je souhaite de tout cœur, comme vous, voir lever le jour où nous aurons un foyer scientifique sur le sol de notre patrie ; bien sûr je suis moi aussi convaincu de la nécessité, pour notre jeunesse étudiante, d'un refuge universitaire où, libre de toutes les discriminations et persécutions de ses collègues aryens, elle pourra faire ses études dans la dignité ; et finalement je sais aussi estimer à sa juste valeur la contribution qu'apporterait à l'épanouissement de toute notre vie intellectuelle la fondation d'une Université hébraïque. Mais, Messieurs, où trouver aujourd'hui

les hommes nécessaires ? Cela suppose que nos étudiants possèdent outre une formation secondaire une connaissance suffisante de l'hébreu. Mais actuellement il n'existe pas de tels étudiants, ou en tout cas fort peu. C'est plus qu'évident à mes yeux: il ne peut être question d'une université hébraïque tant que nous n'avons pas de lycée utilisant l'hébreu comme langue d'enseignement. Et ce serait la deuxième tâche importante de l'association scolaire. Nous devons travailler immédiatement à étendre progressivement l'école primaire de Jaffa (qui compte actuellement quatre niveaux) jusqu'au niveau du secondaire. Dans cette école primaire la langue d'enseignement est l'hébreu, et aux dernières nouvelles la quatrième classe, dite classe Vysocki, qui avait été fermée, doit être bientôt rouverte. Songez bien, Messieurs, que la situation de l'éducation en Palestine exige que nous accordions toute notre attention à tout ce qui touche à la scolarité. Les écoles fondées en Orient par l'Alliance parisienne (*Alliance israélite universelle*) sont en très grande partie des outils d'assimilation à la culture française. Je regrette de devoir le mentionner ici, car nous avons toutes les raisons de reconnaître les efforts faits en Orient par cette organisation parisienne. Mais la vérité nous oblige à ne pas taire ce fait. J'ai reçu de Palestine nombre de rapports fiables qui tous concordent : dans les écoles de l'Alliance l'esprit français et l'usage de la langue française sont prépondérants, ce qui m'a été confirmé par d'excellents connaisseurs du système scolaire palestiniens ici présents. Je ne suis pas ici pour rechercher quelles arrière-pensées entrent ici en jeu. Mais c'est un fait. Et il est tout aussi vrai que remédier à ce problème doit être notre première tâche. Un lycée hébraïque à Jaffa bloquerait cette influence française. C'est de toute évidence le fondement naturel de notre travail culturel national. Puis nous bâtirons pierre à pierre jusqu'à l'achèvement de notre majestueux édifice. Et en même temps et parallèlement le travail littéraire hébraïque s'accroîtra, poursuivant ses nobles buts et fera l'éducation du peuple en vue de l'auguste avenir de notre indépendance nationale:

J'ai fini. Pour résumer je pose les deux requêtes suivantes :

I Le Congrès décide la fondation d'une organisation scolaire générale afin d'ouvrir des cours gratuits de langue hébraïque. On élira une Commission hébraïque qui en sera chargée.

II Le Congrès élit une Commission de littérature hébraïque, sous-section du Comité exécutif chargée des tâches suivantes:

1. Fonder et soutenir des périodiques en hébreu et subventionner des œuvres hébraïques ;
2. Soutenir les jeunes écrivains de langue hébraïque et les envoyer en voyage d'études ;
3. D'une manière générale, tout faire pour favoriser la langue et la littérature hébraïques. (*Suit une conclusion en forme d'appel en hébreu. Vives acclamations*)

Dr **Rosenheck** : Très estimable Assemblée ! Si je me suis permis de prendre la parole à la suite du Dr Ehrenpreis, ce n'est pas pour lancer un débat dont l'objet serait aussi inutile qu'absurde. J'ai demandé la parole pour prier notre noble Congrès de prendre quelques petites résolutions que nous porterons à la connaissance du Comité d'action.

Très estimable Assemblée ! En tant que représentant d'une communauté compacte de Juifs galiciens, il me faut constater qu'en Galicie 750 000 Juifs ne parlent que le patois (*yiddish*). Néanmoins ils doivent indiquer comme langue véhiculaire le polonais, bien qu'ils ne le pratiquent pas. C'est sans doute accessoire. Le yiddish est une langue empruntée, et donc peu importe que l'on parle yiddish ou polonais. Mais le yiddish utilise les mêmes caractères que notre langue sacrée, et un vieil acte émanant de l'empereur Joseph interdit l'emploi des caractères hébreux dans les documents officiels. Cette interdiction légale a été maintenue jusqu'à nos jours. S'y ajoute un autre tracassant. Ne connaissant pas d'autre langue que le yiddish, les Juifs galiciens entrent en conflit avec la loi uniquement pour cette raison. Bien qu'ils soient reconnus légalement comme formant une nation, on ne les autorise pas à utiliser cette langue devant un tribunal, alors que de toutes petites minorités, comme les Ruthènes de Bucovine, ont arraché cette permission. Les Juifs sont donc contraints d'utiliser le polonais ou le ruthène. Je pose la requête suivante : « Que l'estimable Congrès veuille prendre les résolutions suivantes et les transmettre au Congrès : « 1. Toutes les associations sionistes galiciennes doivent ouvrir des cours de langue hébraïque ; 2. Il faut essayer d'obtenir la reconnaissance légale des caractères hébraïques et celle du yiddish comme langue de 750 000 Juifs reconnus par l'État comme minorité afin que ceux-ci ne soient pas obligés d'utiliser une langue étrangère pour témoigner en justice, mais puissent le faire dans leur propre langue. »

Professeur Dr **Schapira** : Très honorable Assemblée ! Je me trouve dans une situation bien difficile pour défendre les idées que j'avais exposées, maintenant que les propos de mon prédécesseur à cette tribune ont été accueillis avec tant d'enthousiasme, d'ailleurs mérité; et il m'est impossible de faire plus d'impression que ses paroles n'en ont fait, lorsqu'il a parlé de la langue hébraïque. Mais il s'agit d'un point si important que je ne peux le passer sous silence. J'avais posé la requête suivante, en faveur de la fondation d'une École supérieure (et non d'une Université) : «Que le Congrès veuille bien s'engager vigoureusement pour la réalisation de l'idée suivante :

Dans les futures colonies juives de Palestine, tous devront concentrer leurs efforts sur l'éducation religieuse et morale ainsi que sur la formation intellectuelle des Juifs.

Pour y parvenir, il faut créer une École supérieure (*beth midrach hathora hakhakhmah ve haavadah*) dispensant un enseignement dans toutes les matières

religieuses, scientifiques et techniques comprenant une section générale et trois sections principales :

1. Théologie
2. Sciences théoriques
3. Agronomie et techniques.»

J'en suis bien d'accord : en raison du manque de temps, nous ne pouvons débattre de mon projet ici en assemblée plénière, et en soi je ne le désire pas. Je suis tout à fait d'accord pour laisser ce soin à la Commission. Mais étant donné l'importance de ce point, je voudrais en quelques mots exposer ma vision de la chose. On m'a reproché d'être trop utopiste en parlant d'une École supérieure, alors que nous n'avons pas encore d'école primaire.

Messieurs ! J'enseigne en Université et vous pensez que j'ignore totalement qu'on ne peut ouvrir une École supérieure sans avoir d'école qui y prépare ? Si vous avez pensé cela de moi, vous êtes doublement dans l'erreur. En effet je n'ai pas pris modèle sur les institutions et les classifications en usage dans des lycées et universités. J'ai une toute autre vision de l'école et de l'École supérieure, qui doit former les étudiants à la recherche et au travail scientifiques autonomes ainsi qu'à la vie pratique. Mais, arrivé là, je devrais, pour bien me faire comprendre, vous exposer mon projet plus en détail. Je ne peux ni ne veux le faire ici. Toutefois il s'agit du projet, inclus dans les statuts de l'Association sioniste de Heidelberg, dont la création remonte à plusieurs années, qui se propose clairement de « concentrer tous nos efforts sur la formation intellectuelle des colons juifs en Palestine. Cet effort unitaire requiert la fondation d'une École supérieure qui enseignera a/la théologie b/ les sciences théoriques c/ l'agronomie et les techniques.»

Je n'ai bien sûr jamais oublié que si quelqu'un s'inscrit en tant que débutant, il doit pouvoir accéder également à ce degré de culture. Mais le manque le plus criant est celui d'un centre culturel ; et ce qui est en question, c'est justement la création d'un tel centre pour toutes les questions culturelles juives. Cette tâche est si vaste et tellement essentielle, et elle exige tant de travaux préalables que je l'ai lancée il y a déjà 20 ans, quand il n'y avait pas encore l'ombre d'une colonie, et tout en sachant que cette initiative ne pouvait sembler alors que totalement irréalisable. Mais peu à peu plusieurs ont compris ma démarche. Au fil des ans j'ai retrouvé cette initiative dans divers écrits et discours. On commence à comprendre quelle est son importance.

Mais maintenant, Messieurs, si vous comprenez vraiment ma démarche, vous devez voir qu'elle exige beaucoup de travail préalable. C'est la mise en route de ces travaux que je requiers. Je laisse donc à la Commission le soin d'y réfléchir sous plusieurs angles et entre autres de trouver des personnes capables de d'élaborer des manuels en hébreu pour toutes les matières qui seront enseignées

dans cette école. Que les hommes qui se proposeront prennent contact avec moi : je fournirai volontiers tous les renseignements nécessaires. Voilà en gros les points centraux que je voulais aborder pour le moment. J'espère soumettre bientôt un projet plus détaillé. Que la prophétie s'accomplisse : « ki mi-Zion theze thora ud'var adona mi-Jeruchalem. (*Oui, c'est de Sion que vient la loi et de Jérusalem la Parole du Seigneur, Isaïe, 2*) ». (*Tumultueuses acclamations*)

Bahar n'aborde pas l'ordre du jour, ce que lui fait remarquer le présidium ; là-dessus il renonce à intervenir.

Le Vice-président : le Dr Kaminka demande de clore le débat. *Proposition acceptée.*

Les deux requête du Dr Ehrenpreis ; création d'une organisation scolaire hébraïque universelle et d'une commission littéraire permanente sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

En conséquence on procède à l'élection de cette commission. Y sont nommés Messieurs E. Ben Yehouda (Jérusalem) le Dr M. Ehrenpreis (Diakovar), A. Ginzberg (Odessa), le Dr A. Kaminka (Prague) et N. Sokolov (Varsovie).

À la Commission pour la colonisation pratique sont élus Messieurs V. Bambous, le Dr Kaminka, le Dr Mintz, Rubenstein, le Dr Schnirer.

La séance est levée à 7 heures et demie.

SÉANCE DU SOIR DÉBUT À 9 HEURES

Le Président : Nous avons encore quelques propositions qui semblent relever de ce que nous avons déjà décidé. Je vais vous en donner lecture et les soumettre à la Commission.

La proposition du Dr Landau et de W. Werner relative à l'instauration d'une commission chargée d'une étude statistique des professions exercées par les Juifs est transmise au Comité d'action.

S. Massel (*s'exprime en anglais*)

Le Président traduit : Monsieur Massel souhaite que Hovevei Tsion ainsi que les autres organisations pour la colonisation déjà existantes fusionnent avec notre mouvement. C'est aussi ce que nous souhaitons. Cependant je ne pense pas que

c'est le Congrès qui doit en décider, mais l'inverse qui doit se passer.

Dr **Cohn** (Rabbin de Bâle); *lorsqu'il monte à la tribune, il est acclamé à tout rompre*) : Honorable Assemblée ! Vous m'accueillez avec un tonnerre d'acclamations que je n'ai cependant guère mérité jusqu'ici. Je n'ai pas été favorable au sionisme et jusqu'à cette heure. Je ne partage pas pour cette cause l'enthousiasme dont sont emplis vos cœurs. Je vous remercie de m'avoir invité à votre Congrès. J'ai vécu là des heures inoubliables. Quand je repense aux discours des Dr Nordau et Herzl, mon cœur déborde d'enthousiasme. Tout Juif orthodoxe pourrait signer le discours du Dr Nordau sans en changer un mot ni une phrase.

Plusieurs des discours qui ont été prononcés ici resteront à jamais dans ma mémoire ; je suis heureux que ce Congrès se soit tenu à Bâle et d'avoir pu y assister. J'ai appris énormément de choses, la détresse de nos frères d'Europe orientale, dont je n'avais pas la moindre idée. J'ai découvert le sionisme et vu que c'était un mouvement que nous avions sous-estimé, tous autant que nous sommes. (*Acclamations délirantes*). Je dois une fois de plus récuser vos acclamations, et souligner expressément que je suis un Juif religieux. J'espère que le judaïsme national sera une transition vers le judaïsme religieux. J'en arrive à ce que je voudrais soumettre à notre noble présidium.

Vous avez sans doute été surpris que votre mouvement ait si peu progressé en Allemagne, et qu'en particulier les rabbins orthodoxes, qui vouent une telle vénération à tout ce qui touche à Sion, aient témoigné de la froideur envers le sionisme. Nous autres Juifs orthodoxes avons fait au cours des siècles tant d'expériences amères, non pas de la part du sionisme, mais d'autres, nous avons été si souvent violentés que chat échaudé craint l'eau froide. Nous craignons, après l'avènement de l'État juif, qu'ensuite la direction du parti, dont nous savons qu'elle n'est pas favorable à notre courant de pensée, ne violente elle aussi les Juifs orthodoxes. Moi, personnellement, je ne le crois pas Voilà l'explication de la froideur dont ont fait preuve jusqu'ici les orthodoxes. En particulier les rabbins orthodoxes, malgré leur sympathie pour la colonisation de la Palestine, craignent que dans les futures implantations palestiniennes les Juifs ne soient contraints de violer la sainteté du sabbat. Ils craignent qu'étant donné l'orientation religieuse de la majorité, ceux qui partagent cette orientation ne soient avantagés. Une déclaration expresse touchant ce point lèverait tous nos scrupules et nous nous emploierions à gagner au sionisme ceux qui partagent nos convictions. Je demande au présidium de nous donner son opinion sur la position des sionistes sur la question religieuse. (*Applaudissements*)

Le **Président** : Tout d'abord je voudrais remercier Son Éminence le Dr Cohn pour

s'être si loyalement présenté comme notre ancien adversaire et pour la franchise de sa demande, à laquelle je ne peux bien sûr pas répondre en détail. Je peux vous assurer que le sionisme n'envisage pas de porter atteinte à une conviction religieuse quelle qu'elle soit au sein du judaïsme. (*Ovations délirantes.*)

Je dois adjoindre à l'ordre du jour une petite remarque. Au cours de l'année dernière j'ai reçu de Palestine beaucoup de plaintes relatives à des abus commis dans les colonies. Je crois être en phase avec les sentiments de la majorité du Congrès en ne traitant pas ces plaintes plus en détail, mais en m'en remettant à la Commission pour s'informer plus précisément à ce sujet. Notre Congrès s'est déroulé jusqu'ici dans une telle dignité que je ne voudrais pas y faire entendre maintenant une fausse note. Il y a des difficultés partout, dans toutes les entreprises humaines et donc dans celle-ci. Je crois rendre justice à ces plaintes en les signalant.

Nous voici parvenus provisoirement à la fin de nos travaux. Remercions tout d'abord cette ville hospitalière, qui nous a accueillis avec tant de bienveillance, ce gouvernement qui nous a prodigué diverses marques de sympathie, en nous facilitant les préparatifs du Congrès et en permettant au chef du gouvernement, Monsieur le Conseiller Professeur Dr Speiser, d'assister à une partie de nos débats. Nous devons en outre remercier - et c'est sûrement en contradiction avec la déclaration que j'ai faite à Monsieur le Dr Cohn - les sionistes chrétiens, au nombre desquels je citerai Monsieur Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, le Révérend John Mitschell, le Révérend Hechler, de Vienne, le Baron Manteuffel, le Colonel Comte Bentinck, qui a lui aussi pris part à nos débats, et beaucoup d'autres. Bien sûr, sans oublier les sionistes juifs, qui ont œuvré à cette cause avant nous. Leurs noms sont présents dans notre mémoire à tous et je peux les assurer de notre reconnaissance à tous.

Messieurs ! J'en ai pour l'instant terminé. Permettez-moi encore quelques remarques personnelles. J'ai peut-être dirigé les débats tantôt avec trop, tantôt avec trop peu d'énergie, mais avec de la bonne volonté et nous sommes parvenus à un résultat. Je crois que bien des gens étaient à l'affût et se seraient fait un malin plaisir d'assister ici à des folies et des délires. Or je crois que le sionisme n'a pas à avoir honte de son premier Congrès. Il s'est montré mesuré et cependant résolu. Ce que sera l'avenir, on ne peut le savoir aujourd'hui. Mais qu'en nous réunissant comme nous l'avons fait pour débattre du destin de notre peuple, qui souffre de manière directe et indirecte, nous ayons fait quelque chose en sa faveur, voilà qui ne fait pas de doute pour nous, mais pas non plus pour ceux qui ne sont pas présents dans cette salle. Si nous voulons permettre aux humiliés de mettre la main à la charrue, faut-il encore se demander s'ils préfèrent travailler ou être dans la misère et sans défense ? Qu'on le leur demande à eux ! Mais

le jour où le paysan juif aura retrouvé ses forces et mettra la main à la charrue, la question juive sera résolue ! (*Les applaudissements se prolongent durant plusieurs minutes*)

Le Professeur Dr **Mandelstamm** (Kiev) : Très honorables Dames et Messieurs ! Je crois agir en conformité avec le désir de mes nombreux compatriotes et de tous les membres du Congrès si j'exprime notre profonde reconnaissance aux hommes qui, avec une grande abnégation et en y consacrant toutes leurs forces physiques et morales, ont dirigé les débats et les débats préparatoires. Tout d'abord les membres du Comité provisoire. Ensuite ce héros d'Israël, qui a su donner à deux mille ans de souffrances une expression si profondément sentie et si bouleversante. J'ai nommé Monsieur le Dr Max Nordau. Mais surtout et au premier chef cet homme courageux, à qui nous devons plus qu'à tout autre d'avoir pu nous rassembler ici, venus de tous les pays du monde, pour donner un avenir à notre peuple. J'ai nommé le très méritant Président de notre Congrès, Monsieur le Dr Theodor Herzl. (*L'Assemblée se lève comme un seul homme et éclate en vivats.*) En même temps je crois exprimer le sentiment des membres du Congrès en priant instamment notre très honoré Président de poursuivre la lourde tâche qu'il a entreprise et qui n'est pas terminée et de ne pas s'en laisser détourner par les désagréments qu'il a déjà subis et par ceux qu'il subira encore, en conservant le même esprit et la même abnégation jusqu'à la victoire finale ! Vive le Président de notre premier Congrès sioniste, le Dr Theodor Herzl ! (*Tonnerre de vivats*)

Le **Président** : Le premier Congrès sioniste est terminé (*Déchaînement d'acclamations délirantes dans la salle et les galeries*)

LISTE DES PRÉSENTS AU PREMIER CONGRÈS SIONISTE

- Dr A. Alcalay, Belgrade
Madame Alcalay, Belgrade
L. Amschislawsky, Elisabethgrad
R. Asarch, Riga
Ed. Attali, Constantine
J. Bahar, Paris
Madame Blanche Bahar, Paris
W. Bambus, Berlin
M. Banyas, Tolna
B. Barbasch, Bruxelles
F. Beer, Paris
Prof. G. Belkowsky, Sofia
H. Benjaminovicz, Korobkov
I. L. Berger, Pinsk
Dr Bernstein-Kohan, Kichinev
H. Birkenstein, Francfort-Main
Dr N. Birnbaum, Vienne
Dr E. Blumenfeld, Jaroslav
Dr M. J. Bodenheimer, Cologne
I. Bouchmil, Montpellier
R. Brainin, Berlin
M. Braude, Fribourg
R. A. Braudes, Vienne
S. Bromberg, Tarnov
Dr Z. Bychowski, Varsovie
I. Caleb, Sofia
Gustav G. Cohen, Hambourg
I. Cohen, Londres
E. Davidson, Berlin
I. Davidsohn, Bartfalda
A. Donreich, Vienne
Dr M. Ebner, Czernowitz
Dr M. Ehrenpreis, Diakovar
Madame Ehrenpreis, Diakovar
I. Eljaschov, Berlin
B. Epstein, Heidelberg
Dr D. Farbstein, Zürich
H. Farbstein, Varsovie
H. Feinberg, Bâle
B. Feiweil, Brünn
Dr B. Fernhof, Buczacz
N. Finkelstein, Brest-Litovsk
E. Fried, Vienne
L. Friedmann, négociant, Mayence
Leon Friedmann, enseignant, Mayence
M. Gelis, Berne
U. Ginzberg (Achad Haam), Odessa
A. Ginsburg, Liverpool
G. S. Gitelewitz, Marjapol
Madame S. Gitelewitz, Marjapol
Dr I. Gleisner, Jemnice (Jamnitz)
I. Gotein, Francfort-Main
I. L. Goldberg, Vilnius
W. Groß, Jaffa
Dr S. Grün, Vienne
B. Günzburg, Velij
J. de Haas, Londres
A. Hausmann, Lemberg
P. Heinrich, Heidelberg
C. Herbst, Sofia
Dr Th. Herzl, Vienne
Klara Hirschensohn, Iași
I. Hirschensohn, Iași
L. Horodisch, Brest-Litovsk
L. Huppert, Friedeck
M. Jacobsohn, Bâle
L. Jaffé, Heidelberg
A. S. Jahuda, Jérusalem
I. Jasinowsky, Varsovie
M. Ibdirichim, Saint-Petersbourg
I. Jelna, Mohilev
E. Ish-Kishor, Londres
Dr A. Kaminka, Esseg
E. M. Kann, La Haye
I. H. Kann, La Haye
P. Katzenelsohn, Babrouïsk
B. Kazmann, Montpellier
I. Klausner, Heidelberg
Dr N. Klugmann, Vienne
S. Kohn, Brünn
N. Kopelovitz, Homel
A. Korkis, Lemberg
Dr M. Kornblüh, Freistadt
Madame W. Kornblüh, Freistadt
H. Korobkov, Mstislavl
M. Kramer, Mißlitz
B. Kraus, Friedeck
L. Kunin, Berne
E. Lamm, Berlin
Dr S. R. Landau, Vienne
I. Lazarus, Fiume
S. Lewiasch, Berne
Dr K. Lippe, Iași
Dr H. Loewe, Jaffa
M. Losinsky, Babrouïsk
G. Lourie, Pinsk
S. Lourie, Pinsk
A. Lubarsky, Odessa
S. Lublinsky, Berlin
A. Ludwipol, Paris
Dr I. Lury, Varsovie
Dr D. Malz, Lemberg
Dr S. Mandelkern, Leipzig
Dr M. Mandelstamm, Kiev
B. Margulies, Bucarest
A. Markus Podgorje
Madame B. Markus, Merano
T. Markus, Merano
O. Marmorek, Vienne
I. Massel, Manchester
I. Melnik, Heidelberg
Dr A. Mintz, Vienne
I. Mirkin, Montpellier
I. Mohilewer, Bialystok
H. Mordkovitch, Kaunas
M. Moses, Katowice
L. Motzkin, Berlin
A. Munk, Vienne
Dr B. Neumark, Rakovice
A. M. Neuschul, Vilnius
Dr M. Nordau, Paris
M. Orchansky, Kharkov
M. Padua, Paris

A. Perlis, Vilnius
 S. Pewsner, Berlin
 L. Picker, Czernovicz
 Pickard, Bâle
 M. Pikarski, Vienne
 L. Pineles, Galați
 Dr Poznanski, Varsovie
 M. Rabbinoiwitz (Ben-Ami), Odessa
 S.P. Rabbinoiwitz, Varsovie
 A.S. Rabbinoiwitz, Poltava
 N. Rappoport, Smolensk
 Mlle M. Reinus, Zürich
 L. Rosenthal, Białystok
 I. A. Rivkin, Heidelberg
 Dr I. Ronai, Blaj
 S. Rosenbaum, Minsk
 S. Rosenbaum Vienne
 A. Rosenberg, New York
 I. Rosenblum, Darmstadt
 Dr S. Rosenheck, Kolomyia
 S. B. Rubinstein, Londres
 A. Sachs, Dvinsk (Daugavpils)
 S. I. Sachs, Dwinsk (Daugavpils)
 B. Safrin, Monastyriska
 Dr A. Salz, Tarnov
 F. Schach, Cologne
 Dr S. Schaffer, Baltimore
 Dr I. Schalit, Vienne
 L. Schalit, Riga
 Prof Dr Schapira, Heidelberg
 Madame Schapira, Heidelberg
 Dr Schauer, Bingen
 S. Schiller Lemberg
 Madame E. Schlapochnikov, Kharkov
 Dr M. Schlapochnikov, Kharkov
 Dr I. Schauer, Czernovicz
 Dr M. T. Schnirer, Vienne
 M Ch. Schornstein, Paris
 I. Schur, Karlsruhe
 E. Schwager, Tarnov
 S. Singer, Kolomyia
 Mlle M. Sokolov, Varsovie
 N. Sokolov, Varsovie
 M. S. Soloveï, Vitebsk
 Madame Sonnenschein, New York
 B. Spira, Cracovie
 A. Stand, Lemberg
 H. Steiner, Vienne,
 M. Swidrichsen, Bâle
 L. Syrkin, Berlin

V. Temkin, Elisabethgrad
 M. Teutelbaum, Rehoboth
 Mlle Tomaszewsky, Berlin
 D. Trietsch, New York
 I. Turoff, Berlin
 M. Uriassohn, Hrodna
 M. Ussischkin, Ekaterineslav
 Dr E. Valentin, Montpellier
 E. Vas, Szegedin
 M. Vasilevsky, Poltava
 I. I. Weil, Bâle
 Dr A. Wertheimer, Jemnice (Jamnitz)
 Dr L. Wilensky, Kremenchouk
 B. L. Wittes, Bâle
 D. Wolffsohn, Cologne
 Ch. Wortmann, Zürich
 I. Zangwill, Londres
 Miss A. Zimmern, Ashfore
 Th. Zlocisti, Berlin

Invités :

Lieutenant-colonel Bentick, Londres
 Révérend Hechler, Vienne
 Baron Manteuffel, San Michele

ANNEXE

PÉTITIONS, TÉLÉGRAMMES ET LETTRES REÇUS AU CONGRÈS
DOCUMENTS REÇUS :**1. Pétitions** (Les pétitions en provenance de Russie sont comptées avec les messages de salutations)

De Galicie et de Bucovine nous sont parvenus les messages de 2654 pétitionnaires, représentant 15 459 âmes en provenance des villes et localités suivantes : Bohorodzany, Boryslaw, Brody, Buczacz, Bukaczowce, Czortkow, Drohobycz, Dubienko, Dynow, Grodek, Halicz, Horodenka, Jablonow, Jagielnica, Jaroslaw, Jaryszow, Jaworno, Jazlowice, Kalusz, Korolowka, Lemberg, Oest.-Novosielitza, Pilzno, Pruchnik, Przemysl, Radautz, Radlow, Radziechow, Ropczyce, Rozniatow, Rymanow, Rzeszow, Sniatyn, Stanislaw, Storozynetz, Tamobrzeg, Tarnov, Tlumacz, Tluste, Tuchow, Ustryki, Zaleszczyki, Zbaraz, Zurawno. Le texte exact de la pétition de Galicie-Bucovine se trouve dans le protocole, à la page 117.

De Roumanie nous sont parvenues 5258 pétitions, correspondant à un total de 37 043 âmes, en provenance des villes et localités d'Adjut, Alexandria, Bacau, Bazesti, Basien, Beresti, Birvola, Botusani, Braila, Bucecea, Bucarest, Burdujan, Buzien, Constanza, Craiova, Dragermaret, Draguseni, Foltischni, Fokschani, Frumosa, Galatz, Ganesti, Giurgiu, Horlan, Husi, Iasi, Igalie, Isocca, Jvesti, Macui, Maizanesti, Machuriti, Moinesti, Odobesti, Murgeni Karya, Palea Eea, Pancesti, Pancui, Pascani, Piatra, Piatra N., Piteschti, Plojesti, Podu Iloi, Puciosa, Radanti Roma, Radaceni, Roman, Rogdana, Rosnow, Sarat, Sascut, Slmonesti, Sitow, Sulitza, Suneni, Staninesti, Stefanesti, Targaviste, Talpa, Takutsch, Tg. Niamtz, Tg. Frumos, Tg. Ocna, Turnu Magurel, Tefurnus, Tetschinciu, Tulcea, Vadeni, Vaslui.

Voici leur texte :

„Au noble Congrès sioniste“
à Munich.

Je soussigné prie le noble Congrès de me compter au nombre des..... futurs colons de Palestine
Je dispose d'un avoir s'élevant à....., sous forme de....

Je pars à mes propres risques et périls, ou à ceux des « sionistes ».

Ma famille se compose, comme exposé ailleurs de, soit âmes. Je pars de mon propre gré, ni moi ni ma famille ne voyant en Roumanie

d'existence et d'avenir possibles

Je suis prêt à répondre à l'appel des sionistes, selon la décision du Congrès, n'élève aucune objection relative à la fixation de la date du voyage pour moi et ma famille et n'en fais porter la responsabilité à personne.

Je prie seulement le noble Congrès de me compter au nombre des futurs colons en Palestine, avec des garanties internationales et juridiques suffisantes, et veuille le Congrès entreprendre des démarches auprès de Sa Majesté le Sultan et tenter d'intéresser l'opinion publique et les puissances européennes à notre cause et contribuer à la réunion des fonds nécessaires. »

2. Messages**a) Télégrammes****Argentine**

Buenos-Aires. Hovevei Tsion, présid. M. l'Ingénieur Son.

Bulgarie

Philippopol. Sympathisants de Philippopol. — M. l'Ingénieur Schamlajewski.

Rustschuk. Comité sioniste, Mair Covo, Jacob Behdjat, Josef Benisch, Boneo Rochnak, David Benyes, Mayr Sloy, Nissim Naniel, Jacob Maschiath, Jachfel Choew.

Sofia. Grand rabbin. — M. l'Ingénieur Deutsch, Dr. Bierer, Blumenthal, Negier, Löwinger, Donovanici, Rath, Ludmir, Friedmann. — Confédération «Sion». — Comité national sioniste de Bulgarie. — Communauté culturelle ashkénaze, Eisenberg, Eisenschreiber, Horn, Herschkowitz, Kohn. Knpferwasser, Nathanson, Silberstein, Schutzmann.

Allemagne

Berlin. Golmann, étudiant en philosophie.

Breslau (Wroclaw). Dr. Finkl.

Cologne. Association national-juive — Saul Chim.

Cottbus. Lycéens nationaux- juifs

Danzig (Gdansk). Sympathisants de Danzig

Darmstadt. Association „Kadimah“.

Eydkuhnen (>Tchernychevskoïe). Dowgoleitzky Albert, Simon Goldberg, Gordon Lehrer.

Königsberg (Kaliningrad). Sympathisants de Königsberg

Magdeburg. Hermann, Max. Ludwig Schiller, Famille Geis, Philipp Meier, David Glauben,

Louis et Eduard Löwe.

Memel. Scheinbaus. - Rubin. — Dr. Rülff. — Sally Wolffsohn.

Munich. Felix Perles.

Norderney. A. Horodisch. — Samuel Rappaport

Schirwind. Jecbeskiel Friedmann.

Westerland. Leon Horowitz.

Grande-Bretagne

Belfast Sioniste de Belfast

Birmingham. Mozzult Birmingham

Bournemouth. Dr. M Gaster.

Edimbourg. Jewish in Edinbro , Révérend Paterson.

Glasgow. Glasgow Jews.

Leeds. Sioniste de Leeds — Association littéraire hébraïque.

Liverpool. Ordre ancien Maccabaens Liverpool — Isaak Blacks.

Londres. Ordre ancien Maccabaens London. — Hebbleth waite — Bnei Zion. **Manchester** Sioniste de Manchester

Rochester. École hébraïque de Rochester

Southampton. Herbert Bentwich.

Italie

Rome. Marco Baruch. — Sympathisants.

Autriche-Hongrie

(hors Galicie et Bucovine)

Aussee. Paul Naschauer.

Baden près Vienne. Loelb.

Bielitz. „Emunah“.

Brünn (Brno). Association „Sion“, Présidnet Loewenstein. — Associations universitaires

„Veritas“, „Zephirah“,

Diakovar. Responsable du culte Dr. Spitzer, Hermann Kohn, Jul. Mahler, Jacob Fuchs, Premier

Cantor Waissmann, Moritz Guttmann, Josef Herzier, Elias Schwarz.

Dux. Dr. Albert Fischt, Otto Taussig.

Falkenau bei Eger. Leopold Kohn,

Franzensbad. L. Reich

Ischl, Dr. Karl Poilak.

Kunitz. „Astra“, Frey.

Karoly Falva. Jacques Gerle, juge royal de district hongrois

Karlsbad (Karlovy-Vary) Fasset

Kattowitz (Katowice). Meruk.

Kaumberg. „Sion“, Prés. Meisels.

Krotoschin. Isidor Dobrzynski.

Mondsee. Prince Friedrich Wrede.

Marienbad. W. Wissosky, M, Eliasberg.

Oderberg. Dr. Beer.

Olmütz. Section „Sion“

Prague. Camarades de Prague.

Salzbourg. Max Kohn, Ernst Heller, Max Schacht.

Teschen. Dr. Adolf Leimdörfer.

Temes-Kubin. Regina Nadasy, Moritz Reiner, Bernh. Hajduschka.

Vienne. Dr. Smollis. — Isid Polacsek. — Y.

Pineles. — Association „Favoriten“ — Jonas Wiliheimer. — Silberbusch. — „Ivria“ — Juifs de

Zwischenbrück— 35 joailliers et manufacturiers. —Dr. Kokesch, Dr. S. Werner. Dr. Jul. et L.

Werner, Madame (Dr.) Kornfeld, Dr. Schwarz, Dr. Goldberg, Dr. Kreysling et Dr. Brod. — Leon

Weiss, Heinrich Bard, Simon Dresdner - Max“ Jaffe. — Dr. A. Marmorek. — „Moria“ — Depskin.

Zsymoni M.N. Chon

Autriche

(Galicie et Bukovine)

Bolekhov Jeunesse juive - Tikvath Israel, Prés. Blumenfeld.

Bohorodzany. Esrath Israel.

Boryslaw. „Ahawath Zion“, Chaim Friedmann, Aron Wechsel, présidents.

Brody. Jeunesse juive

Brzezany „Bnei Zion“, Maiblum, prés., Falk, vice-prés..

Czorkow. Bnei Zion.

Drohobycz. Israel Ernst. — Sion. — J. F. Lauterbach. — Selig Spieler. H. O. Hermann.

— Schreier Bernhard. — Feiweil Lauterbach, Michael Zwangheim. — Jeunesse sioniste — M.

Feuerstein. A. Schreier.

Dolina. Juda Leib Littwak.

Dubienko. Samuel Philipp, grand propriétaire foncier.

Glyniany. Chaim Barall, S. Ungar, Heinrich Mehlmann. — Coreligionnaires de Glyniany

Horodenko. Sionistes.

Jablono. Abraham Kenner. — Salomon Hecht, — Salomon Sack.

Jaroslau (Yaroslavl). Bnei Zion. — Dr. Kormaiiy. — Association universitaire «Bnei Zion».

Jaremce. Dr. Sam. Schoor. Isid. Ettinger, J. Lurie, J. Landau. Max Lurie, Herscherr, **Jaworzno.**

Comité local d'Ahavath Sion.

Cracovie (Krakow). Hovevei Erez Israel. — Sam. Leib Ornstein. — Dr. Leopold Bader

Kolomyia. Monsieur le négociant Halle. M. Schaffer. — Sussmann Fisehbach. — Jacob

Baydoff. — Anselm Büschel. — Feiweil Wühl - Löbel Taubes - Osias Fadenhecht - M. Rothfeld -

Aron Schuster et sa femme. — Littmann Soicher. — Ch. Drimmer. — Dr. Schuster. — Dr. Lazar

Zipper. — Jonas Kiesler. — Mendel Friedmann.

Kossov. David Iltis, Jonas Schutzmann, S. A. Häusler, Jacob J. Munk

Lancut. Leib Glanzer. — Eisig Pasternak. —

Hirsch Tannebaum. — H. Ramer. — Comité local d'Ahavath Sion.

Lemberg. Juda Leo Landau. — K. Auerbach. — X Mayer, étudiant en philosophie — Josef Sprecher. — Carl Stand. — Jeunesse sioniste de Lemberg. — Caroline Lourie, Bronislaw, Grünberg, Nesia Geierberg. — Comité de parti de l'association sioniste — Moses Ewinger. — Emil Silberstein. — Direction du parti sioniste de Galicie — D. Schreiber, Sion. — Dr. Berdyczewski. — Prés. D'Ahavath Sion, Jul. Hirtfeld. — E. Heiner. — Moses Rohatin. — Jacob Ehrlich. — Administration de „Prylosze“. — Ivria, Prés. A. Schorr, Secrét. S. Schorr. — O. Baszches.

Monasterzyska. Löblich, Halpern, Lilienfeld, Aron Kupfer. — Sionistes de Monasterzyska — Michael Kornblüh, Schaje Safrin, Hille Hessel, Salomon Safrin, Josef Safrin, Bernhard Safrin.

Ozydov M. L, Tempel.

Pilzno. Dr. Kornhäuser.

Podgorze. Jacob M. Marcus. — Sal. Marcus. — Pinkas Silberfeld. S. Cohen, — Sturzmann. — N. Meierstam. — M. D. Brafmann. — Josef Schenker. — H. Silberfeld. — Simon Borgerncht. — Menasche Sperling,

Przemysl. Feiweil Eisig, H. Brandmark. — Aron Mayer, Israel Freiwillig — Isidor Mahler. — Une assemblée juive en train de siéger. — Leo Stierer. — Avigdor Mermelstein.

Rohatyn. Nagelberg. — Ahavath Sion. — Bnei Sion, — Schalom Melzer.

Rymanov. Pour la communauté Jacob Lerner, Pelzig.

Rzeszow. Hovevei Tsion.

Ropczyce. Moses Stern. — J. L. Koretz.

Radautz, Rabbin Schapira.

Slobodo. Neiger Lippe.

Stanislav. Erez Israel.

Solka Comité de Sion

Sanov. N. Segall.

Slatina. Membres sionistes de la communauté

Skole. Dr. E. Friedländer. — Moses Sterner. étudiant en philosophie — Dr. Rosa Feuerstein. — Julie Fränkel. Association „Dorsche Mada“, Dr. Friedländer, Dr. Kräuter- blüh, Engel, Halpern, Klein. — Une assemblée en train de siéger. — Dr. Hescheles, — Un socialiste juif. — Jacob Korkis.

Stryj. Jehuda L. Schönfeld. — Comité locla. — Abner Katz. — Des lycéens sionistes. — Ch. Memeles. — Les frères Eberhard. — Dr. Nadel.

Tarnov. Dr. Rost. — D. Flamm. — Famille Lichtblau. — Ahavath Sion

Tarnopol. Bnei Sion. — Rosa Pomeranz. — Jeunesse juive.

Tlumacz. Association sioniste.

Tarnobrzeg. A. Plasznik. M. Bänder, Hrboni. Bienenstock, M. Leibel. — Jechiel Lamm. — Association “Erez Israel”.

Tiuste. Sion.

Ustrzyki dolne Ch. J. Eis. — Moses Ernst.

Zbaracz. Josef Süssermann.

Zloczow. Schwadron, pour beaucoup de sionistes ?

Zolynia. Dr. Lanes.

Roumanie

Bacau. Siociété bickur cholim — Hovevei Tsion. — Kraus, Klein.

Berlad. Hovevei Tsion. — Lazar Zisser.

Braila. Sionistes de Braila.

Bucecea, Michael Grauer.

Bucarest. Hovevei Tsion. — Brociner. — Rédacteur Asiel. — Auditeurs de l'Université de Bucarest ; Stern, Rosenberg, Brillant, Schönberger, Lazarowitsch. — Aron Zwiebel. — Association sioniste, Président Dr. Lupescu, Vice-président Silberstein. — Josef Zwiebel. — Ch. Segall. — 100 sionistes enthousiastes.

Botosani. Pour l'assemblée de 1000 croyants : Leon Goldschläger, Isr. Mises, Josef Sussmaun, Weintraub, Schächter, Isak Ficker, Alter Tauber, Elias Kohn. — Bnei Sion.

Butchesti. Rabb. M. Margulies.

Constanza. Hovevei Tsion.

Craiova. Hovevei Tsion, prés. Jacobsohn.

Dorohoi. Hovevei Tsion.

Galatz. Fédération des artisans israélites. — *Fédération des peintres en bâtiment.* — *Fédération des compagnons tailleurs.* — *Fédération des jeunes artisans israélites.* — Président de la communauté israélite, J. Goldberg. — H. H. Cohen.

Haskovo. Comité des sionistes.

Iasi Hovevei Tsion. — Comité sioniste. — Association « Ohole Schem ».

Piatra. Marc. Engelberg, Bernhard et Nath. Weinmann. — Bnei Sion. — Hovevei Tsion. — Samsony. — Abr. Itel, Schorr Daniel.

Piatra N. Hovevei Tsion.

Philibe, Me Romano.

Ploiesti. Union des sionistes. — M. Neuman.

Pescau. Président Schlechter.

Piteschti, Moritz Neuburger.

Plojeschtl. Rabbin Breizis.

Roman. Hovevei Tsion.

Tulcea. Pour les sionistes, Goldring. — Sam. Eilmann.

Turn-Severin. Loge Stern.

Russie

Nous avons reçu 88 télégrammes venant de 22 localités différentes et signés par 45 personnes

privées et 25 corporations

Suisse

Lucerne. Abraham Weil.

Serbie

Belgrade. Les sionistes de Belgrade.

Turquie

Pera. Mayer.

États-Unis d'Amérique du Nord

Baltimore. Hovevei Tsion.

Boston. Sionistes de Boston.

Brooklyn. Sioniste de Brooklyn. — Fête des Hovevei Tsion. — Dr. Singer, Guillof, Roth, Waizner.

San Francisco. Jsidore Wyers. — Ephraïm Deynard.

b) Lettres

Bulgarie

Saskovo. Association "Doresch le Zion", Jehuda Benbassat, N. Geron.

Sofia. B. Tunokemer, L. Reitzer, S. Sternberg, S. Abramovsk, J. Spetty, A. Grünberg, L. Marku, M. Jost, J. Gasch, A. Laxemburg, Jakub Moseef, M. Becus, Pollak, H. Asen, Lupu Ornstein, S. Ornstein, N. Gaster, J. Flaschner, Dr. Ruben Bierer, Ad. Hess, J. W. Löwinger, Levi Friedmann, M. Brunner, M. Dössburg, M. Ratt, M. Feldhendler, Murko Wilzkowsky, M. Ornstein, Wilhelm Leidinger, Juda Steiner, Merland, A. Lieblich, Rubinstein, Boris Goldstein, V. Michelsohn, Josef Löwinger, Simon Gaster, Heinrich Dunowitz, Dietrich Löwy, G. Schwarz, Hermann Löwinger, Sigmund Unger. — Don Pessach Ivio.

Allemagne

Berlin. Friedrich Heinrich Müller;

Memel. Chaim Ferkus, Israel Rabinowitz.

Soden. Noah Finkestein.

France

Paris. R. Maller. — Association des Étudiants Israélites Russes.

Grande-Bretagne

Londres. D. M. Gaster, Rabbin en chef des communautés portugaises et espagnoles de Grande-Bretagne. — David Wolffé. — C. B. Halvay.

Montréal (Canada). Lazarus Cohen.

Italie

Bagni di San Giuliano. M. C. Lewis.

Mondovia. Dr. Felice Momighirno.

Rome. Josef Marco Baruch.

Autriche-Hongrie

(hors Galicie et Bucovine)

Auspitz. Sigm. Löwy, Josef Knöpfelmacher, S. Redlich, ingénieur, Dr. Riehs M. Knöpfelmacher, Johann Redlich, Josef Hirsch Redlich, médecin.

L. Riehs, Bertha Benedikt, Wilhelm Abeies, Jakob Eisinger, Adolf Fink, L. Kratianer, Adolf Zaitschek, Emanuel Eisinger, Jakob M. Eisinger, Max Drucker, G. Werner, Adolf Redlich.

Alt-Neu-Jóve. Filiale de la communauté israélite. Josef Breuer.

Austerlitz. Ingénieur Kramplicek, Josef Strach, Samuel Koliek, Ed. Korischoner, Jakob Strach, Sigm. Rehuick, Lustig, L. Schönburg, Moriz Huss, Michael Korperl, Arnold Engelsroth, Josef Koller, Moriz Klar, Josef Reifler, Ingénieur Zack, Ed. Fischer, Julius Fürst, Adolf Jellinek, Jonas Hinkl, Jakob Jellinek, Johann Mandl, S. Diamant, Dr. Beer, Sig. Weinstein, Heinr Flesch, S. Weinstein, H. Kuhner, Leopold Eppstein, Moriz Preiss, Dr. Schimatschek, Arnold Korperl, S. Haulinger.

Boskowitz. H. Spielmann, Hatschek, Moriz Basch, Simon Wolkenstein, Robert Gach, Alfred Basch, Leopold M. Basch, Max Eisler, Daniel Markus, Julius Tichy, Karl Springer, Oskar Basch, Leopold Calmus, Jakob Grüner, S. Fried, Daniel Spielmann, Julius Rischou, Alois Eisenstein, Max Fuchs, Beer, Daniel Kurz, N. Fest, Richard Basch, J. Knöpfelmacher, Moriz Zeid, Heinrich Färber, Adolf Tychof, Josef Schwarz, Josef Mayer, Moriz Mayer, Ignaz Bix.

Brünn (Brno). Dr. Löwenstein, Dr. Weiner, Ludwig Strasser, Ing. Teichner Arthur, Berthold Feiwel, H. Wilhelm, N. Jork Steiner, W. Sonderling, Josef Feiwel, R. Freund, Ernst Feiwel, Adolf Taussig, Jaques Feuereisen, Juda Wiesner, Broth, A. Weinberg, Berth. Tintner, Th. Sommer, J. Bix, Rudolf Deutsch, Rudolf Zeisel, Robert Löwenberg, Max Pick, Oscar Lewith, Ing. Hajek, Dr. S. Kornfeld, S. Hönigsfeld, M. Kirschner, Emil Afran, Leo Schönbeck, Julius Ponner, J. Kohn, J. Feiwel, M. Huber, J. Jeiteles, D Taussig, J. Mömel, B. Epstein, D. Engel, L. Rosenzweig, S. Lustig, B. Oberländer, S. Grätzer, F Politzer, A. Schallinger, R. Steiner, A. Steiner, M. Hickl, O. Hüttner, S. Bock, S. Czezewiczka, O. Krämer, A. Lustig, R. Nassau, E. Glaser, W. Guber, R. Munk, H. Strasser, Rosa Strasser, A. Taussig, H. Lamez, D. Strasser, J. Ekler, A. Friedmann, L. Schlesinger, Hartmann, O. Neumann, Oppenheim, R. Stricker, A. Munk.

Dees. Dr. Nathan Friedländer.

Eibenschitz. David Sinaiberger, président du culte, Is. Steiner, conseiller du culte, Max Sinaiberger, Ludwig Weiss, Jakob Ehrlich, Ed. Jellinek, Moriz Samek, J. Samek, Schallinger, Gustav Samek, Moriz Goldmann, Jakob Gerstmann, Julius Waldmann, enseignant, Georg Fischer, Moriz Finger, Ignaz Sinaiberger, Dr. Hahndl, Samuel Meier, Bürgermeister, Eduard Sinaiberger, Dr.

Weiss, Moriz Jellinek, Wolf Jellinek, Gustav Stein, Moriz Schallinger, G. Schallinger, Leopold Skutetzky, Jenjö Schallinger, Friedrich Siegmund, Alois Graissetzer, conseiller municipal, Samuel Feldmann, Simon Hampl, Alex. Stern, Samuel Pretzner, Herm. Wilkowitsch, cantor, Albert Jellinek, Ed. Wiltchek, Adolf Weinberger, Gerson Friedrich, Leopold Sinaiberger, Alois Pollak, Wilhelm Löwenstein, premier cantor, Ignaz Cernovsky, Bernhard Freiberger, Moriz Löwensohn, R. Neubauer, Salomon Katz.

Göding : Moriz Ullmann, professeur de religion, Sam. Wudak, Franz Weiss, Leopold Holzmann, S. Spitz, H. Samstag, Max Seidler, Em. Feuer, Arthur Weinberger, Emanuel Fanto, Marcus Früh, Adolf Morgenstern, Bernh. Korner, Josef Winterstern, Arnold Kornfeld, Adolf Wodak, Alois Schlesinger, E. Müller, Simon Merk, Hermann Fleissig, Bernhard Kohn, Karl Körner, Adolf Joki, Alois Fischer, Simon Fischer, Ignaz Wasservogl. Schmidt, cantor, R. Mondschein, Weiss, Arthur Feuer.

Kanitz ; Communauté culturelle israélite. Sigm. Haas, président du culte. — pour l'association universitaire „Astra“, Josef Frey.

Kostel. Josef Eisinger, enseignant ER., Siegfried Eisinger, Hermann Eisinger, Jakob Eisinger, Berthold Eisinger, Bernhard Eisinger, Johann Neumann, Hermann Glasspiegel, Adolf Löwy, Adolf Kohnberger, Josef Hirsch, Josef M. Eisinger, Emanuel Blau, cantor, Jakob Löwi, Heinrich Neumann, Emanuel Neumann, Alois Vielgut, Julius Löwy, Salomon Eisinger.

Kremsier. Karl Liebmann, président du culte, Rudolf Pollak, vice- président du culte, Magister Pollak, médecin, Michael Vogel, enseignant, Bernhard Baumgarten, enseignant.

Lomnitz. Josef Steinhauer, Adolf Spitz, Wilhelm Elsner. Josef Deutsch senior, Leopold Bauer, David Zeisel, Josef Sagher, Moriz Lieber, Josef Deutsch, Leopold Gerstmann, Dr. Simon Wolfsohn, rabbin.

Mährisch-Weiskirchen. Au nom des 700 citoyens juifs, Alois Riesenheld , Président, Rudolf Löwy , secrétaire.

Nachod : Dr. H. Goitein, rabbin.

Olmütz : Au nom des citoyens et des étudiants, S. Zweig, Brucker.

Prague - Ben Israel.

Ung.-Hradisch. Schallinger, médecin, Dawid Zweigenthal, Jakob Krenn, Isidor Donnat, Hermann Spiegler, Moriz Schmitz, Alois Grohslicht, Samuel Weiss, Rudolf Winter, Max Kaiser, Alois Zweigenthal, Ed. Weitzmann, Jakob Ehrenfreund, Katharina Ehrenfreund, Josef Lamberg, Eduard Winter, Josef Klingner,

Association universitaire „Ahiva“.

Vienne. Au nom de l'association universitaire «Libanonia»: K. Altmann, Th. Müller. — Emil Jellinek. — Michael Pasto, rabbin de la communauté turque.

Autriche

(Galicie et Bucovine)

Brzezany. Association Bnei Sion

Buczacz. Rédaction „Sifre schaaschujim“.

Czemichowce près Zbaraz. Wolf Goldfisch, Jechiel Schwarz, J. Wahrhaftig, A. Teitelbaum, (3 noms illisibles).

Czortkov. Berisch Meinart. — Aron Sawarz, Hersch Blank, Berl Hansner jun., Szachne Bergmann, Alter Knecht, Chaim Israel Korubiuth, Simche Rintel, Moses Szeinhaut, Meschei Glaser, Gerson Leib Weissmann, Chaim Dawid Girnberg, Mechel Hornstein, Hersch Platzmann, Osias Altmann, Eie Winkler, Elias Hersch Timer, Nuchim Bezner, Moses Salzbach, Meyer Hellerbach, Mordchy Skaika, Menachim Altnaj, Josef Bachberg, Chaim Herz Trembowler, Meyer Rath, Aba Hellmann, Saiomon Hersch Sonnenschein, Osias Klesmer, Hersch Schwarzbard, Abraham Kornblüth, Menachim Silbermann, Isak Elias Bäcker, Aron Kirschner, Rakhmiel Grünspann, David Bäumer, Ivel Reiss, Chaim Hersch Hellmann, Josel Heiler, Mendel Getter, Jacob Kirschner, Samuel Winter, Simon Hölzel, Szaja Szlojmy Fischtbl, Samuel Altman, Elias Meyer Tunys, David Barbar, Isak Reiss, Mendel J. Zweiger, Marcus Glaser, Jona Weingast, Salmen Rosenblum, Szapse Reinstein, Saiomon Erberger, Samuel Katz, Israel Getter, Juda Leib Herzog, Wolf Getter, Tobie Schwarz, Nusen Hellerbach, Moses Sonnenschein, Hersch Gründlinger, Meyer Lande, Samuel Leon Szorr, Samuel Korn, Isak Finkelmann, Wolf Bodinger, Rubin Knecht, Jacob Leib Schwarz, Kopel Strudel, Mechel Sane Freimann, Moses Rosenblum, Baruch Hersch Rost, Mechel Platzmann, Leib Rost, Salomon Szön, Rubin Preminger, Benzion Rauch, Mojsche Reiss, Saiomon Stadmann, Joel Hausner, Leiser Salzinger, Israel Tafler, Juda Frankel, Eisig Bodinger, Josef Hellmann, Samuel Kanel, Hersch Winter, Meyer Margulies, Mendel Tischler, Meiiach Raucher, Nüssen Hellerbach, Mendel Sonnenschein, Abraham Kornbluth, Chaim Sonnenschein, Samuel Leib Bilman, Moses Szlomowicz, David Rothleder, Nachman Hersch Blitz, Isak Wolf Blitz, Samuel Blitz, Isak Fleischmann, Salomon Aszkenas, Mendel Falik, Samuel Faiik, Josef Buchberg, Chaim Hersch Hellmann, Jacob Zwiehack, Moses Lande, Marcus Glatte, David Hölzel, Israel Hausner, Isak Hausner, Mechel Hausner, Marcus Schwarz, Hersch

Axelrad, Beisach Atman, Chaim Horowitz, Josef Geizer, Hersch Barbar, Eisig Kleinmann, Samuel Nussenbaum, Chaim Mechel Elling, Moses Chane, Jägerndorf, Khanine Gerstner, Samuel Margulies, Mechel Pomeranz, Josef Weinraub, Hersch Leib Fuchs, Hildl Hausner, Osias Kruh, Jacob Ostersetzer, Leon Rosenzweig, Moses Szorr, David Seiden, David Elling, Josef Margulies, Isak Königsberg, Leib Szwebel, Chaim Rost, Hersch Weidmann, Abraham Nussenbaum, Mechel Nussenbaum, Mechel Hornstein, Simson Fischer, Chaim Blitz, Isak Elias Bäcker, Isak Szenkelbach, Jo κ ef Szwarz, Hillel Hausner, Gedalie Kohn, Don Rosenzweig, Kalmen, Sommerschein, Israel Sonnenschein, David Sonnenschein, Abraham Harlig, Meyer Szwarz, Mendel Rosenzweig, Jona Zachmann, Jacob Hausner, Berl Hausner, Samuel Axelrad, Israel J Rosenzweig, Samuel Lande, Elias Gramm, Israel Chaim Meinhard, Leon Kronrad, Isak Rosenblatt, Hermann Tater, Leibisch Diftler, Simon Skaika, Psachie Rosenblatt, Berl Jäger, David Pollak, Hersch Weissman, S. Jolles, Moses Weissmann, Ch. Mandler, H. Barbar, Jacob Leib Handschuh, Nachmen Chajet, Jacob David Rubin, Abraham Salzinger, Leiser Bruckner, Moses Berl Lande, Marcus Sternlieb, M. Eder, Chain Osia Neid, Osias Lande.

Drohobycz Groupe local Ahavath Sion,
Gologory. Rabbin Lazar Mischel.
Jaworno. Feiwl Gross, Josef Gross, Aron Jüzger, A. Silberschatz, R. Klein de Podgorze.
Cracovie : G. L. Horowitz, vice-rabbin — Julius Schönwetter,
Lemberg (Lvov). Ida Moritz, — Juifs de Lvov. — Elias Grünberg.
Lubienwielky près Lemberg : Au nom des curistes : Samuel Wassermann
Raadlov : Groupe local de l'association Ahavas Sion.
Rohatyn. Union des négociants
Rozniatov. Groupe local d' « Ahavas Sion »
Roznov : Salomon Okner.
Sereth. Pinkus Burstyn, rabbin du district, Kalmann Hecht, Tobias Hecht, Dr. Benkendorf, Samuel Rappaport, Akiba Schreiber, Feivel Lenzer, Peltz Weinlaub, Israel Zelter, Leib Peretz, David Achselrod, Max Schulbaum, Mendel Rittersporn, Isaak W. Wielach, Eisig Sommer, David Gottesmann, Mendel Gottesmann, Mendel Klein, Atter Schaffer, Marcus Bai, Feibisch Klinger, Julius Auerbach, Abraham Beer, Marcus Wechsler, Jakob Wolf Gabe, Mendel Kaczer, Benj. Horowitz, Wolf Goldschläger, Meier Klein, Alex. Goldschläger, Israel Händler, Jakob Stetter, Moses Meier, Isaak Jamfolsky, Isaak Klein,

Benj. Medler, Schulem Hajek, Isaak Rosenkranz, Meilech Gleichner, Abraham Blaufeld, Mechel Weidenfeld, Elias Berler, Abr. Beer, Hersch Weintraub, Juda Davids, Jakob Weutuch, Moses Goldschläger, Jakob Nadler, Jonas Berger, Elias Fleischer,

Stanislaw. J. L. Zweig.

Stryj. A. J. Kreis.

Stryjewka près Zbaratz. Salomo Horowitz, Pinchas Horowitz, Elieser Auerbach, David Schwarzkopf, S. Friedmann, (2 noms illisibles),

Ustrzyki dolne. 50 signatures en hébreu, illisibles pour la plupart.

Zaleszczyky : Aron L. Lagstein. — Pour l'association « Sion »: Juda Elias Baumann, Elias Glaser, Baruch Koffler, Feiwl, Seidmann, Oskar Glaser, Aron L. Lagstein, Nison Getzler, Josef Glaser, David Harnick, L. Linder.

Zaryczov. Association «Doresche Lezion».

Zbaraz : Groupe local de l'association „Ahavas Sion“. — Association «Hazeionim Hzehirem» (La jeunesse sioniste).

Roumanie

Bottuschan : „Bnej Zion“.

Galatz. Jesajas Wechsler.

Namalosa. Elias Klein.

Piatra. Todros Lehrer. — B. Samsony,

Pitest. Moriz Neuberger.

Varna. Ferd. Goldstein, Marcus Cohn, Edmund Jeitner, Jos, Dio, J. L. Drechsler, Paul S. Panitz, B. Chaim Boschanoff, J. S. Braunstein, Hermann Bierten, M. Feldmann, Jakob Hirsch.

Vaslui : Naftali Marcus.

Russie

Nous avons reçu des messages de salutations et des pétitions de 63 villes russes, comportant au total 3651 signatures..

Turquie.

Jaffa : „Bnei Moshe“. — 61 signatures

États-Unis d'Amérique du Nord

New-York. “The Lovers of Zion” (*les Amants de Sion*) — Shovey Zion. — The amalgamated Zionistic organizations of Greater New-York. (*L'ensemble des organisations sionistes du grand New York*)— Révérend Dr. H. Pereira Mendes, — Dr. Michael Singer.

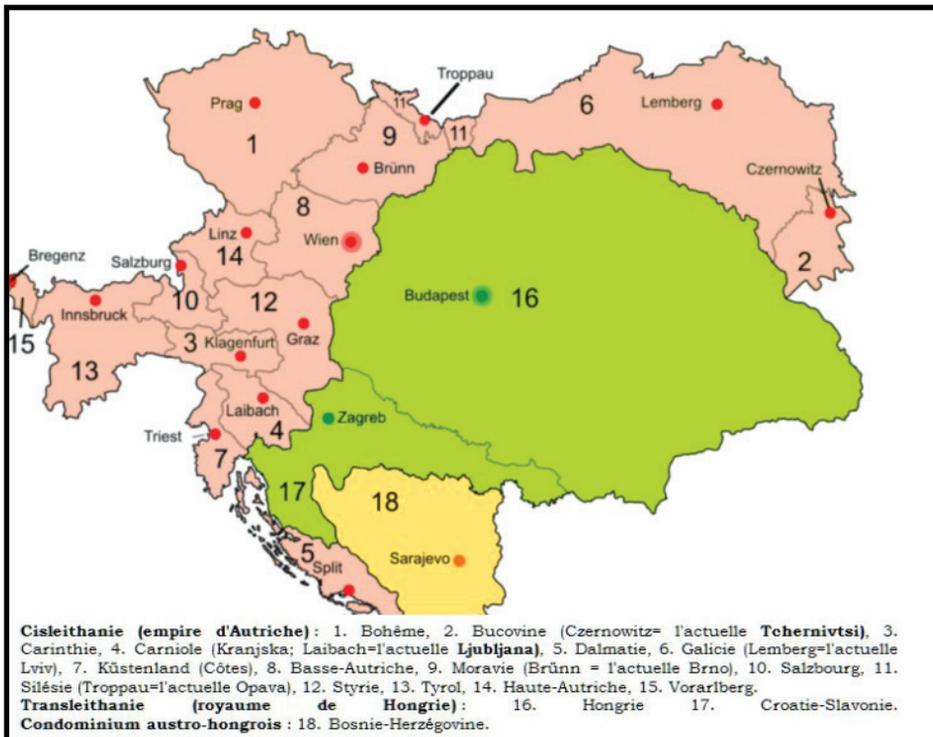
New York-Brooklyn. Hovevei Tsion.

TABLE DES MATIÈRES

- 3 Présentation de l'édition française
- 6 Préface de Max Nordau à la deuxième édition allemande
- Première journée**
- Séance du matin**
- 8 Discours d'ouverture, Karl Lippe
- 11 Discours de bienvenue, Theodor Herzl
- 16 Situation générale des Juifs, Max Nordau
- 27 Situation des Juifs en Galicie, A. Salz
- 34 Situation des Juifs en Angleterre, Jakob de Haas
- 44 Situation des Juifs en Algérie, Jacques Bahar
- 46 Situation des Juifs en Roumanie, Samuel Pineles
- Séance de l'après-midi**
- 51 Situation des Juifs en Autriche, Alexander Mintz
- 60 Situation des Juifs en Bucovine, Mayer Ebner
- 64 Situation des Juifs en Allemagne, Dr Schauer
- 65 Situation des Juifs en Bulgarie, Gregor Belkovsky
- 79 Situation des Juifs en Hongrie, János Rónay
- 81 Situation des Juifs en Amérique (USA), Adam Rosenberg
- 82 Débat sur les statistiques
- 83 La vie nationale juive, Nathan Birnbaum
- 93 La vie économique des Juifs, David Farbstein
- 101 Cahier d'illustrations hors-texte
- Deuxième journée**
- Séance du matin**
- 108 Lecture de messages au Congrès
- 110 Débat sur l'organisation et le programme sionistes
- 118 L'organisation sioniste, M.J. Bodenheimer
- Séance de l'après-midi**
- 128 Débat sur l'organisation
- 138 Comment coloniser la Palestine, Jacob Bernstein-Kohan
- 145 Suggestions de financement de la colonisation, M. Moses
- Troisième journée**
- Séance du matin**
- 150 Débat sur les statuts de l'organisation
- Séance de l'après-midi**
- 165 Élection du Comité d'action
- 171 La colonisation de la Palestine, Dr Schnirer
- 172 La colonisation et la vie en Palestine, Dr Kaminka
- 178 Les conditions de vie en Palestine, Adam Rosenberg
- 185 La langue et la littérature hébraïques, Markus Ehrenpreis
- 191 **Séance du soir**

- 195 Liste des présents
- 197 Annexe : messages reçus au Congrès

CARTES



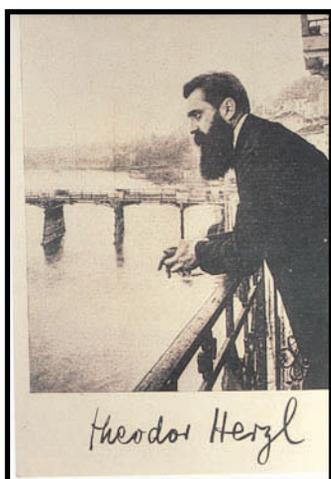
CARTES



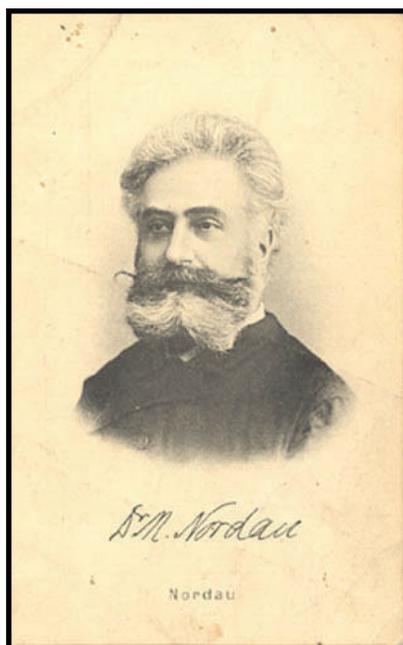
PHOTOS



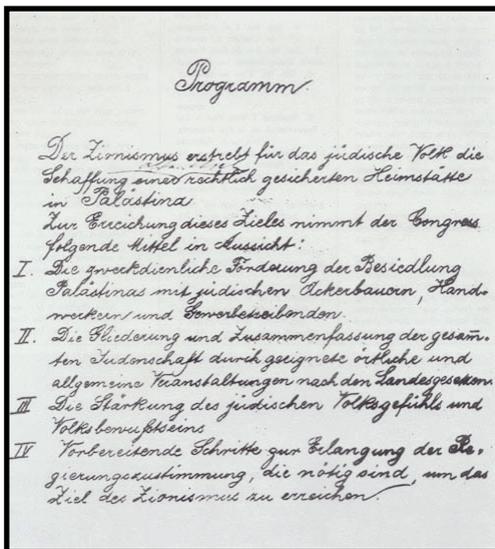
Le casino municipal de Bâle, lieu du congrès



Herzl au balcon de l'Hôtel des Trois Rois, durant le congrès



Max Nordau



Le programme sioniste (voir p. 112)



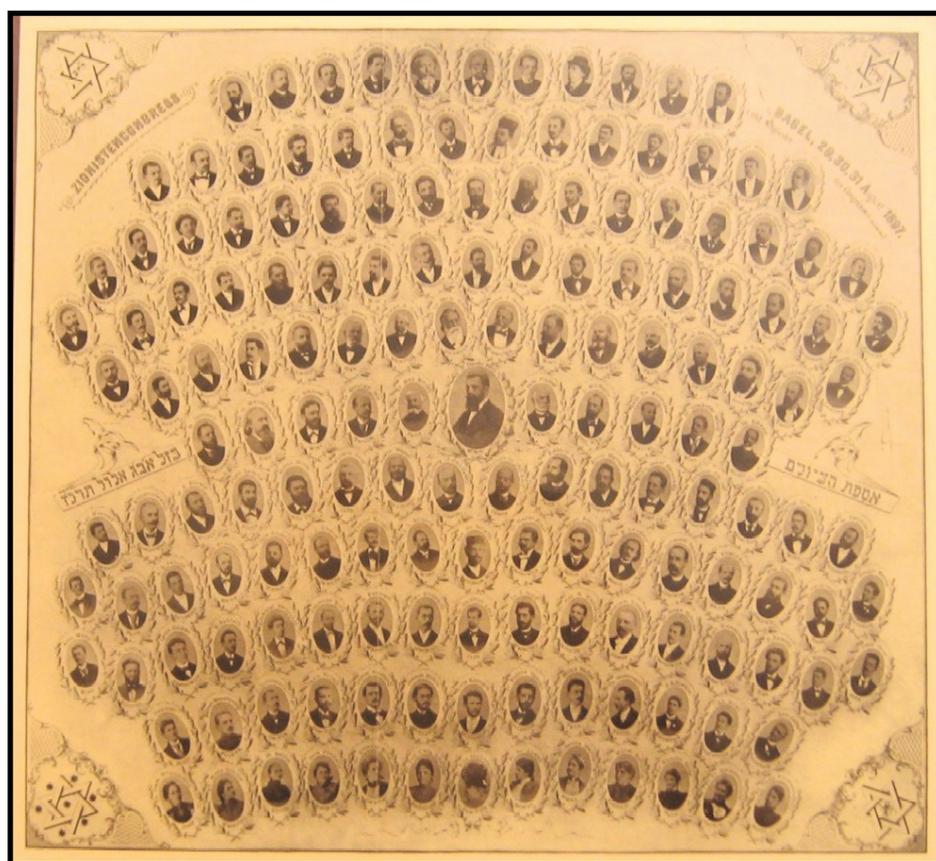
Herzl s'adresse au congrès



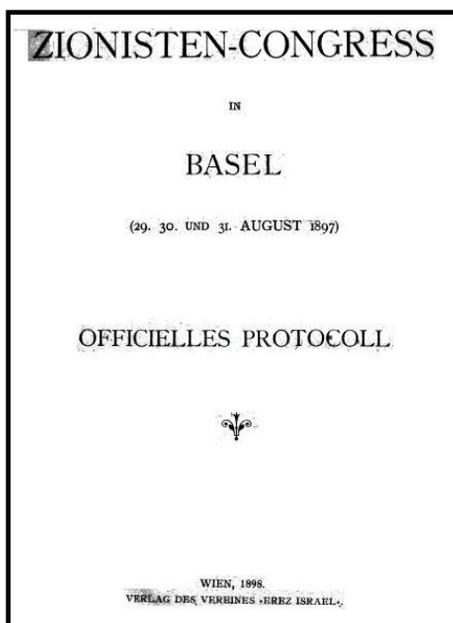
PHOTOS



Carte de membre du congrès de L. Mozkin, Berlin



Les 162 délégués



Couverture de la première édition du Protocole...



...et de la deuxième édition



Rabha Attaf,
Place Tahrir, une révolution inachevée

Chronique
Novembre 2012

Antonio Beltrán Hernández
La vallée de larmes, Tragédie géopolitique à fin heureuse

Roman
Février 2013

Farouk Ferchichi,
Khorouj an khatt
recueil d'histoires courtes (arabe)

Juillet 2013

Antonio Beltrán Hernández & Juan Kalvellido
Talimambo Number Five
Tragédie musicale. Nouvelle graphique quadrilingue

(espagnol, anglais, français, arabe)

Septembre 2013

Achévé d'imprimer sur les presses de

FINZI USINES GRAPHIQUES®

Boulevard de l'environnement, Z.I. de Ksar Saïd

2086 Douar Hicher – Tunisie

En Octobre 2013

www.finzi.usines.com

Dépôt légal: Octobre 2013

ISBN 978-9938-862- 08-9